



L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉTAT FRANÇAIS

I

Depuis 1905, l'Etat français et les Eglises vivent sous le régime de la séparation.

Rendue sans doute inévitable par une indéniable et croissante incompatibilité d'humeur entre l'Eglise catholique et les institutions que la France s'est données, la loi de séparation ne se proposait pas, en proclamant que la République ne voulait reconnaître aucun culte, d'abolir les religions, de détruire les églises et d'expulser Dieu des consciences françaises. Elle se bornait à édicter qu'il n'y aurait plus, désormais, de cultes reconnus ni d'Eglises établies. La religion n'étant plus au service de l'Etat, il appartiendrait désormais aux particuliers de pourvoir, sous réserve du respect de l'ordre public, à l'exercice du culte qu'ils entendaient pratiquer.

Rome ne comprit pas. Elle crut qu'il s'agissait de déposséder le clergé de ses privilèges canoniques, de ruiner la hiérarchie ecclésiastique, d'installer la démocratie dans l'Eglise et de livrer le culte au bon plaisir des laïcs. Et cependant l'institution des cultuelles avait une signification bien nette. Chaque établissement public du culte se survivrait dans une association privée qui aurait le même objet, à qui appartiendrait la même compétence et qui devrait rester fidèle aux règles d'organisation du culte représentées par l'établissement dont

elle héritait. Pour ce qui est du catholicisme en particulier, ce qui s'appelait jusqu'alors conseil de fabrique s'appellerait dorénavant association cultuelle et devrait, comme par le passé, ou plus ou moins que par le passé, selon que les associés auraient formé entre eux de nouvelles conventions conformes en même temps aux lois de l'Etat et aux règlements intérieurs de l'Eglise catholique, subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public du culte. Tous ces points furent fixés, aussitôt que l'occasion s'en présenta, par des arrêts sans appel, irréformables, souverains, du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation.

En un mot, la loi n'imposait aux cultuelles aucune condition, sinon d'être conformes à la fois à la législation civile et à la législation ecclésiastique. Pour être des cultuelles tout court, les cultuelles devaient être canoniques et légales, comme le sont les diocésaines qu'une Encyclique de Pie XI, en date du 18 janvier 1924, a autorisées. Mesure qui, si on avait été mieux inspiré, aurait pu être prise dix-huit ans plus tôt, au grand bénéfice de l'Eglise catholique.

Ce qui est certain, c'est que de cette méconnaissance des vues du gouvernement de la République, la loi de 1905 ne saurait être tenue pour responsable. Les ministres du culte auraient plutôt sujet de se féliciter de la liberté que la loi de séparation leur a octroyée pour la première fois en France. Non seulement les articles organiques de la loi du 18 germinal an X ont été abrogés, mais ont disparu aussi les articles 204 et 206 du Code Pénal. Que disaient-ils?

Article 204 :

Tout écrit contenant des instructions pastorales en quelque forme que ce soit, et dans lesquelles un ministre du culte se sera ingéré de critiquer ou censurer soit le gouvernement, soit tout acte de l'autorité publique, emportera la peine du bannissement contre le ministre qui l'aura publié.

Article 206 :

Lorsque la provocation contenue dans l'écrit pastoral aura été suivie d'une sédition ou révolte dont la nature donne lieu contre l'un ou plusieurs des coupables à une peine plus forte que celle de la déportation, cette peine, quelle qu'elle soit, sera appliquée au ministre coupable de la provocation.

C'est grâce à la situation créée par la loi de séparation que les cardinaux, archevêques et évêques, peuvent publier aujourd'hui des déclarations et autres documents avec une liberté qu'ils n'avaient jamais connue. Aussi comprend-on le cardinal Gasparri disant qu'il ne voudrait à aucun prix revenir de ce régime à celui du Concordat.

Il ne faut d'ailleurs pas se faire d'illusions. C'est beaucoup plus la curie romaine que le clergé français qui a bénéficié de cette liberté. Rien ne s'oppose plus en France à la volonté du chef de l'Eglise, celui-ci ne trouvant d'obstacle ni dans un épiscopat, dont on voudrait tant pouvoir dire qu'il n'est pas asservi, ni de la part de l'Etat, qui laisse faire.

Et cependant, en décrétant la séparation des Eglises et de l'Etat, le gouvernement de la République ne s'était point interdit de veiller à la police des cultes et de prendre les mesures qu'il jugerait nécessaires pour assurer le respect de l'ordre public.

C'est ainsi qu'il serait absolument dans son droit et défendrait même les intérêts de l'Eglise de France, en comblant une des lacunes de la loi du 9 décembre 1905, qui laisse le gouvernement désarmé dans le cas où le Saint-Siège voudrait confier à un étranger des fonctions ecclésiastiques sur territoire français. Le cas s'est produit, la Consistoriale ayant nommé trente et un missionnaires italiens en France avec un supérieur résidant à Paris, missionnaires dont les lieux de résidence sont

spécifiés et que Rome a soustraits à la juridiction de l'ordinaire français.

Les raisons que nous avons de ne permettre de tels agissements que dans des cas qu'il appartient au gouvernement d'apprécier sont trop évidentes pour qu'il soit utile d'insister. Dans le même ordre d'idées, il nous paraît qu'un très réel inconvénient pourrait résulter d'une modification des circonscriptions diocésaines et paroissiales, qui n'aurait pas été préalablement soumise à l'approbation des autorités préfectorales sous la sanction du gouvernement pour ce qui est des paroisses et à l'approbation directe du gouvernement lui-même, en ce qui concerne les diocèses.

En séparant les Eglises de l'Etat, les pouvoirs publics sont restés pleinement conscients des responsabilités auxquelles la loi du 9 décembre 1905 ne pouvait avoir pour effet de les soustraire. Tout, dans les dispositions de la loi de séparation, témoigne du souci qu'ils ont eu, non seulement d'assurer cette liberté de conscience qui reste la plus précieuse de nos conquêtes, mais encore de faciliter l'exercice du culte sous les seules restrictions qu'impose l'ordre public.

Or, ce serait aller à l'encontre de ce dernier, comme aussi compromettre l'intérêt du culte lui-même, que de tolérer l'exode des capitaux provenant des sanctuaires vers lesquels se porte la piété des fidèles. Il importe que les ressources qui découlent de ces pèlerinages restent en France et servent aux besoins du culte, ainsi qu'à l'entretien d'édifices dont beaucoup sont des documents historiques et artistiques de la plus haute valeur.

Mais le dessein de l'Eglise, dont la séparation lui a facilité la mise en pratique, est de jouir en France d'une entière liberté, en particulier pour ce qui est de l'enseignement et des congrégations religieuses. Un examen de ces deux points apparaît ici comme nécessaire.

II

On peut dire de la loi du 7 juillet 1904, qui interdit l'enseignement aux congrégations, qu'elle est une loi d'exception. Il ne faudrait d'ailleurs pas oublier que, même sous l'Ancien Régime, l'Etat a toujours revendiqué son droit de contrôle sur l'enseignement. Plus près de nous, en 1844, le discours de la Couronne ayant annoncé que, dans le cours de la session, un projet de loi sur la liberté de l'enseignement serait présenté, la commission de l'adresse proposa d'y répondre par un paragraphe ainsi conçu :

Nous accueillerons avec empressement l'assurance que le projet de loi qui nous sera présenté sur l'instruction secondaire, en satisfaisant au vœu de la charte pour la liberté de l'enseignement, maintiendra l'autorité et l'action de l'Etat sur l'éducation publique.

Mais la loi du 7 juillet 1904 a, en partie du moins, son explication dans le fait que trop de nos compatriotes, méconnaissant les éléments de durée que la République portait en elle, avaient combattu, souvent avec acharnement, des républicains qu'animait l'esprit de tolérance et de respect pour les droits de la conscience.

Que voulaient ces républicains, à commencer par Gambetta qui, n'en déplaise à M. R. Vallery-Radot, ne fut jamais un insulteur de la foi catholique? Ils voulaient faire régner la paix entre citoyens dont les opinions religieuses sont diverses et contradictoires. « La République assure la liberté de conscience », dit l'article premier de la loi du 9 décembre 1905. C'est ce que garantit l'article 2 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire :

Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par se-

maine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires.

Est proclamé le droit pour les particuliers d'entretenir à leurs frais des écoles libres et confessionnelles.

Ce qu'il y a de sage dans ces dispositions législatives, étant donné la variété des opinions religieuses et philosophiques entre lesquelles se partagent les Français, n'a pas rencontré l'assentiment de ceux qui ne veulent pas voir que l'interdiction posée par la loi du 7 juillet 1904 a son explication dans la longue lutte soutenue par la plupart des congrégations contre nos institutions républicaines. Attitude que blâmaient des ecclésiastiques plus avisés. N'est-ce pas le cardinal Ferrata qui, voilà déjà plus de trente ans, déclarait le moment venu « de renoncer à une opposition systématique contre le gouvernement existant et, par-dessus tout, de cesser d'identifier cette opposition avec la cause catholique » ?

Cependant, on persiste à dire que nous voulons faire de l'école publique une sorte d'école d'athéisme. Ceux dont vous ne partagez pas les croyances ou, ce qui est pire, les illusions et les préjugés, vous traitent volontiers d'athée, oubliant que l'athéisme, dont la signification philosophique restera vague tant que Dieu n'aura pas été nettement défini, n'a jamais été la doctrine et la règle d'aucune société.

A en croire ceux dont il est question, les promoteurs de la législation qui nous régit se seraient dit : « L'école actuelle crée deux jeunesses; il n'en faut qu'une, la nôtre. » Mais c'est exactement ce que l'on pense dans l'autre camp, ainsi que l'histoire suivante suffira sans doute à le démontrer.

Un des élèves les plus remarquables du Séminaire Français de Rome y fit, en 1923, une conférence qui fut imprimée la même année avec une préface du R. P.

Frey, l'un des directeurs de cette maison. Celui qui était alors le cardinal Billot exprima par une lettre du 2 juin 1924 qu'il jugeait cette conférence digne d'être introduite dans tous les séminaires de France et d'ailleurs.

L'école, écrivait-il, ne peut pas être neutre. Elle doit être confessionnelle, elle doit être catholique. L'Eglise possède les ressources nécessaires aux deux points de vue religieux et profane pour en faire bénéficier tous les élèves dans ses écoles, collèges secondaires et universités. L'Etat n'a aucun droit sur l'éducation, mais il doit coopérer à l'œuvre de ceux que Dieu a établis éducateurs de l'humanité. Il n'a pas à instituer pour son compte des maisons d'éducation. Il ne peut que promouvoir l'enseignement toujours soumis au contrôle de l'Eglise.

Sans se livrer à toutes les réflexions auxquelles ce texte pourrait donner lieu, ne peut-on retourner à son auteur la parole que nous citons tout à l'heure : « L'école actuelle crée deux jeunesses; il n'en faut qu'une, la nôtre » ?

Au surplus, il n'est vraiment aucun Etat où l'Eglise catholique jouisse d'autant de liberté qu'en France sous le régime actuel. En effet, la loi du 7 juillet 1904 est si peu appliquée qu'à M. Reboul, sénateur, qui désirait connaître le nombre et l'affectation des établissements congréganistes de tout ordre, autorisés ou non, qui existaient dans tous les départements, le ministre de l'Intérieur répondait, le 24 mars 1929 :

L'enquête ordonnée, le 4 octobre 1924, pour établir la statistique sollicitée, a été interrompue avant son achèvement, en novembre 1925, de telle sorte qu'à l'heure présente les renseignements qu'elle contient sont certainement inexacts. Ils ne répondent plus, en effet, à l'état actuel des établissements congréganistes enseignants, dont le nombre a, sans aucun doute, subi, avec le temps, des modifications, soit en plus, soit en moins, modifications qu'il n'est pas possible de préciser, aucune nouvelle statistique n'ayant été faite depuis l'ar-

rêt de l'enquête ci-dessus rappelée. Dans ces conditions, il n'est pas possible de fournir avec les garanties d'exactitude désirables, à la date d'aujourd'hui, la statistique dont il s'agit.

Voilà l'aveu officiel de la non-observance de la loi du 7 juillet 1904. Il ne faudrait d'ailleurs pas que l'on crût que l'abrogation de cette loi rendrait *ipso facto* aux congrégations enseignantes la liberté dont elles se plaignent de ne plus jouir. Ceci nous amène à la loi du 1^{er} juillet 1901 que nous avons maintenant à examiner.

III

Cette loi ne peut être, en aucune façon, considérée comme une loi d'exception. Le droit de regard sur les établissements religieux a toujours été exercé par le gouvernement français, qu'il fût monarchique, impérial ou républicain. S'il appartient au Pape — ce que personne ne s'aviserait de contester — d'instituer un ordre religieux dans l'*Eglise*, c'est par la puissance temporelle et par elle seule que cet ordre peut exister dans l'*Etat*. S'il pouvait y être institué ou maintenu malgré elle, n'apparaît-il pas clairement que c'est elle qui cesserait d'être?

La loi de 1901, disait Waldeck-Rousseau, n'a pas pour objet de supprimer les congrégations... Elle a pour objet de les soumettre au contrôle de l'Etat. Elle confie aux pouvoirs publics le soin de vérifier le but qu'elles poursuivent et l'utilité qu'elles présentent, de mesurer leur développement, de concilier l'exercice des droits individuels avec les exigences de l'ordre public.

L'appréciation variera suivant le degré d'intérêt ou d'utilité que présente la congrégation ou l'établissement congréganiste, le caractère de son œuvre. Mais sous ces réserves, par là même que l'autorisation est exigée pour toutes les

congrégations, aucune d'elles ne peut être considérée comme exclue *a priori* du bénéfice de cette autorisation.

Qu'on ne dise pas que l'Etat se mêle là de ce qui ne le regarde pas. Le droit public français sur les associations et congrégations a toujours posé en principe que celles-ci devaient être autorisées, et en remontant dans notre histoire, on trouve un grand nombre d'ordonnances, de règlements et d'arrêtés qui, dans notre législation, ont eu pour objet de réprimer les assemblées, associations, congrégations et confréries non autorisées légalement.

La loi de 1901 ne constitue donc pas une innovation. La procédure qu'elle exige pour l'autorisation n'a rien d'exceptionnel. Elle est à peu près la même que celle qui est imposée pour la reconnaissance d'utilité publique, avec cette différence toutefois que la reconnaissance d'utilité publique est accordée par un décret en Conseil d'Etat, tandis que l'autorisation l'est pas une loi.

La seconde est donc plus difficile à obtenir que la première. En revanche, elle est plus aisée à conserver, car le décret en Conseil d'Etat qui accorde la reconnaissance d'utilité publique peut être révoqué par un autre décret en Conseil d'Etat, tandis qu'il faut, pour annuler une autorisation, un décret en conseil des ministres. Encore ce décret de dissolution ne saurait-il, d'après les déclarations de l'auteur de la loi, être pris par fantaisie et sans justes raisons. Waldeck-Rousseau disait dans la séance du Sénat du 20 juin 1901 :

Si un décret de dissolution intervient, frappant arbitrairement une congrégation autorisée par la loi, alors qu'elle se serait strictement maintenue dans le statut législatif que le Parlement lui avait donné, le décret, suivant moi, serait entaché d'excès de pouvoir et susceptible d'être déféré au Conseil d'Etat, en vertu des lois des 7 et 14 octobre 1790 et aussi de la loi du 24 mai 1872.

Tel est en France le statut juridique des congrégations. Il est permis d'affirmer qu'il n'est, dans ce pays, aucune personne morale qui jouisse d'autant de garanties que les congrégations autorisées.

IV

Et cependant s'il est des congrégations qui n'ont pas hésité à se mettre en règle avec la loi de 1901, d'autres se sont montrées réfractaires. Indépendantes par l'exemption de l'évêque diocésain, elles estiment l'être aussi du gouvernement français, quel qu'il soit. Les exemptions n'ont jamais été autorisées en France, mais seulement tolérées comme un mal dont l'extirpation était difficile. Elles constituent une dérogation au droit commun. C'est d'ailleurs du droit commun que les congrégations réfractaires se réclament. Est-ce le droit commun des associations qu'elles entendent? Il rendrait impossible la vie d'une congrégation religieuse. N'est-ce pas plutôt la faculté de se conduire à leur guise, sans être soumis à aucune obligation envers la puissance publique? Régime qui, à notre connaissance, n'existe nulle part.

Ce principe, on le trouve clairement énoncé dans l'ouvrage que Dom Delatte, naguère encore abbé de Solesmes et supérieur général de la congrégation bénédictine de France, a consacré à Dom Guéranger. Ce dernier pensait que demander l'autorisation, c'était humilier l'Eglise.

Ma tactique, disait-il, a toujours été de me passer de préfet et de sous-préfet et de maire. Nous nous passerons aussi de ministre. Nous sommes dans le droit commun; il nous serait tout à fait maladroit de faire ou de faire faire des actes qui supposeraient qu'on s'y sentirait mal établi.

Ses amis songent-ils à obtenir du gouvernement sa

nomination à un évêché, Dom Guéranger proteste. Investi comme abbé de l'exemption régulière qui le plaçait sous la juridiction immédiate du souverain pontife, il regardait son monastère comme un fief qu'il tenait de Rome et qu'il gouvernait comme tel, sans vouloir recevoir, d'ailleurs, et c'est à dire de l'Etat, un supplément d'autorité. C'est pourquoi les lois civiles relatives aux congrégations sont, quelles qu'en soient les dispositions, nulles de plein droit et non avenues. La conscience chrétienne doit ignorer l'ordre donné par une autorité qui excède son droit. L'ordre alors n'existe pas, parce qu'il n'existe pas en soi.

Lorsqu'en 1880, pour assurer aux congrégations non autorisées la paix que M. de Freycinet leur offrait, Léon XIII fit inviter ces congrégations à reconnaître que « la dépendance qu'elles professent envers l'Eglise, de qui elles tiennent l'existence, ne les constitue pas dans un état d'indépendance à l'endroit de la puissance séculière », c'est en vertu du principe que nous venons de dire que Dom Couturier, successeur de Dom Guéranger et prédécesseur de Dom Delatte, refusa de s'incliner devant le pape. Proclamant que les congrégations étaient absolument indépendantes de la puissance séculière, il fit échouer un grand effort de pacification.

C'est encore en vertu du même principe que Dom Delatte, devenu abbé de Solesmes, disait que, plutôt que de demander l'autorisation prévue par la loi du 1^{er} juillet 1901, les moines devaient s'expatrier « pour garder l'intégrité, la liberté et l'honneur de la vie religieuse ».

Conformément à l'ordre de l'Évangile, écrivit-il, ils ont secoué la poussière de leurs chaussures en témoignage contre une patrie où ils n'avaient plus de place. Ils ne gémissent pas, ils ne maudissent pas, ils n'implorent rien. A quoi bon ? Il est encore en Europe des régions qui savent respecter leur propre liberté dans la liberté d'autrui. Ils attendent seu-

lement aux portes de la France qu'un retour d'équité et de bon sens leur fasse retrouver leur place de droit dans une terre qu'ils ne sauraient oublier.

Ce qui est inouï, c'est que Dom Delatte ait pu reproduire ces lignes dans l'édition, datée de 1924, de son livre sur Dom Guéranger, alors qu'il n'attendait plus aux portes de la France, mais y était rentré, ramenant avec lui ceux de ses moines qui avaient refusé de servir aux armées pendant la guerre et dont il s'est trouvé un ministre de la guerre pour régulariser la situation en dehors de toute amnistie

De fait, on peut dire, sans être taxé d'exagération, que toutes les congrégations non autorisées, qui avaient pris le chemin de l'étranger, sont, aujourd'hui, rentrées en France. Nous avons donc sous les yeux le spectacle déconcertant d'associations en rupture ouverte avec la loi, et cela de connivence avec les autorités qui, fermant les yeux sur ces irrégularités, ne veulent pas constater un état de choses si contraire à la légalité et au bon ordre.

Mauvaise en ce qu'elle ne conduit pas au respect que l'Etat doit imposer à tous, une telle situation cause un préjudice réel aux associations religieuses dont il s'agit, en les plaçant sous un régime de bon vouloir, qui ne leur offre aucune garantie.

De deux choses l'une : ou la loi semble fâcheuse, et il convient à ceux qui professent cette opinion de proposer qu'elle soit abrogée, ou on estime qu'elle doit être maintenue, et alors il la faut appliquer. Il n'est pas bon que l'Etat se discrédite, en acceptant que la loi soit violée. Il n'est pas bon que les associations en question, qui se sont placées dans une situation d'illégalité, doivent, à la seule faiblesse de l'Etat, cette assurance du lendemain, sans laquelle leur activité ne peut être que précaire et menacée.

V

Cela doit nous conduire à des considérations plus générales. La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui ce qu'on appelait autrefois l'Eglise de France préoccupe beaucoup d'excellents esprits. Elle est, pour un grand nombre de très bons catholiques, une cause de tristesse et d'angoisse.

Le temps est loin où, dans notre pays, on tenait pour maxime constante que la juridiction des évêques est de droit divin. Si on n'ignorait pas les versets 16, 17, 18 et 19 du seizième chapitre de l'Evangile selon saint Mathieu, on connaissait aussi le chapitre XVIII du même Evangile, qui contient ces paroles adressées par Jésus aux disciples : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. » Il y a encore, au chapitre XXVIII, toujours du même Evangile, cette injonction faite aux disciples, à tous les disciples : « Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Il paraissait à nos pères que les évêques avaient reçu leur mission immédiatement de Jésus-Christ, en sorte qu'il n'était point au pouvoir du pape de se l'arroger, ou de l'étendre et diminuer à son gré. On a changé tout cela. Le pape est aujourd'hui l'évêque de tous les diocèses. Alors que jadis on le tenait pour le chef ministériel de l'Eglise, suivant l'expression du Concile de Bâle, ou pour le pouvoir exécutif de l'Eglise, ainsi que l'appelait Gerson, nous le voyons aujourd'hui exerçant partout la plénitude du pouvoir et — on éprouve quelque honte à le constater — porté par la ferveur de ceux qui l'encensent

à quelque chose qui ressemble singulièrement à une déification.

Prenez l'article récemment publié dans la *Quinzaine Religieuse de la Savoie* par un Mgr Breton, article dans lequel on trouve au moins autant de Joseph de Maistre que de Breton. Du premier est ce mot : « Le Pape et l'Eglise, c'est, tout un. » A quoi l'auteur de l'article ajoute : « Otez le Pape, il n'y a plus d'Eglise. L'édifice s'écroule. » N'étant pas du métier, nous ne savons ce que vaut cette théorie au point de vue architectural. Le successeur du prince des apôtres est donc à la fois le couronnement de l'édifice et la pierre sur laquelle il repose. Il est partout dans l'Eglise, d'où l'on peut conclure qu'il est toute l'Eglise.

D'après notre auteur, le christianisme n'aurait d'action extérieure que par le Pape.

Toutes les Eglises séparées du Pape se dirigent chez elles comme elles l'entendent, mais elles ne peuvent rien pour la propagation de la lumière évangélique. Par elles l'œuvre du christianisme n'avancera jamais. Justement stériles depuis leur divorce, elles ne reprendront leur fécondité primitive qu'en se réunissant à l'époux.

On peut se demander ce que Mgr Breton entend par l'époux. S'il faut voir là une allusion au Cantique des Cantiques, il est permis de s'étonner de cette nouvelle interprétation d'un ouvrage qui, pour les chrétiens, figurait sous l'emblème de l'amour conjugal l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise. L'époux, c'était Jésus-Christ. Ce n'était point le Pape qui, au surplus, n'avait pas encore été déifié.

Quant aux Eglises séparées, Mgr Breton manque évidemment de renseignements sur leur activité. Il est, du reste, parfaitement exact qu'une société existe, qui s'est donné pour mission de répandre la Bible, que nous écrivons, n'en déplaise à Mgr Breton, avec un B majuscule.

Non, on ne saurait espérer qu'il vienne jamais à la pensée de cette société de verser dans le trésor de la cité vaticane les fonds dont elle dispose. Et cela pour deux raisons; la première étant qu'on ne répandrait plus la Bible, diffusion que la société en question a le mauvais goût de tenir pour nécessaire, et la seconde, qu'avec ces sommes on ferait moins des chrétiens que des catholiques, ce qu'elle estime à tort n'être pas tout à fait la même chose.

« Malheur aux sectes qui ont déchiré la robe sans coutures! Sans elles, l'univers serait chrétien. » L'univers! Mais, monseigneur, c'est l'ensemble des choses existantes, la Création, et nous ignorons ce qui se passe dans les autres mondes. Dites la terre, et veuillez reconnaître que les protestants ont bien labouré le champ des missions. Vous écrivez que la sollicitude universelle a transporté les souverains pontifes. Vous traitez le Pape de demiurge de la civilisation universelle. Peut-être ignorez-vous que le demiurge, c'est, dans la philosophie platonicienne, le dieu créateur. Si vous le saviez, souffrez que, nous servant d'une expression triviale, mais que tout le monde comprend, nous disions que vous allez tout de même un peu fort.

Moins fort cependant que l'évêque d'Oran qui, pendant que vous vous donniez tant de peine, est allé d'un bond à la perfection du genre.

Nous devons, dit-il, renouveler chaque matin notre acte de foi en la présence de Dieu sous les espèces visibles du Souverain Pontife. Oui, nous croyons fermement à la présence de Dieu sous les espèces eucharistiques, en vertu du corps transsubstantié hypostatiquement uni à la divinité et nous croyons aussi fermement à la présence de Dieu sous les espèces pontificales (1).

Langage inouï. Ce que Mgr Duchesne et Mgr d'Hulst

(1) *Semaine religieuse* d'Oran, du 25 octobre 1930.

appelaient la papolatrie peut se donner carrière d'autant plus librement que l'infailibilité pontificale n'a pas été clairement définie par ce concile du Vatican, dont la catholicité attend toujours qu'il reprenne ses sessions. La parole de Gerson reste vraie : « Il n'y a point eu, jusqu'à présent, et il n'y aura point, dans la suite, de contagion plus funeste dans l'Eglise que l'absence des conciles généraux ».

Personne ne songe aujourd'hui à remettre en vigueur les quatre articles de 1682. Mais, dans les temps que nous traversons, le rétablissement des conciles qui devaient se réunir au moins une fois tous les dix ans, est plus que jamais une nécessité pour l'Eglise. On nous doit d'ailleurs la définition de ce dogme de l'infailibilité pontificale qui, tel qu'il se présente, n'aura pas peu contribué à faire dégénérer la puissance papale en une dictature oppressive et humiliante.

Pourquoi, d'autre part, n'aurions-nous plus, en France, des conciles provinciaux, s'occupant des difficultés qui entravent l'essor de la religion ou la marche du clergé dans telle ou telle région, et des conciles nationaux, desquels relèverait tout ce qui concerne l'administration morale du pays? Quelle autorité cela ne donnerait-il pas à nos évêques, dont on peut, dont on doit dire que s'ils ne sont pas irréprochables, la faute n'en est pas au gouvernement. Ils se trompent, en effet, ceux qui persistent à croire que le choix des évêques français est le résultat d'un accord entre les pouvoirs publics et la curie romaine.

Il n'y a pas à espérer que les choses se modifient avant longtemps. En attendant, la France se déchristianise. Peut-être serait-il plus intéressant de chercher un remède à cette situation que de faire disparaître le rabat, les liturgies locales, la prononciation française du latin et la nappe de communion, sans parler de la multiplication d'écœurantes dévotionnettes.

Ne nous laissons pas, du reste, tomber dans le découragement. Quelqu'un a dit que la philosophie de l'histoire tenait en un mot : qui a vu reverra. Il se peut que nos yeux se ferment avant qu'il nous ait été donné d'assister à ce réveil. Mais un jour viendra, nous en avons la certitude, où l'Eglise de France renaîtra de ses cendres pour le plus grand bien de la catholicité tout entière.

Y.

MANIES GERMANIQUES

On a souvent coutume, pour caractériser la mentalité de nos voisins de l'Est, de faire allusion aux innombrables *Verboten* (Interdit) dont ils jonchent leurs routes et leur existence. Chaque fois que l'on veut dépeindre le caporalisme prussien, ce que les Allemands eux-mêmes appellent « *der Unteroffiziersgeist* », l'esprit de sous-officier, on évoque leur soumission à toutes les interdictions semées sous leurs pas.

Sans doute l'interdiction, sous des formes peut-être plus masquées, fleurit dans d'autres pays, mais c'est en Allemagne que, favorisée par l'ancien régime policier — qui n'est pas encore éteint — elle a atteint son plein épanouissement.

Cette manie de vouloir tout régenter, de vouloir notamment étrangler l'individu dans un réseau étroit de prohibitions et d'arrêtés, se reflète dans le nombre incroyablement élevé des ordonnances de police qui sont en vigueur en Allemagne.

Dernièrement, le professeur Hans Peter l'a évalué, dans un article du *Berliner Tageblatt*, à environ deux cent cinquante mille. Et seulement pour la Prusse. Gare aux imprudents qui, ignorant ces prescriptions, encourrent les foudres de l'impitoyable « Schutzmann » du policier que, par un doux ou ironique euphémisme, on a baptisé « l'homme qui protège ». Malheur à celui qui s'arcele son propre jardin le vendredi-saint ou qui a la hardiesse de manier la bêche le dimanche pendant les offices ! Il n'échappera pas à l'amende.

Sa Majesté le Paragraphe ne pardonne aucune infraction.

Pour mettre en évidence le caractère de l'Allemand, du Suisse alémanique et de l'Autrichien, une gazette du Reich a, il y a peu, donné les textes de trois pancartes d'interdiction, plantées sur poteaux, non loin de la frontière, là où les trois pays confinent sur les rives du lac de Constance.

Ils sont amusants. Le panneau allemand, sec et lapidaire comme un ordre indiscutable, édicte :

Communiqué : il est interdit de marcher sur les prairies sous peine d'amende.

L'interdiction suisse a une note pratique; elle fait appel à des sentiments dont on trouve un écho dans un vieux dicton français : « Pas d'argent, pas de Suisse », et est ainsi énoncée :

Il est interdit de pénétrer sur les prairies. Les contrevenants sont passibles d'une amende de dix francs. Le dénonciateur en touchera la moitié.

Il est possible qu'il encaisse le reste à la tombée de la nuit sous forme d'une bonne volée de bois vert, qui serait bien méritée, quoi qu'en pense le *Gemeindeamman*, ou maire de la commune.

L'Autrichien du Vorarlberg est plus aimable que le Suisse et formule sa défense en vers naïfs et familiers :

O cher touriste, note ceci :
Suis le sentier, ne foule pas le gazon,
Afin que, sans peine,
On puisse te distinguer du bétail!

Et, ma foi, comme l'excursionniste tient à ne pas être confondu avec les bêtes, à cornes ou sans cornes, il obéit sans murmurer à l'affable injonction.

La publication de ces textes et le commentaire qu'ils ont provoqué ont soulevé, bien entendu, des récriminations : Tant que, nous affirme un protestataire, l'Allemagne était impérialiste et que le sous-officier avait le

mot de la fin, il est exact que les autorités n'avaient cure du bon public qui se laissait rabrouer de toutes manières. Mais aujourd'hui, foin de l'ancien régime, de ses mœurs et de ses traditions! L'Allemagne nouvelle, en pleine évolution, est en train de jeter aux orties les interdictions comminatoires de naguère, pour y substituer des invites courtoises.

Et, à l'appui de sa thèse, l'avocat du Reich républicain cite deux textes dont voici la reproduction.

Le premier figure en Thuringe sur une pancarte appendue à un vestige de vieux rempart, tapissé de lierre et de fleurs grimpantes :

Ce tableau est l'œuvre de l'artiste divin.

On est prié de s'en approcher avec le respect qui convient
Et de le contempler avec recueillement.

Comment ne pas répondre à cet appel conçu en termes si chaleureux et si sympathiques! Quant au deuxième texte il se trouve dans la forêt de Hadicht, à proximité de Kassel, en Prusse. Un index dressé attire l'attention du passant sur la pancarte où s'étale ce quatrain :

Ne jette jamais négligemment le papier qui enveloppe la
Car, cher touriste, crois-moi sur parole, [tartine,
Le moment viendra, le moment viendra,
Où tu en auras besoin... ailleurs!

Voilà des vers qui sûrement feraient les délices de Rabelais et doivent dérider les piétons les plus mélancoliques. Après un conseil aussi intéressé, personne n'osera plus se débarrasser dans la forêt d'un papier dont l'utilité dorénavant paraîtra incontestable.

Faut-il conclure de ces exemples, comme le fait leur citateur, à une transformation radicale de nos voisins? Nous ne serons pas si catégorique : ils prouvent tout au plus qu'il y a aussi de bons psychologues outre-Rhin, des gens qui ont compris que, par la douceur et la

bonhomie, on peut tout obtenir de l'homme, alors que par la rudesse on le heurte de front et provoque sa rébellion.

§

LA MANIE DE L'ASSOCIATION

C'est devenu un lieu commun de souligner, en parlant du Germain, son instinct grégaire, par opposition au tempérament individualiste, voire anarchiste, du Celte.

Il faut se méfier de ces définitions trop généralisées. Certes, le Celte est frondeur, mais il n'est pas rebelle à toute autorité : les événements l'ont prouvé. En revanche il est jaloux de sa vie individuelle et par conséquent de son existence familiale. Il n'aime pas l'intrusion de la collectivité dans ses affaires personnelles et se plie difficilement aux règles des associations.

Pour lui l'individu n'est pas fait pour l'Etat, et l'Etat n'est qu'une émanation des forces individuelles.

Franchi le Rhin, c'en est fait de cette conception : nous sommes au pays de l'*Obrigkeitsstaat*, de l'Etat souverain, où l'individu est dépouillé de tout son prestige. Ce n'est pas ici qu'est née la Charte des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais uniquement celle de ses devoirs !

Cette abdication des droits de la personnalité, nous la retrouvons à tous les degrés de la vie politique, économique et sociale, dans le suffrage de liste allemand qui s'en remet aux partis du soin de désigner leurs candidats et leur confère une puissance pour ainsi dire illimitée, dans la constitution de ces énormes consortiums, de ces cartels verticaux et horizontaux, qui tuent ou absorbent les petites entreprises, nous la découvrons enfin dans les innombrables associations qui recouvrent le pays d'un tissu léger, aux mailles serrées, et ne lais-

sent échapper aucun individu à leur tyrannique emprise.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'un article d'une gazette du Reich sur l'aspect d'une petite ville allemande en l'an de grâce 1932.

Cette petite ville ne compte guère que treize mille âmes : petits et moyens commerçants, artisans, nombreux fonctionnaires, quelques industriels, une centaine d'ouvriers, des agriculteurs ou maraîchers, habitant les faubourgs, une section de « Schupo » et de rares petits rentiers (l'espèce en a été éliminée par l'inflation). Ajoutons-y quelques centaines d'étudiants d'un *Technikum*, ou institut allemand des arts et métiers.

Cette petite ville a à peine changé depuis vingt ans, la « Schupo » a remplacé dans la caserne un régiment d'infanterie et le nombre des étudiants s'est un tantinet accru.

Et pourtant elle a changé, mais à l'extérieur cette transformation est demeurée imperceptible : le peu d'individualisme qui existait autrefois s'est fondu dans le creuset de l'association.

L'énumération des *Vereine* et des *Verbaende* qu'abrite la bonne petite ville est longue, mais combien édifiante!

On y dénombre trois sociétés d'éducation ou d'enseignement, six d'utilité publique, seize de caractère musical, dont treize s'adonnent au chant, neuf dites de sociabilité, où l'on cultive la chope, la pipe et le potin, neuf caisses de pension ou de décès, quarante et une corporations dédiées à la défense d'intérêts professionnels, six ligues confessionnelles, onze associations militaires (*sic*), neuf politiques, trente sportives et touristiques et deux patriotiques. Les associations philanthropiques (y compris les fondations) chiffrent par vingt-neuf, celles des amis éleveurs d'animaux par huit, deux *Vereine* pratiquent des recherches historiques et archéologiques en utilisant le Musée Municipal, les archives et la Bi-

bibliothèque de la ville. Enfin les étudiants sont embrigadés dans dix-sept corps.

Au total notre petite ville possède cent soixante-huit associations, qui répondent, croyons-nous, à tous les domaines de l'activité humaine.

Il serait difficile de trouver un exemple plus probant de la toute puissance de la collectivité et de l'effacement de la personnalité.

L'esprit collectif des Allemands, ce besoin si violent que lorsque deux Germains se rencontrent à l'étranger, leur première idée est de fonder un *Verein*, une société, se manifeste sous les formes les plus bizarres, les plus inattendues.

Il faudrait un volume pour énumérer et décrire les sectes utiles, curieuses ou extravagantes qui éclosent et meurent journellement chez nos voisins, pour faire le décompte de toutes les aberrations, de toutes les élucubrations qui y voient le jour et souvent y prennent racine et y prospèrent justement à cause de leur excentricité.

Les sociétés de crémation sont légion; elles coudoient dans les expositions d'hygiène celles des adversaires de Jean Nicot. Les innombrables ligues végétariennes rivalisent avec la Fédération des malades atteints de la fièvre des foies, car les bénéficiaires de cette fièvre, ou plutôt ses usagers, sont tellement nombreux que leurs *Vereine* se sont groupés en *Bund*, en fédération.

Naguère la police berlinoise mettait au jour tout un système d'organisation d'anciens repris de justice qui se réunissent dans des clubs de joueurs de quilles, ou d'autres baptisés euphémiquement « de sociabilité ». Le *Verein Immertreu* (Toujours fidèle) est la plus relevée de ces sociétés (1).

Puis ce sont les vagabonds qui ont tenu l'an dernier

(1) Cf. *Mercure de France* du 15 février 1932 : *L'Organisation de la Pègre allemande*.

un congrès retentissant à Stuttgart, révélant ainsi au public ébahi l'existence d'une vaste « Confrérie des Vagabonds ».

Rien d'étonnant à ce qu'il existe outre-Rhin une association d'adversaires de la vaccination, qui s'engagent à ne pas laisser vacciner leurs enfants, quels que soient les moyens coercitifs que l'on emploie à leur endroit.

L'un d'entre eux, le professeur Molinar, de Munich, qui avait traité M. Hirtsiefer, le ministre prussien de l'hygiène, d'impudent menteur, s'est vu récemment condamné à neuf cents marks-or d'amende, plus les frais.

Une autre association, extrêmement utile celle-ci, s'intitule *Bund für Mutterschutz und Sexualreform*, ou Ligue pour la protection de la maternité et la réforme sexuelle. Plusieurs questions délicates préoccupent cette société, — où les femmes jouent un rôle prééminent, — notamment celles de l'avortement et de la sélection. Si nous en croyons Frau Dr Clara Bender de Breslau, le nombre annuel des avortements s'élève en Allemagne à un million, ce dont on n'a pas tenu suffisamment compte dans la réforme du Code pénal. Certains pays — Hambourg, par exemple — gracieux systématiquement tous les inculpés d'avortement; d'autres — la Bavière et le Bade — répriment ce crime impitoyablement.

Pour prévenir la propagande en faveur de l'avortement clandestin et combattre l'intervention néfaste des faiseuses d'anges et des charlatans, Mme Bender demande que l'avortement soit autorisé dans certains cas et qu'il soit pratiqué gratuitement par des médecins officiels. Il est évident que lorsqu'il s'agit de parents tarés ou malades, l'avortement légal serait un bienfait et apporterait un grand soulagement à la société. L'idéal n'est pas d'avoir beaucoup d'enfants, mal portants, mais d'avoir des enfants sains.

La lutte contre la tuberculose, les maladies véné-

riennes, l'alcoolisme, bref, tout ce qui peut contribuer à améliorer la race humaine, figure au programme du *Bund*. Ce programme d'eugénisme mériterait une étude spéciale, tant il est passionnant par les perspectives nouvelles qu'il nous découvre.

Je m'en veux de citer après le *Bund* une société comme celle qui s'était fondée dans le Hanovre et qui — du moins je le crois — doit être unique en son genre : il s'agit d'une société de secours mutuels qui groupait les anciens détenus des prisons et maisons d'arrêt.

Cette société avait pour but de venir en aide, au moyen de cotisations, aux membres qui tomberaient dans la détresse et de les empêcher de retomber à leur vice ou à leur faute initiale.

Elle avait été constituée régulièrement comme toutes les autres associations, avait déposé ses statuts, élu un bureau et un président.

Malheureusement, celui-ci n'a pu rester longtemps en fonctions. Repris par la fringale du métier, l'atavisme, quinze jours après son élection il a dû céder sa place à un autre. Un bref message nous dit en effet qu'il a été arrêté au moment où il forçait un coffre-fort. Le « Herr Praesident » attend à la prison de Dortmund l'heure de comparaître en justice.

Qu'il s'en console en se disant que, sa nouvelle peine purgée, il pourra créer une nouvelle union : celle des chevaux de retour... Mais il n'innovera rien, car elle existe déjà.

§

LA MANIE DES TITRES

C'est chose entendue à l'étranger que le Français est un monsieur décoré, qui ne sait pas la géographie et redemande du pain.

Quant à l'Allemand, c'est un personnage balafre, titré,

raide comme le légendaire grenadier de Frédéric le Grand, qui avait avalé le bâton avec lequel on le rossait, enfin un pilier d'estaminet, qui accumule devant lui un monceau de soucoupes.

Autant la manie des décorations est répandue dans les pays latins, surtout en France, où il y a presque le même nombre de rubans bariolés que de citoyens, autant la manie des titres est fortement ancrée dans les pays germaniques.

L'Italie a ses légions de princes, de marquis, de barons et de « cavalieri », à les en croire tous aristocrates authentiques, l'Allemagne et l'Autriche possèdent des « Herr Doktor » et « Herr Professor » à foison, des conseillers à ne savoir qu'en faire.

Cette ambition des Germains à s'affubler d'un titre qui, nous le répétons, trouve son équivalent dans la furieuse marotte d'autres peuples à orner leur boutonnière de rouge, de jaune, de vert ou de violet, est tellement générale que le garçon de café gratifié d'un généreux pourboire n'hésite pas, à Vienne, à vous intituler pompeusement « Herr Baron », à Heidelberg ou à Munich « Herr Doktor ». C'est une appellation qui flatte singulièrement les étudiants, docteurs en herbe, et encourage leurs largesses après boire.

La manie des titres est, disions-nous, aussi solidement enracinée que celle des dignités et des décorations. Les uns ambitionnent des titres universitaires, d'autres des lettres de noblesse.

C'est une manie qui durera autant que l'espèce humaine, car elle correspond à l'un des traits les moins nobles, mais les plus répandus, du caractère de nos semblables : la vanité et le goût de la gloriole.

Avant la guerre, l'Allemagne pullulait de « Hoflieferanten », ou fournisseurs de la cour, de « conseillers auliques, de conseillers plus ou moins « intimes » et de « véritables » conseillers intimes, sans doute parce que

les autres étaient de toc. Comme elle comptait une trentaine de rois et de princes, grands-ducs et principicules régnants, on peut se rendre compte de l'extension prise par l'épidémie. L'Allemagne était littéralement saturée de gens titrés.

Depuis la guerre et la chute des monarchies qui est résultée de la défaite, on cesse d'attribuer des titres. Evidemment les gens titrés continuent à s'affubler fièrement des défroques royales et impériales, témoin ce « Hofrat » (conseiller aulique), qui arbore avec fatuité son titre dans la pacifiste et très démocratique *Menschheit*, mais on n'en fait plus.

Soyons véridique : on n'en faisait plus, car la manie des titres a été plus forte que le changement de régime et la Bavière, « cellule d'ordre » de l'Allemagne et foyer de la réaction, n'a pas tardé à créer toute une nouvelle gamme de titres avec une hiérarchie de gens titrés.

A défaut de conseillers de la Cour et de conseillers intimes, la Bavière a désormais des conseillers de travail et des conseillers d'agriculture, qui coudoient des conseillers de commerce. Elle a des conseillers de pharmacie et des conseillers d'assurances sociales.

Les conseillers d'agriculture sont choisis, nous affirmons, parmi les agriculteurs, et les conseillers de travail parmi les travailleurs manuels. Or, les ouvriers bava-rois, fortement socialisés, font fi de la dignité que l'on veut leur conférer et le ministre des Questions sociales a même déclaré à la Commission des finances de la Diète de Bavière, qu'il envisageait avec beaucoup de scepticisme les résultats de la création.

Il est douteux que cela gagne des sympathies au régime réactionnaire dans le monde ouvrier.

On raconte que le syndic d'une grande ville bavaroise n'a pas été peu embarrassé lorsqu'il s'est agi d'octroyer le titre de conseiller de commerce. Le gouvernement ne voulait accorder que soixante ou soixante-dix brevets,

contre espèces sonnantes et trébuchantes, bien entendu. Or, la bourgeoisie est restée attachée aux vieux principes et les candidats étaient légion : on en dénombrait six cents, plus riches d'ambition que de talent.

Que faire? C'est alors qu'un homme d'Etat d'une grande sagacité, qui a malheureusement gardé l'anonymat, eut l'idée d'instituer une nouvelle catégorie de titres : les *Gewerberaete*, ou conseillers de métier, titre que l'on concède avec munificence à toutes les petites gens : aubergistes, ébénistes, maîtres-serruriers, avides eux aussi d'être interpellés « Monsieur le Conseiller ».

Inutile d'ajouter que les six cents candidats ont presque tous été contentés, les uns sont devenus conseillers de commerce, la foule des impétrants conseillers de métier.

Et à l'avenir les dames de ces messieurs savoureront au « Kaffeekränzchen », à la collation de cinq heures, la satisfaction de s'interpeller « Madame la Conseillère ».

Il n'y a que les médecins qui ne soient pas satisfaits, car on les met sous le même bonnet que les dentistes, auxquels on décerne un titre identique : celui de conseiller sanitaire.

Puisque la Bavière est sur la voie des grandes réformes, ne pourrait-elle pas donner satisfaction aux carabins en fondant une chevalerie de plus : celle des conseillers dentaires?

Et pour être logique, ne conviendrait-il pas de créer autant de titres qu'il existe de professions et de s'inspirer de l'exemple de ce Palatin, mauvais plaisant, directeur d'une entreprise malodorante à Kaiserslautern, qui, depuis le Jour de l'An, s'est fait imprimer, sans autorisation, des cartes de visite avec l'appellation de « Latrinaerrat » (conseiller latrinaire)? Sera-t-il poursuivi pour usurpation de titre?

Pour les fêtes de Noël 1929 on fit une fournée de

trois cents « Raete » de toutes catégories. Le ravissement des ex-sujets de Rupprecht était à son comble. Dans les salons on était revenu aux plus beaux jours de la Monarchie. A tout bout de champ on s'apostrophaît « Monsieur le Conseiller » ou « Très gracieuse Madame la Conseillère »...

Et pour satisfaire son amour-propre, pour avoir le plaisir de devenir un « Rat » quelconque, fût-ce un « Œkonomierat », le bourgeois cossu était prêt à vider son gousset, ou plutôt son portefeuille, 15.000 ou 20.000 marks-or n'étant pas de trop.

La Bavière était en train de devenir le Pays de Coccagne des gens titrés lorsque survint un trouble-fête : le gouvernement du Reich, qui protesta aussi énergiquement que vainement contre cette débauche de distributions.

Il y a dans la Constitution allemande de Weimar un article particulièrement rigoureux pour un peuple friand de titres, gourmand de noblesse, c'est l'article 109, d'après lequel l'Etat allemand ne peut conférer ni décorations, ni distinctions honorifiques, d'après lequel aucun ressortissant du Reich ne peut accepter titres ou décorations d'un gouvernement étranger.

Les Bavarois, fiers de leur « Freistaat », ou « Etat libre », méprisant au demeurant la nouvelle Constitution, entachée à leurs yeux d'un vice rédhibitoire, celui d'être une charte républicaine, se sont moqués de cet article et ont passé outre.

Mais aussi comment rassasier tous les ambitieux, tous les serviteurs, toute la clientèle des hommes au pouvoir, sinon par l'octroi de titres qui ne coûtent absolument rien à l'Etat, bien au contraire, qui sont souvent une source de revenus, de généreux pots de vins, ou de bière, car n'oublions pas que Munich est le sanctuaire de Gambrinus?

Les Bavarois entendaient agir à leur guise et se

riaient bien des récriminations du pouvoir central, qui pis est, des gens de Berlin!

Comme ils persistaient dans leur refus, une plainte fut déposée contre le gouvernement bavarois auprès du *Reichsgericht*, ou Cour suprême de Leipzig.

Le *Reichsgericht* vient de rendre son jugement : il est naturellement défavorable aux Bavarois qui ont violé la Constitution et devront annuler tous les décrets illégaux.

Il faudra donc que la Bavière s'incline et que tous les citoyens promus au rang de conseiller de commerce renoncent à des titres auxquels ils étaient d'autant plus attachés que leur acquisition avait été plus onéreuse.

Les plus marris de l'aventure sont, paraît-il, les journalistes pour lesquels on se préparait à créer un titre spécial, particulièrement ronflant, celui de « Landesrat », ou conseiller du pays, qui n'eût englobé, bien entendu, que les bons conseillers.

Ajoutons que, selon les uns, le gouvernement bavarois aurait tiré des millions de l'octroi des titres et que, selon les autres, le bénéfice net des dernières années se serait élevé à 600.000 marks-or; c'est encore une somme coquette.

Et maintenant un problème se pose : le gouvernement munichois va-t-il supprimer d'un trait de plume tous les titres qu'il a illégalement conférés et du même coup rembourser les droits qu'il a prélevés, ou bien, narguant la décision de Leipzig, va-t-il maintenir les anciennes dignités, en renonçant à en accorder de nouvelles?

Voilà de quoi alimenter les polémiques des gazettes et défrayer les conversations des salons, sans compter les innombrables procès auxquels s'exposerait le cabinet du Dr Held s'il prétendait retirer sans indemnité les patentes dûment délivrées...

La municipalité berlinoise n'a pas voulu être en reste

de popularité par devers la Bavière et vient de tourner la loi en permettant à ses fonctionnaires de porter des titres particulièrement ronflants, de quoi faire blêmir d'envie les fidèles sujets de l'ex-kronprinz Rupprecht.

Et comme les édiles prussiens n'y vont pas de main morte, ils ont d'emblée pourvu tous les titres du qualificatif de « supérieur », ce qui pourrait causer plus tard bien des embarras, lorsque l'on voudra donner de l'avancement à tous ces « supérieurs ». Il est vrai que la langue allemande est féconde en superlatifs et qu'elle ne redoute ni les pléonasmes ni les tautologies. En désespoir de cause, il sera toujours aisé de recourir aux anciens « intimes » et « véritables », qui ne sont que provisoirement remisés dans le magasin des accessoires de l'Etat.

La capitale du Reich a le privilège de posséder des *Obermagistratsraete* (conseillers supérieurs de la municipalité), des *Magistratsoberbaurae*, ou conseillers supérieurs des constructions de la municipalité, et des *Stadtoberchemiker*, ou chimistes supérieurs de la ville; elle a un conseiller administratif supérieur de la ville, des conseillers administratifs en quantité, des architectes supérieurs et des inspecteurs supérieurs d'administration...

Il y a même dans les cafés de la capitale, et en d'autres lieux, des garçons et des garçons « supérieurs », auxquels il ne faut jamais omettre de donner leur qualité, précédée de Monsieur.

« Monsieur le garçon supérieur », ou, pour abréviation, « Monsieur le Supérieur (Herr Ober), l'addition! »

Il nous faudrait des colonnes pour énumérer tous les titres que les Allemands se jettent journellement à la figure et dont leurs épouses font un usage encore plus immodéré.

Non, en vérité, la *Petite Ville allemande*, cette délicieuse comédie de Kotzebüe, dont j'ai fait mes délices

jadis sur les bancs du lycée, n'a pas vieilli et l'Allemagne est demeurée l'eldorado des gens titrés.

Personne au demeurant ne trouve cela ridicule, pas plus qu'en France on ne s'offusque de voir des boutonnières enrubannées, et puisque cela satisfait tant d'amours-propres, nous aurions bien tort d'en vouloir à nos voisins de cette douce manie.

Puissent-ils n'en avoir jamais d'autres.

§

LES FABRIQUES DE DOCTEURS

De même qu'il y a de fausses décorations, et Dieu sait si elles sont nombreuses, puisque tous les aigrefins se décorent, il y a aussi de faux titres, de faux titres de noblesse aussi bien que de faux titres universitaires.

D'habiles négociants ont su spéculer sur la folie de leurs contemporains, et il existe un peu partout des fabriques de thèses, à la même enseigne qu'il existe des fabriques de docteurs.

Il n'est que de lire certains journaux allemands, autrichiens et même suisses alémaniques; les intéressés en quête de titre y découvriront sans trop de peine, parmi les petites annonces, la publicité de fabricants de dissertations à la grosse. Le candidat qui n'a pas suivi régulièrement ses cours, celui dont les aptitudes ne sont pas à la hauteur des exigences d'une thèse, ou tout simplement celui qui préfère rédiger un travail sans douleur y trouveront ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire des offres de dissertations de doctorat toutes prêtes, ou à faire sur mesure, je veux dire sur commande, et dans toutes les disciplines : lettres, sciences, droit, médecine, voire théologie. La seule condition exigée du candidat, c'est de savoir délier plus ou moins les cordons de sa bourse, car le prix d'une thèse varie selon sa longueur et selon les prétentions du postulant : mais il est assez élevé.

Il va de soi qu'une thèse toute faite revient moins cher qu'une dissertation qui doit être préparée spécialement, à la taille et au goût de l'intéressé, que certains sujets abstrus, requérant de longues recherches, sont plus onéreux que des thèmes sur lesquels il est aisé de broder.

Il sied toutefois de ne pas confondre les officines où opèrent des universitaires décavés, des hommes de lettres et de sciences en mal d'argent et d'infortunés ratés, avec les fabriques de docteurs proprement dites.

Les fabriques de docteurs sont des instituts qui, traqués par la police, existent naturellement en nombre restreint. Pourtant ceux qui disparaissent sont tôt remplacés par d'autres, car la demande est plus forte que la loi.

C'est surtout l'Amérique qui a la spécialité de ces instituts. Là, sous le nom d'universités, ils fleurissent et font des dupes en Europe.

J'ai connu en Allemagne un dentiste, un simple mécanicien-dentiste, dont l'enseigne se parait du titre de « American-Dentist », doublé du grade de « doktor » de je ne sais quelle université d'outre-mer. Il avait acquis fort chèrement ce grade, mais en fort peu de temps : il avait, six mois durant, reçu des cours d'odontologie, puis présenté une thèse longue de cinq pages, à la suite de quoi il avait conquis haut la main son bonnet de docteur.

Le nombre d'Allemands qui se sont laissé prendre à cette poudre de perlimpinpin est incroyablement élevé. Tant il y a que les autorités ont dû, à plusieurs reprises, intervenir et dépouiller les victimes des dignités qu'elles avaient pourtant si chèrement obtenues.

L'Amérique n'a, du reste, pas su garder longtemps le monopole de cette nouvelle industrie à gros dividendes. En Allemagne, la police évente tous les ans quelque atelier où l'on confectionne aux prix forts le titre universitaire envié entre tous : celui de « doktor ».

C'est ainsi qu'on a lancé depuis peu, à Francfort-sur-le-Mein, un mandat d'arrêt contre un individu en fuite, du nom de Friedrich Freytag, médecin vétérinaire, authentique docteur, qui avait ouvert dans l'ancienne ville libre une « *Doktorenfabrik* ». Son officine marchait admirablement, et le nombre des lauréats qu'il a consacrés est considérable. Aujourd'hui, on fait des gorges chaudes de plusieurs Francfortois, dont le titre de docteur flambant neuf émane en droite ligne de la fabrique.

Herr Doktor Friedrich Freytag n'opérait pas seul : il était à la tête d'une bande d'illustres personnages, entre autres le chimiste Emig de Leipzig, qui se nommait dans ses annonces « *Prof. Dr V. S. V. (?)*, membre de l'Académie italienne de physique et de chimie ». Ce professeur académicien promettait à qui voulait le lire le diplôme de docteur, dans n'importe quelle faculté, contre versement d'une somme de 1.200 marks-or (sept mille deux cents francs).

On a découvert chez Emig de nombreux diplômes de docteur en blanc d'une soi-disant université américaine, au nom indien ou hindou, je ne sais, la *Mahraja University*. Ces diplômes étaient signés par le Dr Freytag, sacré recteur en l'occurrence.

D'autres individus s'étaient associés au Dr Freytag pour pratiquer ce fructueux métier et lui racoler des clients. Parmi ces démarcheurs d'un nouveau genre, on cite le prédicateur de mission protestante Heinrich Sauermann, et une certaine dame Blumentritt, domiciliée à Iéna et opérant dans l'Allemagne centrale.

Fait curieux, Freytag a été mis en curatelle il y a une dizaine d'années pour incapacité intellectuelle, et la lecture de sa publicité, conçue en termes abracadabrants, prouve qu'il n'est pas en pleine possession de son jugement. Voici, à titre de curiosité, les titres dont il se revêtait dans l'une de ses annonces :

« Haute Excellence. Prof. Dr Friedrich Freytag. Ho-

nory-Patron de la Mahraja University, fondateur de la noblesse Aran (?), membre de la Commission du Tibet, etc... »

Néanmoins le goût du public pour les titres est si fort, la crédulité des gogos si grande, que le docteur Freytag n'a eu nulle peine à faire des dupes et des heureux. Si la police n'avait mis un terme à ses exploits, il n'est pas douteux qu'il n'eût, avec le temps, « doctorisé » tous ses concitoyens.

Pour le moment il court encore.

§

LA RAGE DU TOURISME

Il y a certes un renouveau du tourisme en France, où depuis vingt ans se sont multipliées les sociétés de toute nature : Touring Club, Club Alpin, Club Vosgien, etc., mais cet essor n'a rien de comparable avec ce qui se passe en Allemagne, où toute la population semble atteinte d'une véritable rage d'excursionnisme, d'une insatiable bougeotte. Il ne s'agit pas de randonnées en auto ou à bicyclette, mais de longues promenades à pied, par monts et par vaux. Ce que les Allemands appellent le « wandern », textuellement la migration, plus proprement l'excursion, est devenu une manie dont ne peut se faire une idée que celui qui s'est trouvé un dimanche matin dans la salle des Pas-Perdus de la gare principale de Francfort ou dans le hall du « Hauptbahnhof » de Wiesbaden, encore qu'à Wiesbaden point besoin ne soit d'avoir recours au chemin de fer, puisque la ville s'étale paresseusement au pied des montagnes et que les derniers contreforts du Taunus sont à portée de la main.

Francfort et Wiesbaden n'ont au demeurant pas le privilège de ces migrations de peuples. Dans toutes les villes allemandes, grandes et petites, de Hambourg à

Munich, de Leipzig à Karlsruhe, le dimanche les trains sont pris d'assaut par des bandes d'excursionnistes, voraces de grand air, de mouvement et de liberté, qui s'apprêtent à dévorer avec entrain un nombre fixé de kilomètres.

Voici les excursionnistes en gare; ils sont rarement isolés et forment de préférence des groupes d'oiseaux migrateurs, — telle est leur appellation, — où l'on ne rencontre que des jeunes gens. Certains de ces groupes comprennent exclusivement des garçons, d'autres des filles, quelques-uns enfin — et ce ne sont pas ceux où l'on s'amuse le moins — sont mixtes.

Les garçons chaussent de grosses bottes cloutées, revêtent des culottes de toile ou de velours, une chemise à col Schiller, c'est-à-dire largement échancrée sur la poitrine, — chez nous elles s'appellent Robespierre ou Danton — et un justaucorps étriqué comme en portent les Bavarois ou les Tyroliens. Ils coiffent le petit chapeau vert à plume de coq de bruyère à moins que, suivant la récente campagne qui prohibe le chapeau, ils ne déambulent le chef nu, cheveux flottants ou, dernier chic, la tête rasée à l'émeri. Sur le dos le célèbre *Rucksack*, le hayresac souple, qui renferme une multitude d'ustensiles hétéroclites destinés à l'*Abkochen*, à la cuisine en plein air.

Car nos modernes migrants dédaignent la cuisine des hôtels et la table d'hôte des « restaurations »; ils mangent sur le pouce — pardon, n'ont-ils pas leurs assiettes en étain et leurs fourchettes en aluminium? — organisent des pique-niques qui se terminent en musique. En effet en bandoulière beaucoup portent une mandoline ou une guitare, sur lesquelles ils font retentir des airs champêtres, des marches ou des *Gassenhauer*, des scies de la dernière opérette qui courent les rues.

Tout à l'heure nous les retrouverons sur les pentes de la Platte, à Eppstein, sur le Feldberg, qui est le point

culminant du Taunus et mesure presque 800 mètres d'altitude. Ils marchent en ordre, au pas, obéissent à leur chef de file comme à un sergent, sans jamais murmurer. Ils s'arrêtent sur commandement, repartent sur commandement, chantent et mangent sur commandement. On dirait des automates.

Les filles, de gros mollets dans de gros souliers, des joues charnues dorées par le soleil, la nuque au vent, deux tresses germaniques, pareilles à celle de Marguerite, battant les reins ou les cheveux taillés à la garçonne, marchent aussi vite que leurs confrères mâles; souvent même elles charrient sur leurs robustes épaules des charges plus pesantes que celles des garçons. N'importe, la démarche lourde, au rythme de leurs alpenstocks, elles avancent, bravant la bise, les giboulées ou le soleil ardent. Elles ont l'air fataliste et savent qu'elles doivent coûte que coûte « bouffer » un certain nombre de kilomètres, grimper sur telle et telle montagne et elles le font avec résignation. De même que les garçons, elles s'entraînent au récitatif mélancolique d'un lied ou aux accents plus entraînants d'une valse viennoise, à moins qu'elles n'entonnent en chœur des chansons d'étudiants, car elles portent toutes sur elles des « Kommersbücher » : ce sont des livrets pour beuveries estudiantines, baptisées euphémiquement « Kommers ».

Les *Wandervoegel* de tout âge et de tous sexes couchent sur le foin ou sur la paille. Jamais paysan n'oserait leur refuser sa grange ou son grenier. Il n'ignore pas à quelles représailles il s'exposerait s'il leur fermait sa porte.

Sur les mœurs de ces modernes troubadours, qui sont articulés en ligues puissantes et organisent de retentissants congrès, on a beaucoup jase et même certaines gazettes ont à plusieurs reprises protesté contre la licence, voire la débauche qui sévit au soir des randon-

nées à travers les landes parfumées de thym et de menthe, ou les bois qui fleurent la résine. Des annonces d'un caractère tout particulier sont publiés dans les journaux et périodiques; *Die Freundschaft* (l'Amitié), l'organe des invertis, s'est fait une spécialité de cette publicité. Elle projette une lumière crue sur les coutumes de ces bandes d'excursionnistes qui, le dimanche et les jours de fête, submergent les sentes des forêts et des montagnes.

Mais jusqu'à présent oiseaux et oisillons se sont révélés plus forts, plus tenaces que leurs dénigreur. En dépit des plaintes du « Spiessbürger », de l'incorrigible et honnête M. Homais, ils poursuivent, inlassables, leurs raids champêtres et sylvestres, méprisant le qu'en dira-t-on.

Quant au fameux professeur Knatschke, popularisé et ridiculisé par Hansi, il n'a pas tout à fait disparu de la circulation, bien que sa jeunesse exubérante tende à s'éclipser : le voici qui surgit à l'orée d'un bois, le ventre bedonnant juché sur des jambes arquées, des lunettes chevauchant son gros nez enluminé, le traditionnel blaireau planté comme un pavillon à la poupe de son chapeau réséda qui, parfois, retenu par une agrafe, ballote sur son thorax. Sa compagne, aux formes ballonnantes et aux grosses chevilles, le verbe haut et le rire sonore, le suit à grand ahan par les chemins poussiéreux.

Ils sont, eux aussi, en marche vers un idéal lointain : une longue file de bocks de bière blonde, fraîche et mousseuse, et d'interminables guirlandes de saucisses. Et le soir, dans le train qui le ramènera en ville, gonflant orgueilleusement leurs poitrines, ils chanteront à tue-tête le *Deutschland über Alles* ou la *Wacht am Rhein*... Aux gares, en saluant leurs congénères, ils hurleront le nouveau cri de ralliement des nationaux-socialistes : « Heil Hitler! »

AMBROISE GOT.

MAIS MOI, JE NE VEUX PAS...

*Mais moi, je ne veux pas que tu m'aimes. Je veux
Que l'offrande de toi soit une offrande libre
Et qu'en serrant ainsi ton corps souple et nerveux
Ce soit, sans idéal, ta chair seule qui vibre.*

*J'admets tout du désir et rien du sentiment.
Comprends-tu, j'ai souffert à crier par une autre.
Son amour m'a tué. Je ne veux dans le nôtre
Rien de ce qui profane et rien de ce qui ment!*

*Que nos désirs liés se complètent, s'achèvent,
Que tu penches ton front sur mon front, je veux bien;
Mais, surtout, que jamais tu ne croies à ton rêve :
Il te déchirerait. L'amour ne mène à rien!*

*Il n'est qu'un beau tremplin lumineux et doré
Qui d'un bond vous envoie en d'horribles enfers.
Si je suis triste, hélas, c'est que j'ai trop pleuré,
Et si je hais l'amour, c'est que j'ai trop souffert!*

*Alors je ne veux plus, je ne peux plus. Il faut
Te donner sans amour si tu veux que je t'aime.
Les autres te diront d'aimer, mais ils blasphèment.
Ne les crois pas. Crois-moi. Ce qu'ils disent est faux.*

*La courbe du baiser s'arrête au seuil des lèvres.
Les cœurs ne peuvent pas s'étreindre. Tout est vain
Hormis la vérité qu'on touche, hormis la fièvre
De l'étreinte des corps aux mouvements divins!*

*Approche-toi. Ne m'aime pas. Je veux te prendre
Sans chercher au delà de mon bonheur connu,
Sans vouloir de chimère vaine, sans entendre
Ce battement trop vif du cœur sous ton sein nu.*

*Je dédaigne ton âme et veux ton seul visage
Sans poursuivre un regard sous l'éclat de tes yeux.
Notre union sera terrestre, calme, sage,
Et t'aimer sans amour est bien plus merveilleux!*

PIERRE LAGARDE.

La
vo
n'a
ler
su
vin
cro
qu
Po
ch
ell
cu
bli
le
ne
an
é
ju
(
(Ga
poé
I
çai
pié
la
del
Be

UN GRAND POÈTE INCONNU

MARC DE PAPILLON

1555-1599

Connaissez-vous Marc de Papillon? dit le Capitaine Lasphrise. — Si oui, vous êtes plus instruit que je l'étais voici trois, quatre ans. Et, depuis qu'il m'émerveille, je n'ai pas encore rencontré quelqu'un qui eût entendu parler de lui.

Tous les dictionnaires, cependant, ne sont pas muets sur son compte; le Larousse, par exemple, a su se servir des quelques colonnes que le Michaud lui a consacrées. Dire qu'on ne trouverait pas un livre où il soit question de lui serait excessif, puisqu'un chapitre des *Poètes et Amoureuses du XVI^e siècle*, de Prosper Blanchemain (1877) se rapporte à lui. Et quant aux revues, elles contiennent au moins l'étude (je n'en connais aucune autre) signée d'Ad. Van Bever, que l'*Ermitage* publia en 1905. Ceci dit — qui me laisse l'honneur d'être le premier à traiter Marc de Papillon de grand poète — ne vous adressez à aucun traité de littérature, à aucune anthologie (1). Pas même aux anthologies de la Poésie érotique. Leurs compilateurs, qui ont écumé le XVI^e siècle jusqu'au plus infime poëtereau, ignorent Marc de Papil-

(1) Dans les deux volumes d'une *Anthologie poétique du XVI^e siècle* (Garnier, 1914-1918), M. Maurice Allem trouve le moyen de réunir cent dix poètes sans que Papillon fasse partie de ce lot!!

Le seul endroit où je le voie figurer, c'est le tome II des *Satires françaises* de MM. Fleuret et Perceau (Garnier, 1923). Il y entre pour une pièce. Mais ces excellents spécialistes de l'érudition, de l'édition et de la compilation érotique et gaillarde l'ont, sauf ceci, laissé (je crois) en dehors de leurs nombreux travaux. Rien de lui aux anthologies de Van Bever.

lon. Ils ne savent pas qu'en dehors de son œuvre générale, laquelle en fait le poète que l'on va voir, le capitaine Lasphrise est sans doute le plus abondant des poètes érotiques de tous nos siècles; et, après le Ronsard des *Folastries* et des *Gayetés*, le chantre de l'amour sensuel le plus talentueux de la Renaissance.

Il y a dans cet... incognito un phénomène invraisemblable, mais non pas inexplicable. Il m'eût amusé d'en dégager les raisons s'il ne valait pas mieux utiliser toute la place dont je dispose à faire apparaître le degré de son invraisemblance.

I

Marc de Papillon, cadet de Vaubertault, naquit vers 1555, près d'Amboise, dans le petit fief de Lasphrise d'où il tirera son nom de guerre et de plume; car le Capitaine Lasphrise a réalisé pleinement ce qu'aucun poète, en terre de France, n'a fait depuis Bertrand de Born, ce qu'aucun poète n'a fait depuis lui, Marc de Papillon. A savoir le mariage, la combinaison, au sens chimique de ce mot, du soldat et du poète.

Il perd son père à quatre ans et, quoique ayant souffert, nous dit-il, d'une jeunesse trop malade pour étudier, il se trouve assez bien portant quand il termine son troisième lustre pour embrasser la carrière des armes.

Car étant tendrelet, sortant de mon berceau,
Mal sur mal m'est venu; et puis comme à l'envie,
S'entrebattait chez moi la laide maladie,
Qui, par playes, m'a fait condamner au tombeau.

Onques je n'ai vécu une heure en patience;
Mille bouillants ennuis m'ont toujours agité,
Comme aux champs de Thétis, loin de ma liberté,
Tantôt haut, tantôt bas, en douteuse balance.

Jamais je n'ai suivi que l'honneur martial,
Qui m'enleva, hélas! avant ma tendre aurore,
Me gardant d'adorer Phœbus que tant j'honore...

Cette carrière débute sur mer, le long des côtes barbaresques d'Afrique et d'Asie. Puis elle s'exerce au hasard des Guerres de religion à travers Touraine, Angoumois, Saintonge, Normandie, Dauphiné, et cette Gascogne d'où ses aïeux, deux siècles avant lui, vinrent en Touraine. Il y combat le huguenot, l'autochtone et l'autre, contre lequel il poussera une pointe en Allemagne. Mais il semble n'avoir pas été long, sitôt la mort d'Henri III (1589), à se rallier au panache blanc de son successeur.

Cependant, en 1597, fourbu de fatigue, plus cousu de cicatrices que d'or, pressentant un retour de la maladie qui tracassa son enfance, il s'est retiré dans sa terre depuis assez longtemps pour avoir pu mettre son œuvre en recueil.

Elle paraît donc en 1597 sous le titre : *Les Premières œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise à César Monsieur*. Ce dédicataire est un marmot de trois ans, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, qui, en 1598, sera fait duc et gouverneur de province. C'est pourquoi, en 1599, une seconde édition paraîtra à Paris, chez le même éditeur Jean Gesselin : *Les Premières œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise, revues et augmentées par l'Auteur, à très illustre et très excellent Prince César de Bourbon, Duc de Vendosme, Gouverneur des Pays de Bretagne et Lyonnais*.

Volume de 700 pages, denses. Il est orné d'un beau portrait, gravé par Thomas de Leu. L'auteur, en buste cuirassé, tient dans sa dextre, comme un sceptre, une épée enguirlandée de verdure. La main gauche, largement ouverte sur son casque, laisse passer entre le pouce et l'index deux rameaux feuillus que détermine ce quatrain :

Le Paladin heureux couronnera son chef
De palmes, de lauriers, de myrtes et de charmes.
Il me suffit qu'ils soient à l'entour de mes armes,
N'ayant eu pour tout bien qu'honorable méchef.

Tête ronde, face large, front planté dru de cheveux blonds, moustaches courtes sur une lèvre fine et charnue, léger collier de barbe frissante sur des joues pleines, autour d'un menton solide. De grands yeux respirant comme les traits qu'ils animent la robustesse et la loyauté. Marc de Papillon eut une enfance malade, mais ses traits, sa vie et son œuvre indiquent chez l'homme une splendide vigueur.

Vivait-il encore en 1600? C'est peu probable, et un recueil de nouvelles *Poésies de Papillon*, paru cette année, dont Prosper Blanchemain a signalé la parution, mais que personne n'a jamais vu, a sans doute été posthume. Mais, qu'il ait entamé l'aube du xvii^e siècle ou non, Marc de Papillon est un homme du xvi^e, lequel n'a pas, pour la seconde moitié, de représentant plus nettement sorti de sa pittoresque matrice.

C'est à Prosper Blanchemain, cependant, que je dois de pouvoir parler du poète. Le savant bibliophile a publié en 1870, sous le titre *Les Gaillardes Poésies du Capitaine Lasphrise*, un choix qui donne près de moitié des vingt à vingt-deux mille vers qu'a dû lyrer Papillon. Tout n'y est pas parfait, mais tout y est vivant ; et il contient de quoi manifester un écrivain fort au-dessus de tous les renaissants de second ordre. Ils ne sont que des versificateurs, satellites ronsardiens qu'éclipse le moindre rayon du Maître. Lasphrise est trop de son époque pour avoir échappé à l'influence de Ronsard, et il n'a nullement cherché à le faire. Il lui ressemble donc par la langue, la métrique, par le goût de la mythologie, de l'archaïsme, de la préciosité, par l'abus des néologismes. Il lui ressemble surtout par le mouvement lyrique que les autres n'ont pu attraper. Pour la substance, il ne lui doit rien. Son œuvre, en effet, n'est pas exercice de littérature. Elle est née des circonstances de sa vie quotidienne, sans rapport avec celle de Ronsard, parce qu'elle n'est pas une vie d'homme de lettres, mais de

soldat. Son œuvre est le produit direct des idées et des sentiments que les circonstances ont provoqués en sa cervelle, en son cœur et en sa fressure chaleureux.

Pour tirer parti poétique d'une situation dont il a bien aperçu le caractère inédit :

J'ai donc seul honoré Amour, science et armes,
Et puisque Dieu m'a fait un Paladin nouveau,
Combattant, composant au milieu des alarmes,
Je suis sans compagnon dessus le Mont jumeau.

On n'en a vu épris de l'ardeur qui m'allume
Ainsi naïvement, sans livres, composer;
Nul que moi n'a encor osé tailler sa plume
Entre les bataillons, et là poétiser (3).

il fallait porter une âme de poète sous sa cuirasse. Il l'a portée, et il nous l'apporte.

Tout d'abord, ce soldat n'est pas un soudard, une brute féodale à la façon de Bertrand de Born, célèbre de la guerre fraîche et joyeuse. Il ne tient pas plus du fauve qu'il tient du mouton. S'il exerce avec application le métier de Mars, alors, nous dit-il, que Phœbus l'aurait tenté, c'est parce qu'il s'est trouvé, à quinze ans, le seul défenseur de sa famille et de son foyer, lui, loyaliste et catholique situé en pays battu par la rébellion huguenote. Il a cinq ans quand la conjuration d'Amboise éclate, et son frère est au berceau : Jean de Papillon, écuyer, sieur du Puy de Source, qui dès qu'il sera en âge partira aussi et sera « tué à la guerre, combattant signalément à Orléans ».

O brave adolescent, tu es d'honneur si plein,
Que l'illustre honneur même à cette heure t'envie;

(3) Papillon n'est pas le seul poète au XVI^e siècle à avoir été soldat de métier. Mais aucun ne l'a été aussi pleinement et longuement et aucun n'a réalisé dans son œuvre cette constante combinaison du soldat et du poète. Le cas de Claude de Trelon, malgré le titre de son recueil *La Muse Guerrière*, n'a rien d'analogue, outre que Trelon est plutôt un poète qu'un poète.

Quant à d'Aubigné, son œuvre lyrique n'accuse point sa qualité de soldat. Elle n'est accusée que dans son pamphlet *Les Tragiques*.

Car, voyant ton pays l'abord de pillerie,
Tu courus, martial, son ennemi soudain.

Mais il déteste la guerre « injurieuse ». Il abhorre ceux qui la font par goût, ambition ou lucre. Il les appelle brigands.

Quoi! violer, brûler, assassiner le monde,
Dérober, saccager, troubler la terre et l'onde,
Nommes-tu cette horreur un œuvre glorieux?

Il n'a rien de la cruelle mentalité d'un Montluc. C'est un *paladin* (expression qui revient souvent chez lui quand il parle des bons soldats), une façon de Bayard, moins au petit pied qu'au petit grade. Aussi loin du matamore que du couard, vous ne le verrez jamais vanter ses exploits. Qu'on reconnaisse qu'il s'est battu avec honneur, et qu'on constate que cet honneur n'a pas été profitable, c'est tout ce qu'il veut; mais il le veut. Voilà le pourquoi de son *Discours à la France* où l'on trouve rapporté, d'un simple mot, le lieu de ses faits notables.

France, qui m'as donné la chère nourriture,
Et dont j'attends aussi la douce sépulture,
Mère je te supply' de soutenir ton fils,
Si quelque médisant lui usoit de mépris.
Or, je te veux conter ce qu'on voudra médire
Et ce que justement tu pourras contredire.

.

Vous m'en êtes témoins, rencontres de Dormant,
Le Vernay, Vimory, fossé de La Rochelle,
Vous, monde d'escarmouche, assauts de Lusignan,
Domfront, Saint Lô, Brouage et Fontenay, Maran,
Saintes, Mesle, La Mure, et villes Dauphinoises,
La Gascogne et Thétis, vous honorables noises,
Et vous cent mille hasards, par miracle passés...

Regardez-le, la veille d'une sortie, tracer ses volontés dernières et s'adresser à l'un de ses frères d'armes auquel il est prêt à rendre, de son côté, le service par lui requis :

Ponsonas, nous allons au bataillon tragique;
Et parce que tu m'es ami entièrement,
Tu es l'exécuteur de ce mien testament
S'il plaît à Dieu me prendre en sa cour magnifique.

Voilà un ton que vous ne trouverez, à part Ronsard, que chez d'Aubigné, autre soldat, mais moins professionnel que Lasphrise, et auquel celui-ci n'est guère comparable, ayant l'esprit aussi gentil et gai que l'autre l'a sombre. Mais il ne s'agit ici que de la noblesse lyrique du ton. Pour frapper de pareils vers, il ne faut pas seulement être un soldat, il faut être un homme, et doué, comme nous disons, d'une riche sensibilité. Lasphrise en est doué à un point que son siècle n'a peut-être jamais, je ne dis pas possédé, mais exprimé par la voix des Muses. Et je me demande s'il n'était pas, dans ce siècle dur, le seul frère capable de pleurer ainsi une sœur.

Heureux, ceux-là qui n'aiment rien!
Ils ne sont sujets aux traverses,
Aux ennuis, aux peines diverses,
Que souffrent ceux qui aiment bien.

Ceux là regardent du même œil
Les noces et les funérailles;
Dessus leur teint, dans leurs entrailles,
Ils ne logent le triste deuil.

Leurs cœurs ne sont d'amour glacés,
Les pleurs ne baignent leur visage,
Perdissent-ils tout leur lignage
Ils chantent pour les trépassés.

« Qui n'aime pas est bien heureux! », s'écrie le poète, mais il se reprend et traite de désastreux l'heur des non-aimants, « car sans l'amour qui nous enflamme — on n'a ni cœur, ni sens, ni âme ». Cependant, voici qu'il reçoit le moins supportable des coups qui l'ont assailli, lui qui, depuis sa prime jeunesse, après avoir « couru Thétis la meurtrière », porte « l'excessive peine guer-

rière » du soldat ; lui qui, blessé, reblessé au combat, endeuillé, ballotté de cent manières comme aux champs de Thétis, pouvait mêler jusqu'ici le *Fluctuat-nec-mergitur* à l'*Impavidum ferient* !

Navré, malade, infortuné,
Je n'ai jamais abandonné.

Mais le plus outrageux bourreau
Du divers malheur qui m'accable
C'est de voir, ore, misérable,
Mon unique sœur au tombeau.

« Ma sœur, chère sœur, mon amour, que j'aimais d'une amitié sainte; toi, l'empreinte de la vertu, le séjour des grâces, qui ne fis oncques un ennemi ni une ennemie, que le chaste honneur accompagnait et glorifiait ! », gémit-il. Et comme il a dédié cette plainte à la « plus parfaite amie » de la morte, Lasphrise termine :

Si les regrets avaient pouvoir
De faire soudain finir l'homme,
Il est certain que, pris du somme,
Tôt, mais bientôt nous l'irions voir.

Certes, on pouvait mieux écrire au XVI^e siècle, mais pouvait-on plus tendrement sentir ? Ici comme parfois chez Lasphrise, je goûte médiocrement l'écrivain, ou plutôt l'artiste, mais l'homme me touche.

II

A vingt ans cet homme ainsi bâti tenait garnison au Mans, lorsqu'il entendit sortir de la chapelle d'un couvent de Bénédictines une voix dont il fut tout remué. Il sut que la chanteuse était une novice; il parvint à la voir, à la connaître. Et pendant plusieurs années, passant au Mans le temps qu'il n'était pas à la guerre, il agit et il rima pour déterminer celle qu'il avait surnommée Théophile à quitter le cloître. Ses peines furent per-

dues. Théophile prononça ses vœux. Quelle déconvenue pour un cavalier qui, le premier regard jeté sur sa belle, se remémorait ainsi ses charmes :

Cette petite bouche entournée d'œillet,
 Ce nez assez traitif, cette gorge de lait,
 Ces couteaux emboutis d'une fraise pourprine,

 Ce bras, ce pied, ce corps qui à Pallas ressemble,
 Ce petit mon mignon que sans voir j'imagine,
 Cela me fait languir, mourir et vivre ensemble.

Il n'eut plus qu'à pleurer son désespoir, et il put alors révéler dans deux sonnets acrostiches le nom de l'inexorable beauté que Dieu lui ravissait. « Elle se nommait Renée Le Poulchre, et tenait sans doute à la famille de ce François Le Poulchre de la Motte-Messenne qui a écrit un volume de vers, *Les Sept Livres des Honnestes Loisirs* (Paris, Orry, 1587), où il raconte la vie et l'histoire de son temps », pense Prosper Blanchemain.

Les Amours de Théophile sont donc l'ouvrage de début du Capitaine. Ils sont admirables, et si on leur adjoint son œuvre suivante, *L'Amour passionnée de Noémie*, ils font de Marc de Papillon un maître de la poésie amoureuse, le plus intéressant après Ronsard et, ma foi, avant Du Bellay lui-même, des amoureux de la Pléiade. Car Du Bellay amoureux imite Ronsard; et, s'il est un autre styliste que Lasphrise, il n'a pas eu le bonheur, tout sentimental qu'il sache être, d'un sujet d'amour comme celui sur lequel Lasphrise est tombé.

La nouveauté du sujet n'est pas tout en poésie : du plus neuf un poète nul ne tirera rien, mais elle a une importance considérable et, si elle rencontre un génie capable seulement d'enregistrer, elle le conduit à bien. Si Du Bellay ne s'était pas trouvé passer à Rome des ans qu'il eût préféré donner à la France où l'attiraient l'amour et la passion des cénacles, il n'eût pas écrit ses *Regrets* et un poème aussi éternel que le « Heureux qui

comme Ulysse... ». Le cas qu'exposent les *Amours de Théophile* est nouveau. Les Muses n'avaient jamais vu — elles qui, d'abord, n'avaient jamais eu de soldat de métier pour nourrisson — un amant lutter pour la possession de l'objet aimé contre Jésus-Christ. Lasphrise a lutté contre son rival divin en soldat loyal et déterminé, et il nous raconte cette campagne comme il eût rapporté ses campagnes militaires s'il avait été mémorialiste. Il parle naturellement, dans l'ingénuité de son âme. Notez — cela contribue fort à l'intérêt du véridique roman d'amour qu'il nous fait lire — que nous n'avons pas devant nous un athée, un de ces libertins agressifs comme la Poésie érotique bientôt nous en fera voir. Au contraire, Lasphrise est bon catholique et s'en flatte, mais, s'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, il faut que César obtienne ce qui lui revient. Il faut des nonnains aux cloîtres, mais celle-ci est trop belle, trop jeune, trop vivante, trop aimée pour mourir au monde avant d'y avoir vécu. Ce n'est pas chose juste, raisonnable; ce n'est pas chose désirée par Dieu!

...Ne laissez perdre ainsi le printemps de votre âge,
 Venez en terre ferme et laissez l'ombre saint
 A l'esprit ignorant...
 Car y étant ainsi ce n'est pas être au monde.
 Certes vous ressemblez aux mariniers sur l'onde
 Qui des morts ni des vifs ne tiennent point les rangs,
 Ils sont vifs entre morts, morts entre les vivants.
 On ne fait cas de vous, pour morte on vous réclame,
 Montrez à vos parents que vous avez de l'âme,
 Que vous reconnaissez et le bien et le mal.
 On fait de vous ainsi comme d'un beau cheval
 Qui n'est prédestiné que pour une bataille;
 Il ne voyage point jusques à tant qu'il aille
 Au rude choc guerrier...
 Ainsi, ma Dame, ainsi on vous fait prisonnière,
 Jusqu'à temps qu'Atropos vous cille la paupière.

.

Lisez bien, je vous prie, avant que d'épouser
Ce fard religieux qui vous fait abuser;
Vraiment si vous trouvez en la sainte Ecriture
Qu'on doive vivre ainsi, en une prison dure,
Je me condamnerai, mais Dieu veut autrement!

écrit-il à la jeune fille l'avant-veille du jour qu'elle doit
prendre le bandeau de professe, et il lui propose de
l'enlever. Sa raison souffre du malentendu que Théo-
phile croit entendre; sa sensibilité aussi, et ce n'est pas
surtout lui qu'il plaint, mais la nonne.

Quelle Religion trouvez-vous en ce lieu,
Dites, rare beauté de la Beauté vantée,
En étant malheureuse, ainsi déshéritée
Sans avoir offensé ni le monde, ni Dieu?

Quelle Religion, quel désirable vœu,
De paître maigrement et toujours enserrée?
Quelle Religion, de ne vivre honorée
D'estimer tout le monde, et de s'estimer peu?

Quelle Religion d'aimer la peine dure,
De fuyr le plaisir souhaité de nature,
De n'oser découvrir des mystères couverts?

Auteurs de mon malheur, et plus de votre encombre,
J'atteste l'Eternel Père de l'Univers,
Si de Religion il y a un seul ombre!

A ces instances, la pieuse jeune fille répondit un jour
par un don qu'enregistre ainsi le donataire :

Compagnon Chapelet, sur tous biens bien heureux,
D'avoir touché les flancs de ma belle Maîtresse,
Tu m'es donné afin que ma prompte jeunesse
Supplie, au lieu d'Amour, le maître Dieu des dieux.

O dessein égaré! j'en suis plus amoureux;
Car étant à genoux retiré à la messe,
Soupirant je te baise et mignotte sans cesse,
Arrosant ton cristal du cristal de mes yeux.

Puis regardant le Ciel, bassement je profère
Qu'à ma dévotion j'eusse ainsi ma Cythère!
Je l'accolerai mieux pour n'être estimé sot.

J'en oy qui en passant vont prisant ma bonne âme :
Ce jeune gentilhomme est, disent-ils, dévot ;
Mais ils ne savent pas quel saint c'est qui m'enflamme.

Je ne cite pas ici les plus mauvais sonnets de mon poète, mais j'en pourrais bien citer une quinzaine qui ne sont pas indignes de ceux-ci ; qui présentent clairement, comme ceux-ci, des faits, des pensées, des sentiments, des images neufs et heureux :

Que tu mens, Martial, à l'endroit de ma Belle,
Disant que d'autant plus un beau corps féminin
Est mis étroitement, et plus il est enclin
Au plaisir amoureux qui tous plaisirs excelle!

ou celui qui commence :

Je plains le bon soldat pour n'être soudoyé
Le brave chevalier, pour n'avoir récompense,

qui plaint « l'Eglise aussi allant en décadence — et le marchand sur mer des pillards côtoyé » ; qui plaint le paysan « détruit et guerroyé », et puis qui plaint

...les beautés mises aux monastères,
Qu'on nomme sottement les prisons volontaires!

et cet autre encore :

Vive, vive Henry mon roi victorieux!

Vive la Reine, les Princes! vive ceci, cela et le reste, le chevalier et le vilain, le huguenot et le papiste, et l'Envie elle-même qui s'acharne sur les jours de ce soldat.

Vive Satan, pourvu que j'aye mes amours!

III

La sincérité, le naturel animent de même *L'Amour passionnée de Noémie*.

Cette flamme a pour objet une jeune dame, d'abord fille, puis mariée à un barbon : elle Tourangelle, Bour-

guigon lui, et résidant en Bourgogne. Elle était quelque peu parente de Lasphrise. Il nous en a tu le nom, et l'Esther de Rochefort, pour qui la prennent les dictionnaires, est une troisième maîtresse et inspiratrice du Capitaine, plus durable que les nombreuses autres qui succédèrent à cette mystérieuse Noémie.

Elle ne céda pas du premier coup.

Je chante une beauté doucement homicide
Qui du commencement n'avait le cœur humain...

Elle avait de la religion, se trouvait très surveillée; il fallut qu'on la poursuivît à la messe.

Ne pensez, saint Thomas, ne pensez, Saint Sauveur,
Que j'aïlle quelquefois en votre sainte Eglise
Pour, ainsi que beaucoup, vous prier sans feintise
De prier Dieu pour moi, misérable pécheur.

Je ne mentirai point, j'y vais pour voir mon cœur,
Où la blanche vertu est dignement éprise :
Car le destin jaloux ore me tyrannise,
Si bien qu'en autre lieu je n'ai cette faveur.

Le loup cependant entra dans la bergerie, sous prétexte de cousinage, mais la brebis fut longtemps rétive, au point que, de désespoir, notre sensé Capitaine se crut destiné à jouer les Orlando furioso.

Toujours en vous voyant je suis passionné
Et puis l'on m'aperçoit tristement forcené.

. ; .

O penser éloigné de la douce raison!
Prends pitié du tourment qui, cruel, me dévore
Et qui nouveau Roland me fait voir en tous lieux.

Puis les choses allèrent comme elles devaient aller, c'est-à-dire moins vite qu'après certains avantages l'ardent amant l'avait cru.

Quoi? qu'est-ce que ceci, ma mignonne, es-tu folle?
Ne te moques-tu point? Penses-tu apaiser

L'audace de mon feu par un simple baiser,
D'un gracieux regard, d'une douce parole?

Ni pour la compagnie! Il faut que je t'acole.
Ne crains qu'on le découvre; on ne peut l'adviser,
Selon qu'il me plaît ore avec toi deviser
Assis sur cette chaire agréablement molle.

Puis chacun parle à part, s'entretenant tout bas;
Faisons ainsi, afin qu'on ne s'en doute pas,
Prenons l'occasion qui douce nous salue.

Là, feignant d'admirer ton bel entendement,
Te serrant près de moi, j'hausserai vite
Ton linge délié par ta jupe fendue.

Elle céda. L'imminence de son mariage avec un mari riche, vieux et laid l'y détermina. Le temps perdu fut rattrapé dans la mesure du possible — et d'une façon qui rend difficilement citable, ici, son galant.

Au ciel de vos beautés l'Amour me déifie!
Presse-moi, serre-moi, tiens-moi, joins-moi, mon cœur!

ou :

Hà Dieu! que j'ai de bien alors que je baisotte
Ma jeune folion dedans un riche lit.
Hà Dieu! que j'ai de bien en ce plaisant conflit...

et encore :

Faites-moi chevalier, accolez-moi, ma Belle,
Je l'ai bien mérité en ce combat dernier.

et toujours :

Ma petonne, inventons un passe-temps nouveau.
Le chantre ne vaut rien qui ne dit qu'une gamme;
Je vous veux chatouiller jusqu'au profond de l'âme.

Ce second ouvrage compose, à partir de ce moment, un petit traité de l'amour physique à la fois précis et délicat, sans équivalent dans la poésie érotique du xvi^e siècle et surtout du grossier xvii^e siècle, avant l'Hôtel de Rambouillet et le holà janséniste. A noter les épisodes

de sa joyeuse liaison, Lasphrise dépense, sans y songer, une fantaisie dont ce sonnet donne un exemple. Le Papa signifie le vieux mari de la belle, et c'est une maman du genre de Mme de Warens, mais plus fraîche, qui s'ébat, sans inceste, sous nos yeux :

He! mé, mé, bine-moi, bine-moi, ma pouponne,
Cependant que Papa s'en est allé aux champs;
Il ne le soza pas, il a mené ses gens,
Bine-mé donc, Maman, pisqu'il n'y a passonne.

C'est que la belle a passé le temps d'être sottte et, si le professeur n'est pas manchot, quelle élève! Cette Noémie déchaînée après une si longue retenue nous apporte une amoureuse comme la langue des Dieux n'en a sans doute jamais exprimée.

Ma folâtre, une nuit, avait si grande envie
D'échapper les fureurs de ce mauvais garçon,
Qu'elle le vint trouver pour payer la rançon
Hasardant son renom que l'honneur glorifie.

Ha mes yeux! ha mon cœur! ha mon tout! ha ma vie!
Hé mon bien! hé mon fils! hé m'amour, mon mignon!
Las mon Tout! las, moi-même, hélas cher compagnon!
Faisons à corps perdu l'agréable folie...

D'autres pièces nous reconduisent dans la poésie amoureuse. Ce sont celles où Lasphrise, éloigné de ses amours par son métier, met en doute la légitimité de celui-ci :

Faut-il abandonner ma moitié désirable
Pour un renom guerrier qui n'est qu'un ombre vain,
Pour agrandir les grands par le fer inhumain?
La guerre est le surgeon de tout vice abhorrible.

alimente son ennui, sa jalousie, déplore de n'avoir pas été « aveugle et plein de surdité » la première fois que les yeux de Noémie étincelèrent en sa présence et que retentit sa voix.

Vive le désespoir! Quand je n'espérais rien,
Je n'avais tant de mal ni au corps ni à l'âme.

Accablé de languitude, il tombe malade; il croit mourir, puis la possibilité de partir vers sa maîtresse le « guérit en un tourne-main ».

Grand Dieu vivifiant, Seigneur, je te salue,
Je rends grâces, dévot, à ta sainte bonté
Qui m'a levé du lit où j'étais arrêté...

Une autre fois, le mari, défiant, veut mener sa femme en voyage. Mais, au moment où notre galant se juge « défiguré d'un désastre inhumain », un bon vent le conduit au port.

Il était nuit, et la nécessité
D'un bel hasard, qui vient à l'impourvue,
Charma les sens et aveugla la vue
Du bon Vulcan paravant dépité.
Si bien que Mars coucha à son côté,
Et à celui de sa Cyprine élue...

Tout cela n'empêche pas Lasphrise d'être philosophe platonicien.

La beauté gît en l'âme intérieure.
On ne saurait bien juger d'un beau corps,
De ce qu'on voit seulement au dehors;
La seureté est au dedans plus seure.

Ni de tirer une moralité de l'amour indépendante de toute école, que la sienne, — la leur, à lui et à Noémie.

O qu'il est doux, le plaisant jeu d'aimer!
Qui eût pensé une telle délice?
Si c'est cela que l'on appelle vice,
Le vice, ainsi, joye se peut nommer.

Il fallait donc le faire plus amer
Chagrin, pleurant, mauvais, plein d'artifice,
Non gai, riant, naturel, sans malice,
Comme est l'Amour qui me fait enflamer.

Si le vice est d'avoir douce allégresse,
La vertu donc est pleine de tristesse
Chaque chose a sa contrariété.

Si Vertu pleure et que le vice rie,
Le philosophe est gonflé de folie,
Car rire duit à notre humanité.

IV

Ayant voilé la veine érotique de notre poète, ce ne sera pas pour dévoiler sa priapique. Taisons-nous sur *La Délice d'Amour*, sur *L'Allusion*, sur *Le Fléau Féminin*, sur *La Nouvelle Inconnue*, sur les *Stances d'Amour*, sur les *Enigmes*. C'est à regret pour les trois premiers poèmes qui font plus de trois mille vers, réunis, et contribueraient de façon importante à la démonstration que Marc de Papillon n'est pas un simple poète-mineur (4). Leur originalité est grande. Le plus talentueux, le seul talentueux des érotiques, après Ronsard, lui doit, ici, encore moins que sur le chapitre de la Poésie amoureuse. Alors que toute la priapée de la Renaissance sort du *Livret de Folastries* et bourdonne autour, comme un essaim autour de sa ruche, Lasphrise, dans *Le Fléau*, *La Délice*, *L'Allusion*, etc., est complètement indépendant de ce recueil. Il l'est aussi de Marot — dont le Ronsard du *Livret* n'est certes pas indépendant. Il ne relève que de lui-même. J'ajoute que son obscénité est saine ; qu'elle porte sur les traits et dans la voix la santé dont jouit son joyeux auteur, qu'elle est une conséquence directe de cette santé, comme de la santé de l'époque. Ses gaillardises sont vraiment gaillardes, comme il se passe chez Ronsard, chez Rabelais, chez Brantôme. En outre, si vives qu'elles soient, il est rare qu'elles ne sentent pas le parfum de la délicatesse du paladin qui les produit. Marc de Papillon n'a rien écrit qu'on puisse traiter de sale, de répugnant — et la priapée du XVI^e siècle, en attendant celle du XVII^e, mérite souvent cette épithète. Certes, si c'eût été ici le lieu, je n'aurais aucun

(4) Je me rattrape dans un ouvrage *La Poésie priapique aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, sous presse aux « Éditions du Trianon ».

scrupule à analyser cette partie de sa muse; même ces *Enigmes* qu'il dédie ouvertement, dans son recueil, à Mme de Beauvais-Nangis, épouse d'un de ses meilleurs amis et collègues en Mars. Celle-ci ne prit pas mal la dédicace — ce qui ne nous ferme pas la fenêtre ouverte par Brantôme sur les mœurs du temps.

V

Nous voici au livre intitulé *Diverses Poésies*. Sa diversité est grande, telle qu'il faudrait une vingtaine de citations pour en rendre un compte fidèle. Là se trouvent notamment les *Epitaphes*, gravées sur le marbre de ses parents et de ses compagnons d'armes. Lasphrise s'y montre beaucoup aussi sous le personnage du courtisan; non pas des grands, mais des dames. Regardons-le passer en revue le bataillon des demoiselles attachées au service de la Reine. Il donne là un exemple entre cinquante, entre cent, de l'intérêt, en marge de l'esthétique et, par-dessus le marché, d'une œuvre dont aucun historien des choses et des gens du XVI^e siècle ne s'est avisé encore.

J'aime de la Verné la plaisante beauté,
De la docte Vitry l'esprit incomparable,
De Fouchaut tout l'honneur, la bonne grâce aimable,
De la chaste Certeau la grande honnêteté.

J'aime de Stavaï la douce majesté,
De Pons aux beaux traits le maintien agréable,
Des deux belles Duthier la science admirable,
De la Rochefoucalt la sage gayeté.

La taille de Crevans, le souris de Piennie,
La douceur de Plainval, l'accueil de Licherenne :
Différentes beautés je vous aime du tout;

Mais chacune de vous porte une même chose
Que j'aime encore mieux...

Autre sonnet d'où résulte que la bonne humeur du

Capitaine ne provient pas de sa naïveté tant sur le chapitre des mœurs amoureuses de la Cour — et de la Ville — que sur tous autres :

Rien ne sert le grand cœur père aux braves combats,
L'esprit droitement vif, l'essence de noblesse;
Etre bien à cheval avecque belle adresse; ;
Danser de bonne grâce, habile aux doux ébats;

Sortir d'illustre sang dont on doit faire cas,
Bref avoir la beauté conjointe à la prouesse :
Si tu n'es favori de la chauve Déesse,
Des soleils de la Cour tu ne jouiras pas.

Mais en étant chéri, fussiez vous une bête,
Un ivrogne, un brigand digne de la tempête,
Vous pouvez assurer d'avoir votre désir.

Chacune vous rira d'une façon gentille,
La sœur vendra la sœur, et la mère la fille,
La fortune jamais ne manque de plaisir.

Là nous le voyons préluder au côté burlesque de cette Poésie satirique en laquelle se résoudra la priapée du XVII^e siècle débutant.

Ton poil noir argenté où croutelle la teigne,
Ton gentil front de poule et tes yeux de furet,
Ton grand nez de faucon qui sent le vieil retrait,
Tes joutereaux pendants à couleur de châtaigne,

Ta bouche en four à ban, tes larges dents d'ébène,
Ton menton gracieux comme un chausse-pied fait,
Signalé noblement d'un petit poil folet,
Ton beau col teronnier où l'on voit chaque veine...

Tout cela et le reste

Me donne occasion de vous faire semonce
De ne songer jamais que vous m'avez aimé.

Par ceci Lasphrise devance son époque. Il annonce les Sigogne, Berthelot et Saint-Amant. Avec le *Bouquet de Coquette de l'an 1581*, il en remonte le cours. Il ronsardise — c'est la seule de ses pièces érotiques qui

dérive du *Livret de Folastries* sur le thème marotique de la fameuse *Épitaphe d'Alix*. Mais sa *Coquette* est bien vivante, et comme les contemporains de Marot reconnurent son héroïne, il est bien probable que le portrait peint badinement par le capitaine avait son original et près de la Cour.

Plus loin, il rimera en authentique langage soudard ou dans une langue dont la seule Esther de Rochefort possède la clef. Encore il se livrera à des acrobaties métriques: doubles acrostiches, anagrammes, vers équivoqués, vers bigarrés, vers monosyllabisés, etc., dont personne n'a jamais dépassé l'adresse.

Cependant, il n'a jamais eu besoin de fredonner sur des airs d'autrui; et personne a-t-il plus que lui inventé, avant Verlaine, la romance sans paroles?

Faut-il, ô bons Dieux?
 Pour deux tendres yeux,
 Pour un doux propos,
 Pour un blanc visage
 Qui d'œillets s'ombrage
 Bruler jusqu'aux os?

.

Tu ris de mes pleurs
 Et de mes douleurs
 Et de mes ennuis,
 Comme un fier corsaire,
 Qui rit du forfaire,
 Tu te réjouis.

Donc pour ton plaisir
 Adieu, cher désir,
 Tragique destin!
 Bourreau de moi-même,
 Puisque tu ne m'aime,
 Je veux prendre fin (5).

(5) Ce côté *musicien* de Lasphrise est étonnant; je regrette de devoir le négliger. Je ne connais personne qui ait fait des *chansons* et des *branles* aussi dignes de leur nom, aussi chantantes et dansants... tout-seuls (voir surtout dans les *Amours de Théophile*, les pièces qu'il intitule *Tristesse*.) Ni Marot, ni Ronsard ne sont spontanés comme lui. Il fait vraiment songer aux ouvrages de la poésie populaire, ou encore aux Troubadours. Il a rarement employé les rythmes ronsardiens.

VI

Passons à la production de notre retraits... ou plutôt retiré de guerre, — car l'impécunieux Béarnais fait la sourde oreille à ses demandes de pension. Là comme partout, la diversité de son facile génie, son naturel, sa spontanéité, sa franchise, sa belle humeur, son ingéniosité sont brillantes (6). Quant à la première de ces qualités, Lasphrise égale le plus divers des disciples de Ronsard, à savoir Baïf, lui qui, pour la seconde, rendrait des points au Maître lui-même. Que lui manque-t-il — au cas où il ne le serait pas — pour être après Ronsard le premier, avec Du Bellay, poète de la Renaissance — comme il en est de beaucoup le plus vivant, le plus amusant et le plus gentil? Le soin, et un soin qu'il eût pu prendre s'il n'avait pas été soldat et aussi assujéti à son métier. Il commence mieux ses poèmes qu'il ne les poursuit; il y est plein d'inégalité parce qu'il n'a pas le temps matériel de parfaire. Mais je ne vois pas qu'il soit jamais plat et il ne se montre ennuyeux jamais, parce qu'il n'a jamais écrit que quand il avait quelque chose à dire; la verbosité, le remplissage, il les ignore. Il a trop d'idées pour que l'une doive attendre l'autre, il a trop de facilité aussi. Sa spontanéité le rend toujours vivant et allant, mais souvent un peu trop dépourvu d'art. Les *Stances de Bacchus et de Carême prenant* (l'un des premiers fruits de son passage dans le civil) et *Trois sonnets sur pareil sujet* ont été, nous dit l'avertissement placé sous le titre: « composés le même jour. » Or ce tribut place Lasphrise en bon rang parmi les bachiques.

(6) Parmi les éléments de la diversité et de l'originalité du génie de Lasphrise, il faut compter une pièce de théâtre en vers *La Nouvelle Tragi-comique*, libre de sujet, verveuse et qui tient à la fois de la sottise gauloise et de la farce italienne.

Si en ce jour gaillard où chacun fait festin,
 Je loue les bontés du délectable vin,
 Il ne s'en suit pourtant que mon sens s'en égare,
 (Conséquence mauvaise entre les vertueux)
 Tel aime aussi l'amour qui n'est point bourdeleux
 Et tel prise ainsi l'or qui ne fut onc avare.

C'est à n'y pas croire, mais il résulte du contexte que l'*Allusion* (1300 vers) il l'a bâclée en quelques jours de congé! Oui, c'est bien la hâte qui est responsable au cas où ce poète-né ne serait pas devenu (mort aussi trop tôt) un grand poète. Car ne le croyez pas sur parole quand il accuse de son imperfection le défaut de culture. Il parle de bonne foi, mais c'est un modeste; et si, homme de lettres au lieu d'être homme de guerre, il eût acquis plus de culture qu'il n'en possède, celle qu'il possède est déjà bonne. Il sait sa Bible, il sait son Antiquité. Il a le grec et le latin qu'il lui faut; il connaît les belles-lettres italiennes; il a pratiqué notamment le *Roland furieux*, cette fontaine de paladins; et voyez quant aux lettres françaises :

Je prise de Marot le chef-d'œuvre chanté
 En la Muse Française ores plus accomplie,
 Je prise de Ronsard (7) la science hardie...

Il prise la grande facilité de Bellay « qui si savamment flue en parfaite harmonie », la brave furie du foudroyant Jodelle, et du profond Belleau la gracieuseté. Il prise Du Bartas, Des Portes et son ardeur doucement amoureuse, « Garnier que Melpomène appelle son mignon » et quant à ce « Rabelais qui est sans compagnon », il manifeste pour lui l'admiration la plus vive.

Pour son esthétique, ce sonnet au poète Du Plessis

(7) Les rapports de Lasphrise avec Ronsard, signalés à plusieurs reprises par le Capitaine sont, je crois, complètement ignorés. Ils sont curieux. Signalons-les — si vraiment il y a lieu (ce que la lecture de ses travaux me porte à croire) à M. Paul Laumonier, grand-maitre de l'érudition ronsardienne.

Prévost, son parent, montre qu'il en avait nette conscience.

Cousin, il n'est poète et le veut faire accroire,
 Bien qu'il sache du grec en son corps défendant,
 Qu'il crache quolibets en latin prétendant,
 Qu'il hable mots dorés, qu'il entende l'histoire.

Qu'une Majesté même estime plus sa gloire,
 (L'aveugle opinion renomme un petit, grand);
 Mais tel qui ne sait rien n'est pas tant ignorant
 Quand, de nature, il va dedans Pégase boire.

Si tous qui parlent grec et qui parlent latin
 Savaient (mon cher Plessis) le savoir paladin,
 L'honneur serait honteux, et le laurier, l'ortie.

Car un monde pédant, mécanique, coyon,
 Sait Marot, sait Homère, et non la Poesie
 Qu'on apprend sans étude, inspiré par Clion.

VII

Reste sa production dernière. Il fonce là son éclat
 d'une noble, mais toujours gentille et fraîche gravité.
 Car une inspiratrice l'anime maintenant, d'un autre
 ordre que celle des *Amours de Théophile* et de l'*Amour
 passionnée de Noémie*. C'est une fillette que notre guerrier
 a rapportée d'on ne sait quelle conjonction, et qu'il a
 faite son héritière : Marguerite de Papillon.

Par la grâce de Dieu je t'ai donné la vie,
 Et t'ayant reconnu image de mes yeux
 Je t'ai donné mon âme et mon cœur et mon mieux.
 Je t'ai donné mon bien, je t'ai donné encore
 Le beau nom que je porte afin que l'on t'honore.

C'est pour elle qu'il a écrit le *Désaveu du Fléau Fémi-
 nin*, un des sommets de sa sensibilité haute.

En ta faveur ma Vierginette,
 En te louant ma blondinette,
 Je veux contrefaire un grand Roy

Qui, quand il lui plaît, se révoque,
Et du vrai semble qu'il se moque
En mettant en doute sa foi.

Mais l'abjuration de Lasphrise est dictée par l'amour paternel :

Je me veux donc, ores, dédire
De tant et tant d'âpre médire
(Même du Fléau féminin)
Puisqu'en toi je me vois renaître,
Et qu'en ton teint on connaît être
La beauté qui me fit divin.

Elle lui ressemble. Elle a égayé le toit de ses pères depuis qu'il l'a regagné; maintenant qu'il revoit son œuvre et qu'il se prépare à la mort, elle ne quitte pas son chevet. Comment un aussi bon diable n'en serait-il pas devenu ermite? Comment ce paladin n'aurait-il pas proclamé la Femme « divinement bonne, sans aucune égalité avec l'Homme », car « d'elle, en elle, est toute bonté ». Comment cet heureux poète, qui trouva toujours l'originalité sans la chercher, eût-il manqué l'occasion de produire une profession de foi qui tranche sur le masculinisme induré de tant et tant de fils des Muses!

Si tu dis la Femme légère,
Toi qui dois être sa lumière
Pourquoi es tu autant léger?
Si tu as failli pour la croire,
Pourquoi, toi qui t'en fais accroire,
Te laisses-tu tant engager?

S'elle est plus fine et plus subtile
Elle est donc plus que l'Homme habile;
L'homme qui la blâme souvent
Ainsi se déclare une bête...

Mais pourquoi cette querelle? La femme tire de l'homme essence, l'homme de la femme naissance; chacun est la moitié d'un tout. Qui blâme l'un, blâme nécessairement l'autre, car ce qui est à nous, les hommes,

appartient à la femme, de même que le sien est nôtre :
 « C'est un corps double uniment joint. » Peut-on prendre goût à la vie sans ce plaisir qu'il est honteux de se procurer hors du concours féminin ? Non « et qui veut avoir joye entièrement, il faut donc qu'il soit marié ».

Hé quoi ? sans le saint Mariage,
 Tout ne serait qu'un bordelage ;
 Nous serions tous incestueux ;
 Le fils engrosserait sa mère,
 Et l'ignorant battrait son père,
 Tout irait en désordre haineux.

Si toute chose était commune,
 La confusion importune
 Dominerait vilainement.
 Comme chaque chien, près la lice,
 S'entre-déchire et s'entre-pisse
 Avecque fâcheux grondement.

Mais sous l'honnête Hyménée on découvre l'idée du Paradis. Et y a-t-il un bien aussi opportun que celui des parents qui se voient renaître à mesure que grandit leur progéniture ?

Le discours des *Regrets de Philasser* appartient à la même veine originale et touchante. Le poète, sous un anagramme facile à percer, y déplore stoïquement de n'avoir grand espoir de vivre vigoureux « et d'atteindre le but de la blanche vieillesse ». En réalité, il est marqué par la mort lorsqu'il l'écrit : c'est son testament. Poète n'en a jamais laissé qui traduise autant un brave homme, une belle âme, un tendre cœur.

Nous l'y voyons d'abord fondre dans le même sentiment d'amour sa fille et sa muse et regretter de quitter trop tôt la première en pensant aussi à la seconde ; en pensant à la réputation qui attend sa mémoire dès qu'il ne sera plus là.

Si le Ciel me faisait assez longuement vivre
 Tu tiendrais un beau rang...

Mais toutefois, m'amour, je sais si je vivois
Encore plusieurs ans, qu'encor plus tu serais.

.

Voilà mon cher souhait, tout ce que je souhaite
Et ce qu'ores, dolent, dans mon lit je regrette,
Redisant derechef que j'ai peur qu'étant mort
Qu'encore trop jeunette, on ne te fasse tort.

Puis, restant sur la seule pensée de son enfant, il lui adresse des ordres de vertu en termes nobles et familiers, et c'est noblement et familièrement qu'il philosophe pour elle. Les théologiens assurent qu'après la Résurrection, les âmes se reconnaîtront, mais que le bonheur dont le Paradis les fera jouir sera si grand, d'une béatitude si souveraine que l'on ne fera cas de l'extrême amitié ni de l'amour, tant fût-il étroit, qui nous lia sur la terre. Lasphrise ne croit pas être hérétique en refusant de le croire. Il pense au contraire que plus nous nous serons aimés, ici-bas, plus là-haut nous serons heureux de nous revoir — et particulièrement entre pères et mères, et enfants.

Combien de saints baisers, de soupirs naturels,
Combien d'embrassements chèrement paternels,
Combien de justes pleurs et de larmes bénines
Prouveront lors l'ardeur de nos amours divines!
Ce bien te meuve donc à vivre sagement,
Afin que nous ayons ce doux contentement.

VIII

Dans l'étude, mieux d'un biographe que d'un critique, qui précède son précieux *Choix*, Prosper Blanchemain s'exprime ainsi :

...Je me suis montré impitoyable pour les pièces chrétiennes qui terminent [l'édition de 1599], pensant que le lecteur daignera me croire quand je lui aurai affirmé qu'elles respirent en même temps l'ennui le plus profond et les plus purs sentiments chrétiens.

Je ne l'ai point cru, jugeant improbable, vu ce que Blanchemain citait de Lasphrise, qu'un tel homme ait écrit des vers ennuyeux. Et le jour où j'ai tenu les propres éditions du poète, il m'a paru que mon refus était à bon droit. On en jugera par cette *Oraison chrétienne pour dire en mourant* :

Seigneur, qui de là-haut le beau soleil envoie,
Dont la lampe allumé' accroît tout ici-bas,
Je te prie, Eternel, assiste à mon trépas
Afin qu'en ce danger mon âme ne fourvoye.

Que j'aïlle droitement dans ton étroite voye
Déroutant de Satan les horribles pourchas,
Pour marcher doncques bien, pour ne m'égarer pas,
Fais que ton saint Esprit dans les cieux me convoye.

Miséricorde, ô Dieu, pardonne à mon erreur,
Je m'en repens en cris, en tourments et en pleurs,
Et ma constante foi est en toi seul fondée.

Que mon dernier soupir vante ta Trinité,
Reçois ce qui est tien à cette extrémité,
Chérissant par Jésus mon âme, ton idée.

MARCEL COULON,

LA CONCENTRATION URBAINE

METROPOLISME ET REGIONS URBAINES

—

Si vous pouvez mesurer ce dont vous parlez et l'exprimer par un nombre, vous savez quelque chose de votre sujet.

LORD KELVIN.

D'elle-même, la population à la ville et à la campagne recherche sa densité optima. L'échange continu qui en résulte laisse peu de place à l'hypothèse d'une harmonie préétablie : l'homme insatisfait se déplaçant constamment dans l'espoir d'un accord idéal des moyens avec ses aspirations, et cela ne va pas sans déception.

Toutefois, si, comparant l'état de l'homme primitif avec l'homme actuel, on dégageait ainsi, par différence, ce que nous appelons nos conquêtes, on serait alors amené à reconnaître avec Victor Hugo que « l'histoire de l'humanité est celle du progrès ».

La recherche que fait l'homme des meilleures conditions de vie et de bien-être en est la cause, et la concentration urbaine qui en résulte ne saurait y contredire.

La leçon du passé montre que toutes les grandes époques aussi bien de l'Assyrie, de l'Égypte, que celle gréco-romaine, furent urbaines, et le génie méditerranéen n'a pas de plus haute expression que les ruines de ses innombrables villes.

A l'ombre de leurs acropoles ou derrière leurs remparts, la civilisation put se développer à un degré attesté par la magnificence de tant de vestiges, antiques témoins des institutions dont Cicéron vénéra la sagesse :

Sachez, amis, que de tout ce qui se fait sur la terre, rien

n'est plus agréable aux regards de ceux qui régissent l'univers que ces sociétés d'hommes fondées sur l'empire des lois que l'on nomme cités.

Aucune de ces villes, toutefois, si ce n'est Rome au sommet de sa grandeur, ne dépassa le million d'habitants. Carthage et Alexandrie durent approcher sept cent mille âmes et Athènes trois cent mille. Ce fut ensuite une décadence profonde, après quoi Londres et Paris mirent quinze siècles pour devenir millionnaires, puis, d'une traite, en un siècle, multimillionnaires.

Ce phénomène, avec son ampleur actuelle, est donc sans précédent, et son développement parallèle aux applications mécaniques à l'industrie et aux transports en fournit la cause.

C'est le passage, pour ainsi dire soudain, de l'âge du cheval de trait à l'ère du cheval-vapeur; de la civilisation *passive* à la civilisation *active*.

En même temps, la population d'Europe triplait, celle du Nouveau Monde décuplait, alors que, passant de un à deux milliards d'habitants, la population du monde doublait.

Et ce croît, aussi ample en un siècle que celui qui, auparavant, s'était produit au cours des siècles, se localise uniquement autour des centres urbains, des plus grands surtout qui aujourd'hui se prolongent sur une aire indéfinie, formant, dans leurs parages, ce qu'on a appelé les *régions urbaines*.

Dans l'étude qui va suivre, nous nous attacherons à relever les conséquences de ce mouvement en France dans ces régions et leur centre; à Paris et dans la région parisienne surtout, où le phénomène s'offre à nous, pour l'étude, comme une vue agrandie au microscope.

Au cours de son histoire, l'accroissement de Paris inquiéta d'assez bonne heure. Aussi relève-t-on plus de qua-

rante ordonnances royales en vue d'y remédier, où l'antiquité est prise à témoin que les villes comme les empires périssent de leur propre grandeur.

Allant plus loin, on mit, combien vainement, des bornes à la capitale, puis on créa l'octroi propre à aggraver pour le commun la difficulté de vivre. On comptait ainsi éviter une accumulation de population et, par suite, des difficultés de ravitaillement propres à engendrer des troubles sociaux qui eussent porté atteinte à la couronne, alors que, par des embellissements continus, on tendait à porter son prestige au plus haut.

Par suite, on est redevable à la royauté des plus parfaites beautés de la capitale et, à son insu peut-être, de son développement actuel.

§

INFLUENCE DES VOIES D'ACCÈS

Sous Louis XV, dans un but militaire et de haute police, on fit converger vers Paris tout le réseau routier du royaume. Plus tard, la Monarchie de Juillet et le Second Empire agirent de même à l'égard des chemins de fer; mais alors dans un but économique reconnu.

De nos jours, on y crée des aéroports et on y destine les réseaux d'auto-routes; aucun organisme de transport de quelque envergure n'étant utile ou simplement viable que d'après sa liaison avec ce centre unique.

L'accroissement des villes résulte de cette convergence des voies d'accès et de l'intensification de leur exploitation au moyen d'engins mécaniques, d'abord les chemins de fer et récemment l'automobile.

Par leur valeur comme débouché, les grandes villes exercent sur tous les produits une attraction qui jusqu'à nous les fit croire de capacité illimitée. A cet égard, le temps d'arrêt actuel mène à mieux apprécier leur rôle dans l'économie nationale.

Ainsi Paris est de beaucoup notre plus grand port terrestre et fluvial, totalisant à lui seul trente-sept millions de tonnes annuelles à l'importation contre vingt-cinq millions à l'exportation. Rien que pour son ravitaillement en denrées périssables, il lui faut près de cent trains quotidiens, et le trafic du même genre par camion automobile va s'amplifiant.

L'attraction de l'industrie parisienne sur les matières premières qui viennent s'y transformer est du même ordre, car, en vertu d'une loi de réciprocité qui s'impose à tout organisme, on ne reçoit que d'après ce qu'on donne. C'est dire qu'en mesurant les villes comme débouché, on mesure leur production en valeurs échangeables. De même, on est amené à considérer tout individu sous son double aspect de producteur et de consommateur.

Pour les villes, cette double fonction s'exerce nécessairement d'après sa liaison avec l'extérieur; c'est-à-dire d'après les voies d'accès qui, pour s'y souder, viennent y converger.

Aussi, malgré le déclin qu'on attribue à la voie d'eau, voit-on toutes les grandes villes occuper un point remarquable du réseau fluvial, qu'il se combine ou non avec le trafic maritime.

Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Rouen et Nantes en sont les remarquables exemples, et Lille, situé dans une région dépourvue d'une grande artère navigable, sut y suppléer par l'aménagement de voies artificielles qui en font un des principaux nœuds du trafic fluvial.

Ainsi l'emplacement des villes, par cette nécessité de la soudure des divers systèmes de transport a, dès l'origine, obéi à un véritable déterminisme géographique, ensuite confirmé à toutes les époques; l'aviation elle-même, qui a dû établir ses aéroports au plus proche, confirme cette loi.

C'est moins, comme on le dit parfois, par la facilité

d'immigrer dans les villes, car il n'y eut jamais là un obstacle déterminant, que par suite des facilités d'importation des denrées et produits qui, dès lors, vinrent s'y échanger. Aussi Paris est-il toujours plus amplement pourvu en denrées que toute autre ville, au point d'obliger celles d'un rayon de plus de 200 kilomètres à venir s'y approvisionner.

C'est d'autre part un centre de consommation incomparable, conférant aux produits une valeur d'après sa capacité. De là cette attraction, en particulier sur les denrées qui, de tous points, viennent aux Halles se confronter pour y voir fixer leur cours, ensuite valable dans toute la France. En sorte que Paris est, à ce point de vue, le centre agricole national.

§

ASPECT DÉMOGRAPHIQUE

L'accroissement de population et sa concentration dans les villes caractérise les temps modernes. C'est un phénomène si remarquable, mais, comme la vie, si complexe qu'il n'est pas pour étonner qu'on en méconnaisse la cause et les buts. On va jusqu'à éviter de l'apprécier dans son ampleur, comme si l'on s'attendait à le voir se résorber de lui-même, et, à la moindre défaillance, on le prédit. En cela, le passé gros du présent nous enseigne le proche avenir.

Voyons ce qu'il en est.

De 1851 à 1921, la population rurale française continûment décroissante, diminuait de 5.808.000 habitants alors que la population des villes s'accroissait de 10 millions 849.000 habitants. Depuis lors, l'accroissement de la région parisienne s'accroît au rythme de 100.000 unités par année au lieu de 60.000 auparavant.

En tout pays, le mouvement s'accomplit au rythme de son industrialisation, atteignant au maximum en Grande-

Bretagne et aux Etats-Unis : Londres et New-York se disputent en effet le titre de « the greatest town of the world ».

Le nombre des villes de cent mille habitants se multiplie, atteignant en Grande-Bretagne et en Allemagne respectivement 50 et 47, contre 17 en France. Là, comme chez nous, c'est l'unique facteur d'accroissement général de la population.

Les résultats du dernier recensement, récemment publiés, révèlent qu'en cinq années, de 1926 à 1931, le département de la Seine s'est accru de 305.218 habitants, et celui de Seine-et-Oise de 228.092. Avec les 26.091 habitants en sus de Seine-et-Marne, cet accroissement se chiffre à 559.000 habitants et, par suite, ne nécessite rien moins que la construction d'une ville comme Lyon.

D'ailleurs, la prospérité économique dans ces régions fournit la preuve que ce mouvement s'opère d'après les nécessités du travail et de la production. Or, on ne l'étudie souvent que d'après les recensements, dans le cadre administratif des villes, alors qu'il déborde de plus en plus leurs limites conventionnelles. En sorte que cet accroissement n'apparaît pas avec son ampleur, parfois même il est contredit, les centres urbains, de plus en plus affectés à des installations commerciales, étant souvent en régression de population domiciliée, la seule dont les statistiques fassent état.

C'est le cas notamment de Paris, de Lille... En sorte que cet accroissement de population ne ressort que dans le cadre des départements où il se produit, qui parfois les déborde, ainsi qu'il advient pour la région parisienne intéressant trois départements.

Si nous prenons comme centre les plus grandes de nos villes, autour desquelles se forment les régions urbaines, l'accroissement de ces régions, évalué par départements, en milliers d'habitants, est indiqué ci-après pour la période de 1926 à 1931 (col. A), pour la période de 1846

à 1931 (col. B). A titre d'éléments de comparaison, la population totale de ces régions est donnée (col. C).

Région de Paris (départ. de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne)	A.	B.	C.
	559	5.211	6.645 (1)
Région de Lyon (Rhône)	52	500	1.046
Région de Marseille (B.-du-Rh.)	172	688	1.101
Région de Bordeaux (Gironde)	25	251	852
Région de Lille (Nord)	60	269	2.029
Région de Nantes (L.-Inf ^{re})	6	140	652
Région de Rouen (S.-Inf ^{re})	20	147	905
Accroissement total	894	7.206	13.230

Sur un accroissement total pour la France de 1 million 091.026 unités de 1926 à 1931, les régions urbaines en totalisent donc près de 900.000 et les régions industrielles : Moselle, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Haut-Rhin et Bas-Rhin 177.100 (2), c'est-à-dire la presque totalité.

D'après ce qui s'est déjà passé à l'étranger, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis, à ce point de vue en avance sur nous, on peut juger de l'avenir de ce mouvement tel qu'il ressort du tableau suivant, qui le résume pour la France, comparativement à l'Allemagne et à l'Angleterre, à partir de 1851, dans le cadre de la population urbaine d'une part, et celui de la population rurale d'autre part, toujours en milliers d'habitants :

(1)	Seine	4.933,8
	Seine-et-Marne	406,1
	Seine-et-Oise	1.305,6
		6.645,5
(2)	Moselle	59.947
	Meurthe-et-Moselle	40.545
	Pas-de-Calais	33.279
	Haut-Rhin	26.072
	Bas-Rhin	17.257
		177.100

Années	ALLEMAGNE		ANGLETERRE		FRANCE	
	Population rurale	Population urbaine	Population rurale	Population urbaine	Population rurale	Population urbaine
1851....	—	—	8.937	8.991	26.648	9.135
1871....	28.219	14.791	—	—	—	—
1901....	25.754	30.653	7.469	25.059	23.005	15.957
1921....	22.219	40.791	7.851	30.034	20.750	19.984
	Total : 63.010		37.885		40.734	
Accroissement :						
par catégories						
	— 6.000	26.000	— 0,86	21.043	— 5.898	10.749
Total....	20.000		20.957		4.851	

Dans cette période, c'est-à-dire depuis l'origine des chemins de fer, l'accroissement correspondant de la France est moitié moindre que celui des seules régions urbaines, sans lesquelles il est à croire que cet accroissement ne se serait pas produit.

En effet, de 1851 à 1921, notre population rurale a diminué de 5.898.000 unités et l'ensemble de la population a augmenté de 4.851.000 unités, la population des villes ayant doublé.

Les régions urbaines et industrielles se révèlent ainsi l'unique cause de l'accroissement de la population. C'est dans ces régions que se trouve la solution du problème de la population qui préoccupe et c'est là, plus qu'ailleurs, que se détermine sinon l'avenir de la race, du moins la race de l'avenir.

Dans les trois pays considérés, ce mouvement s'accompagne, dit-on, d'une diminution de la population rurale, telle du moins que l'entend la statistique; mais dans l'ensemble ce mouvement se traduit ainsi : pour un rural en moins, il y a deux citadins en plus.

En Allemagne et dans un temps moindre, la population est passée de 43 millions en 1871 à 63 millions en 1921;

là, pour un rural en moins, il y a en plus quatre citadins.

A remarquer que cet accroissement de la population urbaine favorise le maintien à la campagne d'un contingent de population afin de pourvoir à son ravitaillement. Par ailleurs, dans le nombre des individus transformés ainsi par la statistique en citadins, le nombre des agriculteurs ou des individus employés aux travaux annexes n'est sans doute pas négligeable. Ainsi l'atteste cette constatation que le département de la Seine, le plus petit de France, paie les plus lourdes taxes sur les bénéfices agricoles.

Pour une part, ce mouvement répond à la concentration des producteurs au plus proche des débouchés que sont les villes ou des voies d'accès qui y conduisent, seul moyen d'éviter le coût prohibitif des frais de transports.

C'est un aspect nouveau de l'urbanisme, le Métropolisme, caractérisé par l'extension indéfinie de l'aire urbaine qui, pour leur ravitaillement, rend les populations concentrées en masse, entièrement dépendantes des populations rurales proches ou lointaines reliées à cette aire par des voies d'accès.

§

INTERDÉPENDANCE URBAINE ET RURALE

L'influence des villes s'exerce bien au delà de leur propre région urbaine et ne cesse que par l'éloignement ou le coût des transports. C'est à cet élargissement du cadre de leur économie que les régions urbaines doivent leurs avantages. C'est de même au cadre restreint de son économie que le rural, se rapprochant des voies de transport, tend à échapper.

Certes, il est à reconnaître que, sans les campagnes, les villes ne sauraient subsister; mais la suppression ou la diminution du débouché urbain serait pour les ru-

raux le retour à l'économie fort étroite des campagnes du XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, les villes sont, avant tout, des marchés où se concentrent même les produits agricoles à exporter au delà de nos frontières; mais, par elles-mêmes, elles offrent un débouché autrement considérable à l'exportation des produits agricoles à l'intérieur, donc sans droits de douane ni frais de transport excessifs.

On calcule même que leur accroissement minime en population est susceptible de remplacer le débouché à l'étranger, d'ailleurs également urbain.

D'autre part, sans les exigences des villes, quant à la production accrue et de choix qu'elles exigent, celle-ci ne se serait pas produite, ni par suite le bien-être rural et le progrès agricole qui en furent la conséquence.

D'ailleurs, on peut tenir pour assuré que le ravitaillement de vingt millions de Français concentrés dans les villes constitue le principal mouvement d'affaires nationales (3).

Cette interdépendance féconde entre la ville et la campagne est plus souvent dénoncée que reconnue, alors que, dès la fin du XVIII^e siècle, Adam Smith la signalait comme le plus remarquable phénomène de son temps.

On peut même témoigner de quelque surprise à entendre opposer actuellement citadins et ruraux : « Les citadins doivent cesser de considérer les agriculteurs comme des machines qui n'ont d'autre objet à leurs yeux que de peiner sans cesse pour assurer leur subsistance et qui n'auraient droit ni au repos ni au bonheur (4). »

Ce n'est qu'à première vue une diatribe, car c'est la fonction des villes de pourvoir au repos et au bonheur

(3) D'après le rapport de M. Lambert Ribot au Congrès de l'Expansion Economique de 1929, la valeur des produits de consommation (blé, vin, viande, produits laitiers, animaux de basse-cour, œufs) représente environ 65 milliards. Pour l'ensemble des industries du fer, on compte 30 milliards, non compris l'automobile qui représente 6 milliards.

(4) Discours de M. Victor Boret, 13 sept. 1931.

des populations rurales qui, sans elles, peineraient sans résultat.

Il y a toutefois à reconnaître qu'en fournissant aux campagnes des machines agricoles et des engrais chimiques, les villes, par leur industrie, concourent si efficacement à la production des denrées que, malgré la diminution constante du nombre des travailleurs agricoles, celle-ci ne cesse de s'accroître; de même la consommation à la ville et à la campagne.

C'est que les machines agricoles et les engrais chimiques, c'est-à-dire l'industrialisation agricole, pourvoient non seulement au propre ravitaillement des villes, mais à son amélioration, même à la campagne. En quoi ils se révèlent l'agent du progrès agricole, et, de ce progrès, leur propre grandeur dépend.

Les faits, à ce point de vue, sont devenus assez démonstratifs pour que, en dernière analyse, on se demande si l'accroissement des villes n'est pas, comme leur origine, le résultat de la surproduction agricole.

De même l'exode rural, pour une part l'effet de cette surproduction qui libère des bras, assigne aux villes la fonction de les accueillir.

Par ailleurs, cet exode répond à un mouvement de concentration agricole, au plus proche du débouché urbain.

Enfin, les populations déshéritées des régions montagneuses, privées de ce débouché sont conduites, en vue d'élever leur niveau de vie, à tenter d'associer leur effort à l'activité urbaine qui souvent le réclame. Et le résultat n'est pas toujours décourageant.

Au sujet de cet exode, le gouvernement canadien exprime, dans une publication officielle, son opinion :

Qu'importe que la population soit ici ou là, dès lors qu'elle se répartit d'après les opportunités de son bien-être. Ne vaut-

il pas mieux que celui qui a échoué dans une ferme de l'Ontario fabrique des moteurs à Québec? Indirectement, il concourt ainsi plus efficacement à la production agricole.

Vue simple et profonde qui illustre la fonction des villes telle que nous venons de la reconnaître.

En France, le mouvement de concentration urbaine donnerait lieu à des excès préoccupant les dirigeants politiques.

Ainsi en 1927, M. Poincaré, au pouvoir, écrivit à M. Dausset, président de la Commission d'aménagement de la région parisienne, une lettre rendue publique, disant que « si la population de cette région continuait d'augmenter, le problème soumis à cette Commission deviendrait insoluble ».

C'était un antique usage de rappeler, même après une victoire, que notre orgueil ne doit pas trop s'exalter, et venant, après tant d'autres, d'une autorité aussi unanimement reconnue, de tels avertissements agissent bien comme frein à l'adaptation matérielle du milieu aux nécessités, mais nullement à l'égard du phénomène, en lui-même bon, qui peut être rendu mauvais par ses excès.

Tant de contradictions suscitent des accommodements, souvent aussi des malaises, voire du désordre. Or, a dit M. Bergson, « l'ordre n'existe pas, il se crée », et pour en mettre dans les esprits, il en faut mettre d'abord dans les objets.

De quoi s'agit-il?

Il y a d'abord à reconnaître la nécessité du mouvement tel qu'il se produit en fonction de notre système de transport et des opportunités de l'économie agricole et industrielle. Ensuite, et résolument, il faut remédier au désordre des banlieues urbaines qu'on laisse pousser sans pré-

visions et sans plan, aussi bien dans l'ensemble que dans le détail. Ainsi s'instaure dans ces régions le chaos foncier, dont le désordre séculaire des anciens quartiers urbains et ruraux, cause de leur insalubrité, est l'image assombrie.

En logeant factieux ou dissidents dans une cité verte sur les fortifications déclassées autour de la capitale, on en eût écarté « la ceinture rouge » ; l'incorporation des beautés de la nature au paysage urbain peut seule faire régner dans ce vaste ensemble « la joie de vivre », comme chassée de nos cités à mesure qu'elles deviennent trop compactes.

§

Cependant, malgré leurs imperfections reconnues, le spectacle de nos grandes villes ne porte pas au pessimisme. C'est en effet miracle de voir sur un sol inerte ces millions d'individus agglomérés, eux aussi plus préoccupés de produire que de consommer, amplement pourvus de denrées venues de tous les points du pays. Ainsi, l'homme, aidé de machines devenues ses dociles esclaves, est arrivé à produire les denrées au delà des besoins, d'où l'avilissement des prix et le chômage.

En effet, les besoins de nos campagnes restent immenses, et, pour l'industrie urbaine, c'est encore un débouché proche incomparable. Or, pour que les constructeurs d'autos maintiennent leur fabrication au rythme où ils l'ont portée, il faut que les populations rurales soient pourvues de ces machines et se trouvent ainsi rapprochées du débouché urbain. Le prix des denrées doit-il encore en payer les frais, et, de ce point de vue, la baisse des denrées agricoles n'est pas, pour l'industrie, un signe favorable : pour que M. Citroën vende ses machines, il faut désormais des agriculteurs capables de les acheter, et seules les villes peuvent leur en procurer les moyens.

§

CONSÉQUENCES HYGIÉNIQUES

Alors qu'en certains pays à l'étranger les villes sont devenues des laboratoires de la santé publique, on persiste en France à dénoncer leur incompatibilité biologique avec l'espèce humaine et non notre incurie.

Dans cet ostracisme, les réminiscences de Rousseau à l'égard des villes de son temps, qu'il qualifia justement de « gouffres de l'espèce humaine » et de « tombeau de la race », ont plus de part que l'observation. Jusqu'à cette époque, en effet, la mortalité urbaine, aussi bien que rurale, fut excessive sans qu'on s'en préoccupât, car on s'abandonnait encore à la fatalité de naître et de mourir. Mais, en certaines villes, le taux de mortalité est aujourd'hui réduit au quart de ce qu'il dut être jadis. A Paris, ce taux s'est abaissé en un siècle de 33 à moins de 14 ‰. Il est ainsi devenu moindre qu'en aucune ville de France.

De toutes les capitales, Paris est cependant la plus dense. Or, la densité est, elle aussi, incriminée comme facteur de la mortalité!

D'ailleurs, le taux de mortalité atteint à Paris n'est ni exceptionnel, ni même admissible, car il est fort en deçà de ceux atteints à l'étranger, à Berlin et à Londres notamment, où, malgré les épreuves du chômage, il oscille présentement autour de 11 ‰.

D'année en année, cette situation va s'améliorant, là surtout où, s'appuyant sur la transformation intégrale du logement, la politique sanitaire devient, par ce moyen, efficace. Il en résulte que, pour 1930, au lieu du taux moyen de 17,8 ‰, en 1924, pour la mortalité de nos villes françaises de plus de 50.000 habitants (5) :

(5) Statistique générale de la France, 1^{re} partie, tome IV, 1920-1924.

la mortalité de huit villes hollandaises est descendue à 8,5 ‰;

celle de trente villes suisses à 9,5 ‰;

celle de cinquante villes allemandes à 10,1, avec un minimum de 7,7 ‰ à Francfort;

celle de cent sept villes anglaises à 11,5;

celle de quatre-vingt et une villes aux Etats-Unis à 11,9 (6).

On voit par différence qu'il nous en coûte chaque année deux fois plus de morts et, par suite, de malades que nous en accusons.

Or, le taux de mortalité exprime la synthèse de nos rapports avec le milieu. C'en est comme le bilan vital. Aussi avons-nous proposé de le choisir comme *indice synthétique du progrès*, les villes se révélant désormais aptes à fournir les résultats sanitaires et démographiques à l'origine insoupçonnables.

Leur influence déborde d'ailleurs leur cadre et parallèlement la mortalité rurale diminue avec quelque retard sur la mortalité urbaine. En sorte que, dans l'ensemble, le bénéfice s'étend aux nations. Nous avons en effet observé que le taux de mortalité allait diminuant dans chacune, à mesure que croissait leur taux de concentration urbaine (7).

C'est donc bien aux villes, au bien-être né de leur activité, aux applications qui y sont faites des découvertes dans le domaine de la production et parallèlement de l'art de vivre, de l'hygiène et de la médecine qu'on est redevable de cette amélioration.

Encore les taux moyens de mortalité, tels qu'on les relève d'ordinaire, ne font pas ressortir l'action exercée depuis un demi-siècle, sur les grandes épidémies : le cho-

(6) Rapport épidémiologique de la Société des Nations (mai et juin 1931).

(7) Voir nos communications à la Société des Techniciens et Hygiénistes municipaux (1928) et à la Société de Statistique de Paris (1931) intitulées : « La densité de population et la mortalité ».

léra, la peste, la fièvre jaune... d'autant plus néfastes qu'elles s'attaquent aux adultes en pleine force ainsi qu'aux enfants plutôt qu'aux vieillards.

Or, les grandes épidémies ont complètement disparu, sans quoi le *Métropolisme*, constamment menacé, n'eût pu se manifester dans son ampleur débordante.

Nos villes sont donc devenues aptes à procurer économiquement le bien-être et hygiéniquement la santé.

La régression continue du taux de mortalité exprimant mathématiquement, par l'inverse, l'accroissement de la vie moyenne, donne enfin un sens à l'évolution humaine affirmée par certains, comme une croyance, sous le nom de progrès, lequel, rattaché à une cause naturelle, propre à l'homme, s'exprime en nombre et devient en même temps mesurable.

Ainsi les villes se révèlent dans leur rôle, déjà reconnu des Anciens : assurer la sécurité et le bonheur de leurs habitants, la sécurité s'entendant désormais de la prévention contre les maladies, bien plus pernicieuses que les guerres.

Quant au bonheur, y aurions-nous quelque aptitude sans l'équilibre des fonctions physiques et morales, autrement dit sans la santé qui, précisément, exprime cet équilibre?

Par là, on est conduit à rendre à notre grand Pasteur un hommage qui ne s'étend pas seulement à ses découvertes, mais à leurs conséquences prodigieuses, bien qu'à peine exprimables, tant leurs développements dépassent déjà nos prévisions.

Ainsi la mortalité de la population française, réduite au niveau de celle de la Hollande, soit de près de moitié, équivaut pour nous à une économie en vies humaines égale, en cinq années, au nombre de nos tués et morts de la guerre.

Par contre, l'économie de population réalisée, grâce

à cette politique sanitaire avertie, correspond, en Angleterre et en Allemagne, au nombre de leurs chômeurs.

§

MÉCANISME DU PROGRÈS PAR LA CONCENTRATION

Pour Spencer, Engels et Marx, la cause unique du progrès, c'est le travail. Cependant l'abeille, la fourmi, le termite travaillent; de même la plupart des animaux contraints de chasser pour trouver leur subsistance; mais les uns et les autres sans progrès apparent.

Le travail ne s'accompagne de progrès que si, rendu *efficace* — les Américains disent *efficient* — il procure une plus-value susceptible de se conserver et de se transmettre de génération en génération. Il permet ainsi de nouveaux pas en avant : né d'hier, aujourd'hui prépare demain. A cette fin, l'homme, l'unique « animal qui fabrique des outils », perfectionne ceux-ci constamment : la pierre dont il arma tout d'abord sa main fut de mieux en mieux adaptée à ses besoins; au cours des siècles, il inventa l'agriculture, la métallurgie, puis, successivement, capta la force des animaux et déroba celles de la nature.

Grâce aux chutes d'eau, aux combustibles, il put faire mouvoir mécaniquement ses outils, et ainsi produire, parfois sans autre peine qu'alimenter ses machines et les surveiller.

Les villes, par leur position géographique de choix pour recevoir les produits et les expédier, par leur immense outillage en voie continue de perfectionnement, révélèrent d'autant plus leur efficacité. Aussi, du moment où la houille actionna les machines à vapeur, la population des plus grandes décupla. Parallèlement, l'activité des travailleurs s'y organisa, d'une part, par la *division du travail* assurant la simplification des tâches;

d'autre part, par la *sélection des travailleurs*, laquelle assure la perfection de ces tâches.

Et cette organisation se produisit, pour ainsi dire d'elle-même, dans les villes tout d'abord, où les forces auxiliaires de la production, la vapeur notamment, exigèrent la concentration de l'activité autour des machines motrices.

Or, mieux que d'innombrables et dociles esclaves, les machines dispensent d'efforts pénibles au point d'avoir rendu la production indépendante du dynamisme humain. Même indirectement, ces machines exercent leur action efficace. Ainsi l'énergie électrique transformée en lumière et largement diffusée est un facteur des plus efficaces de la production.

En outre, la concentration en d'immenses ateliers sur le moindre espace de l'outillage et des travailleurs, avec des machines puissantes, accroît d'autant plus l'efficacité de cet ensemble qu'à toutes les phases de la production les transports et manutentions sont proportionnellement réduits. Par ailleurs, le *groupement des fonctions*, sorte de mise en facteurs communs, favorise une coopération plus active.

Enfin, à mesure que s'amélioraient les conditions du travail, son efficacité s'est accrue au point de faire de la diminution de durée de la vacation de travail un facteur de production : en dernier lieu, la journée de huit heures, par la rationalisation qu'elle a suscitée, n'a pas empêché la surproduction actuelle.

Ce n'est pas là tout, car, bien au delà des moyens mécaniques et d'organisation, le mouvement démographique qui, dans les pays industrialisés, se traduit par l'énorme accroissement des villes, obéit à une sorte d'élan vital dont les effets — si même ils n'en sont la cause — agissent sur chaque groupement de population — ville ou nation : la mortalité et, parallèlement, la natalité décrois-

sent, d'après la masse et la densité de population ou, si l'on veut, d'après sa concentration.

Par suite, pour un même nombre d'enfants, la population croît alors sur elle-même par accroissement de la vie moyenne; elle peut ainsi bien plus que doubler sans accroître ses charges, celles dues à l'enfance et à la vieillesse. Les adultes deviennent proportionnellement plus nombreux. Et cette modification de structure démographique (8) agit comme facteur organique, non seulement de la production, mais de l'évolution humaine.

Ce facteur, jamais analysé, bien que pressenti par Auguste Comte, détermine ainsi, sous nos yeux aveugles, la révolution contemporaine, dûment enregistrée, mais nullement reconnue, la science officielle s'immobilisant sur les périls de l'encombrement croissant avec la population. Hygiéniquement du moins, nous sommes à même d'y remédier.

Dans maintes villes, à mesure que la population décuplait, la mortalité s'abaissait en deçà du quart de ce qu'elle fut il y a un siècle. Le résultat moins marqué, chez nous, mais d'origine plus ancienne, est appréciable: de 1817 à 1930, la durée de la vie moyenne s'est accrue en France de 31 à 56 ans. En sorte que, malgré une natalité de plus en plus réduite, la population s'est accrue, non par diminution de la mortalité, mais par accroissement de la vie moyenne (9).

On peut donner de ce phénomène complexe une image simplifiée: c'est comme une voie de transport où la vitesse est réduite de moitié: pour un même débit de

(8) En 1801, il y a eu en France, pour une population de 27.500.000 unités: 904.000 naissances et 762.000 décès. Excédent: 142.000. En 1910, il y eut, pour une population de 41.400.000 unités: 749.000 naissances et 649.000 décès. Excédent: 100.000. Proportionnellement il eût dû y avoir: 1.350.000 naissances et 1.145.000 décès, près de deux fois plus.

(9) En divers pays, l'accroissement de la vie moyenne a été le suivant, au cours du XIX^e et du XX^e siècle:

Angleterre,	de 30,9	en 1845	à 55,6	en 1920.
Danemark,	de 42,6	en 1845	à 60,3	en 1925.
Allemagne,	de 35,6	en 1875	à 57,5	en 1926.

voyageurs aux stations (les naissances et les morts), le nombre des voyageurs sur véhicules (la population vivante) est porté au double.

Ce retard dans le débit de la vie et sa prolongation, malgré ses conséquences favorables, n'a amené aucun de nos démographes à le préconiser plutôt que la natalité, et l'on en sait le résultat aussi bien sur la santé publique que sur le développement de la population.

Cependant la mortalité réduite par l'allongement de la vie moyenne qui y correspond, outre ses conséquences déjà relevées sur le nombre réduit des enfants et des vieillards, a ses effets sur la production elle-même. C'est, en effet, uniquement la période active de la vie qui se trouve ainsi accrue, la période d'éducation, à l'origine, aussi bien que la période de repos, au soir de la vie, restant constantes. Et même cette attente ultime sous le mancenillier va se réduisant.

Admettant néanmoins que la période de vie improductive, due à ces deux causes, représente en tout quinze années, il en résulte que la durée de vie active a été portée chez nous de 16 ans en 1817 à 40 ans en 1925.

Il y a plus, parallèlement à la mortalité réduite, la morbidité décroît, et les conséquences économiques sont d'importance.

A l'occasion du vote de la loi sur les assurances sociales, on a été amené à évaluer à dix journées de maladies par personne et par an la charge de la morbidité, et c'est là sans doute un minimum. Réduite en France, ainsi qu'elle peut l'être, d'après la mortalité, l'économie résultante correspondrait à 200 millions de journées récupérées pour la production et, sans parler de l'économie de souffrances, à une économie annuelle de dépenses de 3 à 4 milliards de francs.

En outre, la perte en capital d'adultes et d'enfants fauchés avant d'avoir fourni leur plein rendement

serait à porter en compte à haut prix, car l'homme, avançant en âge, travaille et invente plus efficacement.

Si l'on reconnaît, avec Durkheim, que chaque génération recule la limite à laquelle s'était arrêtée la précédente (10), l'avenir de la production n'est préoccupant qu'en vue de nous en rendre maître. C'est du moins ce qu'enseignent les circonstances actuelles.

On est alors amené à donner son sens général à cette observation humoristique des Américains : « Le travail de dix hommes œuvrant en commun vaut celui de cinquante hommes; l'effort de mille vaut celui de dix mille, et il n'y a pas de limite au résultat que cent mille hommes travaillant ensemble peuvent atteindre. »

En effet, plus encore que le domaine de la production, l'intellectuel et le moral sont profondément stimulés par l'allongement de la vie, les aptitudes psychiques restant actives bien au delà des facultés physiques; d'autre part, en avançant en âge, l'homme accumule l'expérience et approche de la sagesse. D'ailleurs, le facteur psychique commande même à la production, la main de l'homme ne créant que guidée par l'intelligence, et, à l'égard des outils surtout, « un cerveau suffit à mille mains (11) ». C'est ce qui a justement fait définir le machinisme « l'intellectualisation de l'effort ».

Par ailleurs, la concentration urbaine favorise la coopération intellectuelle, et Carlyle, à propos de Londres, exprime bien cela : « C'est une pensée; un million de pensées concentrées en un immense jaillissement de pensées. »

Par la régression massive de la mortalité et, parallèlement, par la prolongation de la vie, se mesure le progrès, d'après cela rattaché à sa cause naturelle : le perfectionnement biologique de l'homme. A constater que

(10) Durkheim : *De la division du travail*.

l'univers met dès lors moins de hâte à ployer le roseau pensant avant de l'anéantir, on est ainsi amené à prendre conscience de la plus remarquable différenciation de l'homme d'avec les autres espèces.

§

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Pour attirer de nouvelles activités, les villes ont la coquetterie de cacher leurs avantages sous leurs attraits, ce qui les fait apprécier d'après leur apparence et parfois méconnaître dans leur réalité.

Ainsi les nouveaux venus n'hésitent pas, pour s'y établir, à payer à haut prix le sol de culture proche des villes, transformé en emplacement à bâtir, ou tout au moins à assurer au propriétaire urbain une rente correspondante.

En vue de concentrer la population autant que pour accroître cette rente, on bâtit en hauteur. Il en résulte que, dans les quartiers d'affaires de Paris, de Londres ou de New-York, la population superposée sur plusieurs plans représente aux heures d'activité, et ramenée au sol, un habitant par mètre carré et plus.

C'est dire que ce minime espace suffit à chacun pour gagner sa vie et celle des siens, alors que, pour atteindre ce résultat, avec beaucoup plus de peine et d'aléa, six hectares sont nécessaires à la campagne.

Aussi chaque mètre carré de sol urbain équipé atteint en ces points privilégiés le prix des six hectares de terrain de culture au loin, et peut-être est-ce là l'explication du fameux problème de la *plus-value foncière* qui préoccupe les sociologues pour la blâmer et les édiles financiers pour la taxer. Or, cette plus-value, après avoir progressivement libéré les occupants de la rente du sol payée jadis au seigneur, les a dans la suite enrichis sans effort.

C'est comme un don gratuit né de la force hétéro-pro-

ductrice de la concentration, et, telle une valeur toute fiduciaire gagée par l'activité urbaine, elle se capitalise aux mains du détenteur du sol ou s'incorpore dans la valeur de ses immeubles, celle-ci incomparablement plus élevée à importance égale dans les villes que dans les régions rurales.

Ainsi, d'après les statistiques, la valeur des propriétés immobilières bâties était en 1910, pour chaque département français, de 1.472 millions, alors que, pour les cinq départements comprenant nos villes principales, elle atteignait les chiffres suivants :

Seine.	19.985 millions
Rhône.	2.694 —
Bouches-du-Rhône.	2.272 —
Gironde.	2.531 —
Nord.	5.861 —
	<hr/>
Total.	33.343 millions

Sans tenir compte des édifices publics qui s'y trouvent réunis, cette valeur représente donc à elle seule près du tiers de la valeur de tous les immeubles de France, alors de 67 milliards pour l'ensemble. Et dans ces chiffres, il n'est pas question des terrains nus, en attente d'un bâtisseur.

Le montant des successions confirme cette concentration de la richesse sous toutes ses formes dans les mêmes régions. En effet, l'annuité successorale proportionnelle à cette richesse et admise comme étant égale au 1/35^e de sa valeur, accuse pour 1925 les chiffres suivants :

Seine.	2.366.530.670
Nord.	503.546.761
Seine-et-Oise.	305.943.751

Rhône.	265.706.704
Gironde.	204.306.088
<hr/>	
Total	3.646.033.974

sur un ensemble de 9.801.533.314, soit, pour ces cinq départements, le tiers de l'ensemble.

Quant à l'activité commerciale et industrielle urbaines, elle est encore plus marquée. On en aura l'idée par les chiffres de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur le chiffre d'affaires. Pour l'année 1928, toujours pour les cinq principaux départements, ces taxes se sont élevées :

Seine.	3.078.141.000 fr.	37,8 %
Nord.	674.440.000 fr.	8,1 %
Rhône.	302.807.000 fr.	3,7 %
Bouches-du-Rhône.	208.486.000 fr.	2,6 %
Gironde.	154.234.000 fr.	1,9 %
<hr/>		
Soit.	4.418.108.000 fr.	54,1 %

sur un total de 8.166.554.000 fr.

Par sa richesse et son activité économique, le Grand Paris correspond donc au tiers de notre activité nationale.

Il est enfin intéressant et même curieux de constater que le département de la Seine, bien qu'il ne représente qu'une fraction infime du territoire national, paye les plus lourdes taxes sur les bénéfices agricoles.

§

CONCLUSION

Par ces indices, on voit que, dans les villes, ce n'est pas seulement un flambeau plus ardent de la pensée qui se passe de génération en génération, mais aussi un patrimoine de richesses s'y accumulant plus rapidement que

la population, et ce perfectionnement continu des moyens et de l'outillage y favorise de nouvelles entreprises.

Alors qu'il est usuel de dénoncer l'inconscience des ruraux attirés dans les villes et venant, tels des papillons, se consumer aux lumières des boulevards, on ne peut que reconnaître les causes profondes de ce mouvement qui, plus qu'à une aspiration, répond le plus souvent à une nécessité acceptée souvent dans sa rigueur, les banlieues urbaines, où les plaisirs comme les terrains sont mis en lotissement, servant le plus souvent de purgatoire aux nouveaux arrivants.

Malgré nos contradictions, voire nos négations, la concentration urbaine, le plus universel des phénomènes, s'opère au bénéfice de la race, pour ainsi dire « organiquement », avec des soubresauts et des crises, telles des maladies, propres à nous ramener aux normes, un instant méconnues, de notre évolution.

Or, l'activité de ce peuple, à mesure qu'il se multipliait, a pu, grâce aux villes, s'intégrer dans l'économie générale et, par son industrie, accroître son bien-être et, à un degré inconcevable, réduire sa mortalité.

Ainsi, de 1860 à 1920, la population parisienne, dans les limites administratives, ayant plus que doublé, passant de 1.100.000 habitants à 2.800.000, le nombre absolu des morts y est en décroissance : de 40.500 par année pour l'ensemble de la capitale, il est tombé à 40.000, alors que, lui aussi, il aurait dû plus que doubler.

La durée de la vie moyenne s'est accrue à proportion; en sorte que ruraux et étrangers, continuant à se précipiter dans les plus grandes villes, au lieu de s'y consumer comme jadis, s'y multiplient.

En plus, cette population comprend les éléments les plus jeunes de la population rurale, les forces vives de celle-ci, avec celles de l'immigration, venant se polariser dans les villes. Et c'est là encore un facteur du dynamisme urbain.

A l'heure où il est tant question d'économie dirigée sans qu'aucune autorité en fixe pertinemment le sens, des informations concrètes s'imposent :

Le bilan de l'économie urbaine amène à y reconnaître l'instrument de notre progrès, obéissant à une sorte de loi qui peut être proposée sous cette image: *La vitesse de rotation sociale dans chaque groupement est proportionnelle à la masse et à la densité de population.*

A certains, ces constatations ou ces espoirs apparaîtraient-ils optimistes? Il serait alors permis d'en appeler des « excès de la civilisation urbaine », souvent dus à nos défaillances, aux bienfaits de quelque civilisation moins pressée de suivre le train de nos conquêtes.

Sans quitter l'Europe, faisons alors, avec M. Ludovic Naudeau, un voyage en Espagne.

Sur 50 millions d'hectares, à peine 20 millions sont cultivés; plus de la moitié du territoire est donc laissé stérile. Par suite, malgré une natalité élevée, la population est stationnaire et le taux d'émigration (de 13 ‰ de 1890 à 1900) n'est dépassé que par celui de l'Italie. En trente années, l'Espagne a ainsi perdu un tiers de ses forces villageoises que le défaut d'industrie dans les villes n'a pas permis de retenir.

C'est en effet la mission des villes d'accueillir et de maintenir sur le sol national les ruraux, sans cela contraints d'émigrer. Et c'est là une cause logique d'accroissement des villes et de leurs progrès. Au surplus, les villes sont devenues capables de s'accroître sur elles-mêmes par leur propre excédent de natalité sur leur mortalité. Ainsi elles contribuent à maintenir à la terre une population plus dense pour préparer les denrées d'une population urbaine accrue.

L'accord existe de prolonger à la campagne les avantages de la vie urbaine. A ce point de vue, l'action de la ville sur la campagne a lieu d'elle-même : en chaque pays,

la mortalité rurale décroît parallèlement à la mortalité urbaine, les conquêtes des villes, dans cette voie, se répercutant en larges ondes dans leur zone d'influence.

A mesure qu'elles grandissent, l'opportunité n'est pas moindre de doter les villes des agréments et des aménités de la nature, afin que dans leur future étendue les plus grandes deviennent un univers.

Jusqu'à nous, l'architecture urbaine dut être sacrifiée à la fonction des villes comme forteresses, à leur enceinte surtout, qu'on dut resserrer pour en rendre la défense plus efficace.

Aussi bien dans les cités gréco-latines que dans celles du moyen âge, la nature y fut, pour cette cause, méprisée, sinon avilie, alors que les villes actuelles du Nouveau Monde, non astreintes à cette servitude, marquent, en dehors de leur centre, une fusion infiniment plus large de la vie urbaine et de la vie rurale.

Par un pareil retour à la nature, l'urbanisme contemporain doit accomplir un progrès méthodique que l'actuel démantèlement de nos villes a justement permis de qualifier de « progrès pacifique ».

A ce point de vue, Paris aménageant son ancienne enceinte accomplit l'œuvre caractéristique de notre époque, et, au delà, il est à même de créer et de mettre en valeur les richesses florales et forestières que lui ont préparées des siècles de royale opulence. C'est une condition pour le maintien de la capitale dans son destin séculaire de cité messagère.

Avant tout, elle se doit d'offrir à l'égard de la maladie et des épidémies une sécurité égale à celle de Londres et de Berlin, ses émules. Et sa salubrité, meilleure que celle d'aucune ville de France, n'affirme sa mission directrice qu'en raison du terme de comparaison faussé, dû au retard de nos villes, à ce point de vue.

De la santé de la capitale, tête et cœur de la nation, dé-

pend son bon fonctionnement, la santé de l'ensemble, donc sa prospérité, et, sans nul doute, son propre attrait.

Or, Paris se doit au rôle de « futur central de l'esprit européen » réclamé pour lui par ses amis étrangers et auquel tout le désigne. « L'avenir de l'Europe dépend de ce que Paris deviendra », dit l'un d'eux. Cela dépend moins d'un décret ou d'un concile que de son aménagement, car « la forme par rapport à la matière est un bien, une perfection, le terme et la cause de son mouvement ».

Cette vue profonde, tirée de l'univers cosmique par Aristote, est non moins évidente dans le domaine des sociétés dont les villes fixent les contours et suscitent les rapports; leur forme détermine leur efficacité, et leur beauté crée leur destin.

Ainsi se justifient les humains qui, à la recherche du mieux, ont édifié les cités devenues, par l'ordre, les étapes de leur progrès.

PIERRE BOURDEIX.

MON PAYS SERA LE PLUS GRAND

— Bonne année, général! disait M. Bergmann, le 1^{er} janvier 1922.

— Merci bien, Monsieur le contrôleur général. Permettez-moi de vous présenter pour vous et les vôtres le même vœu.

— Bonne année, général! disait à son tour M. Blumenroth.

— Merci beaucoup, Monsieur le conseiller de justice. Bonne année surtout pour notre pays. Puisse le ciel couronner de succès les efforts de Lloyd George pour rétablir la santé de l'Europe!

— Et de l'industrie anglaise en particulier.

Gênes! dans le charme de son printemps; dans le parfum grisant de ses fleurs; Gênes, aux jours mystiques de la semaine sainte.

Des personnages graves sont réunis. Est-ce une conférence? Est-ce un concile? On ne sait pas. Ce sont des diplomates; mais leur langage est d'Eglise. Ils parlent des Pâques de l'humanité. La Passion du monde va prendre fin. Sa résurrection joyeuse va se produire.

Mais non! Le miracle espéré ne se produit pas. Le ciel entr'ouvert se referme et s'obscurcit.

Serait-ce la fumée de la bombe de Rapallo! Non! Lloyd George explique aux journalistes: « La France est l'ombre de la conférence. » Et le chancelier Wirth gémit: « L'étoile de Gênes se change en feu follet. »

Encore un dernier effort. Lloyd George envoie à l'assemblée des églises indépendantes d'Angleterre un té-

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 815 et 816.

légramme : « Les forces humanitaires du monde serrent leurs rangs dans la nouvelle croisade contre la tyrannie de la force brutale. »

Pauvre France, qu'as-tu donc fait?

Dussaule suit de loin ces débats avec une passion qui surprend sa femme. Il en a l'âme toute meurtrie et parfois aigrie. Sa plainte s'exhale, tantôt en des invectives cinglantes et tantôt en des paroles calmes, en un langage presque religieux, comme il se plaît à le faire depuis que sa femme a su l'acheminer, par le symbolisme, vers les vieilles vérités de la religion.

Ecoute, mon vieux Lionel, écrivait-il à son ami, parti avec sa mère et sa sœur pour trois semaines dans le midi, je déplore, pour une fois, que le pape ne soit plus une puissance temporelle. J'aurais voulu le voir arriver à la conférence de Gènes, vénérable et paternel.

— *Mes chers enfants, aurait-il dit, la paix soit avec vous! Il est doux à mon cœur de vous entendre évoquer les grands faits sur lesquels repose la sainte Eglise. Les Pâques de l'humanité! La résurrection du monde! Oh! que c'est beau!*

Mais n'auriez-vous pas oublié pourquoi, un beau matin, se sont levées sur le monde les Pâques saintes et éternelles? Elles furent préparées par les heures sombres de Gethsémani et de Golgotha. Et depuis lors, ô mes pauvres enfants, la loi de Dieu est restée la même. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais pour l'humanité de Pâques sans Vendredi-Saint. Où donc est votre Calvaire? La dure passion de l'Europe dont vous parlez n'est qu'une souffrance issue du péché, subie dans le murmure et dans la révolte; sa valeur rédemptrice est nulle.

— *Mais Très Saint Père, nous sommes ici pour préparer les renoncements nécessaires.*

— *Oui, je sais; vous voudriez pousser quelqu'un vers le sacrifice volontaire; quelqu'un que vous pareriez de banderoles et de rubans et que vous porteriez avec des cantiques et des louanges sur l'autel de l'immolation. Tout cela, mes enfants, c'est du paganisme.*

i Et Dussaule, après quelques commentaires de ce petit discours qu'il prêtait au Saint-Père, concluait :

Je ne suis devenu ni bigot, ni nationaliste, mais ça me dégoûte de voir la défense des intérêts égoïstes se couvrir du langage mystique de la religion. L'écho des cloches de Pâques qui vient de là-bas? Allons donc! c'est le fracas de la tour de Babel qui s'effondre.

La France n'a pas voulu se laisser hisser au rôle où on la voulait pousser. Du moins a-t-elle le mérite, en défendant ses intérêts, de le dire sans voiles et sans pathos.

La mystique de Gênes eut, en Allemagne, un écho profond, dans les écrits et dans les sermons :

« Où nous conduit maintenant le Seigneur, par les durs sentiers? En haut vers les hautes cimes comme nous pouvions l'espérer naguère, ou en bas, vers les abîmes, comme nous pouvons maintenant le craindre? Peut-être, par le chemin de la Croix jusqu'à la couronne? Car, une fois au fond de l'abîme, il n'y a plus de sentier que pour remonter; mais les orgueilleux qui sont sur le faite n'en ont plus que pour redescendre. »



Lionel avait assez bien observé pendant les mois écoulés la réserve que Mlle Hartenfels lui avait imposée. S'il avait eu parfois une parole ou un mouvement d'un caractère un peu plus intime, la jeune fille avait su toujours, avec une extrême délicatesse, mais avec fermeté, le ramener au respect des conventions librement acceptées.

Ainsi s'était maintenu, vivace au fond de leur cœur, un sentiment que leur volonté avait réussi à discipliner, mais dont ni l'un ni l'autre ne soupçonnait encore la profondeur.

Lionel en sentit le premier toute la puissance. Un dimanche de la fin de mai, il accompagnait M. Bergmann

à Coblençe en automobile. Il avait plu très fort toute la semaine, mais une lumière limpide faisait ressortir, ce jour-là, toute la splendeur printanière de la nature.

Le Rhin, considérablement grossi, roulait ses eaux terreuses. A Bingerbruck, la Nahe, plus boueuse encore, venait le rejoindre; mais ses eaux de couleur différente, restaient comprimées sur la rive gauche, distinctes de celles du Rhin. C'étaient deux fleuves qu'on voyait couler côte à côte dans le même lit. Lionel suivit longtemps les deux courants. Il prit intérêt à voir les deux teintes s'atténuer peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin, à des kilomètres du point de jonction, il n'y eût plus qu'une grande masse d'eau homogène roulant vers la mer.

A Coblençe, le contrôleur général, qui devait avoir une entrevue avec le haut commissaire, quitta Lionel en lui donnant rendez-vous pour midi à l'un des bons hôtels des bords du Rhin.

Le jeune homme regarda un moment la manœuvre du pont de bateaux; puis il descendit à petits pas vers la statue équestre de Guillaume I^{er}, qui se dresse, géante, à l'angle formé par le confluent de la Moselle et du Rhin. Il monta sur la plate-forme et laissa ses regards errer un moment sur le paysage, puis redescendit s'asseoir sur une marche, au pied du monument.

Il éprouvait un bien-être physique à prendre ce bain de soleil, tempéré par la brise fraîche. La Moselle roulait jusqu'au Rhin ses grosses eaux jaunâtres; mais, comme la Nahe, elle continuait de couler seule sur la rive gauche, distincte par sa couleur.

Une rêverie profonde gagnait Lionel à voir passer cette eau qui venait de France et qui charriait peut-être encore des débris de terres et de roches de la patrie. Il suivit du regard les deux courants aussi loin que sa vue le lui permettait, et, prolongeant leur cours par la pensée, bien au delà de l'horizon visible, il les voyait amalgamer eux aussi leur teinte, pour disparaître enfin, unis et in-

discernables, dans la mer sans fin où vont se fondre et s'anéantir tous les courants descendus de toutes les parties de la terre. Ainsi en est-il du cours de la vie des peuples, pensa Lionel. La France! l'Allemagne! Deux peuples, deux courants qui se heurtent et roulent leurs flots sans se confondre, jusqu'au jour où dans l'Océan...

A ce moment, une pensée aiguë, douloureuse, lui donna au cœur comme un coup de poignard :

— Si j'épousais Else!

Un afflux de sang lui monta à la tête. Puis il lui sembla que sa tête, au contraire, se vidait toute et que la vie se retirait de son être.

Il se leva.

Epouser Else! Ah! par exemple!

Il essaya de sourire de cette idée; mais il sentit bien vite que c'était trop grave pour en sourire. Il comprit alors pourquoi le cours des eaux jaunâtres l'avait à ce point absorbé; et que le Rhin et la Moselle n'avaient été que les images de la nature pour lui révéler ce qui se passait en lui. Deux fleuves, deux vies, celle d'Else et puis la sienne; la sienne qui venait de France; deux courants qui couleraient d'abord quelque temps distincts, mais qui fusionneraient toujours plus leurs ondes et arriveraient, déjà très unis, dans l'Eternité, dans l'Océan sans fin où, depuis des siècles de siècles, va s'anéantir le cours de toutes les vies humaines.

Lionel essayait de se dire que ce n'était là qu'une idée fugitive; mais sa raison répliquait : « Qu'est-ce que l'idée dans ces conditions? Un remous des eaux plus profondes, un éclair que jette à la surface le moi caché, le moi inconnu qui prend sans contrôle et sans conteste ses décisions. »

Il se rassit, triste comme un vaincu :

— Je suis perdu, je suis perdu.

Les cloches d'une église voisine sonnaient midi. Le jeune homme se rendit d'une marche lourde à l'hôtel où

déjà l'attendait M. Bergmann. Le contrôleur général, en le voyant, ne put s'empêcher de lui dire :

— Qu'as-tu, Georges? Tu parais malade.

— En effet, je ne me sens pas très bien.

— Nous repartirons tout de suite après le café. L'air vif de la course te fera du bien.

Lionel, pendant quelques jours, lutta farouchement contre la poussée violente du moi caché, s'efforçant de lui opposer des images et des désirs gravés eux aussi dans la matière mystérieuse de l'être intime : famille, amis, carrière, patrie, conflit possible entre les deux peuples. Tout ce grand travail intérieur n'aboutit qu'à faire surgir tout à coup une autre pensée lancinante : Il faut maintenant que je parle à Else.

Dès le lendemain, comme la jeune fille sortait du Conservatoire, il alla vers elle.

Elle eut un mouvement de mauvaise humeur.

— Vous savez bien que je ne veux pas...

Elle n'acheva pas sa phrase, tant elle fut frappée de l'air de souffrance qui passa sur le visage de Lionel.

— Il faut que je vous parle, Mademoiselle, absolument.

— Que se passe-t-il?

— Je ne puis pas vous le dire ici, au milieu de la foule.

— Nous ne pouvons pourtant pas empêcher les gens de passer.

— Je vous en supplie, entrons dans le parc.

Il y avait dans la prière du jeune homme quelque chose de si grave et de si triste qu'Else répondit :

— Eh bien, dans une heure, je serai près de la statue de Freytag. J'aurai deux ou trois minutes à vous accorder; pas une de plus. C'est tout ce que je puis faire.

Lionel, une heure après, cheminait à côté d'elle, ne sachant comment commencer la conversation. Et tout à coup, comprenant que la jeune fille allait le quitter, il balbutia :

— J'ai bien tenu, n'est-ce pas, les conditions que vous m'avez imposées?

— Oui, mais je vous ai quelquefois aidé, dit-elle, surprise de cette question.

— J'ai pu pendant ce temps voir clair au dedans de moi. Vous avez pris si entièrement possession de ma vie, que je ne pourrais plus me passer de vous, et je vous demande — oh! je l'avoue, après des lutttes et des souffrances — si vous voulez être ma femme.

La jeune fille fit quelques pas sans répondre. Un banc isolé restait libre, en plein soleil. Elle s'y laissa tomber, comme lasse d'une longue course.

Lionel gardait le silence; mais son regard disait son angoisse intérieure.

Elle dit enfin :

— Vous épouser? Ce n'est pas possible.

Un soupir chez Lionel, et il murmura :

— Je pensais bien que vous ne voudriez pas.

— Ne vous méprenez pas sur mes sentiments. J'avais cru, un jour, que vous étiez comme beaucoup d'autres, que je vous plaisais sans doute, mais que vous ne pouviez chercher avec une Allemande qu'un passe-temps ou un plaisir. Je vous ai dit brutalement : Je ne suis pas de ces femmes-là. Puis, rassurée sur vos intentions, j'ai voulu cependant me garder contre toute surprise possible.

« Et maintenant je vous dis : Excusez-moi, pardonnez-moi de n'avoir pas assez bien compris toute la grandeur de votre cœur et le caractère noble de votre affection. Je ne vous cache même plus que j'ai toujours eu pour vous une sympathie profonde. Mais rien ne peut être changé au caractère de nos relations. Ne sentez-vous pas, cher monsieur Lionel, tout ce qui nous sépare et rend impossible ce mariage?

— Je l'ai douloureusement senti, je vous assure. Mais mon affection pour vous est si forte qu'elle me ferait

surmonter tous les obstacles, si vous le vouliez. Ne prononcez pas tout de suite un refus, je vous en conjure. Attendez de voir ce que, dans la solitude et le silence, votre cœur dira.

Ne voulant pas refuser ce qu'il demandait comme une grâce, elle répondit :

— Bien! Je vous écrirai dans quelques jours, après m'être interrogée encore. Quoi que je vous dise alors, soyez assuré que je garderai toujours un souvenir très cher du moment que je viens de vivre. Maintenant, partons.

Elle lui abandonna un instant sa main et le quitta.

Elle ne sentit tout d'abord qu'une chose : l'amour de Lionel dégagé de toutes les petites craintes qu'elle avait eues, assez pur et assez puissant pour vouloir unir leurs deux vies. Et cela suffit pour lui donner un bonheur parfait durant tout le premier jour.

Dès le lendemain, elle éprouva au cœur comme une morsure en pensant que ce grand amour, elle était obligée de le repousser.

A toutes les raisons qui avaient pu faire hésiter Lionel, elle en ajouta une autre, qui lui fournit la partie la plus émouvante de sa lettre de renoncement.

...Aller vivre avec vous, quelque part en France, cela me serait, en un certain sens, bien doux. Et pourtant, c'est cette pensée même qui m'oblige à vous répéter : Ce mariage n'est pas possible.

N'être plus Allemande! Ne plus pouvoir dire de l'Allemagne, sans arrière-pensée, c'est mon pays! Ne pas pouvoir en toute loyauté, élever mes enfants dans le culte de l'Allemagne! Ne plus pouvoir faire des vœux pour la Grande Allemagne, sans faire offense à mon mari! O non, ce n'est pas possible. C'est avec douleur que je l'ai compris, et avec douleur que je vous le dis...

Lionel, en lisant ces lignes, sentit, dans son cœur, la pitié pour la jeune fille dominer son propre chagrin.

Une seconde lettre arriva quelques jours après :

...J'avais peut-être très mal posé la question en disant : Ne plus pouvoir former des vœux pour l'Allemagne sans faire offense à mon mari ou à mes enfants. Ne s'agirait-il pas plutôt de leur apprendre à aimer en même temps la France et l'Allemagne?

Depuis longtemps vous m'aviez gagnée à l'idée du rapprochement nécessaire entre nos deux pays. Des mariages comme le nôtre ne pourraient que servir une telle idée et préparer l'avenir. L'influence de ma famille, assez considérable dans son milieu, mise au service du rapprochement, ce serait une force très appréciable...

...Ne vous dissimulez pas cependant que cette nouvelle façon d'envisager les choses n'est peut-être que provisoire.

D'ailleurs, même si mes conclusions personnelles étaient favorables à votre idée, elles ne seraient pas décisives. Jamais je ne passerais outre à l'opposition de ma famille, ni de votre mère. Et je ne vous cache pas que cette opposition serait, surtout chez mon père, vraisemblablement invincible.

Lionel eut vite fait de rétablir la psychologie d'Else Hartenfels.

Dans son moi profond, se dit-il, la résolution est prise. Elle cherche maintenant à la justifier devant sa raison. Bientôt, elle trouvera le courage de tout dire à ses parents. Il faut donc que je parle moi-même à ma mère.

Il mit très vite son idée à exécution.

Un jour, en revenant de la caserne, il raconta qu'un officier de la garnison de Wiesbaden, qui avait épousé une Allemande, avait été muté, tout de suite après le mariage, dans un régiment de France.

Il ajouta :

— Si j'épousais Mlle Hartenfels, je serais muté vraisemblablement dans un régiment du Midi, peut-être même à Nîmes.

— Voyons, Georges, ne dis pas de pareilles sottises.

— Et si c'était sérieux?

— Je te dirais alors que tu déraisonnes. Heureusement, tu n'en es pas là.

— Pardon, maman, j'en suis là, dit-il d'une voix si grave qu'aucun doute ne fut possible à sa mère et à sa sœur.

Mme Lionel se retira dans sa chambre sans rien dire; mais le soir même les discussions commencèrent. Elles se poursuivirent les jours suivants, parfois âpres, toujours douloureuses.

— Est-ce une tare d'être Allemande?

— Non, Georges, tu sais bien que ce n'est pas à mes yeux une tare. Mais tu sais aussi que, dans les circonstances présentes, un officier français ne peut pas épouser une fille de ce pays-ci.

Les mêmes arguments, jugés péremptoires, revenaient sans cesse, ceux que Lionel avait vainement invoqués contre son projet.

Les discussions finissaient presque toujours de la même manière, par une crise de larmes chez les deux femmes.

Lionel demeurait silencieux, ou bien il disait :

— Vous ne sauriez croire, ma chère maman et ma chère sœur, comme je suis navré de vous causer une telle peine; mais je sens que je ne peux pas, que je ne dois pas renoncer à Else, pour des préjugés.

Else s'était heurtée, elle aussi, à l'opposition violente de ses parents. Son père, dès les premiers mots, s'était écrié :

— Toi, ma fille, tu ferais cela? Tu abandonnerais, tu renierais en quelque sorte ton pays quand il se trouve dans le malheur!

La mère appuyait de ses supplications les paroles de son mari. Et M. Hartenfels reprenait :

— Toi qui as repoussé tant de prétendants pour garder le souvenir fidèle de ton fiancé Otto, mort pour la pa-

trie, tu le remplacerais maintenant par un officier de l'armée française? Dieu te garde de donner à ton père et à ta mère cette douleur.

Else, atterrée, avait laissé passer l'orage, silencieuse et respectueuse, puis s'était retirée, sans rien répondre.

Plusieurs jours passèrent sans que personne osât aborder de nouveau le terrible sujet.

Déjà le père espérait avoir étouffé à son éclosion le rêve dangereux de sa fille; mais un soir elle demanda :

— Papa, que penses-tu de M. Lionel?

Il répondit, alarmé par cette question :

— Beaucoup de bien. S'il était Allemand, je serais très heureux de l'avoir pour gendre. Mais il est Français, et cela suffit pour que, dans les circonstances présentes, je n'en veuille pas.

Else, cette fois, se mit à défendre son point de vue. Elle essaya de faire comprendre les raisons très hautes qui pourraient faire accepter un tel mariage. Mais ces raisons, étayées chez elle sur les indiscutables raisons du cœur, n'avaient pas de poids sur l'esprit des parents.

Elle abandonna bientôt la lutte en disant :

— J'ai pris envers moi-même l'engagement sacré de ne rien faire contre votre volonté. Ne parlons plus désormais de ces choses. La vie, pour la seconde fois, refuse de me sourire, je saurai souffrir en silence et sans vous troubler.

Ce fut fini; mais la joie de la maison s'en était allée. Plus de rires et plus de chants! Plus de gentils bavardages ou de graves discussions sur les grosses questions d'actualité.

Mme Hartenfels surprit un jour sa fille pleurant dans sa chambre et elle voulut essayer de la consoler. Else répliqua :

— Non, maman, laisse-moi pleurer tranquille quand j'ai le cœur gros. A quoi bon des raisonnements, puisque je me soumets, docile, à vos volontés?

La jeune fille perdait chaque jour, avec sa gaieté, son air de santé. Les parents inquiets, alarmés même, restaient inébranlables dans leur résolution.

Les journées se traînaient longues et moroses. M. Hartenfels ne sortait presque plus, ne s'intéressant véritablement à rien, n'ayant plus désormais qu'un souci : essayer de ranimer le sourire éteint de sa fille.

Un soir, il avait parcouru distraitemment *l'Echo du Rhin*, et restait méditatif devant la table où il avait laissé le journal déplié. Ses yeux se posèrent par hasard sur le nom d'un colonel qui habitait la villa en face de la sienne, dans la rue de Mayence. Le journal français annonçait le départ de ce colonel et de quelques autres officiers, en application de la circulaire des deux ans et demi.

M. Hartenfels se souvint alors que Lionel, lors de sa dernière visite, lui avait parlé de cette circulaire d'après laquelle tout officier de l'armée du Rhin devrait, après un séjour de deux ans et demi en pays occupé, retourner en France. Le jeune homme avait ajouté que, sans être des plus anciens en Rhénanie, il réalisait cependant les conditions indiquées, et il pensait que, si les prescriptions de la circulaire étaient appliquées, son tour de rentrer en France arriverait avant la fin de l'été.

Or, *l'Echo du Rhin*, en donnant le nom des officiers mutés, annonçait que l'application de la circulaire allait se poursuivre rigoureusement.

L'ancien colonel eut un sourire de satisfaction. Le départ de Lionel, c'était le salut. Le jeune homme aurait vite fait, dans un milieu tout français, d'oublier l'Allemagne qui ne pourrait que compromettre son avenir, peut-être même briser sa carrière.

M. Hartenfels dormit cette nuit-là très bien, et le lendemain il se surprit à siffloter un air jovial. Son calme cependant disparut très vite. Sa fille, après un repas rapide et silencieux, ouvrit le piano, en tira quelques notes mélancoliques, le referma très vite et disparut.

M. Hartenfels prit peur. Sa chère petite, qui avait été dans son enfance de santé délicate, allait-elle tomber maintenant dangereusement malade?

Un plan s'ébauchait dans l'esprit du pauvre homme, un plan quelque peu machiavélique dont il avait honte, mais dont il ne pouvait s'empêcher de retracer, de temps en temps, les lignes. Et un matin que le visage de sa fille lui parut plus pâle et plus amaigri, il dit brusquement:

— Else, écoute-moi. Notre refus a été peut-être un peu trop brutal; je serais disposé à l'adoucir un peu dans sa forme. Si tu veux me promettre de ne plus voir M. Lionel de longtemps, de six mois au moins, de ne jamais lui écrire, de ne recevoir de lui aucune lettre, de vivre en un mot comme si tu ne le connaissais pas; et si M. Lionel accepte, sur l'honneur, de ne rien faire pour se rappeler à toi, je consentirai à revenir sur le refus que j'ai prononcé et à renvoyer à plus tard la décision dernière. Ta mère approuve ce point de vue.

Comme sa fille, joyeuse, le remerciait de sa bonté, il eut un remords de ne pas lui avoir dit toute la vérité. Il lui avoua les raisons et l'espoir qui l'avaient amené à faire une telle proposition.

Elle se déclara, néanmoins, tout heureuse, assurée, disait-elle, que son père n'oserait plus, si M. Lionel demeurerait fidèle, prononcer un second refus. Elle demandait pourtant que le temps de l'épreuve fût légèrement raccourci, afin que, s'il y avait lieu, elle pût passer un bon Noël. Le père, vaincu par le sourire reparu chez sa fille, consentit à fixer le terme au 15 décembre.

M. Hartenfels avait un autre motif de penser que Lionel abandonnerait de lui-même l'idée d'un mariage avec Else. Bien que sa fortune fût placée, pour la plus grande partie en valeurs sérieuses, minières et industrielles, il avait subi des pertes considérables. L'écart entre la hausse des titres qu'il possédait et la dévalorisation du mark restait formidable. Quant aux dividendes payés, ils

ne représentaient en argent avili qu'une partie chaque fois plus minime des anciens revenus. Aussi, le père inquiet prévoyait-il le jour où sa fille, sans être devenue tout à fait pauvre, ne serait plus un parti désirable ni même acceptable pour un officier français. De cette crainte, qui à certaines heures le tourmentait, et qui, par moments, se transformait dans son cœur troublé en espoir, l'ancien colonel n'avait rien dit encore, ni à sa fille, ni à sa femme.

Les jours passèrent sans qu'il en parlât. Il lui suffisait, pour le moment, de voir que sa fille avait retrouvé sa gaieté.

Lionel, en apprenant les conventions acceptées par Else, en éprouva plus de soulagement que d'ennui, tant il avait craint que le refus de M. Hartenfels ne fût formel et irrévocable.

Quant à sa mère et à sa sœur, elles se sentirent délivrées d'une grande angoisse, convaincues qu'en gagnant du temps elles gagnaient tout.



Tandis que se déroulaient ces graves événements de famille, l'Allemagne demeurait livrée aux luttes politiques et au désordre. Le ministre des Affaires étrangères Walter Rathenau, coupable d'avoir négocié avec la France l'accord économique de Wiesbaden, venait de tomber à son tour sous les coups de la Sainte-Vehme, qui s'était donné pour mission d'empêcher l'Allemagne de s'engager dans la voie interdite de l'exécution des traités.

L'oraison funèbre de Rathenau ne coûta pas plus de peine à M. Rauenthal que ne lui en avait coûté celle d'Erzberger. « Qu'est-ce qu'un homme qui tombe dans la bataille? »

Mais les partis de gauche, inquiets pour l'avenir de la République, organisèrent, le dimanche 24 juin, d'impo-

santes manifestations dans toutes les grandes villes de l'Allemagne.

A Wiesbaden, un long cortège s'était déroulé calme, grave, presque solennel, comme un immense convoi funèbre. Le soir, alors que la grande colonne s'était déjà disloquée, un groupe de manifestants plus exaltés s'était mis à briser les devantures des magasins qui portaient l'inscription « Fournisseur de la cour ».

Comme le groupe arrivait par la place du marché sur la place du château, des policiers lui donnèrent l'ordre de se disperser. Les manifestants avancèrent quand même. La police prit peur et fit feu. Il y eut des tués et des blessés. La malheureuse histoire du temps de l'occupation de Francfort se renouvelait, à Wiesbaden, entre Allemands.

Le lendemain Frau Tisch, une femme de ménage qui travaillait quelques heures par jour chez Mme Lionel, arriva plus tôt que de coutume. Elle était accompagnée de son mari, qui, ayant eu la veille les chairs de l'avant-bras traversées par une balle, venait maintenant se faire panser par M. le major, afin que l'on ne sût pas, dans la firme où il travaillait, qu'il était au nombre des manifestants de la place du Château.

Lionel, tout en donnant à Tisch les soins nécessaires, le faisait parler. L'ouvrier, encore sous le coup de l'exaltation, devint très vite bavard.

Il critiqua violemment « la férocité des policiers » ; puis il parla de la colère du peuple qui, le soir, sortirait en armes pour délivrer les camarades arrêtés la veille.

— Et vous vous ferez de nouveau abattre sans résultat.

— Pourquoi les Français ne soutiennent-ils pas le peuple qui, seul, veut vraiment la paix ? Pourquoi, pendant que la police nous assassinait, la garde française, à quelques pas, est-elle restée témoin immobile ? Pourquoi l'officier qui la commandait est-il resté sourd à l'appel ardent de nos camarades ?

Ainsi se pressaient les questions sur les lèvres de l'ouvrier, semblables à celles d'un juge à un accusé; et il concluait :

— Cela vous fait du tort, croyez-moi, dans l'esprit du peuple.

Lionel, indulgent pour l'exaltation de cet homme, lui fit comprendre pourquoi l'officier du poste de garde ne pouvait pas soutenir « dans leur bagarre républicaine » les manifestants.

Le jour du dernier pansement, l'ouvrier voulut payer Lionel; mais celui-ci déclara qu'il n'accepterait pas un seul pfennig. Tisch se confondit alors en remerciements; puis il parla de la grande misère du peuple et demanda s'il pouvait poser à M. le major une question.

— Assurément, répondit Lionel.

— Est-il exact, monsieur le major, que les industriels et les commerçants gagnent beaucoup à la chute du mark?

— Oui; du moins ceux qui savent faire.

Tisch eut alors un air jovial et dit :

— Ce que nous affirmait un camarade est donc exact. Quoi qu'il arrive avec le mark, les patrons qui ont besoin de nous pour réaliser leurs gains colossaux ne nous laisseront pas trop souffrir. Ils nous payeront toujours convenablement.

— C'est la logique même des choses. Ils devront veiller sur vous, comme ils veillent sur leurs machines, sur leur matériel.

— Compris, compris. La bourgeoisie seule souffrira et sera ruinée.

— Voyons, Tisch, les bourgeois sont aussi des hommes.

— Sans doute, sans doute...

— Et les ouvriers, les petits fonctionnaires qui avaient fait des économies pour leur vieillesse, qui vivotaient

assez bien avec 1.500 ou même avec 1.000 marks, que vont-ils faire? Que font-ils déjà, depuis longtemps?

— Je ne pensais pas à tout cela, monsieur le major.

Mme Hochlied, qui passe pour une bourgeoise, vient de congédier sa vieille bonne.

— Ma brave Margareth, lui a-t-elle dit, voilà vingt-cinq ans que tu es dans la maison. Tu as vu naître ma dernière fille et je comptais te garder toujours; mais nous ne pouvons plus désormais te payer.

— Oh! madame, je resterai sans être payée.

— Hélas! ma chère Margareth, il faudrait te nourrir, et même cela, nous ne le pouvons pas.

Margareth cherche, comme beaucoup d'autres, une place chez les Français, où l'on est bien payé, où l'on mange bien.

Elle raconte à Mme Bergmann sa triste histoire.

— J'avais économisé huit mille marks. Ils valaient alors 2.000 dollars; maintenant, ils en valent à peine 5. Ce n'est plus rien. A quoi bon les vendre? Peut-être plus tard vaudront-ils encore 25 dollars, ou 50, ou même 100.

Pauvre fille! Elle se reproche d'avoir trop longtemps gardé l'espoir. Et parfois cependant, elle espère encore, comme beaucoup d'autres qui n'ont pas pu croire à la ruine qui s'annonçait.

Mais voici, dans une petite rue, une femme assez jeune encore, qui marche d'un pas rapide; plus que simple dans sa tenue, distinguée quand même.

C'est une veuve. Au temps de la débâcle allemande, son mari est mort, comme mitrailleur volontaire, pour protéger la retraite de son régiment.

Sa veuve, sans enfants, avait une belle fortune. Elle refuse, malgré les conseils de nombreux amis, d'en sauver les maigres restes en achetant de l'argent étranger.

— Moi, dit-elle, m'associer à ceux qui ont peur! con-

tribuer, ne serait-ce que dans une infime mesure, à faire descendre plus bas l'Allemagne, à faire tomber le malheur sur d'autres victimes! Jamais! plutôt tout perdre, plutôt mourir!

Il lui reste quelque petite chose encore; mais elle sent venir la catastrophe finale et s'est mise à son poste, dans une mansarde. Elle travaille, puis s'en va, de son pas alerte, livrer son travail comme une petite ouvrière.

A une époque où tout vacille, elle contribue à maintenir un point ferme, une valeur d'âme sans laquelle le monde ne saurait vivre.

Tisch, à qui l'on a raconté l'histoire, salue en lui-même, quand il la rencontre, cette bourgeoise qui, en un certain sens, va se faire tuer à son poste, comme son mari, pour tenir ferme dans la débâcle.

Quant à M. Rauenthal, que fait-il?

Chenut va nous le dire, car les discussions continuent entre eux.

En parlant d'un discours d'Hugo Stinnes, de l'effondrement du mark, des souffrances qui en résultaient, Chenut a raconté des cas lamentables qu'il connaissait.

M. Rauenthal lui a répondu :

— Mais, capitaine, vous m'obligez à vous redire sans cesse les mêmes choses. C'est encore la guerre sous d'autres formes, et toute guerre cause des ruines et des souffrances, des blessés et des morts.

— Alors, monsieur Rauenthal, vous qui êtes ici un des chefs, vous aussi, vous allez tomber?

— Ah! non. Dans la bataille, le vrai soldat ne s'abandonne pas stupidement. Il se garde, si c'est possible, pour les combats de demain, pour l'avenir de son pays. J'ai pu faire le nécessaire pour me garder. J'ai changé mes marks contre de bonnes devises. Je resterai ainsi, quoi qu'il arrive, une force pour ma patrie.

— Oh! monsieur Rauenthal, avait répondu Chenut

d'un ton calme, mais un peu sec; il y avait aussi pendant la guerre des patriotes, jeunes et robustes qui, toujours loin du feu, se gardaient pieusement pour l'avenir de leur pays.

Au cours de cet été de misère 1922, l'Allemagne fut envahie par une nuée d'étrangers de tous les pays. Ils y venaient, attirés par la vie facile qu'un argent stable leur procurait en face du mark qui baissait sans arrêt.

Les Français venaient à Wiesbaden voir leur drapeau flotter et leurs soldats faire la parade. Ils vivaient dans un bon hôtel, s'accordaient des plaisirs, faisaient des promenades et des excursions, et il se trouvait à la fin, en faisant les comptes, qu'ils avaient moins dépensé qu'en restant chez eux.

Ils repartaient disant à tous et à tout un « Au revoir » ému, emportant le joyeux souvenir de ce paradis terrestre où, selon le mot d'un officier d'une garnison de France, « Mme l'Adjudante fait ses visites en automobile ».

Temps éphémère de la grande largesse française et du prestige qu'elle donnait!

Dans les magasins, les vendeuses et les patronnes arrivaient souriantes et empressées. Elles montraient ce qu'elles avaient de meilleur et de plus élégant, tout ce qui peut flatter l'acheteuse qui paye bien, trouvant que ce n'est pas cher.

La petite serveuse de chez Blum accourait de son pas léger vers l'officier qui venait d'entrer, laissant, si besoin était, l'Allemand attendre.

Les femmes du vestiaire, à la sortie du théâtre, savaient prendre discrètement, au milieu des autres, le numéro qu'on leur présentait; et le tramway prêt à démarrer savait freiner sur un léger signe.

O puissance de la séduction française! Fascination troublante du pourboire largement donné!

Comme des oiseaux migrateurs, les étrangers par foules avaient quitté Wiesbaden avec les derniers beaux jours.

Novembre avait jeté depuis quelque temps sur la ville ses brumes et sa froidure. Des enfants et des vieilles femmes remuaient tous les jours le contenu des poubelles pour y chercher les débris de charbon incomplètement brûlés. L'hiver s'annonçait lugubre et le dollar venait de coter plus de 8.000 marks.

Aucune perspective d'amélioration ne venait éclairer d'un rayon d'espoir cette fin d'année misérable. De toutes parts semblaient se lever au contraire les signes de nouvelles luttes et de nouvelles douleurs.

Le nouveau ministère allemand, dirigé par M. Cuno, un industriel, semblait résolu, en attendant le jour de la révision raisonnable des réparations, à ne rien payer et à laisser venir les sanctions prédites.

La France et la Belgique voulaient des gages.

Le conflit s'annonçait fatal.

Cependant M. Blumenroth assurait qu'on pourrait encore s'entendre; mais lorsque M. Bergmann voulut savoir comment M. Blumenroth comprenait cette entente, celui-ci y mit des conditions telles que le contrôleur général déclara que, de longtemps, aucun homme d'Etat français n'oserait, sur ces bases, entreprendre des pourparlers.

— C'est dommage, répliqua le Conseiller de Justice. Ensemble, nous dirigerions l'Europe. Il n'y a au monde que deux armées dignes de se combattre ou de s'allier : l'armée française et l'armée allemande.

— Je ne voudrais pas, pour ma part, d'un rapprochement conclu dans un tel esprit de domination.

— Et que voudriez-vous donc, monsieur le contrôleur général?

— Une collaboration loyale pour résoudre d'un commun accord nos grosses difficultés d'après guerre; une

entente d'où serait exclue toute idée de former un bloc opposé au reste du monde.

— Peuh! quelle pauvre politique est la vôtre. Nous atteler ensemble à un char qui resterait toujours dans les fondrières! A quoi bon? Une entente franco-allemande doit nous libérer les uns et les autres des chaînes que nous traînons, et nous donner dans le monde la première place.

— Cette politique liguerait contre nous tous les autres peuples. Les alliés de la France se détourneraient d'elle avec dégoût.

— Les Alliés ne se sont pas détournés de l'Italie avec dégoût, quand elle a quitté ses anciens amis. La politique n'est pas faite de sentiment. Les peuples, comme les individus, se plaisent à marcher dans l'orbite des grands.

— L'Angleterre les retiendrait et saurait dresser contre nous un bloc hostile et agissant.

— Elle sait beaucoup mieux encore nous jeter l'un sur l'autre pour prendre la place que vous dédaignez. Votre vue est obscurcie par les préjugés; votre politique manque d'horizon.

Ainsi la France et l'Allemagne ne peuvent arriver à s'entendre. Les passes d'armes autour des milliards semblent terminées, une lutte plus grave va s'engager. Dans cette lutte, les chances de l'Allemagne, c'est toujours son mark qui les représente.

Etrange champion, que ce mark si faible! Dans sa faiblesse même git sa puissance. Il a déjà gagné l'Angleterre et d'autres pays à la cause de l'Allemagne. Peut-être, s'il faiblit encore et s'il agonise, vaincra-t-il à son tour la France.

Ah! si là-bas, de l'autre côté des mers, le pays vers lequel se tournait anxieusement l'Europe le voulait bien, toute l'histoire de l'après guerre peut-être serait changée. Mais non! l'Amérique réclamait de l'or. L'Angleterre,

pour payer l'Amérique, se tournait vers la France. La France, pour payer l'Angleterre et l'Amérique et les réparations, se tournait vers l'Allemagne. L'Allemagne montrait son mark et ne faisait rien.

Mais Lloyd George, affolé par la vision de ce mark mourant, comme un médecin qui devrait passer avec son malade, s'écriait :

— Vite, vite, le moratorium pour l'Allemagne, le moratorium total et sans conditions!

M. Poincaré répondait :

— Patience. Il nous faut des gages et des garanties. Des « gages productifs » qui nous indemniseront un peu de nos pertes.



En ces derniers jours de novembre, Lionel se sentait envahi par un trouble profond. Encore deux à trois semaines et le terme de l'épreuve imposée par M. Hartenfels serait arrivé.

Ses sentiments envers Mlle Else s'étaient, non pas refroidis, mais dégonflés de ce qu'ils avaient d'excessivement romanesque. Il avait beaucoup mieux pressenti dans le calme les inévitables tristesses du mariage qu'il projetait, et même il avait éprouvé deux ou trois fois le désir fugitif que quelque chose vint y mettre obstacle.

Mais se retirer, il n'y songeait pas. A la pensée qu'un obstacle pourrait se dresser effectivement devant lui, il éprouvait comme une recrudescence de son amour, et tout son être, prêt à la lutte, se révoltait.

Quant à M. Hartenfels, il avait, pendant des mois, attendu fiévreusement chaque matin l'arrivée de *l'Echo du Rhin*, espérant y trouver l'annonce de la mutation en France du jeune major.

Et un jour, il apprit chez les Beauchamp que Lionel venait d'être muté à l'hôpital militaire de la ville. Cela

équivalait, pour le jeune homme, à une promesse d'assez long séjour à Wiesbaden.

M. Hartenfels, atterré, projeta de quitter l'Allemagne pour aller vivre en famille en Amérique, où son fils voulait se fixer. Sa femme et sa fille firent, pour des raisons diverses, tant d'objections à ce projet, et lui-même éprouvait une telle tristesse à l'idée de l'exil, qu'il se résigna facilement à rester à Wiesbaden.

Agité et nerveux, il ne cessait de se reprocher sa promesse imprudente, sa sottise et sa lâcheté.

Or, le 15 décembre passa, sans apporter aucune nouvelle de Lionel. D'autres jours passèrent encore dans le même silence. M. Hartenfels retrouvait son calme et sa bonne humeur; mais il voyait reparaître chez sa fille les symptômes qui lui avaient arraché sa fâcheuse capitulation. Il voulut un soir essayer de la raisonner, de la reconforter.

Elle répondit simplement :

— Oui, papa, je souffre. La vie s'obstine à se montrer envers moi cruelle; je serai vaillante. Puisque je ne me créerai pas de foyer à moi, je m'efforcerai de trouver un but à ma vie.

Le père, délivré de ses craintes, ne sentit plus que la douleur de sa fille et l'effroi des énigmatiques paroles : « Je m'efforcerai de donner un but à ma vie. » Une colère sourde germa dans son cœur contre Lionel; et un soir, il maudit à haute voix ce Français frivole qui, après avoir jeté le trouble dans le cœur d'une jeune fille, l'abandonnait.

Mais le 23 décembre, Lionel était redevenu l'intrus qui apporte la désunion entre une fille et ses parents; cela, parce qu'il avait écrit pour demander la main de Mlle Else.

M. Hartenfels gardait le silence, malgré les regards de sa fille fixés sur lui. Il voulait jouer sa dernière carte.

Le jour même, il écrivit à Lionel pour lui faire con-

naître les changements graves survenus dans sa situation matérielle.

Sa fortune, déjà fortement ébranlée, risquait de s'effondrer complètement, comme beaucoup d'autres, dans la catastrophe qui menaçait le pays entier. Cette lettre loyale, que M. Hartenfels eût d'ailleurs écrite dans les mêmes termes à un prétendant allemand, était son dernier espoir.

Dès le lendemain, Lionel répondit que, même si la ruine de M. Hartenfels était, à l'heure actuelle, absolue et définitive, cela ne changerait rien à ses sentiments.

Alors, acculé dans l'impasse où il s'était mis, inquiet des dispositions de sa fille et touché malgré tout de la noblesse des sentiments du jeune homme, M. Hartenfels, ex-colonel de l'armée allemande, en plein accord avec sa femme, donna son consentement au mariage de sa fille avec le médecin-major Lionel, de l'armée française d'occupation.

Les fiancés se trouvaient seuls dans le petit salon où, plus d'un an auparavant, leur amour s'était révélé à eux. Ils échangeaient des propos intimes sur leur avenir.

Avenir bien vague devant leurs yeux. Leur mariage aurait lieu au printemps. Lionel recevrait une mutation pour une garnison de France. Mais dans quelle région? Rien ne pouvait, pour le moment, le laisser prévoir.

Cette impossibilité d'arrêter leur pensée sur un point quelconque était particulièrement pénible à la jeune fille. Elle eût tant aimé connaître déjà le coin du pays de France où Lionel la conduirait un jour; tant aimé savoir quelque chose de ses habitants, de leurs sentiments envers l'Allemagne; savoir surtout ce qu'on dirait d'elle à son arrivée, comment on accueillerait l'Allemande déracinée.

Lionel s'efforçait de la rassurer.

— Vous serez si bonne, si affable envers tout le monde;

vous saurez montrer tant de largeur d'esprit et de sentiment véritablement humain, que vous aurez bientôt conquis l'estime de tous ceux qui vous connaîtront.

— J'emploierai toutes les ressources de ma nature à gagner la sympathie des milieux où nous serons appelés à vivre. Mais vous savez, je ne pourrais pas, je ne voudrais pas prendre l'attitude de certaines Allemandes mariées à des Français. L'une d'elles, à Mayence, en parlant des Allemands, dit : « Les Boches » d'un ton qui révolte les Français eux-mêmes.

Lionel ne répondit rien. Avait-il seulement entendu les tout derniers mots de la jeune fille? Il se voyait reporté dans les tranchées de la Somme, près d'un camarade marié à une étrangère. Il entendait la voix douloureuse de l'officier : « Nous nous aimons beaucoup, ma femme et moi; mais un abîme sépare souvent nos âmes. Quand je fais des vœux pour la victoire de mon pays, je sens que ma femme en fait, au contraire, pour sa défaite. »

Lionel demeurait silencieux et méditatif.

— Qu'avez-vous? lui demanda Else.

— Mais rien du tout.

— Pardon, vous paraissez triste. Mes dernières paroles vous auraient-elles fâché?

Lionel, pour éviter ce grave malentendu, raconta le souvenir qui venait de surgir en lui.

Alors Else, à son tour, demeura songeuse.

Sur la première heure intime de leurs fiançailles, les fantômes avaient passé. Il fallut le silence et le mystère du jour finissant pour joindre leurs mains et rapprocher leurs âmes.

Noël était venu et avait, comme il convient en ces pays froids, étendu sur la terre une nappe blanche.

Les Hartenfels passèrent les fêtes gravement, sans voir personne.

Le surlendemain, les fiancés se rendirent à Chaussee-

haus pour voir les luges descendre la côte d'Eisernerhand. Else était pâle et semblait soucieuse. L'air vif de la course et l'humeur joyeuse de Lionel eurent vite fait de lui redonner son sourire et ses couleurs.

A Chausseehaus, ils regardèrent pendant quelque temps l'arrivée des luges, puis ils se dirigèrent vers le restaurant. Devant la porte, quelques jeunes gens étaient rassemblés auprès d'un traîneau superbe, mais orné à l'avant d'une tête de mort. Ils voulaient décider une jeune fille à partir avec eux. Elle refusait, ne voulant pas monter sur cet appareil macabre; mais, vaincue par les instances et les moqueries des jeunes gens, elle finit par les suivre.

Une demi-heure après, des clameurs d'horreur remplissaient l'espace. Le traîneau à la tête de mort, arrivant à l'allure d'un train express, était allé donner contre un poteau au bas de la pente. La jeune fille, la tête fracassée, expirait un instant après.

— Partons, dit Else, toute tremblante.

Et, après avoir fait quelques pas :

— C'est d'un mauvais présage.

— Pourquoi d'un mauvais présage? demanda Lionel.

— Je ne sais pas. C'est une impression qui m'accable.

J'ai, depuis ce matin, un poids sur le cœur. Je ne voulais vous en parler qu'au dernier moment, pour ne pas gâter notre promenade.

— Que se passe-t-il?

— Le jour même où papa a donné son consentement à notre mariage, il en a prévenu mon frère par télégramme, en termes convenus d'avance. Eitel le lui avait demandé depuis longtemps.

« Une dépêche reçue ce matin nous annonce que mon frère s'est embarqué et vient passer une semaine avec nous. Il sera ici à la fin du mois. Je devrais être heureuse de le revoir; mais sa visite me fait peur. Je sens qu'il vient de là-bas pour s'opposer à notre mariage.

— Vous ne croyez pourtant pas que M. Hartenfels puisse revenir sur l'autorisation donnée?

— J'espère que non; mais je connais mon frère et je prévois des journées terribles. Il ne faudra pas qu'il vous rencontre. Il serait capable de faire des sottises pour rendre le mariage impossible. Plus tard, il finira par se résigner à la situation; mais maintenant, soyons prudents et consentons à ne pas nous voir pendant le temps qu'Eitel passera ici.

Lionel finit, après un instant de révolte, par accéder aux désirs de la jeune fille. Il avait besoin de se rendre dans le Midi pour régler certaines affaires un peu délicates. Il allait donc faire le voyage pendant les jours où il lui était interdit de rendre visite à sa fiancée.

Quand il demanda, dans cette intention, une permission de huit jours, on lui dit que les permissions venaient d'être supprimées jusqu'à nouvel ordre. Il apprit ainsi combien était grave la situation internationale.

Le 2 janvier, il reçut une lettre d'Else :

...Vous dire toutes les tristesses que je dois supporter serait impossible. Eitel ne cesse de me répéter que je suis traître envers tout le monde, envers mon frère aîné et Otto von Rissling tués à la guerre, envers ma famille et envers la patrie. Il prétend que dans quelques jours la guerre va recommencer. Mais non, ce n'est pas possible, n'est-ce pas, cette perspective affreuse?

Mon frère repart le 13 janvier, venez le 14 passer un moment avec nous...

...Or, à cette date, la Belgique et la France avaient occupé le bassin minier de la Ruhr.

LOUIS DUMAS.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

André Monglond : *La France révolutionnaire et impériale. Annales de Bibliographie méthodique et Description des livres illustrés*, t. I et II, 1789-1793, et *Index* des tomes I et II, Grenoble, Editions B. Arthaud, 3 vol. in-8°. — C. A. Sainte-Beuve : *Port-Royal. Tables analytiques et chronologiques* établies par René-Louis Doyon, La Connaissance.

Nous traversons, en matières de publications littéraires, une période d'abstention et de panique. Depuis que le lecteur, assommé sous le poids d'une myriade de méchants livres, et le bibliophile, submergé sous la marée des douteux « grands papiers », se sont déterminés à restreindre leurs achats, les éditeurs parisiens accusent la crise économique de les ruiner et se refusent à toute initiative.

Le différend entre lecteurs, bibliophiles et éditeurs — car il s'agit d'un différend sur le nombre et la qualité des ouvrages publiés bien plus que d'une crise économique — s'arrangera sans doute quand les derniers auront liquidé en solde le milliard de bouquins que les premiers dédaignent d'acquérir au prix fort. A ce moment, les éditeurs opéreront une sélection, comme ils le faisaient autrefois, entre les auteurs et leurs écrits, et les acheteurs, certains de n'être plus trompés, reprendront du goût pour la lecture et les collections.

Ce qui nous frappe le plus, dans cette tragédie livresque, dont la corporation des gens de plume subit les fâcheuses conséquences, c'est que la panique, si vive à Paris, ne semble pas avoir gagné la province. Des éditeurs de qualité, établis dans plusieurs grandes villes, et qui faisaient paraître, à des intervalles irréguliers, des volumes d'histoire locale ou bien des « grands papiers » préparés avec soin, n'ont pas diminué le nombre de leurs publications. Bien mieux, plusieurs d'entre eux ont précisément choisi la période tourmentée que nous endurons pour lancer des ouvrages d'une telle impor-

tance que leurs confrères parisiens, s'ils avaient ces ouvrages entre les mains, frémiraient d'épouvante.

La librairie B. Arthaud, par exemple, bien connue des bibliophiles, et qui est assise en la bonne ville de Grenoble, vient de livrer au public les deux premiers tomes, et l'index complémentaire, composés de 1291 pages de texte serré, d'un gigantesque travail de M. André Monglond, professeur en la Faculté des Lettres de cette cité. Si nous en croyons les on-dit, ce travail comprendrait encore, pour parvenir à sa fin, six autres tomes, et prendrait forme ainsi d'une véritable somme d'érudition englobant une double période historique.

La librairie Arthaud n'a pas peur, et nous l'en félicitons. Elle est sûre, avec raison, de vendre l'œuvre qu'elle a choisie, car cette œuvre mérite et attirera l'attention des lettrés. C'est quand une œuvre mérite l'attention des lettrés qu'elle se vend, et non autrement. La librairie Arthaud nous la présente — comble de l'audace — sous un riant aspect typographique, illustrée de 48 planches en phototypie et tirée à 1000 exemplaires numérotés sur papier vergé de Rives. Ainsi, désintéressée des événements extérieurs, délivrée d'une vaine crainte, montre-t-elle qu'elle veut avec discernement servir l'intelligence et la science françaises.

Sans nul doute, les lecteurs du *Mercury* ont-ils eu maintes fois l'occasion de connaître M. André Monglond, car celui-ci a consacré toute sa carrière à étudier l'évolution de la sensibilité et le mouvement intellectuel préromantiques et romantiques. Ses écrits, où la pénétration psychologique s'allie harmonieusement au sens critique, comptent parmi les plus sagaces. Ils sont aussi fondés sur de solides bases documentaires.

C'est en construisant ces travaux de généralisation et de synthèse que M. André Monglond s'est aperçu, de son propre aveu, qu'aucun répertoire bibliographique ne lui fournissait les moyens de pénétrer jusqu'au fond de son sujet. Ayant pâti des lacunes de ces répertoires et éprouvé mille difficultés d'information rapide, il s'est, un beau jour, résolu à combler ces lacunes et à faciliter le labeur des historiens futurs. Pendant une quinzaine d'années, nous dit-il dans son

introduction, desservi par sa situation de provincial, mais voyageant aux jours de loisir, courant d'une bibliothèque à l'autre et réussissant à leur emprunter tout ce qu'elles contiennent d'intéressant, de curieux, de substantiel, d'inconnu, il a dressé, sous le titre : **La France révolutionnaire et impériale. Annales de bibliographie méthodique**, le plus formidable recueil de documents livresques qui ait vu le jour depuis la publication de la *Bibliographie de Pascal*.

A la vérité, nous n'aimons qu'à demi le titre donné par lui à ce recueil. Ce titre nous paraît peu explicite. Nous aurions préféré : *Bibliographie méthodique de la France révolutionnaire et impériale*. Mais nous savons, par expérience personnelle, ce que coûte de recherches et de démarches une telle entreprise. Nous savons aussi quels services précieux elle rend. Modestement, M. André Monglond pense qu'il subira plus d'ironies et même de dédains que de gratitude de la part d'un public enclin à considérer les bibliographies comme œuvres de monomanes aligneurs de fiches. Qu'il se détrompe. Les bibliographies sont merveilleusement évocatrices du passé pour quiconque, doué d'imagination, les interroge avec intelligence. Beaucoup de méditatifs referont à sa suite, et sous sa conduite, un voyage plein d'agrément à travers la France troublée de la Révolution et à travers la France épique de l'Empire. Les pillards aussi s'abattront, comme sauterelles, dans les parterres fleuris de titres pittoresques de ses jardins symétriques et en tireront le suc de leurs propres écrits. Ainsi sa dure moisson de documents, lentement engrangée dans son livre, ne demeurera pas stérile; elle nourrira d'images le songe des rêveurs et de faits positifs les travaux de mille plumitifs.

La France révolutionnaire et impériale. si nous avons bien compris, doit embrasser une période s'étendant entre les années 1789 à 1815. Les deux premiers de ses tomes sont consacrés aux années 1789 à 1793. Dans l'intention de M. André Monglond, ce recueil devait rester « avant tout littéraire ». Tout, ajoute cet écrivain dans son Introduction, « y est disposé pour servir à l'histoire de notre littérature et, dans la mesure où elle éclaire la littérature, à l'histoire de la société, des idées et des sentiments ».

Il ne semble pas que M. Monglond se soit cantonné dans les limites de son programme littéraire. En fait, sa bibliographie, si elle englobe toutes les branches de l'activité intellectuelle, touche aussi à toutes les manifestations de la vie publique; elle ferait aisément fonction d'une bibliographie complète des mœurs si les ouvrages concernant la maison familiale, le foyer, l'existence privée des citoyens n'en étaient exclus.

On ne saurait examiner en détail un tel amas de faits et de documents. M. Monglond l'a divisé, pour chaque année, en quatre sections comprenant : *La Vie française, La Tradition littéraire, Les Relations littéraires avec l'Étranger, La Littérature nouvelle*. La première de ces sections intéresse surtout les mœurs : on y voit, en effet, figurer, sous la rubrique : *Voyages en France*, livres et opuscules, illustrés ou non, fournissant sur notre sol, nos villes, notre population, des relations de géographes, d'artistes, de gens de science dont l'ensemble permet de peindre avec quelque précision le décor général où vont se produire les événements publics. La même section contient tous les titres de bouquins, brochures, pamphlets, dissertations diverses concernant les faits politiques, économiques, administratifs, la police, les finances, les subsistances, l'agriculture, le commerce, la marine, la guerre, la famille royale, la cour, la noblesse, le clergé, le tiers état, les religions et leurs manifestations, les sentiments, les idées et leurs sources d'inspiration (paragraphe importants réservés à J.-J. Rousseau), les coutumes, les formes successives de la civilité, etc...

La seconde section met en lumière les concepts des pédagogues sur les problèmes de l'éducation, et ceux des grammairiens sur la langue, nous renseigne sur les doctes travaux des académistes et des sociétés savantes, énumère les œuvres des historiens de l'antiquité, des traducteurs, des bibliographes, des archéologues, montre comment se prolonge, dans une période de long désordre, le goût et l'empire du passé.

La troisième section est tout entière consacrée aux échanges intellectuels qui se produisent entre la France et les différents pays du monde. On y discerne, déjà sous la Révolution, quelle attraction puissante exerce sur nous l'étranger,

l'interpénétration qui se manifeste entre celui-ci et nous, enfin les raisons pour lesquelles les romantiques, après les préromantiques, se laissèrent profondément impressionner par les formes de sensibilité venues d'Angleterre ou d'Allemagne et les mirages enchanteurs issus de l'Orient.

La quatrième section enregistre, année par année, les productions des poètes, des romanciers, des écrivains de théâtre, des critiques littéraires, des gens de science, des historiens, des mémorialistes, des épistoliers, des philosophes, mentionne les travaux des écrivains d'art, publie la liste des catalogues des Salons et des ventes artistiques, des ouvrages consacrés à des peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, et contient enfin la plus précieuse nomenclature d'affiches et de journaux de tous ordres qui nous ait été donnée sur cette période. La presse provinciale, par exemple, avait été, jusqu'à l'heure présente, quelque peu négligée par les bibliographes. M. Monglond n'a pas hésité à aller la compulsier dans les dépôts où elle subsistait. Il nous fournit sur elle les détails les plus circonstanciés, dates de publications, noms de collaborateurs, transformations de titres ou de formats; parfois même il nous en signale les articles offrant un intérêt spécial.

La curiosité de M. André Monglond s'est étendue aux petits comme aux grands personnages, aux faits minimes, mais caractéristiques, comme aux faits généraux. Elle est descendue des palais à la rue; elle nous apporte des clartés sur les âmes et les visages aussi bien que sur les choses inertes, sur les cadres et les décors aussi bien que sur les acteurs qui les emplissent de leurs gestes. L'épicurien, le débauché, la prostituée elle-même figurent dans sa vaste galerie et, pour nous dire dans quelles publications on peut surprendre des images de leur vie, notre bibliographe s'est fait ouvrir les portes interdites de cet Enfer où les conservateurs de la Bibliothèque nationale ont enfermé ces opuscules considérés comme immoraux.

M. Monglond nous prodigue, sur toutes sortes d'ouvrages illustrés, des détails minutieux, listes de planches, noms de graveurs, etc... Enfin il a examiné avec soin, pour la joie des collectionneurs, ces almanachs aux titres frivoles qui, derrière leurs charmants frontispices, entre leurs vignettes

et leurs hors-texte, conservent tant d'œuvrettes rimées où l'on sent s'épanouir la sensiblerie cohabitant avec les instincts féroces dans les âmes de ce temps agité.

La France révolutionnaire et impériale classe son auteur au premier rang des bibliographes contemporains. Nous espérons que l'Académie des Inscriptions réservera le prix Brunet à ce travail de haute tenue littéraire et de grande utilité pratique.

Une autre Académie eût bien dû offrir récompense à la magnifique réimpression que M. René-Louis Doyon, aidé par M. Charles Marchesne, a faite, ces dernières années, du **Port-Royal** de Sainte-Beuve, réimpression magistrale, enrichie de notes complémentaires et d'une excellente iconographie du sujet. Nous avons plusieurs fois signalé, au fur et à mesure de leur apparition en librairie, les volumes sortant des presses de la *Connaissance*, et dit par quels mérites particuliers ils devaient attirer la sympathie des bibliophiles. Nous ne reviendrons donc pas sur cette question de valeur intrinsèque de la publication.

Il manquait à cette réimpression des *Tables* qui la rendissent plus aisément consultable. M. René-Louis Doyon s'est chargé de les dresser. Travail long, minutieux, malaisé, comportant, pour le rendre réellement utile, trois ordres parallèles de classements, un ordre analytique, un ordre biographique et un ordre chronologique. Nous trouvons ces trois ordres mélangés dans le gros volume qui vient de nous parvenir. Nous savons ce qu'ils ont dû coûter de recherches diverses à leur auteur, car l'identification exacte d'un personnage n'est pas commode à établir et l'on doit souvent la poursuivre longtemps avant de la fixer d'une manière certaine. Les dates des faits aussi et celles des existences, que M. René-Louis Doyon a tenu à préciser, ne figurent parfois que dans des gloses obscures d'écrivains provinciaux, gloses perdues parmi les tomes des revues spéciales. Il faut les y dénicher. On n'y parvient qu'après de nombreux tâtonnements, dirigé vers elles par une sorte de flair de chasseur. M. René-Louis Doyon paraît avoir, avec raison, accordé une grosse importance à la bibliographie des écrits jansénistes ou anti-jansénistes, un peu négligée dans les tables fautives des

impressions antérieures de *Port-Royal*. Il donne des titres vérifiés de ces écrits qu'il situe dans le temps où ils naquirent. Sans doute a-t-il été un peu aidé, dans cette tâche spéciale, par les curieux volumes de M. Ernest Jovy et par les trouvailles de M. Albert Maire; mais son apport personnel de documents reste important.

A cette *Table*, sont ajoutés un très curieux complément de l'iconographie générale où figure un beau portrait de Sainte-Beuve, plus riant et moins antipathique qu'à l'ordinaire, quelques autres images et fac-similés d'autographes de jansénistes, des reproductions d'estampes satiriques devenues rares, etc., le tout rendu par le procédé excellent de la phototypie.

Ainsi le vœu de Sainte-Beuve, qui souhaitait beaucoup une édition fastueuse de son œuvre, se trouve exaucé un peu tardivement. Le critique avait conscience, en livrant sa copie à l'imprimeur, qu'il venait d'achever le plus parfait et le plus durable de ses écrits. En fait, à part Augustin Gazier, nul n'a tenté de reprendre, depuis 1840, date initiale de la publication de *Port-Royal*, un sujet qui paraissait traité à fond. Encore Augustin Gazier, dans son *Histoire du mouvement janséniste*, n'a-t-il rien apporté de caractéristique, d'essentiel, de réellement nouveau qui contredit d'une façon positive le récit de son prédécesseur. Tout au plus a-t-il, de-ci de-là, signalé des erreurs de détail et fixé dans un sens différent certaines allégations aventurées.

Entre Gazier et Sainte-Beuve le lecteur choisira toujours sans conteste le dernier qui, mû par une sorte de divination, pénètre jusqu'au fond des âmes jansénistes et, même sans document probant pour appuyer ses dires, discerne leur vraie psychologie. Des portraits de Sainte-Beuve, parmi cette galerie où le portrait, en définitive, forme souvent une digression dans la marche successive des événements, sont de véritables chefs-d'œuvre auxquels on ne saurait rien ajouter. Ils procurent une véritable délectation.

Nous demeurons cependant convaincu que l'histoire de Port-Royal mériterait d'être révisée et complétée. Nul ne semble, en effet, s'être avisé que le monastère du faubourg Saint-Jacques, aussi bien que celui des Champs, vivaient d'autres ressources que de celles des idées. Il les faudrait,

ce semble, envisager l'un et l'autre sous leur aspect économique et administratif. Peut-être cette étude, difficile mais non impossible à conduire, modifierait-elle singulièrement la physionomie morale que l'on entrevoit d'habitude d'une Mère Angélique ou bien des Messieurs qui semblaient tout confits en dévotion dans leur solitude de la vallée de Chevreuse. Ces enchanteurs des âmes n'en resteraient pas moins grands pour avoir accordé une attention minutieuse à la partie temporelle de leur carrière.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Jean Pourtal de Ladevèze : *Lourde Rose Nocturne...* « Le Divan », — Alfred Droin : *Le Songe de la Terre*, Alexis Redier. — Jacques Reynaud : *Le Chemin de Saint-Jacques*, « Collection de Latinité ». — Louis-Carle Bonnard : *La Romance amoureuse*, « Librairie de France ». — George Bonnamour : *Le Songe de Shakespeare*, A. Delpeuch. — George Bonnamour : *A la gloire de Nice*, A. Delpeuch. — René Druart : *L'Épingleur de Haïkaï*, « Editions du Pampre ». — Henri Druart : *Pincements de cordes*, « Editions du Pampre ».

Tourment sans cesse des âmes éprises de mystère, de doute et de découvrir le sens vrai, premier et éternel de la vie, aspiration mêlée de tant de découragement, l'orgueil de n'accepter de choir, l'impossibilité matérielle de résister, quelle image en enferme mieux l'idée que de cette rose lourde et noire, vivace et vénéneuse, que le poète évoque d'une ombre pareille au remords, ou celle encore de cet astre obscur qu'un dieu naufrageur suscite, espoir dernier, à qui dérive vers l'écueil, livré tout entier au morne océan sans rivages? Le sonnet mis en prélude à **Lourde Rose Nocturne...**, suite des plus récents poèmes de Jean Pourtal de Ladevèze, exprime l'inquiétude spéciale de son esprit; la vie le prend, le séduit, le charme, mais il ne saurait ne pas s'interroger sur ce qu'elle renferme, ce qu'elle cache de causes, d'attirances profondes, de signification éternelle plus ou moins soupçonnée par les hommes. Comme les précédents vers de ce poète distingué entre tous, et dont le mérite provient pour une grande part d'un don de tact suprême et du choix impeccable qui caractérise sa manière, sa diction, on n'y saurait découvrir aucun trace de déclamation, de surcharge lyrique, d'entraînement oratoire. Pour nuancer l'in-

fini, je ne connais d'artiste, encore moins de philosophe, qui soit nativement plus discret et plus précis, plus sûr d'expression, plus dénué d'ornements, mieux débarrassé de tout appareil qui n'est pas strictement indispensable, plus loin de toute pause ou de tout étalage de vaine rhétorique. Même lorsque, avec certitude, il nous donne à découvrir telle inscription sur *Le Tombeau d'Ariane* :

Si te ramène, un jour, sur ces bords que ta fuite
 Avait rendus déserts à mon cœur dévasté,
 Le hasard de ta vie ou telle autre poursuite,
 Si tu passes devant ma défunte beauté,
 Mon nom ne sera plus déjà dans ta mémoire,
 Comme il s'effacera de cette pierre noire
 Où l'ont gravé pieusement en lettres d'or
 Ceux qui voulaient, songeant à ma funeste gloire,
 Qu'Ariane à jamais survécût à ma mort !
 Mais si de tant d'amour demeure la pensée
 Captive du tombeau d'où tu t'éloigneras,
 Mon désir immortel reconnaîtra ton pas
 Et mon attente alors sera récompensée...

Lorsque, avec certitude, l'ombre, ainsi, d'Ariane suscite la venue possible de l'universel Thésée qui s'ignore au fond de tout cœur humain, l'expression est si simple qu'un lecteur sans expérience peut n'y soupçonner aucun prestige médité. L'auteur exige une connivence mieux éprouvée qui, à la plupart, défaille ou manque. Nul autant que Pourtal de Ladevèze ne revêt d'un dehors de facilité, presque d'abandon, sinon de négligence, sa volonté d'agencement proche d'une rigueur aussi sûre, quoique moins apparente, que celle de Mallarmé ou de Paul Valéry. C'est par là qu'il diffère et se rapproche; il s'en souvient, au reste, quand il lui plaît; et je vois mal quel autre parmi les nouveaux venus pourrait s'aventurer à insister, au début d'un poème, sur une allusion à l'un de ces deux maîtres, comme celle-ci :

Une fragile fleur enchante la veillée,
 Une fleur immortelle et de rêve habillée,
 Peinte par ce Chinois que le poète envie,
 Sur cette tasse en porcelaine...

D'autres fois un ton de familiarité très directe, mais alors

je ne sais quel soudain raccourci, un cri transpose ce qui confinerait presque à un risque de réalisme,

J'ai pris ma canne en bois de houx
Et j'ai marché dans la montagne...

pour plaire, rentré chez lui, « aux fantômes épuisants — que suscite en moi votre absence », comme il dit, il y cueille de la bruyère mauve, et en rapporte du miel en fleur :

J'ai rapporté ce miel en fleur
— J'ai volé le bien des abeilles

et où il s'exclame de la sorte, c'est une richesse soudaine de nature entrevue, et qui palpite, environnant le monde d'ailes et de parfums. On ne peut prétendre que les dons intimes du poète se soient accrus, puisqu'ils sont innés, mais la force expressive et la sûreté des moyens augmentent d'une série à la suivante.

M. Alfred Droin m'embarrasse. Son nouveau volume de vers, **le Songe de la Terre**, n'est pas tissu uniquement du songe de la terre et du songe du poète éperdu des choses et des grandes choses, et des beautés de la nature. C'en est heureusement la plus grosse part, la partie la plus considérable, l'essentielle. Mais comment louer sans réserves un recueil de vers qui charme, qui transporte à cause de la communion si pure et si étroite de l'air, des bois, des champs et des oiseaux avec l'homme qui les célèbre, quand ces compositions idylliques s'encadrent, d'une part, d'une nette déclaration de préférence dans l'ordre politique et, d'autre part, dès le début, de phrases superposées en guise d'épigraphes et suivies d'un sonnet dont les intentions agressives ne sont guère dissimulées? Qu'importe ce qu'il pense ou sent à ce double égard? Nous ne demandons à ces poèmes que de nous entraîner dans un domaine de lyrisme. Qu'à ses heures le poète défaille, épouse les passions, les fièvres et les haines d'une foule, contre ou pour une élite, distinguons les genres; il sera temps toujours qu'il rassemble plus tard ses *Némésis* ou ses *Hymnes au drapeau blanc*. Je ne blâme certes pas M. Droin de son patriotisme, même anxieux; je ne réproouve pas qu'il tolère mal la glorification d'un des plus

grands esprits de notre temps, que, pour ma part, j'admire absolument et que j'aime de toute ma vieille et confiante affection; je déplore qu'il ne sente pas que des pages de bonne prose critique remplaceraient avantageusement ce qui n'est ici que diatribe superflue et sans effet, ou qu'un dithyrambe même royal se mêle mal au gazouillement désintéressé de l'alouette rustique ou du ruisseau sous les mousses.

Laissons cela. Ne retenons que le poète. J'aime chez M. Alfred Droin ce sentiment vif de la nature, ce goût des forces joyeuses et réconfortantes de la terre.

L'entendre s'éjouir au bruissement des sources, des feuilles, le voir s'intéresser au développement coloré et odorant des corolles, se promener dans son jardin, attentif au moindre souffle de l'atmosphère, et surtout délicieusement ému par le chant si divers des oiseaux, voilà le charme, le délicat délice qui prend et grise à la lecture de ses vers. Et puis aussi la tendresse à certains retours de strophes, et ce déchirement de l'âme lorsque

L'équinoxe automnal prolonge sa féerie,

que la saison éclatante peu à peu s'apaise et qu'octobre arbore sa couronne d'ambre et de flamme, si retentit aux champs le bruit des fusils qui s'arment contre le vol innocent des oiseaux.

Le poète porte dans son cœur à la gent ailée un amour plus sincère et diligent que celui de Diphile; peut-être « il retrouve ses oiseaux dans son sommeil », mais si s'occuper d'eux était, pour Diphile, non plus un « agréable amusement » et plutôt « une affaire laborieuse », pour M. Droin c'est, au contraire, plus que cet agréable amusement, une extase perpétuelle, un bonheur, un sujet patient d'étude, un culte conscient et fidèle.

Une véhémence attentive et fervente, une discrétion de moyens mis en œuvre sont les qualités essentielles du nouveau poème que publie, directeur de la revue *Latinité*, M. Jacques Reynaud. Le mouvement du rythme correspond au mouvement intérieur d'une âme d'abord déchirée au contact décevant des choses de la vie, et que la méditation, par une nuit claire où chante le rossignol, ramène, — c'est **le Che-**

min de Saint-Jacques, — à entendre l'appel de la nature entière à l'Être insaisissable. C'est ce que le poète, ayant connu qu'il s'était épuisé à adorer de vains dieux, « l'amour, l'ambition, la mort », salue du titre de « l'autre Amour »... Il en est donc deux dans le cœur du poète, et tous les amours, bizarrement, à ses yeux, ne sont pas, quel qu'en soit l'objet, toujours l'unique et l'exclusif, et qui les absorbe tous en se les assimilant.

On connaît de M. Louis-Carle Bonnard la conviction et l'ardente persévérance. **La Romance Amoureuse**, comme plusieurs de ses recueils antécédents, célèbre une femme et la douceur de l'amour. Les poèmes répondent parfaitement à leur dessein. On regrettera que l'auteur, avec les dons qui sont en lui, ne se préoccupe pas davantage d'assouplir son métier en l'élargissant pour ce qui est de sa portée générale, en le resserrant pour lui assurer plus de force. Pourquoi avec, je le répète, ces dons ne se hausser point jusqu'à être mieux que le poète aimable et aisément satisfait qu'on retrouve toujours le même et à soi-même pareil?

De M. George Bonnamour je ne puis que signaler les deux poèmes récents, **le Songe de Shakespeare** et **A la Gloire de Nice**, qui ne manquent d'aisance ni de mouvement, et se révèlent l'un et l'autre dûment dithyrambiques. On n'y peut qu'applaudir.

On sait cette mode en faveur depuis quelques années. M. Couchoud, d'autres avec lui, frappés justement de cette forme tout allusive qui fait le charme des petits poèmes japonais dénommés haïkaï, ont révélé leurs lois mystérieuses de relations avec l'image et le rythme. Nombreux les poètes qui se sont essayés à faire de ces poèmes un nouveau genre en français. Ils y auraient tous réussi, s'ils n'avaient point été trop nombreux. Je crois que des haïkaï, composés par des hommes d'esprit qui connaissent le métier, sont toujours très bien, mais il sied de n'en pas trop mettre; la formule apparaît et tôt semblerait monotone. Ni le recueil de M. René Druart, **l'Épingleur de Haïkaï**, que précède une préface louangeuse de Paul Fort, ni le recueil fraternel de M. Henri Druart, **Pincements de cordes** — 288 haïkaï en 24 séries! — précédés d'une préface savante de M. René

Maublanc, ne changeront, en mal ni en bien, mon impression. La mode s'atténue déjà. Il en restera quelque chose, mais peu de chose, sinon le souvenir de tant de talents délicats qui eurent le tort de s'y trop conformer.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Francis Jammes : *L'antigyde*, Mercure de France. — Henri Béraud : *Les Lurons de Sabolas*, Editions de France. — Binet-Valmer : *La luxure*, Flammarion. — Max Jarriand : *Laurette et Jacques*, Alexis Redier. — Céline Lhote : *La petite Bismuth*, Albin Michel. — Maïna Jablonska : *Comme l'herbe des champs*, Editions du Tambourin. — Marguerite Audoux : *La Fiancée*, Flammarion. — Ekaterina Darskaïa : *L'éveil*, Editions Rieder.

Que M. Francis Jammes cachât, sous sa bonhomie, une malice parente de celle de La Fontaine, je n'en ai, pour ma part, jamais douté. Mais le roman qu'il publie aujourd'hui, **L'Antigyde ou Elie de nacre**, fera, je pense, changer d'opinion les plus convaincus de sa naïveté. Il s'y met en scène sous le nom de Rustique, comme il s'était déjà raconté dans ses autres œuvres; et pour faire de soi le témoin d'un retour à la vérité chrétienne d'un de ses amis les plus chers de la belle époque du symbolisme. Le titre qu'il a choisi dit assez de quel ami il s'agit dans ce roman satirique. Sa perversité attriste notre paysan du Danube; et son influence sur une jeunesse par trop « snob », pour le plus grand profit du Prince des Ténèbres... M. Jammes a rêvé, sans doute, de sauver ce rare esprit, et c'est l'histoire de sa chimérique conversion qu'il nous raconte. C'est à lui qu'il parlait quand il écrivait, naguère, dans *De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir* :

.....cachons nos pensées les plus sages
comme la poule cache ses petits poussins;
et n'en laissons voir, pour amuser les voisins,
qu'une multitude de petites pattes.....

Mais Elie de Nacre, « le maître de l'immoralisme », comme il l'appelle, a trop bien profité de ses conseils — en les interprétant! — et c'est avec des paradoxes qu'il pêche pour la friture infernale. M. Jammes le connaît bien. Il sait l'art avec lequel ce génie protéen se transforme pour corrompre

ou mystifier, et il le montre à l'œuvre, avec beaucoup de finesse et de verve, notamment lors des visites qu'il lui fait faire aux académiciens, car il lui attribue le front de poser sa candidature à un fauteuil vacant sous la Coupole (une belle occasion de se moquer des quarante!...). Il a un faible pour lui, cela crève les yeux; et, loin de le noircir, le rend attrayant, sinon sympathique... On s'attendait, à lire les terribles extraits de *La Genèse*, du *Lévitique*, de *l'Épître de saint Paul aux Romains*, qu'il a mis en épigraphes à son roman, que celui-ci fulminât contre le corrupteur. Mais point. L'auteur du *Roman du lièvre* n'est pas méchant. En tout cas, il préfère aux médiocres ou aux tièdes les excessifs; et, cette fois encore, à son habitude, c'est contre un pharmacien que son mépris s'exhale; contre un homme politique, aussi, un député de gauche, incrédule et odieusement vulgaire. *L'Anti-gyde* est bien amusant. Plein de traits d'une ironie charmante. Touchant et poétique en ses dernières pages, tout éclairées par le vol d'un papillon bleu. D'une psychologie exacte, enfin, quant au portrait qu'il contient du propriétaire des « Caves sans Vatican ». Peu importe que M. Jammes croie au repentir d'un pécheur aussi endurci. La grâce, il est vrai, a fait d'autres miracles. Il n'y a qu'une chose qui m'a chagriné dans le roman de M. Jammes : c'est la tristesse de Rustique. Le délicieux poète franciscain, « qu'une génération a porté aux nues », ne se console pas de son isolement, je veux dire de la désaffection de la jeunesse. Mais qu'il se rassure : s'il semble survivre à son œuvre, elle lui survivra.

Avec *Le bois du Templier pendu*, M. Henri Béraud avait commencé une sorte d'histoire de Jacques Bonhomme, dans cette partie du Dauphiné qui avoisine Vienne, sur le Rhône, et que la proximité de Lyon devait condamner à subir de bonne heure la contagion de l'industrialisme. « La conquête du pain », tel est le titre que M. Béraud a choisi pour son épopée romanesque et dont il nous donne, aujourd'hui, le deuxième « chant » : **Les lurons de Sabolas**. C'est au lendemain de la Révolution de Juillet qu'il en a placé l'action. Le compagnonnage est en honneur; mais l'esprit insurrectionnel des ouvriers, des « blouses », comme on dira, bien-

tôt, travaille les campagnes appauvries par les vampires de l'usure. Nicolas Baudin, tisseur-ferrandier, qui est fiancé, ou presque, à la sœur de son compagnon du tour de France, le forgeron Petrus Hugon, aime en secret Brigitte, sa sœur de lait, la fille du châtelain, le baron Chambard, ancien colonel des armées de l'Empereur. Il se laisse entraîner dans une émeute, à Lyon. Mais, tandis que Petrus est pris, le fusil à la main, derrière une barricade, et emprisonné, comme Blanqui, au Mont Saint-Michel, il rentre au village où il assume, pour se rapprocher de Brigitte, mariée à un certain Giroud, les fonctions de contremaître dans une manufacture récemment fondée par ce riche homme de négoce. Libéré par l'amnistie avant d'avoir purgé sa peine, Petrus, aux yeux de qui Nicolas avait fait figure de traître, est revenu, cependant, à Sabolas la haine dans l'âme. Il profite de l'impopularité de l'ancien compagnon, qui dédaigne sa sœur, pour exciter contre lui la colère des paysans, et, un jour que ceux-ci ont mis le feu à la fabrique de Giroud, il le tue d'une balle en pleine poitrine... Un tel résumé, qui élimine maints détails pittoresques, et surtout significatifs, ne saurait donner une juste idée du récit de M. Béraud. Il faut y voir un tableau de la désorganisation des campagnes et une étude de la corruption des ruraux sous l'influence de l'industrialisme, comme je l'ai dit plus haut. Tableau exact. Etude impartiale. M. Béraud, qui a des qualités d'historien, comme on sait, a retrouvé dans *Les lurons de Sabolas* le ton de l'époque qu'il fait revivre. On songe, en le lisant, à la George Sand qui écrivait sous l'influence de Pierre Leroux; et l'on admire sa verve drue. M. Béraud aime le peuple, à la façon de Michelet, et il épouse, « en parfait comédien », pour reprendre l'expression de Baudelaire, la foi naïve des pauvres bougres qu'exaltèrent les utopies des années 30 et 48 du siècle dix-neuvième.

On se rappelle comment le financier Eric William Norfels avait fait son fils adoptif du beau Maurice Olivier dans *Aujourd'hui un Homme*. M. Binet-Valmer nous conte, à présent, dans **La luxure**, la vie de ce jeune savant, devenu possesseur d'une immense fortune, avec sa maîtresse, Lady Isabelle, la femme même, demeurée vierge, du milliardaire... De Divonne

où il a pris sa retraite, parmi des détraqués nerveux comme lui, Eric surveille, au moyen d'espions salariés, les moindres détails de cette vie, et s'exalte morbidelement d'imaginer avec quelle frénésie son épouse et son héritier tissent de plaisirs érotiques non seulement leurs nuits, mais leurs jours... L'homme d'affaires qui subsiste en lui n'en blâme pas moins les prouesses de l'amant qu'il envie. Un jour viendra que, n'y tenant plus, il le répudiera et chassera comme un bouc puant... Maurice, à bout de volupté, ne demandera pas mieux, du reste, que de fuir Isabelle et de reprendre sa liberté. Le passage a été trop brusque pour ce jeune homme, de l'austérité de sa vie d'études aux facilités du luxe. De la peau de chagrin à lui remise par le financier satanique, il ne lui reste plus qu'un tout petit morceau. Il a tout épuisé, en peu de temps, des plaisirs dont il est possible de jouir dans un monde déséquilibré. Ces plaisirs, on ne saurait déceimment les définir, ni même les énumérer ici, car c'est le lyrisme et la fougue vengeresse de l'auteur qui nous en font admettre l'audacieuse peinture...

M. Max Jarriand qui composa, naguère, un bon roman psychologique, a voulu, sans doute, se faire la main, en écrivant **Laurette et Jacques** — j'entends : conter pour conter. Et il a fort bien réussi. Cette histoire d'un homme qui est, à la fois, peintre et romancier, et qui séduit « à la houzarde », une impertinente mais très jolie femme, a beaucoup d'entrain, il est vrai. On y apprend sur les Etats-Unis de plaisantes choses, et notamment que les congrès internationaux y tiennent leurs assises dans des bungalows où seraient mieux à leur place de galants décamérons... Mais on y goûte, surtout, le charme d'un mélange très juvénile, de scepticisme et d'optimisme. M. Jarriand s'est dégourdi, assoupli, si l'on préfère. Qu'il redevienne l'analyste que l'on voit, aux réflexions dont son livre est semé, qu'il n'a jamais cessé complètement d'être...

Mme Céline Lhote nous donne une nouvelle histoire de pauvres gosses dans **La petite Bismuth**. Cette fois, son héroïne, une enfant de huit ans, remplace dans un foyer sordide, auprès de ses trois cadets, une mère indifférente et un père ivrogne. La petite Bismuth essaye de grandir honnête-

ment, mais, après avoir manqué le bonheur, et s'être abandonnée, par lassitude, se résigne à l'à-peu-près... C'est d'un réalisme sombre, mais sensible et émouvant.

C'est, ainsi que Mme Lhotte, d'une fillette qui, devenue jeune fille, se laisse séduire, que nous entretient Mme Maïna Jablonska dans son roman **Comme l'herbe des champs**. Mais la pauvre Marie, une fois mère, meurt de chagrin de la mort de son nouveau-né et de son amant, sans avoir exprimé le regret de ce que le prêtre qui l'assiste à sa dernière heure appelle sa faute. C'est en toute innocence et de tout son cœur tendre, il est vrai, que cette petite Vendéenne qui, à seize ans, traversa une crise de mysticité, a péché dans les genêts en fleurs contre le sixième commandement. Dieu l'absoudra, Mme Jablouska en est sûre, comme il a, sans doute, absous « le bonhomme » (c'est La Fontaine que je veux dire). Il y a bien du charme dans le roman de Mme Jablouska, très féminin d'inspiration. Et ce charme, il ne l'emprunte pas seulement à la sincérité de son émotion, mais à la fraîcheur de ses peintures rustiques et de son style. Mme Jablonska sait faire parler aux rustres leur langage, sans pour cela patoisier.

Mme Marguerite Audoux publie un recueil de nouvelles rurales, **La fiancée**, qui sont de fort jolies choses. La première, surtout, sous le titre de laquelle sont groupées les autres, est dans sa simplicité, une parfaite réussite. Une jeune fille se trouve voyager dans un train avec des paysans qui vont voir, pour la première fois, la fiancée de leur fils. La jeune fille leur plaît tant qu'ils voudraient bien que cette fiancée lui ressemblât. Et la jeune fille, qui a vu le fils à l'arrivée du train, voudrait bien être cette fiancée... L'ensemble est d'une cordialité naïve, presque irrésistible.

L'Eveil, de Mme Ekaterina Darskaïa, est, sous forme autobiographique, l'étude de l'éclosion des sens chez une fillette russe, et celle de leur trouble développement, jusqu'à la dix-huitième année. Le sujet n'est point neuf; et Mme Darskaïa, qui ne manque cependant pas de talent, n'apporte rien d'inédit, en le traitant à son tour avec un réalisme simple. Au total, malgré « des blancs » d'une éloquence à ravir Flau-

bert, sa « chronique des joies pubères », comme elle dit, est plus triste que frémissante.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

La Tour de Nesle, 9 tableaux de Gaillardet et A. Dumas, à l'Odéon. — *Le Retour éternel*, drame en 4 actes par M. Edouard Dujardin, au Théâtre de l'Atelier. — *L'Ecole des Bourgeois*, comédie en 3 actes en prose, de d'Allainval, à la Comédie-Française.

Au temps lointain où Montparnasse n'était pas une ville de plaisir, mais une sorte de refuge pour gens d'étude épris de calme, quand le bruit ne l'avait pas encore envahi, quand ses ateliers étaient sincères, que l'on y comptait moins de bars que de marchands de fournitures pour les peintres (et ces marchands étaient bien six), dans ce temps-là, il y a vingt ans et plus, alors que l'on avait franchi le boulevard Edgar-Quinet, on pénétrait dans un quartier qui était un faubourg de Paris au même titre que Belleville, Charonne ou La Chapelle. La rue de la Gaïeté était une des plus plaisantes rues de ce faubourg. Une population aimable et bon-enfant l'animait jour et nuit. Elle méritait exactement son nom et s'enorgueillissait de compter trois théâtres : la Gaïeté-Montparnasse, le Théâtre Bobino et le Théâtre Montparnasse. Ce dernier, qui est devenu depuis un théâtre d'avant-garde, était alors un théâtre de quartier, comme on voit encore, je crois, les Bouffes-du-Nord en être un.

Le Théâtre Montparnasse avait une troupe dont la vedette se nommait Beuve. Avec M. Albert Lambert fils ce fut le dernier comédien romantique. Il jouissait d'un prestige extrême, non seulement sur le public faubourien du Théâtre Montparnasse, mais encore sur un certain nombre de dilettantes, et je ressens toujours un plaisir singulier lorsque j'entends une des plus sensibles comédiennes du temps présent, Mme Valentine Tessier s'il faut la nommer, proclamer avec enthousiasme les fortes impressions qu'elle dut à Beuve quand elle commença, dès l'enfance, à aller au théâtre en spectatrice. Peut-être n'en faut-il pas davantage pour déterminer une vocation.

Beuve était un beau grand garçon, à la voix forte et à l'accent parisien, qui interprétait avec conviction les per-

sonnages les plus affranchis qui soient de la réalité. Il croyait à Lagardère, il croyait à Edmond Dantès, il croyait à Buridan. Il y avait une merveilleuse convenance entre ce comédien, son répertoire et son public. Sur cet auditoire populaire, vers 1900, le mélodrame romantique conservait son empire. Il semblait écrit pour lui, et l'on sait que cet accord entre un ouvrage et un public est l'une des conditions essentielles du succès.

Le public actuel sait assister ingénument et la bouche bée aux plus fortes invraisemblances du vaudeville ou du drame policier, mais non plus à celles du drame pseudo-historique de cape et d'épée. Tout à fait capable d'admettre au cinéma qu'une jeune fille fasse une énorme randonnée en automobile et qu'elle arrive chez le gouverneur de la prison à l'instant précis où son fiancé va être pendu, pour obvier à l'erreur judiciaire, il sourit s'il voit Buridan se précipiter par la fenêtre de la **Tour de Nesle** pour se sauver à la nage. Il sourit pareillement d'un certain style dont le romantisme montre plus d'enflure que d'éloquence, et il ne parvient plus à supporter un certain anachronisme indéfini qui, répandu sur l'ouvrage, lui donne un caractère délicatement parodique. Il fait plus qu'en sourire, il en rit beaucoup, comme pour bien souligner que rien ne lui échappe de ce qui marque si gentiment la désuétude et le vieillissement de l'ouvrage. Il se sait gré d'en sourire, et il en sourit aux éclats pour que personne n'ignore qu'il domine ce spectacle et qu'il est assez intelligent pour en apercevoir toute la naïveté, sinon toute la niaiserie.

Or, en souriant de la sorte, c'est sa propre niaiserie que ce public expose, car enfin ce spectacle que l'on raille a des mérites auxquels on ne demeure pas indifférent. On ne saurait tout d'abord contester qu'il soit animé d'un mouvement si prompt qu'il vous emporte bon gré mal gré. Il s'impose à l'attention et, jusqu'à son terme, la retient. Nombreuses sont les pièces dont on ne peut en dire autant. Je pense en outre qu'il a fort peu de prétention et qu'il n'est pas impossible que les auteurs aient été les premiers à sourire aux endroits où sourient nos snobs d'aujourd'hui. (On trouvera peut-être que j'insiste beaucoup sur ces snobs. Cela

tient à ce qu'il y en avait toute une bande derrière moi le soir où j'ai vu la *Tour de Nesle*. Et ils étaient insupportables, tant ils tenaient à ce que nul n'ignorât qu'aucune des naïvetés ne leur échappait qu'avait commises Dumas et Gailhardet.)

Combien me parurent plus sensés les propos que me tint durant un entr'acte un des plus brillants interprètes du mélodrame : « Ont-ils dû s'amuser, ces phénomènes, disait-il en parlant des auteurs, ont-ils dû s'amuser, ces phénomènes, en écrivant ça? Comment, vous ne connaissez pas la *Tour de Nesle*, mais vous allez voir ce qui arrive maintenant. C'est prodigieux. On ne sait plus où on est quand on le joue, on est dans un autre monde, complètement affranchi des embêtements de celui-ci. Fussent les spectateurs se divertir autant que les comédiens! »

Ainsi parlait Buridan, la cigarette aux lèvres, pendant l'entr'acte. Et il est de fait que M. Paul Oetly le jouait le plus spirituellement du monde, non pas avec la profonde conviction de Beuve, mais en se proposant de feindre la conviction, et en y réussissant. N'est-ce pas là ce qu'il fallait, en effet? Puisqu'au théâtre tout n'est que feinte, peu importe que la feinte soit du premier ou du second degré. Qu'importe aussi que les spectateurs se divertissent exactement, ou qu'ils se contentent de feindre de se divertir, comme font ces rieurs dont nous ne nous sommes que trop occupé! L'essentiel est de se divertir.

§

Y parvient-on lorsqu'on se trouve en présence d'un ouvrage tel que le **Retour Eternel**, de M. Edouard Dujardin? La chose n'est pas absolument certaine.

Il faut admirer et envier M. Dujardin. Sa carrière est l'une de celles dont le dessin devrait être offert en modèle à quiconque se mêle d'écrire. En près de cinquante ans, il n'a fourni qu'un nombre d'œuvres fort restreint, mais qui toutes furent marquantes et dont aucune n'est oubliée. Je ne prétends pas qu'elles se trouvent toutes dans toutes les mémoires; du moins ont-elles chacune leur place dans tou-

tes les bibliothèques. On imaginerait difficilement une tenue d'écrivain plus digne et plus respectable.

Le drame qui vient d'être présenté à l'Atelier par les soins de M. Lugné-Poé est en harmonie parfaite avec ce qu'auparavant M. Dujardin nous a donné. Il faudra en retarder l'examen jusqu'au moment où on disposera du texte pour le lire. Je ne saurais distinguer si les soirées au cours desquelles on a mis le *Retour Eternel* en contact avec le public l'ont servi ou desservi. Ces auditions se sont trouvées sévères, austères. Le snobisme lui-même ne savait pas au juste quelle attitude prendre en présence de cette manifestation. Ce n'était pas un divertissement.

§

J'ai vu avec un particulier intérêt **l'Ecole des Bourgeois**, que la Comédie-Française vient de remonter. C'est une de ces petites curiosités littéraires destinées au second rayon. Elle n'a point la largeur qu'il faut quand on veut peindre des passions éternelles, elle n'est point assez particularisée pour faire tableau d'époque. Elle ne s'apparente point aux grandes œuvres, si ce n'est, en l'état où nous la voyons, par l'entremise de ses interprètes. Ces comédiens, accoutumés au style des maîtres, ne s'en défont point pour les petits maîtres, et d'Allainval, grâce à Mme Devoyod, a quelquefois le tour de Becque, grâce à M. Jean Weber celui de Musset, et celui de Beaumarchais grâce à Mme Dussane.

PIERRE LIÈVRE.

HISTOIRE

Albert Mathiez : *La Réaction Thermidorienne*. Armand Colin. — Jean Maurain : *La Politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869*. Félix Alean. — Mémento.

La mort d'Albert Mathiez aura suivi d'assez près, — bien qu'il fût beaucoup plus jeune, — celle d'Alphonse Aulard, son prédécesseur, en Sorbonne, dans la chaire d'Histoire de la Révolution. Ces deux historiens ne s'étaient pas très bien entendus. On sait que l'un, M. Aulard, tenait pour Danton, et que l'autre, M. Mathiez, tenait pour Robespierre.

Il peut arriver que les différends entre historiens n'aient guère d'autre importance que celle des questions de carac-

tère ou d'ambition qu'ils recouvrent, et que nulle indication n'en ressorte en ce qui concerne le fond des choses. Dans les polémiques en apparence les plus âpres, il peut se faire que ces questions de fond soient traitées avec une indifférence substantielle. En général, du moins, la critique historique se refuse aux questions simples que le premier venu pourrait faire. Parlez, par exemple, de la loi de Prairial 1794 et des 1.376 têtes qu'elle fit couper, à Paris seulement, en quarante-sept jours, on vous répondra : « Critique de fond. » Critique de fond. On sait ce que cela veut dire. Cela est sans intérêt pour les mœurs scientifiques.

C'est seulement une remarque ici faite en général et à l'occasion. Elle ne vise pas l'antagonisme que l'on put noter entre MM. Aulard et Mathiez. La différence de leurs opinions en fait d'Histoire révolutionnaire n'est pas sans portée sérieuse : elle correspond à peu près, dans la politique actuelle, à celle du radicalisme (M. Aulard) et du socialisme plus ou moins extrémiste (M. Mathiez). Mais vraiment, ce dernier, historien rigide, que ne troublèrent « ni les éloges ni les injures des politiques du jour... des hommes d'action rouge, noire ou blanche », ce dernier, disons-nous, dans l'intransigeance de son robespierrisme systématique, tient trop peu de compte du sang que fit verser l'Incorruptible (1).

On se trouve donc assez empêché de connaître l'opinion réelle, l'opinion *vécue*, l'opinion en chair et en os de M. Mathiez, dans le privé du brave homme, touchant cet effroyable « systole-diastole » de la guillotine, comme dit Carlyle, en ces jours infernaux de juin et juillet 1794. M. Aulard a carrément appelé la loi de Prairial le « code de l'assassinat légal » (légal, à peu près). M. Mathiez, lui, aime surtout à chercher dans les convictions démocratiques de Robespierre les causes de sa chute. « Il était, — dit-il dès la deuxième page de son livre sur **La Réaction Thermidorienne**, — il était sur le chemin d'une Révolution sociale, et ce fut une des raisons de sa chute. » Les décrets de Ventôse, qui devaient transférer gratuitement aux sans-culottes pauvres les biens des suspects,

(1) M. Mathiez, en ce qui concerne l'écrasement du fédéralisme, cherche à innocenter Robespierre sur le dos de Billaud-Varennès. Voy. page 113, note. Mais pour Prairial, pas le moindre doute.

et créer une classe devant tout à la Révolution, marquaient le début d'une politique *sociale*, qui apparut comme un épouvantail, parce qu'il est certain que la Révolution ne pouvait subsister, comme réforme sociale, que par la violence. M. Mathiez et plusieurs autres historiens, dont Jaurès, en France, l'école historique du matérialisme marxiste en Russie, ont toujours étudié de préférence ce chapitre social de la Révolution, chapitre auquel Babeuf mit un sanglant point final.

Mais les contemporains, nécessairement moins documentés, je veux dire moins munis d'histoire écrite et rationnelle, que ne devait l'être un jour la savante école socialiste dont nous venons de faire mention, les contemporains n'eurent, eux, de la réforme dont Robespierre les menaçait à coups de couperet, que l'idée, que la sensation la plus brute et la plus panique! En Histoire, il faut être un visuel, il faut avoir *devant les yeux* le fait matériel, toute la frissonnante vivacité du fait matériel, pour comprendre l'âme des contemporains. L'Histoire est drame, non abstraction raisonnée. Elle est « un roman qui a été », comme disaient les Goncourt. Et quel drame, quel roman, que celui des 1.376 têtes coupées barrière du Trône, au milieu de la populace qui soulevait la poussière de Juillet 1794 ! L'homme rancunier à mâchoire carrée, à lèvres serrées, à regard froid, que les révolutionnaires bourgeois de la Constituante abreuvèrent d'humiliations, l'incorruptible interprète de la misère du peuple, de ce peuple qui avait fraternellement recueilli le strict « Monsieur » jeté vers lui par la tourmente politique, cet homme pouvait poursuivre somnambuliquement, — non parfois sans quelque perception frémissante de la monstruosité du labeur, — une œuvre qu'il croyait être de justice sociale, n'importe! on a encore, après bientôt un siècle et demi, la « nausée de l'échafaud », le dégoût du sang de Prairial et de Thermidor. Mais assez de Robespierre. Après tout, il a payé de sa peau, non sans une longue, longue torture préalable, qui, en une nuit et un jour, contint pour son âme toute une éternité d'enfer.

M. Mathiez a été dur à souhait pour la Réaction thermidorienne. C'est un Spartiate resté seul de l'entourage de Robespierre qui juge ici. Après Thermidor, il ne comprend pas la

béatitude de l'instinct de conservation, de cette espèce de convalescence de la guillotine, éprouvée par la *peau* qui veut être sauvée, et qui l'est; la mentalité terriblement égoïste d'une Société soudain tirée du sang ruisselant des proscriptions, où elle était à vau-l'eau. En somme, estime-t-il, cette Réaction lui a montré une chose assez triste à voir en tout temps, spécialement odieuse et insupportable à voir pour un apologiste de Robespierre, une chose qui est « l'envers des démocraties ». « La Réaction thermidorienne, dit-il, à condition de la serrer de près, de la suivre pas à pas, presque au jour le jour (ce que M. Mathiez a fait ici), est pleine d'enseignement sur la décomposition du parlementarisme, comme sur l'envers des démocraties (2). »

La question de l'apaisement est la principale à considérer dans la politique thermidorienne. Celle-ci s'est montrée fort insuffisante sous ce rapport, il est vrai; mais M. Mathiez pose cette question de telle sorte que, de toute manière, tout bon vouloir impartial à l'égard des hommes de Thermidor serait impossible. Si apaisement il y a, M. Mathiez ne veut pas que les Thermidoriens aient le mérite de l'avoir voulu. On ne pourrait pas leur reprocher de ne l'avoir point réalisé (les difficultés étant trop grandes), mais on pourrait leur reprocher, et M. Mathiez leur reproche, de ne l'avoir pas voulu par égoïsme et intérêt. Il cherche à les montrer aussi terroristes que Robespierre. Seulement, il résume ainsi l'action de ce terrorisme nouveau (qui s'exerça, d'accord avec l'opinion, après le procès des anciens terroristes : Carrier, etc.) : « Clémence et amnistie pour tous ceux qui, la veille, ont combattu le régime et ont été frappés par les lois révolutionnaires, rigueur et répression pour tous ceux qui ont appliqué ces lois et qui ont cru par là défendre la République... La Terreur ne disparaît pas, elle change de camp. » (P. 69.)

Il ne fit certes pas si bon vivre à l'époque thermidorienne que son épicurisme, d'ailleurs détraqué, pourrait le faire croire. Mais si Terreur il y eut, — du fait des Thermidoriens, — Terreur blanche, M. Mathiez ne veut surtout pas qu'elle ait eu de moins odieux effets que l'ancienne Terreur rouge.

(2) Voir, page 190, les noms des principaux « Thermidoriens de proie ».

Or, en dépit des recherches minutieuses de M. Mathiez sur la lâcheté politique du temps, il faut accuser ici plutôt les circonstances que les hommes. L'anti-terrorisme, l'anti-robespierisme, qu'il fût inspiré d'une idée de paix publique ou simplement d'égoïsme et de corruption, aboutit à l'anarchie. Depuis la scission du 26 thermidor entre les Thermidoriens et la Montagne, depuis la fermeture des Jacobins, les idées de modération (de l'égoïsme! dirait M. Mathiez) ne firent que profiter de plus en plus au retour offensif des royalistes. M. Mathiez n'a rien négligé pour marquer cette situation. Mais qu'y faire? D'autre part, les extrémistes de gauche n'étaient pas si bien abattus qu'ils ne pussent encore se montrer redoutables. La Convention finissante traîna les derniers sursauts de sa politique plus ou moins faussée entre ces deux menaces, ou ces deux sollicitations. Nous le répétons : qu'y pouvait-elle? On change difficilement le caractère des hommes en ces grandes crises. Dans ses essais constitutionnels et autres depuis Thermidor, elle poursuivit l'établissement d'une classe moyenne de possesseurs (comme la Terreur avait voulu transférer la propriété à la démagogie) : or, il ne vint, par là, que peu de force à l'Assemblée thermidorienne, privée, par ailleurs, du concours des terribles énergies populaires qui avaient soutenu Robespierre (pp. 36, 79). La suite s'explique par là : le déséquilibre des oscillations perpétuelles entre le péril terroriste et le péril royaliste; le saut affolé à droite après l'échec terroriste des journées de Prairial (30.000 terroristes mis en prison); la ruée à gauche après le désastre des Emigrés d'Angleterre à Quiberon (750 prisonniers fusillés) (3); la Terreur blan-

(3) M. Mathiez ne paraît pas avoir connu, au moment où il composait son livre, l'ouvrage de M. Emile Gabory sur *L'Angleterre et la Vendée* (2 volumes, 1930, 1931). Documenté aux sources anglaises, cet ouvrage très neuf, dont nous avons analysé, en son temps, le premier volume, donne des renseignements qui, sans nul doute, eussent incliné M. Mathiez à atténuer l'ironie de son jugement sur la Convention thermidorienne en cette circonstance, jugement conçu en ces termes (p. 281) : « Par un nouveau coup de barre à gauche, ils appelaient à leur secours ces mêmes terroristes qu'ils avaient emprisonnés et qu'ils remettaient en liberté en leur donnant le nom de patriotes de 89... La peur de la Restauration et du retour des émigrés domine les derniers mois de la Convention. » M. Gabory dit avec plus de justice, en apportant des précisions tout inédites recueillies dans les archives anglaises : « Derrière les seuls émigrés on aperçut l'Angleterre; et ce fut cette vision exécrée qui dessécha les cœurs... On appliqua "inexorable loi votée lorsque la France était prise à la gorge, lorsqu'un flot furieux battait les fron-

che; les Décrets des Deux Tiers, par lesquels les Thermidoriens reprenaient les souvenirs fâcheux du Parlement Croupion d'Angleterre, et qui semblaient annoncer le triste coup d'Etat de Fructidor sous le Directoire; l'impopularité grandissante de la Convention; enfin et surtout, fait capital et, on peut le dire, *final* dans toute cette histoire thermidorienne, l'intervention des militaires dans la politique, l'appel à l'armée, l'« Appel au Soldat », comme a dit M. Jacques Bainville dans son *Napoléon*. Les Appelés, car il y en eut relativement beaucoup, furent, pour ne citer que les noms des militaires : Pichegru, le premier, le créateur de l'emploi (à qui cela devait, par la suite, valoir, non pas un trône, mais le suicide), puis un général Fox, « avec quelques soldats armés de fouets », que le président de la Convention, du haut de son fauteuil curule, alerta et investit comme qui dirait d'un simple « psst! », puis le général Menou ayant pour acolyte un certain Murat, officier de cavalerie, qui naguère avait camouflé son nom en « Marat », enfin un « jeune général » qui, depuis quelque temps, « rôdait autour de Barras », — Bonaparte...

La question romaine est un legs de la Révolution; il est donc à propos que nous fassions ici une place, malheureusement moins grande que nous ne voudrions, à la monographie considérable de M. Jean Maurain, ancien élève de l'École normale et agrégé d'Histoire, sur **La Politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869**. Outre la question romaine proprement dite, qui est ici l'objet principal, cet ouvrage étudie la situation intérieure de l'Eglise de France durant cette période. L'auteur, entre temps, a fait mention des affaires ecclésiastiques d'Orient, de Chine et du Mexique. Les sources et la bibliographie générale sont des plus imposantes, avec énormément d'inédits : la seule liste occupe LI pages in-8°.

M. Maurain a pu dire qu'« à la fin de l'Empire les questions religieuses divisent profondément la population française et

tières. » La guerre étrangère a dominé, ici, la situation comme elle la dominait, du temps de Robespierre et du grand Comité de Salut Public, et elle a opéré les mêmes effets sur les Thermidoriens que sur les Terroristes. Pourquoi M. Mathiez les raille-t-il chez les uns (les Thermidoriens) après les avoir loués (p. 3) chez les autres?

jouent un rôle essentiel dans la vie politique ». Les lecteurs qui auront su faire leur profit de ce millier de pages ne contesteront point cette affirmation. Dans l'histoire d'aucun autre gouvernement (sauf la Révolution, bien entendu), les questions politico-religieuses ne furent aussi importantes que sous le Second Empire. Il y eut à cela des raisons particulières.

Il arrive à M. Maurain de citer un mot, attribué à Napoléon III par Emile Ollivier dans *L'Empire libéral*, un mot qui, s'il est authentique, et il n'y a aucune raison de douter qu'il le soit, jette une vive lumière sur toute la politique religieuse du Second Empire. A la fin de 1869, l'Empereur dit à Emile Ollivier : « J'ai eu le malheur de commencer par la vieille rue de Poitiers. (On connaît ce centre catholique.) Je ne voudrais pas finir par la jeune. » Et M. Maurain remarque : « Il y fut cependant contraint. »

Venant après les bouleversements et les terreurs de 1848, Louis-Napoléon fut élevé au pouvoir essentiellement comme restaurateur de l'ordre. La société française avait besoin d'un sabre : il apportait celui du grand Empereur. Or, le « Parti de l'Ordre » s'était nécessairement recruté pour une grande proportion parmi les catholiques. Impossible, en accédant au pouvoir, de les négliger, et c'est en ce sens que Louis-Napoléon dut « commencer par la rue de Poitiers ». De là l'expédition de Rome en 1849, la destruction de la République romaine, le rétablissement de Pie IX par les troupes françaises, etc. Telle fut, pour Napoléon III, la situation initiale qui le liait par un véritable nœud gordien à l'Eglise, situation dont il porta le poids pendant tout son règne.

M. Maurain, en étudiant dans tous leurs détails ces conditions fondamentales de la politique religieuse du Second Empire, a pu se convaincre que Napoléon III avait été, dans son for intérieur et autant que le permettait la politique, très dégagé de l'emprise cléricale. Beaucoup plus même qu'on ne croyait encore. L'auteur a distingué deux périodes : avant et après 1859, avant et après la Guerre d'Italie. La première est celle de l'accord des cléricaux et du Second Empire; la seconde, celle de l'aggravation des difficultés et des dissensions. Passons vite sur une des plus graves difficultés, l'ultramontanisme, dont les progrès, montre M. Maurain, ont compromis le

fonctionnement du régime concordataire. Quant aux difficultés nouvelles issues de la guerre de 1859, elles illustrent de nombreux exemples un des plus caractéristiques chapitres de l'histoire du Second Empire, c'est-à-dire l'impossibilité d'une politique soutenant à la fois la Maison de Savoie, qui voulait l'unité de l'Italie, et le Saint-Siège, qui ne pouvait pas la vouloir, puisque la vouloir entraînait pour lui la perte du domaine temporel. L'érudition de M. Maurain s'est dépensée à retracer les innombrables contradictions qui en résultèrent pour cette politique de Napoléon III. Celui-ci ne réussit qu'à mécontenter tout le monde : les catholiques, qui le lui firent bien voir, et les anti-cléricaux, ceux qui, en France, grossissaient le parti républicain (grave cause d'affaiblissement pour l'Empire), ceux qui, outre-monts, disaient : *Italia fara da se*.

Mais la minutieuse investigation de M. Maurain montre que, si la situation était contradictoire, l'esprit de Napoléon III ne l'était pas. Comme pour Napoléon I^{er}, cette situation était antérieure à lui. Véritablement, il n'était pas maître d'empêcher le libéralisme et le conservatisme de se battre dans son esprit. Un exemple : M. Maurain observe que si le pape, après 1859 et la révolte des Romagnes, eût été chassé de Rome, les masses catholiques, en France, à un moment où l'ultramontanisme redoublait ses hostilités, eussent suivi. D'autre part, l'Empereur n'aimait pas plus le gouvernement des prêtres en Italie qu'en France. (L'ouvrage en donne de nombreux exemples.) Il n'était pas moins obligé de ménager les antinomies. Quelle bascule détraquée!

La dynastie impériale, sous le Second Empire comme sous le Premier, se trouva (avec des moyens de conciliation très imparfaits, faute d'ancienneté) au point d'intersection de deux mondes différents, l'un antérieur, l'autre postérieur à la Révolution. Elle-même, par son origine moderniste, avait d'immenses intérêts du côté novateur; mais de non moindres, comme garantissant l'ordre, du côté conservateur. Sous le premier Napoléon, la contradiction se manifesta désastreusement dans la politique européenne et continentale, comme vient de le montrer le *Napoléon* de M. Jacques Bainville; sous le second, elle éclata dans la politique ecclésiastique avec une force, une profondeur et des suites ruineuses que l'ouvrage

de M. Jean Maurain a parfaitement montrées. On désirerait toutefois que l'auteur, qui s'est arrêté aux élections de 1869, eût pu pousser jusqu'à la chute du Second Empire.

Nous sommes obligé de remettre à la prochaine fois *L'Impératrice Eugénie*, de M. Octave Aubry.

MÉMENTO. — Maximin Deloche : *Une étrenne royale en 1626. La Chambre de Louis XIII et le Cardinal de Richelieu*. Les grandes maisons où les maîtres usent sur les « larbins » les gens distingués qui peuvent se trouver à leur service sont une chose de tout temps. Nous en avons une fois de plus le spectacle dans ces pages parues dans la *Revue historique* et publiées en tirage à part. L'auteur y donne un tableau des plus curieux de la domesticité de Louis XIII. Tous les valets de la Chambre étaient les vrais maîtres. Nous avons ici leurs noms, leurs attributions, leurs intrigues, leurs espionnages, etc. La prédilection de Louis XIII pour ces gens infimes et d'autant plus terribles était fort incommode et même dangereuse pour ceux n'ayant point l'avantage d'être valets. M. Deloche qui, on le sait, a profondément étudié Richelieu, qui s'est beaucoup occupé, notamment, du *Testament politique*, a pu identifier dans ce document de fréquentes allusions dont l'objet n'est autre que les petitesesses et les difficultés, les « misères », enfin, suscitées à Richelieu par la domesticité. Le portrait de Louis XIII y a gagné mainte touche curieuse et modérément flatteuse.

Revue Historique (juillet-août 1931). Charles Saumagne : *Les prétextes juridiques de la troisième guerre punique* (1^{er} article). (Etude très approfondie. M. Saumagne, dans une analyse juridique serrée, expose, au point de vue du droit politique romain, les prétextes de la guerre, la situation de droit en vertu de laquelle la guerre s'est faite. « Ces prémisses dégagées », il déclare que « les versions connues des événements ont été conçues pour ou contre la légitimité des prétextes juridiques romains. Ils sont au nombre de trois. On trouvera, page 235 du numéro, leur exposé succinct. Suit le commencement de leur discussion). — André-E. Sayous : *Les mandats de saint Louis sur son trésor et le mouvement international des capitaux pendant la Septième Croisade* (1248-1254). (L'auteur, spécialiste des questions de commerce et de crédit du moyen âge, utilise les travaux de Belgrano sur les deux croisades de Louis IX au point de vue financier. Il a puisé, dans l'édition qu'en a donnée l'érudit italien, les textes des actes des notaires génois relatifs aux tractations des capitalistes italiens avec le roi. Cette édition, quoique

dénigrée par ailleurs, suffit, dit M. Sayous, « pour renseigner sur les méthodes financières, commerciales et bancaires dans les relations entre l'Occident et le Levant au milieu du XIII^e siècle, et à son intérêt pour l'histoire générale. » M. Sayous, au terme de sa savante étude, considère que « le capitalisme moderne est né et s'est développé longtemps dans un milieu presque exclusivement chrétien ». Hum!). — E. Lévi-Provençal : *La vie économique de l'Espagne musulmane au X^e siècle*. (L'auteur se plaint de l'aridité des textes. Il nous renvoie aux villes de l'Islam actuel, Fès, Tétouan, Rabat, ajoutons Tunis, pour avoir une idée des villes de l'Espagne musulmane. Mais son article, sans nous dispenser de ces voyages, assurément très agréables, n'en donne pas moins, d'après les sources arabes, quantité d'intéressants renseignements sur l'agriculture, l'arboriculture, le bétail, les mines, les métaux précieux, les pierreries, les carrières, la pêche, les industries, le commerce, l'administration économique. Celle-ci rappelle celle de Byzance, sans que nous puissions dire, l'auteur n'ayant point de renseignements là-dessus, si la ressemblance s'étend à la fiscalité aussi). — P.-O. de Törne : *Philippe II et Henri de Guise, 1579*. (Etude sur le début de leurs relations. Curieux pour l'histoire des influences espagnoles). — G. Lefebvre : *La rivalité du Comité de Salut public et du Comité de Sûreté générale*. (A propos d'un livre récent : A. Ording, « Le bureau de police du Comité de Salut public; étude sur la Terreur », Oslo, J. Dybwad, 1930. M. Ording était un disciple de M. Mathiez. Il montre comment le Comité de Sûreté générale s'empressa, après Thermidor, de suivre le mouvement anti-terroriste. M. Ording a démontré que le Comité de Sûreté générale avait, de son côté, participé à la répression terroriste d'avant le Coup d'Etat thermidorien. C'est ce qui donna une apparence de « rivalité ». Toutefois, après examen des faits produits par M. Ording, M. G. Lefebvre estime impossible de rejeter sur le Comité de Sûreté générale « toute l'application abusive de la loi du 22 Prairial... dont l'interprétation demeure toujours pendante. » Diable!) — Bulletin historique: *Histoire de la Guerre 1914-1918*) par Pierre Renouvin. — Comptes rendus critiques. Recueils périodiques et Sociétés savantes. Bibliographie.

EDMOND BARTHÉLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Marcel Boll : *Exposé électronique des lois de l'électricité*, Hermann. — J. Sudria : *Les unités électriques*, Vuibert. — J. de Thellesme : *Les graphiques employés comme procédé d'exposition*, Dunod. — Mémento.

Depuis le début de ce siècle, nos connaissances sur la

nature de l'électricité ont progressé à pas de géant. Présentée par Faraday, la structure corpusculaire de l'électricité fut établie par les expériences de H. A. Rowland et de J. Perrin, puis de Tolman et Stewart; elle fut ensuite systématisée par H.-A. Lorentz, J.-J. Thomson, P. Langevin, E. Rutherford, R.-A. Millikan, et, tout récemment, par A. Sommerfeld, qui nous donna une image cohérente du passage du courant électrique dans les métaux (1).

Et, cependant, l'électron a été, pour ainsi dire, monopolisé par les théoriciens. Certes, la radiophonie a popularisé ce constituant universel de la matière; mais les exposés didactiques ont pris la mauvaise habitude de n'introduire l'électron qu'*in extremis*, au moment où l'on ne peut plus s'en passer : en le voyant surgir brusquement à propos de la triode ou de la photocellule, le lecteur ne peut guère saisir d'où il vient, faute d'avoir antérieurement fait plus ample connaissance avec lui. En écrivant cet **Exposé électronique des lois de l'électricité**, nous avons pensé qu'il y avait place pour un opuscule, qui, tout en se bornant strictement aux éléments de l'analyse infinitésimale, donnât une vue succincte et systématique des lois de l'électricité, telles qu'elles sont conçues par les physiciens d'aujourd'hui.

L'introduction s'applique à préciser la portée hors pair des considérations électroniques; le tableau de la page 7 rappelle, pour quatorze faits fondamentaux de l'électricité usuelle, la correspondance entre les tournures des phrases traditionnelles et leur traduction électronique. L'électron est complètement défini par sa charge électrique et sa masse, ainsi que par son magnétisme propre (qui n'intervient qu'accessoirement dans notre exposé); il semble, au contraire, qu'en mécanique ondulatoire les dimensions de l'électron et sa structure se présentent, à l'heure actuelle, comme des *problèmes apparents*. Actions exercées par l'électron et actions subies par lui forment le fond du premier chapitre, où se trouvent indiquées la nature du courant électrique et la production de champs — électrique et magnétique — uniformes.

(1) L'essentiel de cette théorie est rappelé au chapitre V de notre plaquette (Hermann) : *L'idée générale de la mécanique ondulatoire* (Cf. *Mercury de France*, 15 mai 1932, p. 173-174).

Le passage du courant électrique dans les métaux est tout d'abord caractérisé par l'effet Joule, dont il est donné plusieurs traductions « microscopiques » équivalentes (pp. 21 et 26), de même que pour la loi d'Ohm (pp. 23 et 28); lois de Joule et d'Ohm sont ensuite étendues aux courants alternatifs (simple et polyphasés).

Le chapitre III est un résumé de l'électromécanique, considérée comme une application de la force de Lorentz (inducteurs, moteurs électriques et génératrices à courant continu, moteurs asynchrones). Dans le chapitre suivant, nous proposons une image, simple, encore qu'inédite (à notre connaissance), de la self-induction, en la considérant comme liée à une inertie supplémentaire qu'acquièrent les électrons dans un circuit inductif donné; la formule de Kelvin, si importante en électrotechnique et en radioélectricité, en découle immédiatement. En distinguant soigneusement les oscillations électroniques libres et les oscillations amorties, nous traitons (au chapitre V) les difficultés qui naissent dans l'étude des réseaux de distribution à courants alternatifs. Certes, il est classique, depuis cinquante ans, de comparer la résistance électrique à un *milieu visqueux*, l'inductance à un *volant* doué d'énergie cinétique, la capacité à un *ressort* qui emmagasine de l'énergie potentielle; mais ce n'est qu'en approfondissant les mécanismes électroniques que l'on peut se rendre compte dans quelle mesure ces analogies — restées très vagues — sont adéquates à la réalité des choses.

Une dernière question était restée très obscure : c'est celle qui forme l'objet de notre dernier chapitre. Il y a transmission d'énergie, entre deux circuits isolés l'un de l'autre, aussi bien dans les transformateurs que dans les communications radioélectriques; mais la plupart des techniciens perçoivent mal les analogies et les différences entre ces deux cas. Encore une fois, les considérations électroniques apportent des précisions merveilleuses; elles permettent notamment de calculer en quelques lignes la « résistance de rayonnement » d'une antenne de T.S.F.

Notre but, en rédigeant ces soixante-dix pages, a été de fixer aussi simplement que possible nos connaissances actuelles sur la nature de l'électricité, en proposant une *vision*

synthétique des lois sur lesquelles reposent ses innombrables applications.

§

Rien n'est plus difficile que de publier un ouvrage satisfaisant sur les *unités de mesure*; exception faite pour une brochure à peu près suffisante (2), tout ce qui avait vu le jour sur la question était médiocre, désespérément médiocre. Nous avons raconté en son temps la mésaventure survenue à deux ingénieurs qui proclamaient sentencieusement :

Le plus grand nombre des erreurs que commettent les étudiants et les ingénieurs est dû à une ignorance des unités;

par leurs confusions et leurs incompréhensions, ils fournissaient eux-mêmes — ainsi qu'ils en ont convenu par la suite — la plus irrécusable illustration de leur aphorisme (3). Pour se familiariser avec les unités, on se trouvait obligé de compulser des renseignements épars dans les meilleurs traités de physique (4).

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, du moins en ce qui concerne la partie la plus complexe et la plus délicate de la question, **Les unités électriques**, grâce à la courte monographie, qui est l'œuvre d'un distingué mathématicien, J. Sudria, directeur de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité. Pour reprendre les termes du préfacier, André Blondel, l'auteur « a exposé d'une façon fort éclectique et impartiale les différentes solutions qui ont été envisagées; elles peuvent être considérées comme ayant un intérêt surtout éducatif ».

Dès sa parution, ce petit ouvrage a été le point de départ d'un échange de vues entre l'auteur et nous-même : le mathématicien et le physicien ont été tout de suite d'accord sur tous les points. Il convient de féliciter J. Sudria pour la remarquable mise au point d'un sujet épineux.

(2) *Unités de mesure*, par M. Papin (Bibliothèque de l'ingénieur-électricien, dirigée par Louis Barbillion, Albin Michel).

(3) *Mercur de France*, 15 septembre 1927, p. 660.

(4) Tels que ceux de J. Lemoine et A. Blanc (Eyrolles), de H. Ollivier (Hermann), de G. Bruhat (Masson), que nous avons analysés en leur temps.

§

De même que la science et la technique s'efforcent de remplacer les mots *par des nombres*, de même il leur est très souvent commode de substituer aux phrases *des graphiques*. Telle est la raison pour laquelle nous terminerons cette chronique par l'œuvre la plus récente d'un ingénieur, qui, sous des pseudonymes variés, a rendu les plus grands services à la vulgarisation.

Tandis que nous possédons en français de bons ouvrages consacrés à la nomographie (ou science des abaques) et autres *graphiques de calcul*, nous n'avons pratiquement rien sur les *graphiques d'exposition*, qui servent, non à déterminer des nombres, mais à les mettre en lumière de façon concrète et démonstrative. Pourtant, les graphiques d'exposition sont, plus que jamais, de la plus grande utilité (p. vii).

Telle est l'idée directrice du livre intitulé **Les graphiques employés comme procédé d'exposition**. Leurs applications (p. 122-137) sont innombrables, puisqu'elles embrassent les sciences physiques (et la technologie), les sciences naturelles (et la médecine), l'organisation et la normalisation, la géographie, l'économie et la statistique, l'enseignement, la vulgarisation, la publicité...

Pour convaincre un très grand public, rien de plus propre, parfois, qu'un graphique, parce que c'est un document d'allure scientifique. Ainsi que l'écrivait R. Frary, « vous ne vous exagérerez jamais la crédulité avec laquelle les hommes accueillent tout ce qu'on leur débite sous le couvert de la science : ce mot magique endort toute méfiance. Parlez sans crainte de politique scientifique, d'organisation scientifique : cet auguste pavillon fera passer les marchandises les plus suspectes, les drogues les plus frelatées... Il n'est pas nécessaire d'être soi-même un savant pour s'enrôler sous cette bannière; cela nuirait plutôt » (p. 136).

On se fait difficilement une idée des trésors d'ingéniosité qui ont été dépensés pour rendre les graphiques plus clairs et plus frappants. L'auteur passe successivement en revue (5) :

(5) Je n'ai noté qu'une inexactitude importante (pp. 93 et 134), qui concerne les « courbes d'égal éclaircissement » (courbes de répartition du flux lumineux).

les graphiques simples (à bandes, à colonnes, à secteurs, à surfaces, à volumes), les diagrammes cartésiens, les diagrammes logarithmiques, les chronodiagrammes, les diagrammes en coordonnées polaires, les isogrammes, les graphiques triangulaires et tétraédriques, les graphiques reliefs et les trajets dans l'espace.

Chemin faisant, il redresse spirituellement un grand nombre d'erreurs :

Les malfaçons des mauvais vulgarisateurs ne sont nullement imputables au principe de la méthode graphique (p. 47). Les almanachs populaires sont trop souvent illustrés d'images, qui font sans doute bel effet, mais qui sont d'une inadmissible fausseté (p. 12). Dans le genre très vulgarisé, le graphique joue un rôle important : on ne conçoit pas un *Almanach Hachette*, par exemple, sans graphiques ! Malheureusement, on rencontre fréquemment dans les publications de ce genre des graphiques absolument faux (p. 134). Une erreur énorme, que nous avons notée chez presque tous les économistes officiels, — et d'ailleurs chez la plupart de ceux qui ne le sont pas ! — consiste à porter sans corrections, sur un graphique, des nombres en francs d'avant-guerre et des nombres en francs d'à présent. Ainsi représentés, notre commerce et notre industrie accusent des progressions impressionnantes... C'est aussi ridicule — et plus faux encore — que si l'on traçait un unique diagramme, en employant tantôt des kilos et tantôt des livres ! (p. 133).

Indépendamment des services que cette brochure — abondamment et soigneusement illustrée — peut rendre à de multiples catégories de lecteurs, elle apporte une intéressante contribution à la philosophie de la vulgarisation scientifique.

MÉMENTO. — *La science et les langues mortes* (suite à nos remarques du 15 mars dernier, pp. 681-682). L'incompréhension de certains ministres, que les élections générales de mai ont congédiés, dépasse les fantaisies de l'imagination. Un arrêté du 15 décembre 1931 réglait les certificats de licence nécessaires pour enseigner les lettres *dans l'enseignement technique* : de tels professeurs sont destinés, de toute évidence, à apprendre aux élèves à classer leurs idées, à résumer des articles et des livres à caractère scientifique, à rédiger des rapports sur une question précise. Lourde responsabilité... Il leur faut avoir une teinture des notions usuelles, telles, par exemple, que celles qui forment le fond du certificat

M. P. C. (mathématiques-physique-chimie), certificat de première initiation, qui permettrait aux maîtres de ne pas confondre le rayon d'un cercle avec un rayon de lumière, ou la résistance d'un circuit avec la résistance d'une poutre... Ce ne fut pas l'avis de Mario Roustan, grécomane sans culture véritable, qui n'hésita pas à rendre obligatoire, dans les vingt-quatre heures, un certificat de grammaire et de philologie, à base de grec et de latin. Ledit ministre ne s'était pas contenté de témoigner d'une inénarrable incompetence dans l'affaire de l'Opéra; il tenait également à ce que les professeurs de lettres n'atteignissent pas au *niveau intellectuel* de leurs meilleurs élèves.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Jacques Valdour : *Les Méthodes de liaison entre la Science sociale expérimentale et les autres sciences naturelles*, Rousseau. — Albert Bayet : *Le Radicalisme*, Libr. Valois. — Mémento.

C'est avec une grande conscience que M. Jacques Valdour étudie **Les Méthodes de liaison entre la Science sociale expérimentale et les autres sciences naturelles**, et même si on n'en approuve pas toutes les conclusions, son « étude historique et critique » rendra de précieux services au lecteur. Peut-être a-t-il tort d'attacher tant d'importance à l'idéologie. Dès la première ligne de son Introduction, il pose en principe que les mauvaises méthodes engendrent les idées fausses, et que les idées fausses à leur tour engendrent tous les désordres; c'est une vue bien simpliste et une explication bien scolastique; il y a des gens qui raisonnent très mal en appliquant les règles les plus orthodoxes : *barbara, celarent*, etc., et il y a d'autres gens qui méthodisent imparfaitement et concluent pourtant avec justesse; en outre, chose bien plus importante, ce ne sont pas les fausses idées qui engendrent les désordres, mais les mauvaises passions. Hélas! quelquefois aussi les bonnes. M. Jacques Valdour, qui est un orthodoxe intransigeant du trône et de l'autel, se figure que tout marcherait comme sur des roulettes si on rétablissait son trône et son autel, mais il y a beaucoup de gens qui ne voudraient ni de l'un ni de l'autre, et alors comment faire?

Revenons aux méthodes, dont je ne nie d'ailleurs pas l'importance. Successivement, notre auteur étudie la méthode

positiviste (et ici, à Auguste Comte il ajoute, je ne sais trop pourquoi, Durkheim qui est beaucoup plus spencérien que comtiste), la méthode réaliste (là il rapproche, ce qui peut davantage s'admettre, les tenants de l'ancienne économie politique des tenants de la nouvelle économie sociale), la méthode biologique (où Herbert Spencer avoisine curieusement saint Paul, ce qui peut également se soutenir), la méthode bio-rationnelle (théorie d'Alfred Fouillée et de ses idées-force, qu'il a raison de remettre en lumière), et enfin la méthode psycho-sociologique (théorie de Gabriel Tarde). Ses préférences personnelles vont très justement à ces dernières. M. Jacques Valdour a le grand mérite de reconnaître à Tarde sa place, qui est la première, en sociologie; Tarde est un penseur de la grande espèce, en comparaison de qui Durkheim n'existe vraiment pas; mais là n'est point la question, et il s'agit seulement ici d'apprécier la critique, à son avis importante, que l'auteur fait à la synthèse de ce maître et qui l'empêche de se rallier complètement à sa méthode psycho-sociologique.

Ce que M. Jacques Valdour reproche à Tarde, c'est d'avoir nié le caractère organique de la société humaine. Il faut s'entendre; et, une fois de plus, à propos de ce mot : organisme, on pourra voir qu'une science est une langue bien faite, ou, pour éviter les formules trop lapidaires, que le même mot abstrait pouvant être pris dans des sens très divers, des confusions se produisent facilement. Quand Tarde, il y a une quarantaine d'années, a violemment attaqué la théorie organiciste qui régnait alors en science sociale, c'est que cette théorie, née d'une simple métaphore d'Herbert Spencer, autre grand esprit, qu'un tas de petits esprits avaient prise à la lettre, était carrément insoutenable; la société assimilée à un corps humain avec ses organes de digestion ou de circulation, etc., ce n'était vraiment qu'une plaisanterie; ceux qui, parmi les tenants de la métaphore spencérienne, avaient quelque finesse d'esprit, comme Novicow, avaient bien expliqué que, pour eux, le mot : organisme désignait seulement un ensemble de parties vivantes associées dans les formes les plus diverses entre lesquelles s'établit une interdépendance de fonctions, mais l'explication elle-même avait

besoin d'être éclairée. Ni Tarde, ni moi-même, puisque M. Valdour veut bien joindre mon nom au sien dans sa discussion, n'avons jamais nié cette interdépendance; et, au contraire, c'est chez Tarde qu'on peut trouver les développements les plus profonds sur l'action intermentale; mais autre chose sont les relations des hommes entre eux et même des gouvernés avec les gouvernants, autre chose les rapports des organes avec l'organisme, et des membres avec l'estomac; l'apologue de Menenius Agrippa est très fin, à condition qu'on le tienne pour un apologue. Ce n'est que dans le domaine métaphysique et théologique qu'on pourrait le prendre à la lettre; et c'est ainsi que le Christ a dit : « Je suis le cep et vous êtes les sarments » et que saint Paul a répété, à nombreuses reprises, que le Christ était la tête et que les fidèles étaient le corps : tous les chrétiens sont un en Christ et Christ est tout en tous. Or, il semble bien que la conception sociologique de M. Valdour est de ce genre, le monarque étant la tête dont les sujets sont les membres, ou l'Eglise étant l'âme dont les fidèles sont le corps; c'est ainsi que, dans *Les Premiers hommes dans la lune*, de Wells, le grand Lunaire dispense tous les petits Lunaires de penser, son génie étant immensément supérieur aux leurs, et ceux-ci n'ayant alors que le devoir d'obéir. Les métaphores mises de côté, M. Jacques Valdour rêve d'une société humaine où il n'y aurait pas d'idées fausses parce qu'une autorité spirituelle vigilante les sarclerait au fur et à mesure, et pas d'actions blâmables parce qu'une autorité temporelle, non moins attentive et énergique, les préviendrait ou réprimerait aussitôt. Et, sans doute, tout ainsi serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais cette conception est irréalisable dans l'état présent des sociétés modernes, et il faut bien prendre les choses comme elles sont, puisque M. Valdour se fait justement gloire d'être réaliste. L'absolutisme ou seulement l'autoritarisme excessif qui a fait sinon dire du moins penser à certains césars, à certains papes, à certains philosophes comme Comte : « Je suis le cep et vous n'êtes que les sarments », en attendant sans doute d'être les fagots, est une théorie qui ne peut être admise par personne ayant l'âme un peu bien située, et c'est justement parce que nous sommes chrétiens (mettons chris-

tianisés pour n'effaroucher personne) que nous ne pourrions accepter cette déformation sociale du catholicisme que nous prêchent certains théoriciens. Une société humaine est, si l'on veut, un organisme d'interdépendance continuelle, mais libre, car, s'il n'y avait pas de liberté, le mot interdépendance ne serait plus juste; entre le cep et les sarments, il n'y a pas de liberté, et entre le Christ et les fidèles il n'y en a pas non plus en principe (ici intervient le problème de la grâce où je me garde bien de m'aventurer), alors qu'entre le gouvernant et les gouvernés il faut qu'il y ait liberté, libre obéissance, libre discipline; ceci au risque d'erreurs possibles, c'est une affaire entendue, et nous voyons souvent combien la liberté peut être fâcheuse; mais l'esclavage est plus fâcheux encore. Que M. Valdour comprenne donc que quelques-uns, en dépit de toutes les beautés esclavagistes d'extrême-droite comme d'extrême-gauche, restent fidèles à la liberté, et à la conception sociologique de l'interdépendance libre, de préférence à la théorie organiciste du grand Lunaire.

Le livre de M. Albert Bayet, **Le Radicalisme**, est certes d'actualité, de par les dernières élections, et on l'ouvre avec une sorte d'impatience pour savoir quelle est au juste la doctrine de ce parti. Mais, après l'avoir lu, on le ferme avec quelque dépit, car on est vraiment peu éclairé. J'ai idée que, pour des étrangers, il doit être aussi difficile de distinguer les radicaux des non-radicaux qu'il l'est pour nous de séparer les démocrates des républicains aux Etats-Unis. Si j'en crois M. Albert Bayet, ce qui caractérise le radicalisme, c'est qu'il prône un nouveau 89 économique, international et intellectuel, sans aller jusqu'à un nouveau 93, et qu'il veut la paix, la Société des Nations, la fin de la religion de l'argent, etc., etc.; mais je voudrais bien savoir si l'ancienne majorité n'était pas exactement dans les mêmes idées, et si, elle aussi, ne se réclamait pas de 89 sans aller à 93, et ne s'efforçait pas de consolider la paix; et, au fait, y a-t-il quelqu'un en France qui ne soit pas fervent partisan de la paix?

Essayons de voir un peu clair dans ce domaine qu'obscurcissent à plaisir les politiciens. Et, d'abord, radical, qu'est-ce que cela veut dire? Qui va jusqu'à la racine, c'est-à-dire com-

plet, absolu, intransigeant. Mais alors l'étiquette est bien dangereuse, et bien sottise par-dessus le marché, car il n'y a rien chez les hommes qui soit absolu et complet. De même qu'il n'y a que des charlatans en médecine qui promettent de guérir radicalement, de même il n'y a que des jocrisses en politique qui parlent de modifier radicalement un pays ou une époque; l'ancienne étiquette: opportunisme, qui s'opposait à radicalisme, et qui a été par malheur discréditée par un certain nombre d'aventures genre Panama, était bien plus sage, bien plus approuvable: le véritable homme d'Etat est celui qui saisit les occasions opportunes et non celui qui, les yeux clos, la bouche ouverte et le gourdin haut, crie: « Radicalement! Radicalement! »

D'autant que le parti radical se dit radical-socialiste (les simples radicaux qui se disent parfois radicaux-nationaux sont mal vus par les orthodoxes du grand clan) et qu'alors la situation devient compliquée pour ne pas dire grotesque, car justement le radical-socialiste est un socialiste qui n'est pas radical; s'il l'était, il irait jusqu'à la racine (je parle du socialisme marxiste, le seul qui compte pour les politiciens) et serait unifié et même moscoutaire. Alors, il n'est ni socialiste ni radical!

Il serait donc beaucoup plus simple, loyal et exact de dire: Le radical-socialiste est un politicien qui veut arriver au pouvoir quand il n'y est pas, et qui fait semblant d'être socialiste et même d'être radical pour en faire tomber ceux qui y sont et ont la franchise de ne pas se prévaloir de ces étiquettes, lesquelles, malheureusement, tournent la tête aux imbéciles; et, hélas! le corps électoral, comme l'humanité, est composé en majorité d'imbéciles, j'entends de faibles, c'est le sens précis de ce mot dont on abuse quand on lui donne un caractère injurieux.

En laissant de côté toutes ces niaiseries (étiquettes, et même doctrines) et en prenant les réalités, voici ce que j'oserai, timidement et courtoisement, exposer pour mettre un peu de clarté dans notre situation des partis. Dans tout pays, donc en France aussi, il y a une minorité de bons citoyens soucieux de liberté, d'égalité et de fraternité, respectueux de la famille, de la religion, de la patrie, préoccupés

du sort de la civilisation comme du progrès de l'humanité; et une majorité, quelquefois bien forte, de citoyens médiocres, angoissés uniquement par leurs intérêts égoïstes, insoucieux de tout le reste, ignorants, étourdis, même méchants, accessibles à toutes les excitations de haine et d'envie que leur soufflent d'odieux tribuns, les uns purs fanatiques, les autres subtils machiavels, et votant sottement pour ces tribuns, ou, à leur défaut, pour de bons garçons tout ronds comme l'assiette au beurre qu'ils laissent voir, de préférence, à des candidats qui ne flattent ni leurs passions ni leurs espoirs mauvais, mais qui du coup sont traités de réactionnaires, un mot également qui fait tourner les têtes faibles.

Dans la première catégorie se trouve tout ce qu'il y a d'un peu sain, d'un peu propre et de vraiment intelligent : les pères de familles nombreuses, les gens très honnêtes, les cœurs très vaillants, les esprits très initiatifs, créateurs d'industries ou d'œuvres sociales, bref tout ce qui fait la force, l'honneur et la gloire d'un pays; et, dans la seconde, s'attroupent tous les paresseux, parasites, poltrons et brouillons que le même pays renferme; et ces deux catégories-là ne coïncident pas absolument avec les deux grands partis des républicains modérés et des républicains socialisants, mais, en gros, elles leur correspondent. Ce fut un malheur pour la France en général et pour la République en particulier que ce parti radical et radical-socialiste cherchât toujours à faire du régime sa propriété personnelle, se regardant comme seul authentiquement républicain, en dépit de Thiers, fondateur du régime, qui disait : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas », en dépit aussi de Gambetta et de tant d'autres hommes d'Etat qui n'avaient pour les socialisants que les sentiments qu'ils méritent, y compris Clemenceau qui était bien radical, mais n'était pas socialiste, espèce aujourd'hui disparue. Le parti radical-socialiste, qui a été amené au pouvoir par l'Affaire Dreyfus (j'expliquerai ceci quelque jour dans un livre particulier), a dominé pendant les quinze ans environ qui ont précédé la guerre et a failli perdre cette guerre par ses complaisances pour les vrais socialistes internationalistes; il a été dépossédé du pouvoir, une première fois en 1920 par le sursaut des bons

citoyens frémissants des dangers courus pendant la guerre, et une seconde fois en 1928 par un autre sursaut des mêmes frémissant des dangers courus pendant l'après-guerre, lors de la débâcle du franc; mais il a repris le pouvoir en 1924 pour manquer nous jeter tous dans l'abîme, et il vient de le reprendre en 1932. Aura-t-il été assez assagi par ses premières sottises pour ne pas les recommencer? Espérons-le. Mais rarement un pays a donné un exemple aussi lamentable d'ignorance et d'ingratitude que la France, en renvoyant la majorité qui avait, à deux reprises, sauvé le pays avec Poincaré et Tardieu, et en donnant le pouvoir à un parti qui avait été véritablement catastrophique en 1926 et qui, pendant toute la dernière législature, avait tenu dans l'opposition une conduite vraiment bien vilaine, ne cherchant qu'à renverser les cabinets ou qu'à gêner leur action, et ne semblant en rien se soucier des grands intérêts du pays. L'histoire sera obligée de constater que, depuis cinquante ans, nous n'avons pas eu de ministres aussi déplorables que Cailiaux en 1912 et Herriot en 1924 et 1926, et de ministres aussi remarquables que Poincaré en 1922 et 1926 et Tardieu en 1929 et 1931. Cela devrait juger les deux partis, mais les électeurs ont des raisons que la raison ignore... Tout ceci, au surplus, est écrit du point de vue non de la politicaillerie, mais de la science sociale.

MÉMENTO. — Ilie : *L'épopée du travail moderne. La merveilleuse transformation de l'Union soviétique*, Editions sociales internationales. Un beau volume illustré, la couverture représentant une forêt d'épis, une grue géante et un chapelet de figures éclatant de rires et de sourires, de quoi enthousiasmer toutes les confiances. J'ai déjà parlé plusieurs fois et de l'outillage soviétique et de la satisfaction très problématique des soviétisés, et je n'y reviens pas. — Paul Louis : *La Révolution sociale*, Valois. Considérations dans le même esprit. — Gérard de Lacaze-Duthiers : *Manuels et intellectuels*, L'En-Dehors. Ici esprit anarchiste, donc théoriquement opposé. Avec grand bon sens, l'auteur souhaite que ces deux catégories de travailleurs fraternisent (qui ne le souhaite?) et propose une formule de Han Ryner : « Joindre à l'individualisme des esprits le communisme des mains ». Soit, mais tout dépend de quel communisme, et s'il s'agit d'association libre ou de travail forcé; au surplus, les communistes suspectent l'individualisme des

esprits et fusillent volontiers en Russie les gens qui pratiquent cet individualisme-là. — E. Armand: *Ce que veulent les individualistes*, En-Dehors. Encore le point de vue anarchiste, très approuvable jusqu'à un certain point, comme tout ici-bas. — La revue *Terre et Liberté*, bulletin de la *Ligue pour la Réforme foncière* et de la *Ligue du Libre-échange* (deux Ligues qui n'ont vraiment rien de commun) consacre son dernier numéro à Charles Gide, le grand économiste apôtre de la coopération, qui vient de mourir à 85 ans. J'ai été l'élève de Charles Gide, à la Faculté de droit de Montpellier, et ai conservé un profond souvenir de cet esprit si curieux, très intelligent et très honnête (d'un puritanisme protestant qui ne lui faisait certes pas approuver tout ce qu'écrivait son neveu André Gide, fils de ce Paul Gide qui a écrit une *Histoire de la dot en droit romain*, un des rares livres de droit romain qu'un profane puisse prendre plaisir à lire) très spirituel sous des apparences funèbres, très sensé sous des apparences paradoxales et aussi très paradoxal sous des apparences sensées (il était en coquetterie réglée avec les socialistes pour faire endêver ses collègues et ses auditeurs de la Faculté de droit) et qui laissera une trace dans la science économique et sociale. Il faudrait lui consacrer une étude complète. La revue que je cite reproduit un de ses articles de mai 1883, pour légitimer le titre de Président d'honneur de la Ligue pour la Réforme foncière qu'il avait accepté. En réalité, cet article, consacré au volume d'Henry George, *Progress and Poverty* qui faisait alors grand bruit, ne peut nullement être regardé comme une approbation des théories de la nationalisation du sol, et *Terre et Liberté* tire par trop la couverture de son côté en s'annexant Charles Gide; au surplus cet article date d'un demi-siècle et beaucoup d'eau est passé sous les ponts depuis juin 1883. Charles Gide restera non pas par ses théories confuses sur la rente foncière, mais par ses réalisations précises en matière coopérative. Ce fut un esprit très personnel et très séduisant. — Dans la revue *France et Monde*, M. Corréard prêche la croisade des honnêtes gens (comme il a raison!) et demande la création d'un Institut soviétique (soit! mais s'agit-il de libre recherche ou de prédication orthodoxe?) — *L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française* s'en prend, dans son dernier numéro, à trois écrivains, Proust, Gide et Colette, et je crois bien qu'à eux trois, ce qui fait six, ce groupe n'a eu, en effet, qu'un enfant; si tous les Français en faisaient autant, la population tomberait de 40 millions d'habitants à un peu plus de 5, et les néo-malthusiens trépigneraient de joie! — Le dernier numéro de *l'Animateur des temps nouveaux* est consacré à *l'Arbre*. D'excellentes choses, notamment cette simple remarque :

On abat un arbre en quelques heures mais il faut 20 et 30 ans pour qu'il repousse. Ah! si notre nouveau ministère prenait pour programme : Reboisement, repopulation et reproductibilité!

HENRI MAZEL.

GÉOGRAPHIE

E. de Martonne : *Europe centrale*, deuxième partie, *Suisse, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie*, 1 vol. in-8°, Armand Colin, 1931. — F. Blondel : *La géologie et les mines de l'Indochine française* (extrait du tome V des Annales de l'Académie des Sciences coloniales). 1 vol. in-4°, Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1932.

Nous avons parlé dans le *Mercur* de la première partie de l'**Europe centrale** par E. de Martonne (tome IV de la *Géographie universelle*) : elle contenait, avec l'étude générale de l'isthme européen entre les mers nordiques et la Méditerranée, l'étude particulière de l'Allemagne. La deuxième partie, qui vient de paraître, nous donne l'étude particulière des autres États (Suisse, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie), avec une conclusion ou une vue d'ensemble où l'auteur cherche, non seulement à rassembler en un faisceau cohérent les traits multiples et curieusement diversifiés de la géographie physique, mais encore, et surtout, à tâter le pouls des jeunes États (tous jeunes ou rajeunis, à l'exception de la Suisse), de manière à discerner, à l'aide de la géographie physique et humaine et à l'aide des données présentes de l'économie, si ces organismes nouveaux sont sains et solides. La fièvre qui les agite est-elle une simple fièvre de croissance? Peut-on, quinze ans après le grand cataclysme qui les a fait naître, juger durable ou caduque l'œuvre constructive de Versailles? Peut-être se trouvera-t-il quelques critiques pour reprocher à E. de Martonne cette préoccupation, qui risque de nuire à l'impartialité scientifique de l'œuvre. Pour moi, je ne saurais lui en faire un grief. A la vue de ce monde en mouvement, bouillonnant de vie, de sève, d'espairs, et aussi de désespoirs, de rancœur et de marasme, que constitue l'Europe centrale de 1932, nous ne pouvons nous contenter de mesurer et de peser froidement les choses. Ce n'est pas seulement le sort de l'Europe centrale, c'est celui de l'Europe tout entière et peut-être de

toute notre civilisation qui se joue en ce moment. Si l'Europe politique nouvelle organisée entre la Baltique et la Méditerranée réussit à se maintenir, nous pouvons tout espérer. Si elle s'effondre, nul ne sait ce qui adviendra.

Je ne suis pas pessimiste. J'ai le ferme espoir que la balance ne penchera pas du mauvais côté. L'auteur de *l'Europe centrale* me paraît orienté de la même manière. Je m'en félicite, et je suis heureux que l'on puisse s'appuyer sur son suffrage, car nul ne connaît mieux que lui ces pays nouveaux ou renouvelés, en particulier la Roumanie qu'il étudie depuis trente ans.

Il y a là une occasion, que je ne veux pas manquer, de dire son fait à une des plus fâcheuses contre-vérités répandues par notre presse et, malheureusement, par quelques-uns de nos hommes de pensée et de science depuis la fin de la guerre, celle du déclin de l'Europe.

Lorsque l'on a suivi, pas à pas, E. de Martonne dans son étude de cette Europe centrale si riche en ressources matérielles et morales et en *possibilités* encore vierges, avec ses populations prolifiques et laborieuses, où la soif de travail et la soif d'instruction existent à peu près partout, on ne peut croire, même un instant, que l'Europe soit sur la voie du déclin. « Si on a pu parler du déclin de l'Europe, dit E. de Martonne, on doit dire que l'Europe centrale en serait la première responsable. » Oui, si elle ne s'organisait pas. Mais elle s'organisera. Les choses et les hommes l'y aident. Les réveils sporadiques des vieux impérialismes se font et se feront encore sentir : tout indique qu'ils n'auront pas de lendemain; encore quelques oscillations inquiétantes, et la stabilité viendra. Encore une fois, si les choses ne se passent pas ainsi, ce sera l'effondrement, qui ne sera pas seulement celui de l'Europe. L'Europe centrale, telle qu'elle est constituée, est devenue la clef de voûte de notre civilisation. E. de Martonne l'a très bien vu; c'est seulement par prudence scientifique qu'il n'exprime pas cette vérité première aussi nettement que je le fais ici.

Deux points de vue me paraissent dominer la forêt touffue des faits. Les traités de 1918 ont donné, à peu de chose

près, aux peuples de l'Europe centrale, le cadre territorial qui leur était préparé par la nature et par l'histoire. Les courants économiques de production et d'échange créés ou stimulés, au siècle de la vapeur, par les anciens Empires centraux, se maintiennent encore et se maintiendront, malgré l'absurdité des barrières douanières.

Le cadre territorial de chacun des Etats — pas de tous, mais de presque tous — était préparé par la nature. Ici, la géographie physique reprend ses droits. Si variée et si morcelée qu'elle soit, elle ne se trompe pas, et elle ne trompe pas. Il est facile de donner, en quelques mots, la définition géographique des Etats, sauf d'un seul.

La Suisse, c'est l'Etat alpin qui tire ses ressources vitales du fertile pays de collines d'entre Alpes et Jura. L'Autriche, l'Etat alpin qui tire les siennes de la plaine subalpine du Danube moyen. La Hongrie, c'est l'Etat de la plaine pannonique. La Tchécoslovaquie, c'est l'Etat enraciné, non dans le quadrilatère de Bohême, comme on le dit parfois, mais sur le bombement des roches anciennes de Bohême-Moravie. La Roumanie, c'est l'Etat des Carpates : ces montagnes ont été depuis quinze siècles le refuge de la nationalité roumaine. Seule, la Pologne manque de définition autonome. Elle n'est pas liée à un système de formes géographiques qui soit bien à elle. Cela n'explique pas les fluctuations tragiques de sa destinée. Mais nous ne pouvons douter que si les frontières se sont promenées si aisément sur le territoire actuel de la Pologne, le manque d'individualité géographique du sol polonais y est pour quelque chose.

Le cadre territorial a été aussi préparé par l'histoire. J'entends par là, surtout, le dépôt successif des alluvions de peuples et leur fixation sur des positions déterminées. La cristallisation des nationalités sur leurs emplacements a préparé, dès l'éveil de l'idée nationale chez chacun des peuples, la formation des Etats indépendants. Etudiez la belle carte en couleurs des majorités nationales, placée à la page 540 du livre d'E. de Martonne. On ne peut pas méconnaître que les limites politiques fixées à Versailles ont été calquées le plus exactement possible sur les frontières réelles des

nationalités. Sans doute, il n'a pas été possible de le faire partout, car l'organisation des Etats modernes répugne aux enclaves en territoire étranger, et il eût fallu, pour être très exact, faire beaucoup d'enclaves. D'autre part, il a été nécessaire, parfois, de donner aux Etats nouveaux la possibilité de respirer, c'est-à-dire d'assurer leurs communications extérieures, en leur annexant des territoires allogènes. Ainsi, il a paru indispensable de donner à la Tchécoslovaquie un accès au Danube, aux dépens des pays hongrois entre Bratislava et Komarno. C'est aussi au nom de cette nécessité vitale qu'a été organisé le fameux couloir polonais d'accès vers la Baltique, le corridor de la Vistule, comme l'appelle E. de Martonne. Mais on ne saurait trop dire que ce couloir n'est pas peuplé d'allogènes; la grande majorité des habitants, qui sera demain la totalité, est faite de Polonais. Si le couloir était supprimé demain, comme le veulent les Allemands, ce serait bien le commencement du quatrième partage de la Pologne : nouveau crime que rien n'excuserait, car, comme dit E. de Martonne, cette question du couloir n'est pour l'Allemagne qu'une question de prestige.

L'avènement des Etats nouveaux n'est pas seulement le signe de l'indépendance politique des nationalités autrefois asservies. Il s'accompagne, dans toute cette Europe du centre qui est essentiellement une Europe paysanne et qui le devient de plus en plus vers l'Est, du partage des grandes propriétés foncières et de la constitution d'une moyenne et d'une petite propriété rurales. Partout l'Etat tend à s'appuyer, comme en France, sur une classe nombreuse de paysans propriétaires. Partout, sauf en Hongrie. Et cela viendra aussi pour la Hongrie. Cette révolution sociale, plus profonde que la révolution politique de 1918, nous garantit la stabilité future de l'Europe, pourvu qu'elle puisse s'accomplir totalement, sans être entravée par le manque de capitaux et par l'ignorance rurale. Affaire d'argent, d'instruction et surtout de temps. Chaque année passée sans secousse nouvelle cimente davantage l'édifice.

Tandis que la nouvelle mosaïque d'Etats se burine de plus en plus profondément sur le sol, les anciens foyers de production et les anciens courants d'échanges, après la per-

turbation qui a suivi la guerre, se mettent, eux aussi, à revivre à peu près sous les mêmes formes, comme si la guerre n'avait pas eu lieu. Les relations économiques sont étroites entre la Pologne et l'Allemagne, entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche, entre l'Autriche et la Hongrie, comme elles l'étaient avant et comme la nature des choses l'indiquait. Si les nouvelles capitales, telles que Prague et Varsovie, grandissent vite, les anciennes capitales mondiales devenues chefs-lieux de petits Etats, Vienne et Budapest, ne sont point découronnées et amoindries, contrairement à ce qu'on eût pu penser. Cette persistance ou plutôt ce réveil d'activité économique dans les formes et sur les voies anciennes sont aussi un précieux gage de stabilité, pourvu que les unions économiques projetées les consacrent en refoulant toute possibilité de réveil des anciens impérialismes.

Le gros volume d'E. de Martonne contient, bien ventilés, clairement exposés et mis à jour des derniers renseignements, tous les faits de nature à justifier ces points de vue. Très peu d'erreurs ou d'omissions. Je note simplement ceci : il n'y a pas lieu de parler de la *république* magyare; la Hongrie n'est pas une république et ne veut pas en être une. Pour cette même Hongrie, il eût été bon de mentionner les grands gisements de bauxite découverts et exploités depuis 1925 dans le nord du pays; ils contribueront, plus peut-être que le lignite de Pécs, à industrialiser la Hongrie.

§

Au point de vue scientifique comme au point de vue pratique, le mémoire de M. F. Blondel, ingénieur en chef des mines, sur **La Géologie et les Mines de l'Indochine française**, est appelé à rendre d'importants services.

Les études et les travaux sur le sous-sol, poursuivis par la science occidentale et mis à profit par les industriels, sont une des raisons qui justifient le mieux notre protectorat sur l'Indochine. Les civilisations indigènes, si grandes que soient leurs qualités, laissaient en friche ce champ de travail intellectuel et d'exploitation. En fait, avant l'arrivée des

Français, on ne savait rien sur la constitution géologique de l'Indochine, et les travaux miniers se réduisaient à quelques prospections d'or.

Le Service géologique de l'Indochine, que M. Blondel a dirigé pendant quatre ans, travaille d'une manière continue depuis plus d'un quart de siècle. Le point central de son activité, c'est l'établissement de la Carte géologique au 1/500.000^e, avec tous les mémoires et rapports justificatifs que comporte une telle œuvre. Elle sera achevée dans quelques années. L'esquisse donnée par M. Blondel à la fin de son livre nous permet déjà de nous rendre compte de la complexité stratigraphique et tectonique indochinoise.

Deux points intéresseront particulièrement les géographes : la prétendue Cordillère annamitique ou dorsale de l'Annam n'existe pas, et les montagnes de l'Annam ne sont qu'un rebord de plateau. D'autre part, l'altération superficielle des roches — par exemple de celles qui donnent les fameuses *terres rouges* des plantations caoutchoutières — se fait suivant des modes qui ne ressemblent ni à ceux des climats tempérés, ni à ceux des climats tropicaux; pourtant, l'Indochine est un pays tropical.

Le seul district minier qui paraisse vraiment riche, c'est celui qui est formé par le Tonkin, l'est du Laos et le nord de l'Annam. C'est lui qui permet à l'Indochine de se placer, au point de vue minier, au deuxième rang des colonies françaises, après l'Algérie. Cette prospérité minière est récente : elle ne date guère que des premières années de ce siècle. La production totale a atteint 235 millions de francs en 1928. Elle est constituée avant tout par les houilles (anthracite) du Tonkin, où les mines de Hongay donnent 1.400.000 tonnes, puis par le zinc de Chodien au Tonkin, et l'étain de Pia Ouac, également au Tonkin. Le reste est insignifiant. Pas de traces de pétrole.

Une bibliographie copieuse termine le très utile ouvrage de M. Blondel.

CAMILLE VALLAUX.

ETHNOGRAPHIE

Robert Montagne : *Les Berbères du Makhzen dans le sud du Maroc, Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe Chleuh)*, Alcan, in-8. — Robert Montagne : *Villas et kasbahs berbères, tableau de la vie sociale des Berbères sédentaires dans le sud du Maroc*, Alcan, in-8, 8 phototypies. — Divers : *Rif et Jbala*, Ed. du Bulletin de l'Enseignement public du Maroc, n° 71, Larose, in-8. — Prosper Ricard : *Corpus des Tapis Marocains*, t. II, *Tapis du Moyen Atlas*, Geuthner, in-4, 64 pl. — *Corpus de Musique Marocaine*, Fasc. I, Alexis Chottin, *Nouba de Ouchâk*, Rabat, Service des Arts indigènes, et Paris, Heugel, Au Ménestrel, in-4. — A.-M. Goichon : *La vie féminine au Mzab, étude de sociologie musulmane*, Geuthner, pet. in-4, 19 pl. — Mathéa Gaudry : *La Femme Chaouia de l'Aurès, études de sociologie berbère*, Geuthner, pet. in-4, 42 pl., 65 fig. — J. Goulven : *Les Mellahs de Rabat-Salé*, Geuthner, pet. in-4, 32 pl. en noir et couleurs.

L'Exposition Coloniale a été un grand succès et l'Afrique du Nord y fut spécialement soignée; il est vrai que là du moins, on a fait parfois appel à des savants qui s'y connaissent, comme Maurice Reygasse. Mais il y a dans la « colonisation » française quelque chose de plus durable que les expositions : ce sont les travaux de tous ceux qui, venus dans l'Afrique du Nord à des titres divers, y ont consacré des années de labeur, souvent de privations et de risques graves, à édifier des monographies locales ou à collaborer à la revue *Hespéris* et à l'un de ces *Corpus* qui sauvent définitivement de l'oubli les mœurs et coutumes indigènes. Fait curieux, la Tunisie est presque délaissée; en Algérie on travaille mieux; au Maroc, de vraies équipes de travailleurs se sont partagé la besogne. C'est en partant du Maroc qu'on est arrivé, par la zone côtière jusqu'en Tripolitaine et à Siouah, à comprendre enfin l'agglomération des tribus berbères à leurs divers stades de primitivité et d'islamisation.

Fondamentaux sont à cet égard les deux livres de Robert Montagne, **Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc** et **Villages et Kasbahs berbères... dans le sud du Maroc**. Tous deux sont fondés, non sur des textes, mais sur des enquêtes directes; encore faut-il savoir comment chercher; et Robert Montagne donne sur la difficulté qu'il y a à faire parler les Berbères d'intéressants renseignements. Ces deux volumes traitent de la vie dans le Sous, le premier sous l'aspect plutôt politique, le second, de la civilisation maté-

rielle; dans tous deux, le lecteur trouvera des documents psychologiques de premier ordre et d'utiles indications sur les migrations ethniques, le mode de peuplement et de mise en valeur du sol, l'organisation familiale et religieuse. Très important pour la théorie générale des nationalités est le chapitre dans le premier volume, sur « les petits Etats berbères », leurs limites et leur organisation par familles, clans, cantons, tribus, etc., à la base à la fois parentale et territoriale. Je n'y vois aucune trace de totémisme sinon peut-être, mais ceci est à chercher, dans le système des leffs, ou système d'alliance, par-dessus cols et crêtes (pp. 182-183) qui « unit des familles et non pas des territoires... en déterminant un lien de fraternité » (p. 188) et qui s'entretiennent par une fête collective annuelle, la *tinougba*, sous forme de tournées dans chacun des hameaux affiliés, au cours desquelles se concluent souvent des alliances de familles et des mariages. Il y a là une institution d'un haut intérêt, dont Montagne nous révèle l'existence et qui mérite des enquêtes complémentaires. Ainsi, toutes les tribus du Jbel occidental sont cataloguées par rapport au leff d'origine et chacune d'elles porte un nom d'oiseau, de mammifère ou d'insecte, avec tabous correspondants. Ses découvertes marocaines ont permis à l'auteur d'interpréter les soffs de la Kabylie, sur lesquels on n'avait que des renseignements fragmentaires. Pages 235 et suivantes : caractère social et de fraternisation des fêtes (il en reste quelque chose dans nos vogues alpestres). Le reste du volume montre l'évolution des sociétés berbères depuis le système républicain et égalitaire primitif jusqu'à la soumission au sultan, par le stade d'une sorte de féodalité pillarde, sans hiérarchie ni subordination. De grandes cartes accompagnent le texte.

Le second volume est un recueil de photos reproduites en phototypie (ce qui permet l'étude à la loupe). Un court exposé précède chaque groupe de planches, dont chacune est accompagnée d'une notice explicative. Ces groupes sont au nombre de huit : aspects essentiels de la vie dans le Souf; maisons, hameaux et villages; républiques berbères; magasins collectifs; villages et demeures des petits chefs; le pouvoir de grands chefs berbères, les Gontafa; les grands caïds

du makhzen; la transformation du pays berbère. Une grande carte termine aussi ce volume, qui n'est en fait que l'illustration du premier, non pas une monographie complète des maisons et villages berbères; surtout, il manque des plans. Quoi qu'il en soit, les Français de pays de montagnes auront plaisir à voir ces parallèles marocains et à se représenter, par à peu près, la vie que menaient leurs ancêtres d'avant les Gaulois. Car c'est en somme à ce stade primitif que se trouvent les Berbères de l'Atlas et ceux du Rif.

La monographie sur le **Rif et les Jbala** (pluriel de *Jbel*, montagne), publiée par l'Institut des Hautes Etudes marocaines, est une brochure de vulgarisation, due à de bons savants (Henri Basset, Laoust, Ricard, Lévi-Provençal, etc.) et décrit le pays et ses habitants sous tous leurs aspects, mais très sommairement; une bonne bibliographie par sujets permet de compléter la documentation.

Le *Corpus* des **Tapis Marocains** s'est enrichi du fascicule II, où sont décrits et reproduits les tapis du Moyen Atlas, qui sont berbères. Il fallut faire d'abord une enquête sur place, par questionnaires officiels; les réponses constituent l'introduction à l'album de planches; Prosper Ricard combine ensuite les résultats obtenus et étudie la texture, les motifs, la composition et le coloris de ces tapis, fabriqués par les femmes Aït Alaham, Aït Youssi, Beni Mguild et Zaiane; ces derniers sont les plus riches en variétés.

Un autre *Corpus*, celui de la **Musique Marocaine**, également sous la direction de Prosper Ricard, commence par une étude sur la **Nouba de Ochchâk**, par Alexis Chottin. Une *nouba* est une suite de chansons qui s'ordonnent selon cinq phrases rythmiques ayant chacune sa personnalité et dont l'auteur donne la définition précise. Par *ochchâk* il faut entendre ce que nous nommons un mode. Les dix-huit mélodies de ce recueil sont, à ce qu'affirme la tradition, d'origine andalouse. Il était grand temps en effet de procéder à cette récolte et à la publication de ce *Corpus*; car déjà le phonographe et la T. S. F. réagissent sur la musique marocaine vraiment indigène. Ricard décrit, dans l'introduction, cette situation et les interventions françaises. Si jamais le Maroc

redevient indépendant, il pourra élever une statue à Prosper Ricard pour lui avoir conservé ses biens artistiques les plus précieux, ainsi qu'à Hardy et à Gotteland, directeurs de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. On nous promet pour bientôt d'autres fascicules de musique, rurale cette fois.

Deux volumes aussi importants l'un que l'autre et qui témoignent également d'un grand progrès dans la manière d'étudier les populations indigènes de l'Algérie viennent prouver ce que j'ai dit si souvent dans le *Mercur*; que les femmes sont bien meilleures observatrices que les hommes et que c'est d'elles que nous devons attendre les monographies les plus détaillées et les plus approfondies. Mlle A.-M. Goichon en étudiant la **Vie féminine au Mzab**, Mlle Mathéa Gaudry celle de la **Femme Chaouia de l'Aurès**, se classent immédiatement au premier rang. Si dans les deux volumes le plan diffère légèrement; si, en outre, les photos de Mlle Goichon sont trop petites alors que les planches de Mlle Gaudry sont grandes et excellentes, il reste qu'un même souci de précision les a animées et qu'avant d'entreprendre leurs enquêtes directes elles ont lu les travaux antérieurs et acquis des notions générales et comparatives qui font que, sûrement, peu de faits ont pu leur échapper. Un seul domaine peut-être, celui de la sexualité proprement érotique, semble leur avoir été fermé; ou peut-être n'ont-elles pas osé décrire ce qu'elles ont vu et entendu.

Le Mzab, oasis lointaine, et l'Aurès, massif montagneux isolé, se prêtaient admirablement à une enquête comme celle-ci, plus difficile et sans doute moins fructueuse en Grande et Petite Kabylie. La comparaison, sujet par sujet, des deux ouvrages est très instructive, tant pour la situation sociale des femmes que pour leurs diverses occupations et industries. Les chapitres sur les pratiques de magie et sur les sorcières sont parmi les plus intéressants. Traités en détail sont les chapitres sur le costume et les bijoux, sur la maternité et l'enfance; nouveaux sont les chapitres sur les jeux des filles et leurs chansons, encore peu connus jusqu'ici. On espère que l'exemple donné par Mlle Goichon et par Mlle Gaudry sera suivi; j'ai tout au moins l'espoir de voir

paraître bientôt une monographie sur la vie féminine à Sfax (Tunisie).

Je terminerai cette chronique en décernant encore des éloges. En effet, la monographie de J. Goulven sur les **Mel-lahs de Rabat-Salé** nous introduit dans les ghettos marocains d'un accès difficile aux chrétiens. L'auteur craint que son livre n'ait pas la vogue des romans; si j'y puis quelque chose, je la lui souhaite, car les difficultés qu'il eut à vaincre sont innombrables et le tableau qu'il trace de la vie juive, restée au plein moyen âge, est mieux qu'un roman, fût-il des frères Tharaud. D'ailleurs M. Goulven a pris soin de comparer les données urbaines aux données rurales; ce pour quoi je l'admire le plus, c'est d'avoir pu recruter un tel groupe, et si instruit d'informateurs. Parmi mes desseins non réussis, il y avait une enquête sur la vie populaire des Juifs de France; d'où à la fois ma sympathie et mon admiration... D'excellentes photos et quelques aquarelles, de Hainaut, simples, non modernisées, bien documentaires, mais jolies tout de même, illustrent les divers aspects de la vie juive marocaine, répartis en chapitres qui traitent successivement : de l'enfance; du mariage; des coutumes de détail; des grandes fêtes; du culte des saints (marabouts); des communautés et des rabbins; des relations des Juifs et des Musulmans; de l'activité commerciale des Juifs; et des rites funéraires. Le tout est suivi d'une bibliographie sans doute complète pour le Maroc, mais bien insuffisante, au moins pour le folklore, quant au reste de l'Afrique et de l'Europe. Tel quel, ce livre est une amorce, la première, et en somme fort bonne, de l'enquête qui devra se faire; car les Juifs comme les Berbères du Maroc conservent des quantités de traditions et de rites primitifs qui ont disparu en d'autres pays sous la pression de types de civilisation différents.

A. VAN GENNEP.

SCIENCES OCCULTES ET THÉOSOPHIE

Soulié de Morant : *Les Sciences occultes en Chine : La main*, Editions Nilsson, Paris.

C'est parce que nous vivons dans un temps où les valeurs sont déplacées, un temps où règnent le Boxeur, le Charlatan

et le Faux artiste que Soulié de Morant n'a pas dans le monde intellectuel la très grande place qu'il mérite. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait une place enviable. Mais je considère que ce parfait lettré, cet érudit à qui la médecine n'est pas plus étrangère que la poésie, la philosophie et la musique, ce complet possesseur de la pensée chinoise, fait partie de la plus rare élite de l'esprit.

C'est surtout le titre de révélateur qui lui convient. Il nous révèle un monde nouveau, une Chine hermétique que les sinologues officiels ignorent et que les voyageurs n'ont pas mentionnée dans leurs écrits. Et peut-être est-ce à cause de l'inattendu de son apport que complète justice ne lui a pas encore été rendue. Peut-être est-ce à cause de sa trop profonde connaissance de la Chine que ceux qui prétendent connaître la terre de Lao Tseu n'ont pas rendu hommage à un savoir qui dépassait le leur. Soulié de Morant, dans des livres comme *Bijou de ceinture*, nous a peint des mœurs chinoises que nul n'avait encore songé à nous décrire. Son *Histoire de la Chine* reste un livre définitif de condensation historique. Il a publié une *Histoire de l'art chinois* et une *Histoire du théâtre et de la musique moderne en Chine*, une *Grammaire mongole*, plusieurs ouvrages sur le droit et l'économie politique et une *Vie de Confucius*. Enfin, il est en train de révéler à notre médecine toute une méthode nouvelle de thérapeutique par des piqûres.

Les Chinois ignorent les remèdes et soignent par une science vieille de quarante siècles. Pour eux, chaque maladie a une correspondance avec un point du corps. Un choc sur ce point du corps au moyen d'une piqûre guérit la maladie. Soulié de Morant a rapporté de Chine les tableaux de correspondance grâce auxquels ont utilisé cette manière de soigner. Mais ce n'est pas ici le lieu pour commenter des procédés nouveaux qu'on expérimente à l'heure actuelle dans les hôpitaux et qui causeront vraisemblablement demain une révolution dans la médecine.

Après la médecine, ce sont **Les sciences occultes en Chine** que Soulié de Morant a entrepris de nous révéler. Cela est considérable. Je serais du reste bien surpris si cet

apport était reconnu à sa juste valeur. Les représentants de ce qu'ils appellent eux-mêmes l'occultisme occidental sont étrangement jaloux de l'antiquité de leur tradition. Ils sont particulièrement susceptibles sur la question de la naissance de cette tradition. Cette susceptibilité est d'autant plus grande qu'ils savent bien, au fond, qu'il n'y a de tradition vraie que celle qui vient de l'Orient. L'idée que, dans le domaine des sciences occultes, il peut y avoir une révélation chinoise les révoltera sans doute. Et je suppose qu'il faudra un certain temps pour que la série de volumes annoncée par Soulié de Morant et qui comprendra une Physiognomonie, une Astrologie et un livre sur les Sorts, s'impose à ce public d'un nationalisme un peu déplacé en ces matières.

En Chine, nul ne se fait de la Chiromancie, de la Physiognomonie, de l'Astrologie, ou des évocations et des sorts, l'idée à la fois méprisante, épouvantée, qui est la normale en Europe pour ce que nous appelons sciences occultes. En Asie, ces études sont de la science tout court; et de la science basée, comme le veut Claude Bernard, sur l'observation et l'expérimentation.

C'est ainsi que débute le premier volume de la série que va publier Soulié de Morant et qui traite de la chiromancie. On voit quelle différence essentielle il y a entre la manière de considérer les sciences occultes en Chine et la façon dont on les considère chez nous. C'est sans doute à cause de ce point de vue différent que les études chinoises, envisagées avec plus de sérieux, ont donné des résultats plus définitifs. Dans tous les domaines qui ne sont pas ce que nous appelons la science officielle, et qui touchent aux choses de l'esprit l'Orient nous sera toujours supérieur, parce que l'ensemble de ses hommes d'élite, et non une minorité comme chez nous, s'y consacre avec amour.

La différence essentielle entre notre chiromancie et celle des Chinois repose sur la conception différente que nous faisons du principe de la liberté.

Alors que nous nous efforçons toujours de défendre le principe du libre arbitre tout en reconnaissant que tout effet a sa cause, les Chinois n'admettent pas d'exception à la loi de causalité. Ils

montrent bien que si, matériellement, une personne peut s'engager dans l'une ou dans l'autre des voies qui s'ouvrent devant elle, elle n'est pas, en fait, maîtresse de faire son choix de l'une de ces voies. Ce choix lui est imposé par ce qu'elle est au moment du choix. Un électro-aimant pourrait dire aussi bien qu'il choisit d'attirer le fer quand il est parcouru par le courant.

Cela revient à dire que l'homme est libre, mais que sa liberté est prévue par la loi générale.

Dans la chiromancie chinoise, il y a encore un point qui la fait différer essentiellement d'avec la nôtre.

Nous séparons nettement les sentiments opposés, amour, haine, comme s'ils partaient de besoins différents, de parties différentes de l'être. Les Chinois ont vu qu'ils sont liés, partis de la même racine, se poussant l'un l'autre, mais naissant l'un de l'autre, par transformation. On ne peut les étudier séparément. La satisfaction des désirs et des répulsions est une. Il est difficile parfois, pour un esprit européen, de suivre sur ce point des déductions qui semblent logiques à ceux qui ont une formation différente de la nôtre.

Je n'analyserai pas dans tous ses détails la chiromancie chinoise, laissant cette étude aux spécialistes. On est frappé en lisant la reconstitution de Soulié de Morant de tout ce qui est marqué du sceau de la vérité et qui s'impose au lecteur comme vérité. Toutefois, j'ai été déçu dans un secret espoir. Je comptais vaguement trouver dans un coin de la chiromancie de l'antique Chine l'explication métaphysique de la chiromancie elle-même. Pourquoi notre tempérament, avec ses tendances et ses maladies, et pourquoi les événements principaux de notre existence se condensent-ils dans notre main et s'y gravent-ils en lignes? Quelle est l'essence profonde et l'origine de ce curieux tableau? Les Chinois n'ont pas répondu à ces questions. Mais personne ne répond sur l'origine profonde des choses. Le livre de Soulié de Morant ne marquera pas moins une date dans l'histoire de la chiromancie, et tous ceux qui étudient cette science seront obligés de le placer à côté de celui de Desbarolles et de l'analyser avec le même soin.

MAURICE MAGRE.

LES REVUES

Franche-Comté, Monts-Jura et Haute-Alsace : la dernière lettre de Louis Pergaud annonçant l'attaque d'où il n'est pas revenu. — *Revue bleue* : Schopenhauer et le garde municipal; Léon Cahun, oncle de Marcel Schwob. — *Société des Amis de Léon Deubel* : Deubel à Arbois; vers inédits. — Mémento.

L'inauguration du monument à Louis Pergaud, qui se dresse promenade de Micaud, à Besançon, est l'occasion de nombreux articles sur lui. M. Eugène Chatot, qui en fut l'ami et est l'un des plus dévoués gardiens de sa mémoire, confie à **Franche-Comté, Monts-Jura et Haute-Alsace** (mai) des souvenirs où il conte ainsi sa dernière rencontre avec l'écrivain et cite la dernière lettre du combattant qui allait mourir :

Je le vis pour la dernière fois le jour de la mobilisation générale. Il était venu, accompagné de sa Delphine bien-aimée, nous faire ses adieux. Deux ou trois autres amis étaient présents qui devaient disparaître, eux aussi, dans l'affreuse tourmente. Jaurès avait été assassiné la veille, et nous étions tous frémissants de ce crime stupide et angoissés à la pensée des horreurs qui allaient fondre sur la civilisation occidentale. Notre conversation était imprégnée d'une indéfinissable mélancolie que nous nous efforcions de céler. Pergaud, très maître de lui, plein de courage, s'apprêtait, avec une magnifique abnégation, à immoler son existence à une cause qu'il estimait juste.

Les nombreuses lettres qu'il m'écrivit, d'abord de Verdun, puis des tranchées boueuses de la Woëvre, où il vivait comme un « grenouillard », lettres pittoresques, vivantes, pleines de trouvailles et riches de récits et de notations, témoignaient de son calme héroïsme. La dernière que je reçus, et qui est, je crois, la dernière qu'il ait écrite, était datée du 21 mars 1915 et elle contenait une photographie qui fut tirée à six exemplaires.

« Garde-la, me disait-il, en souvenir de moi, car je ne me fais pas d'illusion, si nous réattaquons, j'ai cinq chances contre une d'y laisser ma peau. Au revoir, cher Vieux. Fais-moi l'honneur de penser que si j'étais un peu ému à la veille du combat, au moment de partir à la tête de mes poilus, j'y allais comme à une fête et eux aussi. »

§

M. Charles Benoist raconte ses « débuts littéraires » dans **Revue bleue** (4 juin) où il débuta au début des années qua-

tre-vingt. Il évoque la figure de Léon Cahun, bibliothécaire à la Mazarine, oncle de Marcel Schwob, très savant homme et remarquable styliste, qui eut une influence considérable sur la formation d'esprit de son neveu. Et il montre l'auteur du *Roi au masque d'or*, lycéen encore.

Un bel après-midi, Léon Cahun vit s'approcher de son bureau un garde municipal qui lui remit un bulletin de demande sur lequel il ne fut pas étonné de déchiffrer, caché sous plusieurs fautes d'orthographe, le nom de Schopenhauer. Il l'interrogea : « C'est un livre qu'on vous a envoyé chercher? — Non, monsieur, c'est pour moi, c'est pour lire ici. — Quel ouvrage de Schopenhauer désirez-vous? — Cela m'est égal, dit le garde, accommodant. — Mais pourquoi voulez-vous du Schopenhauer? — Voilà : c'est que j'ai entendu mon capitaine qui disait à un ami : « Celui-là vous apprend l'art et la manière de traiter les femmes comme elles le méritent! »

Après tout, Léon Cahun était bien capable d'avoir inventé cette histoire. Il y avait en lui un fonds de farceur et de mystificateur qui s'amusait énormément des plaisanteries, fameuses dans tout Israël, du vieux petit tailleur de Prague, et qui ne tarissait pas de drôleries sur le compte du sacristain-sous-chantre-circonciseur-juré de la synagogue de Hochfelden. En collaboration avec le peintre Emile Lévy, dont les traits, comme les siens d'ailleurs, proclamaient assez haut l'origine, il avait entrepris un recueil de *Scènes de la vie juive*, où il se délectait.

De temps en temps, on y voyait [chez Cahun] aussi les deux neveux du maître de la maison, Maurice Schwob, le futur directeur, à la suite de son père, du journal *Le Phare de la Loire*, déjà polytechnicien, et Marcel, encore au lycée, gros et court garçon, d'une pâleur bouffie, qui passait des heures à rêver, pelotonné sur sa chaise-longue, et, à peine adolescent, prodiguait, quand il daignait s'éveiller, les marques des dons les plus extraordinaires. Chaque jour, vers cinq heures, Cahun allait à une armoire de son cabinet, en tirait un verre et deux bouteilles, dont il composait un mélange qu'il appelait son « système »; puis, au galop de sa plume, il écrivait, pour le journal de Nantes, sa « Lettre de Paris » quotidienne. Ensuite, il retournait à ses chers Asiatiques. Cette vie, tout enfiévrée, l'usa prématurément; il disparut avant l'âge, ne laissant de la grande *Histoire* qu'il avait projetée que l'*Introduction* qui, il est vrai, est à elle seule un monument. — Je retrouvai à Arcachon, en 1917, à la veille de l'offensive d'avril,

lieutenant-colonel d'infanterie coloniale, son fils René, que j'avais fait jouer enfant. Il repartait plein d'espoir. Une semaine n'était pas écoulée qu'il était tué.

§

Le bulletin n° 10 (juin) de la **Société des Amis de Léon Deubel** publie, avec des « vers inachevés » du malheureux poète, nombre d'hommages à sa mémoire sous forme de souvenirs ou de poèmes. M. Charles Patris connut Deubel à Arbois, où celui-ci était répétiteur au collège. Ils s'entretenaient de poésie et d'avenir :

Déjà, il [Deubel] se traçait la ligne de conduite qu'il devait suivre jusqu'à sa mort tragique, écrit M. Patris. En paroles véhémentes il fulminait contre le mercantilisme littéraire... Vendre de l'art, n'était-ce pas prostituer la dignité et la pudeur du poète? Celui-ci devait suivre sa route vers les étoiles, le front haut et le cœur sonore, sans rechercher les tintements de l'or en accompagnement au bruit délicieux de sa gloire!... Et Deubel n'avait pas assez de dédain pour les parvenus de toute nature qu'il flétrissait d'un verbe très âpre : « Ah! brandir mes poings sous des mufles! » hurlait-il dans le grand silence de la nature indolente et alanguie. Et ces poings se tendaient vers la ville dont nous apercevions au-dessous de nous la fuite des maisons aux toits rouges et bleus et aux pignons coiffés d'aigrettes d'or par le couchant... Un peu plus tard, meurtri jusqu'au fond de son être — l'aimée y avait laissé comme le dégoût de tout amour — le poète ne semblait-il pas dédier à cette ville elle-même la pièce de la *Chanson balbutiante* où il se lamente d'être resté incompris et dont voici la première et la dernière strophe :

J'avais conçu le rêve hautain
D'égayer mon cœur à la flamme
De l'amour d'une chaste femme :
Je n'ai connu que des catins!

Et triste dans mon cœur morose,
Si solitaire et dédaigné,
J'ai pensé, presque résigné :
J'avais pourtant là quelque chose!

M. Charles Patris cite ces vers inédits de Deubel qui les lui avait donnés en lui disant : « Lis et déchire », rectifiant ensuite : « Déchire ou non, aussi bien ne sauraient-ils souffrir la publication ». Ils méritent « mieux que l'oubli » déclare M. Patris. Qu'on en juge :

JARDIN D'AUTOMNE

Sur l'eau claire, que berce un roulis nonchalant
 S'épand dans le soir gris le souffle de l'automne
 Qui pleure au fond des bois son chagrin morne et lent.
 Au milieu du bassin tranquille et monotone
 L'amphitrite s'éploie en des regards navrés
 Et le feuillage sec, jonchant ses pieds, les rouille
 D'une patine d'or, aux reflets effacés.

Sa main blanche, dans l'onde froide qui la mouille,
 Bien qu'immobilisée en sa splendeur de pierre,
 Est frissonnante avec quelque chose d'humain.
 Au loin, la lune fait rêver le blanc chemin
 Qui s'allonge et somnole en son lit de poussière
 Pendant que le bois livre au grand vent turbulent
 Des feuilles qui, dans mes cheveux, vont s'affolant.

Maintenant tout s'endort au soir plus gris. Il semble
 Que toujours le bras blanc de l'amphitrite tremble
 Puis s'efface parmi le silence, navré
 Des sanglots clandestins du jet d'eau svelte et calme
 Qui monte au ciel en tige et s'élargit en palme.

Tout disparaît, déesse et feuillage doré,
 Cependant qu'alanguie et blonde, une sirène
 Emerge deux seins blancs, sculptés en Pentélique,
 Et qui semblent, parmi la grisaille sereine,
 L'adieu d'une clarté peureuse et nostalgique.

MÉMENTO. — *Cahiers Léon Bloy* (mai-juin) : Lettres de Blanc de Saint-Bonnet à Léon Bloy. — Textes de lettres inédites de Bloy à Maurice de Fleury citées dans « le coin des bibliophiles ».

La Revue de Paris (15 juin) commence le nouveau roman de M. Georges Duhamel : « Tel qu'en lui-même ». — « Le château de Saint-Cloud au xvii^e siècle », par M. Emile Magne. — « Les pleureurs de Sion », par Mlle Myriam Harry.

Le Génie français (juin). — Poèmes de M. Emile Vitta. — De M. Pierre Champion : « La promenade d'Anatole France ». — « Le Phare », un beau poème d'André Romane.

Les Primaires (juin). — « Rabelais esprit moderne », par M. Régis Messac.

Res Publica (juin). — M. Jean Luchaire : « Les élections françaises et le problème gouvernemental ». — De F.-L. Ferrari : « L'exil ».

La Nouvelle Revue (15 juin). — M. H. Valentino : « En marge de Goya ».

L'Esprit français (10 juin. — « Jules Vallès et Manet », par Frantz Jourdain. — « Patrie et Humanité », suite de l'enquête ouverte par M. Paul Gsell. — « Les dessous de Nana », inédits de Céard, publiés par M. Auriant.

Corymbe (mai-juin). — « Tournesol », poème de M. F. Divoire. Et nombreux poèmes par divers.

La Revue hebdomadaire (18 juin). — M. C. Malaparte : « Monsieur Lénine, français moyen ». — M. Y. Tuzet : « L'inquiétude de l'Autriche ».

La Revue Moderne (30 mai). — « Evolution ou Révolution », par M. Charles Michelet.

Revue des Deux Mondes (15 juin). — « Mon frère, le colonial », par MM. J. J. Tharaud. — Lettres inédites de Mme de Staël à son mari. — « Marcel Boulenger », par M. Henry Bordeaux.

Les Marges (juin). — Enquête sur l'époque 1900.

La Revue Universelle (15 juin). — « Les carnets inédits de Gallieni ». — « Chez nous », par M. Joseph de Pesquidoux.

Æsculape (juin). — « Sur une tombe romaine d'enfant », par M. le Dr Jean Picard. — Suite du très curieux « Corot et les femmes », de M. Ed. Gaillot.

La Bouteille à la Mer (mai). — Recueil d'excellents poèmes. En particulier : « Elégie », de M. Hugues Fouras, qui a bien lu Laforgue et mêle l'ironie à un impressionnisme aux tons très justes.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Fin de saison : Galas divers et Ballets russes. — *Divertissement*, à l'Opéra. — Marcel Delannoy, lauréat de la Fondation Blumenthal.

La « saison » ne saurait s'achever sans « galas » de toutes sortes, où brillent, pour un ou deux soirs, des étoiles étrangères, naturellement. A l'Opéra, M. Furtwängler a dirigé deux représentations de *Tristan*, avec Mmes Frida Leider et Olzewska, MM. Lauritz Melchior, Janssen et Kipnis; représentations qui furent excellentes, comme on pouvait l'attendre d'un tel concours. Mais peut-on dire qu'elles ne nous font point oublier d'autres impressions, et toutes récentes?

C'est à la danse que ces galas ont fait la plus belle part : **Ballets Russes** (*de Monte-Carlo*) au Théâtre des Champs-Élysées, **Ballets Russes** (*de Mme Bronislawa Nijinska*), à l'Opéra-Comique, puis à l'Opéra, sans publicité et comme une chose toute naturelle, le *Divertissement* de Tchaïkowsky, où

Serge Lifar et tout le corps de ballet se surpassèrent. Ce fut là, sans doute, le meilleur. Mais nous continuerons certainement à tenir pour inférieur ce que nos troupes ordinaires accomplissent normalement. Nul n'est prophète...

Cela est si vrai que, tout récemment, *Excelsior* ayant ouvert une enquête sur l'Opéra, un peintre fort connu répondit : « J'ai renoncé pour ma part à fréquenter l'Opéra : ouïr les *Huguenots* ou quelque œuvre de Verdi quand je peux entendre à l'Opéra-Comique ces deux authentiques chefs-d'œuvre : *Pelléas et l'Heure espagnole*, merci bien!... Les étrangers savent fouiller avec soin leurs archives artistiques. Soyez certain qu'à notre place ils tireraient de l'ombre et du silence où on les tient les œuvres de Lulli et de Rameau... » C'est risible : l'auteur de cette mirifique réponse (ayons la charité de ne point le nommer), pour peintre qu'il soit, doit être aveugle. Les colonnes Morris apprennent à tous les passants que *Castor et Pollux*, *Hippolyte et Aricie* sont au répertoire, que Gluck est plus souvent joué que Meyerbeer, et que *l'Heure Espagnole*, abandonnée par l'Opéra-Comique, a été reprise par l'Opéra qui, récemment, en fêtait la cinquantième représentation (à ce théâtre). Mais que voulez-vous, cela est devenu une manie ! Il faut faire le dédaigneux, ne rien trouver bon de ce qui se fait ici, exalter sans mesure tout ce qui se fait ailleurs, louer exagérément tout ce qui vient du dehors. Ce n'est pas un mal nouveau, mais c'est plus que jamais un mal absurde.

Nous avons donc retrouvé les Ballets Russes aux Champs-Élysées et à l'Opéra-Comique concurremment. Là régnait M. Balanchine; ici Mme Bronislawa Nijinska. Le premier nous offrit un *Bourgeois Gentilhomme* d'une chorégraphie étincelante; la seconde, des *Comédiens Jaloux* fort divertissants. La musique de M. Richard Strauss, aux Champs-Élysées, cependant, fut moins bien traitée que celle de M. Alfredo Casella rue Favart. On connaît le *Bourgeois Gentilhomme*, « libre adaptation scénique », réalisée sur un livret de M. von Hoffmannsthal, et qui utilise des thèmes de Lulli. M. Richard Strauss a traité ces motifs avec une délicatesse qui pourrait surprendre ceux qui douteraient de l'extraordinaire habileté de ce musicien. En fait, cette partition est une

de ses plus réussies. Nous en eûmes il y a quelques mois à la Société des Concerts du Conservatoire une exécution dont celle des Ballets Russes n'efface point le souvenir. Mais la chorégraphie est exquise. Mlles Tamara Toumanova et Irène Baranova se montrent délicieusement expertes, et MM. Léon Woizikowski et David Lichine pleins d'audacieuse souplesse. Les *Jeux d'Enfants* (sur la musique de Bizet) ont fait admirer la grâce de Mlles Riabouchinska et Rostova, qui évoluèrent dans un fort joli décor de M. J. Miro. La musique du *Cotillon* est empruntée à Chabrier. Inutile de dire qu'elle est délicieuse. La chorégraphie de Boris Kochno a paru, elle aussi, charmante. La partition que M. Georges Auric a écrite pour *la Concurrence* commente avec verve le développement imaginé par M. André Derain, du dicton : « la concurrence est l'âme du commerce ». Le succès de ces représentations décidera, sans doute, MM. René Blum et W. de Basil à nous donner, l'an prochain, une saison moins courte.

Nous connaissions la musique des *Comédiens Jaloux*, pour l'avoir entendue à l'Orchestre Symphonique de Paris. Elle n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa verve en passant au théâtre; elle aussi est construite sur des thèmes anciens, mais c'est à Domenico Scarlatti que M. Casella les a pris. Son orchestration est des plus spirituelles. Le piano y tient une place considérable, mais judicieuse. Ce ballet a été accueilli avec une égale ferveur par les musiciens et par les amateurs de danse. Peut-être ceux-ci ont-ils trouvé que la part faite à la pantomime était un peu large; mais la drôlerie des inventions, renouvelées de la *Commedia dell' Arte*, l'allant et le brio des interprètes, la franche gaieté de la musique empêchent d'y trouver des longueurs. Mlle Ludmilla Chollar, Mme Bronislawa Nijinska, Mlle Tatiana Ouchkova, MM. Anatole Wilzak et Igor Schwezoff, qui mènent le jeu, ont été fort applaudis.

On a retrouvé au théâtre avec un vif plaisir le *Boléro* de M. Maurice Ravel; il y est à sa vraie place, et ce long *crescendo* qui utilise avec un tel bonheur toutes les ressources de l'orchestre dans la succession des timbres, se légitime par cet autre *crescendo* des mâles désirs qui accompagnent les évolutions de la danseuse dans le *baile*. La mise en scène

est intelligente qui, sans disperser l'attention sur les comparaisons, nous fait cependant assister à une dispute entre deux habitués du lieu. Le décor et les costumes de M. Annenkoff sont fort réussis. Mme Nijinska, MM. Wilzak, Tadeo Slawinsky et Schwezoff animent cette scène, avec toute la fougue qu'elle doit avoir. Mais que Mme Nijinska est peu espagnole!

Une reprise des *Biches*, de M. Poulenc, a valu à Mlle Vera Nemtchinowa de retrouver le succès qu'elle eut à la création de l'ouvrage; le spectacle commençait par de fastidieuses *Variations* chorégraphiques, sur la musique de Beethoven, un chef-d'œuvre de monotonie. M. Masson dirigea le *Bolero* et M. Labinsky les *Comédiens Jaloux*; l'un et l'autre eurent leur juste part des bravos.

Des spectateurs, qui avaient fait réflexion sur ce spectacle, se demandaient si la mort de Diaghileff n'avait point tué les ballets russes, et si bien tué que ce qui nous est offert présentement n'est plus que le vain fantôme de nos plaisirs passés. Je ne partage pas cet avis : j'ai pris aux *Comédiens Jaloux* un vif agrément; mais l'*Etude* de Bach et les *Variations* de Beethoven m'ont paru ennuyeuses et manquées. Je crois que la raison en est dans le mauvais choix d'un scénario à la fois puéril et prétentieux. L'extravagance la plus folle est permise et souhaitable quand il s'agit de sujets comme celui des *Comédiens Jaloux*. Là, le cocasse trouve naturellement sa place; mais, quand on fait appel à la cosmogonie et qu'on veut traduire plastiquement l'harmonie des sphères (?), quand on veut évoquer la Grèce antique, est-il besoin de tant rechercher le bizarre et le saugrenu? C'est cette recherche qui, déjà du temps de Diaghileff, faillit porter à son entreprise le coup fatal; il le comprit et sut, fort habilement, donner aux snobs leur pâture de viande creuse sans cesser de faire à la danse classique la part légitime qui lui revenait dans ses spectacles nouveaux. Pour durer, eux aussi, il ne faudrait point que ces successeurs oubliassent cet exemple.

Or, c'est à l'Opéra, dans le **Divertissement** de Tchaïkowsky — qui est un raccourci fort ingénieux de *La Belle au Bois dormant*, dont la chorégraphie fut jadis imaginée par Petipa

— que l'on nous donna précisément l'exemple d'un ballet parfait. Certes, il y a des réserves à faire sur cette musique. Mais elle offre l'incontestable mérite d'être parfaitement appropriée à son objet. Rien de plus charmant que le rajeunissement du vieux ballet opéré par M. Lifar, rajeunissement qui est, le plus souvent, un heureux retour à la tradition classique, mais avec un je ne sais quoi de hardi, de nouveau, qui enchante. Et les étoiles, les grands et petits sujets, y trouvent tour à tour l'occasion de montrer que leur art n'est point en désuétude dans la maison qui porte le titre d'Académie de Musique et de Danse. Mlles Camille Bos, Lorcia, Lamballe et Cérés, MM. Serge Lifar et S. Peretti ont été éblouissants.

La Bourse de Musique de la Fondation Américaine pour la Pensée et l'Art français (Prix Blumenthal) a été attribuée à **M. Marcel Delannoy**. Deux ans après la première représentation du *Poirier de Misère*, qui fut donnée à l'Opéra-Comique en 1927, Jean Marnold, ayant relu la partition, écrivait ici même : « C'est une sorte de miracle d'intuition géniale », et rappelant à ce propos qu'il avait dit, en 1903, la même chose de M. Maurice Ravel, il ajoutait :

Ce m'est une joie d'en saluer aujourd'hui un artiste aussi remarquable par ses dons que sympathique pour la franchise et la modestie de son caractère. Il est presque inconcevable qu'un musicien si jeune ait écrit une telle partition qui frise de bien près le chef-d'œuvre. Je ne sais quelle pusillanimité m'arrête de lui en reconnaître nettement le titre.

Les juges du Prix Blumenthal ont pensé comme Jean Marnold. D'ailleurs, au *Poirier de misère* se sont ajoutés *le Fou de la Dame*, représenté également à l'Opéra-Comique en 1930, un *Quatuor à cordes* qui est une des meilleures pièces de musique de chambre de l'école contemporaine, un ballet, *Cendrillon*, donné avec le plus grand succès à Chicago l'an dernier et que nous verrons prochainement à Paris, *Figures Sonores*, une suite d'orchestre écrite pour illustrer musicalement un film documentaire de Jean Painlevé, *Crabes et Crevettes*, et qui, chez Straram, obtint le plus vif succès; et puis des pièces de piano : *Clef des Songes*, d'une si poétique fan-

taisie, *Rigaudon*, d'un néo-classicisme délicat; des mélodies : trois *Historiettes* de Moréas, quatre *Regrets* de Joachim du Bellay, deux *Poèmes* d'André Germain, un bagage varié, et déjà considérable, malgré le jeune âge du compositeur. Marcel Delannoy, en effet, est né à La Ferté-Alais le 9 juillet 1898. Il ne se destinait point à la musique et voulait être peintre, mais, pendant la guerre (il servit dans l'artillerie), la vocation lui vint, si impérieuse, qu'il décida de se mettre au travail dès qu'il en trouverait le loisir. Autodidacte, il sut pourtant prendre conseil d'excellents maîtres : Jean Gallon, Gédalge, lui enseignèrent l'harmonie et la fugue. Eugène Cools le fit travailler et Honegger, qu'il consulta, encouragea ses premiers essais. Mais il ne doit à ses maîtres et à ses aînés que l'exemple d'une discipline, et peu de musiciens sont aussi personnels que Delannoy. Les livrets du *Poirier de misère* et du *Fou de la Dame* (de MM. Jean de Limozin et André de La Tourrasse) très différents, mais très originaux, très nouveaux, convenaient parfaitement à l'expression de cette personnalité, elle-même si originale. Il est difficile de la définir, car elle semble se renouveler dans chacune de ses créations. Mais quelque forme qu'elles prennent, celles-ci restent toute franchise et toute clarté, et en cela toutes semblables à Delannoy lui-même.

RENÉ DUMESNIL.

PUBLICATIONS D'ART

Eugène Delacroix : *Journal*, Plon. — Camille Mauclair : *Le Greco*, Laurens. — M. Seuphor : *Greco*, « les Tendances nouvelles ».

Les écrits posthumes, surtout quand ils revêtent le caractère de notes personnelles, ont presque toujours une histoire. Le premier éditeur, aussi fidèle qu'il soit à la mémoire de l'écrivain, est rarement épargné par la critique. C'est une tâche délicate de reclasser des papiers, de les remettre à leur date, de les situer dans l'œuvre ou dans la vie de l'auteur, et plus encore de les déchiffrer et de faire un choix. De plus, les manuscrits ont souvent circulé sans qu'on sache bien pour quelle cause ni si celui qui les a eus en mains était qualifié pour les garder et pour décider de leur sort.

Le **Journal d'Eugène Delacroix**, que les artistes tiennent en exceptionnelle considération, n'aura pas échappé aux vicissitudes réservées à ce genre d'ouvrages. M. André Joubin vient d'en donner une nouvelle édition, précédée d'une introduction dans laquelle il raconte ce qu'il sait sur le manuscrit original, sur les circonstances qui ont entouré sa publication, et ce simple exposé ne manque pas de l'intérêt romanesque qui s'attache à la vie des choses et dont trop fréquemment les romans sont dépourvus.

Eugène Delacroix avait commencé son Journal le 3 septembre 1822. Il le continua jusqu'au 5 octobre 1824, non sans l'interrompre plusieurs fois. Il le reprit 22 ans plus tard, le 1^{er} janvier 1847, et le poursuivit jusqu'à sa mort en 1863.

Quelques personnes connaissaient l'existence du Journal ou même l'avaient feuilleté. Théophile Silvestre s'enquit de ce qu'il était devenu auprès de Jenny Le Guillou, gouvernante de Delacroix, qui déclara que celui-ci l'avait brûlé. Cette information, qui se répandit et fit foi dans le public, tendait à couper court aux intrigues. La gouvernante avait confié les manuscrits au peintre Dutilleux dont le caractère lui inspirait confiance. Dutilleux mourut en 1865. Son gendre, le graveur Robaut, conserva les papiers pour en prendre copie et en rendit seulement une partie à Jenny, qui en fit remise à la famille de Mme de Verninac, sœur aînée de Delacroix.

Robaut communiqua ses copies à un élève de Delacroix, le peintre Andrieux, qui désirait se charger de la publication. Celle-ci n'eut lieu qu'en 1893. La famille de Verninac prêta à l'éditeur, pour le collationnement, la partie des manuscrits qu'elle possédait.

Ces manuscrits, on n'en parla plus jusqu'en 1913, année où l'agenda de 1857 (le Journal était écrit sur des agendas) passa à la vente Chéramy. En 1924, six agendas et des feuillets isolés furent vendus par un libraire à M. David-Weill qui les offrit à la Bibliothèque d'Art de l'Université de Paris. La famille Verninac voulut bien se défaire en faveur de cette bibliothèque des manuscrits qui lui restaient. Ainsi le lot Verninac était reconstitué, mis en lieu sûr. Quant au lot Robaut, il est perdu.

En résumé, quatorze années du Journal sont conservées à

la Bibliothèque d'Art : 1822 à 1824, 1847, 1849-50, 1855 à 1862; l'année 1848 a été perdue, croit-on, par Delacroix lui-même; pour les années 1851-54 et 1863, il ne reste que la copie de Robaut.

M. Joubin s'est attaché, dans la nouvelle édition, à donner un texte plus exact que celui de 1863, où il y a des erreurs de copie et des lacunes. Il n'a voulu faire entrer dans cette édition que le Journal, alors que le premier éditeur y avait mêlé diverses notes de Delacroix. Cependant, il a reproduit à leur date les carnets de voyage au Maroc, qui sont un journal de route.

Il faut louer ce souci de correction, mais M. Joubin se montre sévère pour le premier éditeur dont il évite d'écrire le nom. L'édition de 1893 est précédée d'une étude sur Delacroix par Paul Flat et contient des notes et éclaircissements de Paul Flat et du peintre René Piot. Ce dernier est mis hors de cause par M. Joubin dont les critiques visent seulement feu Paul Flat. En fait l'édition de 1893 nous paraît établie sérieusement et les notes y sont nombreuses et fort bien rédigées.

Dans le Journal apparaissent quantité de personnages sur lesquels le lecteur désire des éclaircissements. Je suppose que ceux donnés par le premier éditeur ont été utilisés par le second. Que de peintres nommés dans le Journal! On aimerait que les notes sur certains d'entre eux soient moins succinctes. Les éditions des *Fleurs du Mal* publiées après la mort de Baudelaire contenaient une préface fort brillante de Théophile Gautier qui, à propos de ses premières rencontres avec l'auteur, présentait un type fort attachant, Boissard, peintre, poète et musicien. Ce Boissard, dont le nom est cité plusieurs fois dans le Journal, il serait bon de rappeler qu'il eut plus que du talent, que son grand tableau intitulé *Retraite de Moscou*, une des meilleures peintures du musée de Rouen, a figuré à cette Centennale de l'Exposition de 1900 où furent réunies quelques-unes des plus belles œuvres du XIX^e siècle.

En y regardant de près, les notes sur les personnes nommées par Delacroix laissent parfois un doute aux lecteurs. Dès le début du Journal, le 12 septembre 1822, étant en Touraine chez son frère, le peintre écrit : « L'oncle Riesener et son fils

avec Henri Hugues, sont venus nous surprendre ici et je passe des journées amusantes. » Une note indique qu'il s'agit du peintre Henri-François Riesener et de son fils Léon (1808-1878), oncle et cousin de Delacroix. Quelques pages plus loin on lit : « Ce matin, l'oncle et son fils Henry sont partis. » Faut-il en conclure que l'oncle Riesener avait un autre fils que Léon, plus âgé que celui-ci, car la suite du texte consigne des propos de cet Henry qui ne sont point d'un jeune homme de 14 ans, ou qu'il y a une correction à apporter à la lecture du manuscrit qui se rectifierait ainsi : « Ce matin, l'oncle et son fils *et* Henry (Henri Hugues) sont partis. »

Ces observations n'enlèvent rien au mérite du second éditeur ni à la valeur du Journal, qui est pour nous comme le complément de l'œuvre peinte du grand artiste, et qui nous aide à saisir cette grande âme incendiée sous les feux de laquelle les êtres et les choses s'illuminent d'une lumière pathétique.

L'intelligence, l'imagination d'un peintre ne comptent que dans la mesure où elles se sont soumises aux nécessités de la peinture. Les dons intellectuels les plus rares sont perdus quand ils ne sont pas servis par des moyens d'expression propres à les faire valoir. Delacroix, avec tout le lyrisme de son inspiration, le dramatique de ses sujets, n'est grand que parce qu'il a toujours *pensé peintre*. La littérature a eu beaucoup de part dans le mouvement de curiosité qui a porté les amateurs depuis une vingtaine d'années vers un artiste qu'on négligerait volontiers : Dominicos Theokopoulos, dit El Greco, surnom qui n'est ni italien ni espagnol. (En italien, on dirait Il Greco et en espagnol El Griego). Il me semble qu'on a beaucoup plus parlé de ce qui chez lui est intelligence, sentiment, imagination, que de sa manière comme peintre. Il y aurait besoin qu'un artiste analyse ses principales œuvres, sans méconnaître ni le sujet ni la composition, en considérant avant tout le dessin, la couleur, les rapports d'harmonie, la mise en page. Barrès, avec son *Greco ou le secret de Tolède*, s'attachait à lui pour sa passion intérieure, en homme pour qui les lignes et les couleurs ne sont que les signes plus ou moins fidèles du sentiment et de la pensée. Vers la même époque, les artistes d'avant-garde s'emparaient de ce peintre exceptionnel dans

l'intention de légitimer des recherches où les constructions cérébrales tendaient à prendre le pas sur la sensation.

Le livre que vient de donner M. Camille Mauclair sur **Le Greco** dans la collection des Grands Artistes, apporte un ensemble de notions qui seront indispensables pour ceux qui voudront mieux connaître ce peintre. Ce qui frappe chez le Greco, c'est d'abord ses déformations et ensuite ses élans spirituels. Cet étranger est arrivé à incarner un aspect essentiel de l'âme espagnole. Né à Candie vers le milieu du xvi^e siècle, Greco a travaillé dans son pays natal d'après les règles de l'esthétique byzantine avant de passer à Venise où il devint l'aide de Bassano. Il séjourna peu à Rome où il ne plut guère et il passa en Espagne afin de participer aux travaux de l'Escurial. C'est à Tolède qu'il put s'installer vers 1577 et qu'il mourut en 1614.

La tendance à la déformation, l'ardeur mystique qui étonnent chez Greco, il faut penser qu'il les a apportées de son pays. Il y a ajouté une seconde formation italienne acquise au moment où l'art italien, après les maîtres de Venise, tombait en décadence. Sa ferveur convenait à une Espagne où la foi religieuse revêtait un caractère exclusif et presque implacable. L'Espagne, délivrée des Arabes et disparu Charles-Quint qui l'entraînait vers le dehors, se concentrait sur elle-même. Elle encouragea chez Greco « l'élan d'une grande âme fervente vers le démesuré et l'inaccessible ».

M. Seuphor fait naître **Greco** aux environs de 1539 dans l'île de Crète et le fait mourir à Tolède en 1641 (*sic*) à l'âge de 71 ans. Induira-t-on d'une négligence de correction que son livre est plutôt un essai qu'un ouvrage d'érudition? Après une nomenclature des œuvres principales de Greco, dont la plus grande partie sont conservées à Madrid et à Tolède, il raconte comment il arriva en Espagne, ignorant le peintre crétois et ayant à son égard « une curiosité mauvaise, mêlée d'hostilité » qui devait faire place à une passion véritable.

Malgré quelque incertitude dans l'emploi de la langue française, M. Seuphor est un écrivain qui sait voir et qui sait raconter. Il a l'esprit vif, le sens des idées. On aimerait qu'avec le goût personnel et le don de voir qu'on lui reconnaît, il se débarrasse de l'influence de la mode. Dans les der-

nières pages de son livre, il ne résiste pas à la tentation, à propos de Greco, de parler de Cézanne, puis de Braque et de Picasso. Le premier devoir de celui qui veut regarder, analyser, se rendre compte, est de s'efforcer pour conserver son indépendance en face de l'opinion de ses contemporains. On mettrait en lumière des vérités essentielles, dans l'ordre de l'esthétique et de la critique d'art, si l'on élucidait les raisons pour lesquelles, à propos de Greco, il faut éviter de citer Cézanne et aussi celles qui font qu'entre Cézanne et Picasso il n'y a pas de lieu de rencontre possible, les deux hommes se situant aux deux extrêmes de la recherche artistique. Cézanne est un méditatif qui s'obstine, au milieu de tâtonnements sans fin, à établir les bases sur lesquelles il assoira son interprétation du monde sensible. Picasso, au contraire, suit son caprice qui le pousse à brasser tous les éléments de la technique picturale. L'un s'engage, avec une passion concentrée, dans une partie où il joue toute sa vie, l'autre remue et mêle les cartes et s'amuse à faire des réussites.

MICHEL PUY.

ARCHÉOLOGIE

Martial de Pradel de Lamase : *Le château de Vincennes*, Calmann-Lévy. — Denise Jalabert : *Notre-Dame de Paris*, Henri Laurens.

Le château de Vincennes, ce grand oublié, dont nous parle aujourd'hui M. Martial de Pradel de Lamase, dans un volume de la librairie Calmann, et que d'intelligents travaux viennent de dégager, a eu un passé historique aussi important que nombreux. Le nom de *Vilcena* apparaît une première fois dans un diplôme de 847, titre de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, où le bois de Vilcena est dit dépendant de la paroisse de Fontenay. C'est au début du XI^e siècle que Vincennes devint propriété de la couronne. La première mention d'un manoir royal remonte à Philippe Auguste. Lorsque saint Louis revint de la croisade avec la couronne d'épines achetée à Beudoïn de Constantinople, s'arrêtant à Vincennes, il en détacha une épine pour laquelle on éleva la chapelle que détruisit et fit reconstruire Charles V. Les derniers Capétiens firent du château leur séjour de prédilection, et c'est là

que se déroulèrent les naissances, décès, mariages et solennités diverses. A son avènement, Philippe VI décida de faire de Vincennes une puissante forteresse, et bien que gênés par les dépenses de la guerre contre les Anglais, ses successeurs Jean le Bon et Charles V achevèrent son œuvre. Avec son donjon haut de 52 mètres, les nombreuses tours de son enceinte fortifiée, ses fossés larges et profonds, le château était alors pratiquement imprenable. C'était, en amont, la principale défense du Paris de l'époque, et un refuge tout indiqué en cas de troubles. Les appartements royaux occupaient les deux premiers étages du donjon. En 1418, les Bourguignons étant maîtres de Paris, la populace ameutée se transporta à Vincennes où elle se fit livrer quelques prisonniers du parti Armagnac qu'elle massacra aussitôt. Le triste roi Charles VI y termina sa vie lamentable dans un dénuement absolu. Les inventaires du château ne parlent que de couvertures déchirées, matelas défoncés, lits démontés, pas un bibelot, pas un meuble de prix. Heureusement, son fils Charles VII et Jeanne d'Arc purent reconquérir le pays et y ramener la paix. La forteresse de Vincennes avait été occupée par les Anglais et c'est là que mourut leur roi Henri V. Le 19 février 1436, Jacques de Chabannes la leur reprit pour le compte du duc de Bourbon, et ce ne fut qu'après de nombreuses négociations qu'en 1445 Charles VII en devint possesseur. Des aménagements y furent effectués et les ameublements firent l'admiration des ambassadeurs florentins venus en France en 1448. Sous Louis XI, c'est là que fut signé avec Charles le Téméraire le traité conclu lors de la dislocation de la Ligue du Bien Public. La forteresse, dès ce moment un peu délaissée par le monarque, servit de prison. Charles VIII y passa une notable partie du temps que lui laissaient ses expéditions d'Italie. Louis XII et François I^{er} n'y firent que de brefs séjours, mais on sait que ce dernier emprisonna dans le donjon l'amiral Chabot. Sous Henri II, on y signa les préliminaires de la paix d'Amiens (1556), et l'on acheva la chapelle, véritable écrin de pierre d'une élégance que seule surpasse la Sainte-Chapelle de Paris. C'est à Catherine de Médicis que sont dus les projets de construction des deux bâtiments encadrant le donjon et appelés pavillons du Roi et de la Reine.

C'est encore dans le donjon même, dans la chambre où était mort Henri V d'Angleterre, que s'éteignit Charles IX, et c'est là qu'on exposa sur le lit même un mannequin de cire à son image et couvert de vêtements somptueux, tandis que le corps, placé dans le cercueil, était glissé sous cette couche. On trouvera du reste, entre autres détails, le récit de ces magnifiques funérailles dans le volume de M. Pradel de Lamase. Avec Henri III, accusé de sorcellerie et peu populaire, le château fut pillé par la milice bourgeoise parisienne. C'est Louis XIII qui posa la première pierre de la nouvelle demeure, laquelle s'étendait de la cour du Roi au fossé sud du donjon. Mazarin la modifia profondément. A cette époque, divers prisonniers de marque séjournèrent à Vincennes : le duc de Beaufort, le cardinal de Retz, le prince de Condé, etc. Le 9 mars 1661, après une cruelle maladie, Mazarin y mourut au milieu des richesses de toutes sortes qu'il avait accumulées dans cette résidence, qui avait sa prédilection. Louis XIV, qui lui préférait Versailles, avait plutôt délaissé Vincennes. Sous Louis XV, on peut encore mentionner l'emprisonnement du fameux Latude, et, sous Louis XVI, de Mirabeau. La Révolution voulut le démolir, mais heureusement aucun acquéreur ne se présenta. Un peu plus tard, une bande d'énergumènes, menés par Santerre, vint de Paris pour piller le château. Avisé du danger, le général La Fayette accourut et arrêta ces furieux. Malheureusement, quelques-uns avaient pénétré dans le donjon et commis des déprédations irréparables, notamment sur les vitraux et les sculptures qu'ils brisèrent à coups de marteau. Quelque temps après, d'autres forcenés s'en prirent à la chapelle, brûlèrent les stalles, profanèrent les reliques et brisèrent les dalles funéraires. Le 21 mars 1804, après un simulacre de procès, le duc d'Enghien fut fusillé dans le fossé de la place; l'endroit est aujourd'hui indiqué par un monument. Quelques années après, Napoléon I^{er} faisait raser les tours au niveau des courtines et démolir quelques bâtiments qui dataient de saint Louis. En 1812, il décida de faire de Vincennes le grand arsenal de l'Empire et eut la bonne idée de nommer gouverneur l'intépide général Daumesnil, qui, en 1814, refusa de rendre la place aux alliés, conservant ainsi à la France un matériel

de premier ordre. En 1815, assiégé de nouveau, il ne remit la place aux Alliés que sur l'ordre du ministre de la Guerre de Louis XVIII. Depuis cette époque, Vincennes est demeuré un établissement militaire important. Les ministres de Charles X furent enfermés au donjon en 1830, puis ce furent en 1848 Raspail, Barbès, Blanqui, et, et, en 1851, Berryer, Nettement, le duc de Luynes, et le marquis de Talhouët. Actuellement, il reste de la vieille forteresse le périmètre de son rempart, la porte d'accès demeurée intacte, les pavillons du roi et de la reine, la chapelle et le donjon. Les vitraux de la chapelle ont malheureusement disparu lors d'une explosion. On peut féliciter M. Martial de Pradel de Lamase de son volume, qui vient à l'heure précise où l'attention se trouve attirée sur Vincennes; il est abondant en détails et constitue en somme une lecture des plus attachantes.

§

Les collections Laurens se sont enrichies d'un petit volume de Mme Denise Jalabert concernant **Notre-Dame de Paris**. C'est une intéressante monographie illustrée abondamment, ce qui ajoute à son attrait. La cathédrale de Paris, on le sait, est une des plus anciennes de la période ogivale; elle fut commencée en 1163 par Maurice de Sully sur l'emplacement de plusieurs édifices antérieurs. Le plan primitif se révéla bientôt insuffisant, et la construction fut agrandie très heureusement en repoussant les murs et en élevant des chapelles entre les contreforts. Deux noms de ses premiers constructeurs sont seuls demeurés : Jean de Chelles et Pierre de Montreuil; l'ensemble se trouva terminé vers 1330. C'est une des premières églises qui aient été voûtées sur croisée d'ogive. Nous regrettons de ne pas pouvoir nous étendre davantage sur l'étude claire et si bien ordonnée de Mme Denise Jalabert; il suffit de mentionner qu'elle examine successivement l'intérieur de l'édifice d'abord, l'extérieur, et enfin le mobilier, la statuaire et la vitrerie. En 1699, Mansart et Robert de Cotte furent chargés de transformer l'église selon le goût du jour; ils détruisirent le beau maître-autel du XIII^e siècle, le jubé, les stalles et les bas-reliefs qui ornaient la clôture de l'abside. Ils rem-

placèrent la plupart des vitraux par des vitres blanches. En 1771, les déprédations continuèrent avec Soufflot, qui abîma surtout le portail, puis ce fut la Révolution qui fit disparaître presque toute la statuaire et vida entièrement le trésor. D'abord affectée au culte de la déesse Raison, la basilique devint ensuite un magasin à vivres. Ce fut seulement en 1844 qu'on décida la restauration complète de Notre-Dame, ce dont s'acquittèrent avec conscience les architectes Lassus et Viollet-le-Duc. C'est presque par miracle qu'en 1871 elle échappa à un incendie provoqué par les émeutiers qui fusillèrent Mgr Darboy et entassèrent dans la nef toutes les chaises arrosées de pétrole. Aujourd'hui la cathédrale est revenue à sa destination primitive, et les nombreux visiteurs qu'elle attire chaque jour disent assez qu'elle a en somme retrouvé tout son intérêt.

CHARLES MERKI.

ORIENTALISME

Dr J.-C. Mardrus : *Pages Capitales*, Fasquelle, 1931. — Fr. Propato : *Rubaiyat de Omar-i-Khayyam*, Paris, Bourdon, 1930. — Gaston Bouthoul : *Ibn-Khaldoun. Sa philosophie sociale*, Geuthner, 1930. — R. Lingat : *L'esclavage privé dans le vieux droit siamois*.

Ces **Pages capitales** sont des extraits de la Bible (Genèse, Ruth et Booz, le Livre des Rois, le Livre d'Esther, le Cantique des Cantiques, la Djanna). La façon dont l'art et la simplicité sont amenés à coïncider, dans les traductions « littérales » du Dr. Mardrus, va jusqu'à « l'extrême limite du ravissement ». Le vieux récit de la Genèse apparaît d'une suavité fraîche et crue, si concret qu'il semble une invention de moderniste. Quand on lit ici le Jugement de Salomon, mille nouveautés s'y découvrent, comme lorsqu'on trouve Esope transfiguré par La Fontaine. « Elle est rythme et mesure, la Sulamite. » Cette traduction aussi.

M. Martinenche trouve dans le livre de Francisco A. **Propato** l'indice qu'un orientaliste se révèle parmi la jeunesse argentine. Peut-être; en tout cas, un lettré délicat, qui a su comprendre les célèbres quatrains en fonction de la mystique soufie, ainsi que les présenter en une version ferme et élégante. Accueillons avec sympathie cette première publication de la Fondation Argentinienne de l'Université de Paris.

G. Bouthoul a écrit sur **Ibn-Khaldoun** une dissertation d'étudiant philosophe et juriste, non un ouvrage attestant une capacité d'orientaliste. C'est bien extérieurement, sans doute, qu'il a « examiné », en la bibliothèque de la mosquée Karaouine, le manuscrit des *Prolégomènes*; rien en effet ne prouve dans l'étude qu'il en a faite une connaissance linguistique. Si l'auteur a prétendu suivre l'exemple de R. Mautner en s'intéressant à l'illustre historien, il lui a manqué de son guide la solide connaissance tant directe que littéraire des choses musulmanes. Heureusement la même année 1930 a vu paraître deux travaux plus imposants sur le même sujet : *Ibn Khaldun, historian, sociologist and philosopher* de Nathaniel Schmidt (New-York Columbia Un. P.), et *Die geschichts-und Gesellschaftslehre Ibn Khalduns*, de Kamil Ayad (Stuttgart et Berlin, Cotta), dont les auteurs sont de taille à critiquer les textes et à corriger de Slane.

Cette thèse française, donc, analyse un peu mollement les conceptions historiques et sociales d'Ibn Khaldoun. Il régit l'influence de facteurs purement objectifs : climat, régime de vie, etc. La réflexion du philosophe a constamment considéré ce que son expérience immédiate et ce que sa connaissance du monde musulman lui attestait de toutes parts : l'antagonisme d'ailleurs complémentaire d'un état nomade très fruste et primitif, en face d'une vie urbaine raffinée, mais de prospérité précaire en raison de la barbarie ambiante. « Quand deux partis sont égaux par le nombre et la force, celui qui est le plus habitué à la vie nomade remportera la victoire. » Son rationalisme, sa prédilection pour les explications d'origine économique, ont assuré au grand Tunisien un prestige durable sur les conteurs modernes. En cette année 1932, sixième centenaire de la naissance d'Ibn Khaldoun, la science et la politique françaises seraient bien inspirées de commémorer l'œuvre d'un sociologue avant la lettre, qui fit plus que personne pour comprendre et faire comprendre les peuples du Nord africain.

Voici la sixième publication des Etudes de Sociologie et d'Ethnologie juridiques, auxquelles préside M. René Mautner : un travail sur l'**Esclavage** dans le droit siamois, dû à M. R. Lingat, conseiller près les tribunaux du Siam. Nous

ne saurions donner ici une idée de l'importante recherche juridique, ni de la valeur des textes traduits; nous nous bornerons à résumer les résultats les plus généraux. L'esclavage devait être connu des Thai avant leur installation au Siam, mais il s'adoucit et se codifia lorsque ce peuple fut établi dans des milieux d'une civilisation plus évoluée. L'auteur en explore les formes traditionnelles pendant les quatre siècles où fleurit la capitale Ayuthia (xiv^e-xviii^e s.) et depuis la fondation de Bangkok. Une comparaison systématique montre que le droit siamois dérive plus directement de celui des Birmans que de celui de l'Inde; et qu'au lieu d'avoir été importé d'un seul coup de ce pays, il exprime « un droit indou de fabrication mone » (27). Dans tout cet Extrême-Orient l'esclavage fut « une institution d'une tout autre nature que celle qui portait le même nom dans l'antiquité classique, comme dans les colonies des nations européennes et les Etats esclavagistes américains. On comprend qu'il n'ait pas soulevé la réprobation des observateurs européens, pas plus au xix^e siècle qu'au xvii^e siècle. »

P. MASSON-OURSSEL.

QUESTIONS RELIGIEUSES

Joseph Turmel : *Histoire des Dogmes*, Rieder. — Laborier-Tradens : *Le bonheur est en nous-mêmes*, Presses Universitaires. — P. Garrigou-Lagrange : *La Providence et la confiance en Dieu*, Desclée, De Brouwer et Cie. — Jean Moura et Paul Louvet : *Calvin*, Grasset. — XXX : *L'Eglise catholique en France*, Mercure de France.

M. Joseph Turmel poursuit son **Histoire des Dogmes**, M. Laborier-Tradens termine avec **Le Bonheur est en nous-mêmes**, ce qu'il avait commencé avec *Maïa ou l'Illusion* et continué avec les *Doutes d'un Croyant*. Le Père Garrigou-Lagrange, professeur à la Faculté de théologie du Collège Angélique, à Rome, insiste dans **la Providence et la confiance en Dieu** sur « le caractère absolu et souverainement vivifiant de la vérité révélée dans l'Évangile, proposée et expliquée par l'Église et vécue par les Saints ». On voudrait s'arrêter à ces ouvrages, de même qu'au **Calvin** de MM. Jean Moura et Paul Louvet, et au livre écrit par M. le pasteur Perret en réponse à celui de Sieburg. Mais il en est un qui doit aujourd'hui fixer notre attention. Nous voulons parler de

L'Eglise Catholique en France, livre infiniment utile parce qu'il est bon que de temps à autre une protestation surgisse pour interrompre la prescription.

Nous persistons à penser que son auteur se trompe quand il attribue au gouvernement français dans le choix des évêques un rôle qui n'est pas le sien. Mais il n'a que trop raison, lorsqu'il constate qu'en fait il n'y a plus d'Eglise de France, parce que s'il y a encore chez nous des évêques, il n'y a plus d'épiscopat français. On pourrait d'ailleurs retourner la proposition et dire qu'il n'y a pas d'épiscopat français, parce qu'il n'y a plus d'évêques. Le concile du Vatican ne s'est pas borné à faire de l'infailibilité pontificale un dogme révélé de Dieu. Il a encore anathématisé ceux qui contesteraient au Pontife romain l'autorité suprême dans l'Eglise, qui nieraient que son pouvoir soit ordinaire et immédiat, soit sur toutes et chacune des Eglises, soit sur tous et chacun des pasteurs et des fidèles. Il a enfin condamné et réprouvé « la théorie de quiconque affirme pouvoir licitement interrompre la communication entre le chef suprême de l'Eglise, les pasteurs et les troupeaux, ou la fait dépendre du pouvoir civil, prétendant enlever aux actes du siège apostolique ou de ceux qui agissent par son autorité pour le gouvernement de l'Eglise, toute force et toute valeur, s'ils n'ont pas été confirmés par le *placet* de la puissance séculière. » Le pape est supérieur aux conciles. N'est-il pas remarquable que ce que nous venons de rappeler, il ait eu besoin d'un concile pour le dire ?

Nous nous trouvons en face d'une situation qui ne date pas d'hier, mais dont l'acuité présente tient au tempérament très personnel de celui qui occupe actuellement la chaire de saint Pierre, et aussi à l'autorité dont jouissent les nonces, en vertu du nouveau droit canonique. Alors qu'ils n'étaient autrefois que des agents diplomatiques, les nonces doivent aujourd'hui, dans le territoire qui leur est assigné, surveiller l'état des Eglises et en rendre compte au Souverain Pontife.

Le nonce auquel on a assigné la France comme territoire prend sa mission très au sérieux. Aucun détail ne lui paraît indigne de son attention. Ayant un jour trouvé mauvais qu'un prêtre fût venu de sa province à Paris pour assister à une

manifestation cependant très inoffensive, puisqu'il ne s'agissait que d'un point qui ne faisait courir aucun risque aux intérêts de la religion, le nonce ne dédaigna pas d'en écrire à l'Ordinaire pour qu'il sévît contre le prêtre en question.

Il conviendrait de s'expliquer ici sur certaines directives récemment données par lui aux évêques français. N'étant pas assez curieux pour vouloir pénétrer l'incognito que l'auteur de *l'Eglise Catholique en France* entend garder, nous nous bornerons à faciliter les recherches de ceux qui brûleraient d'un désir que nous n'avons pas. L'auteur est manifestement un intégriste, un admirateur de Pie X et un sympathisant d'Action Française.

Nous n'avons avec celle-ci aucun lien d'aucune sorte. Ses idées ne sont pas les nôtres et ses procédés de polémique nous sont odieux. Il faut cependant avoir le courage de dire que l'Académie Française se rabaissa, le jour où elle préféra M. Jonnart à M. Charles Maurras, et qu'il n'y a pas de spectacle plus attristant, plus déconcertant aussi, que celui des rigueurs, aggravées par les directives en question, auxquelles sont soumis les gens d'Action Française, depuis une condamnation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle laisse rêveurs ceux qui ont en ces matières le souci de la forme et du fond. Mais on doit devant ces rigueurs se souvenir de ce qu'un pape, Innocent III, écrivait dans l'une de ses Epîtres :

Comme l'Eglise peut quelquefois errer en ce qui concerne des personnes, il peut se faire que tel qui sera délié aux yeux de l'Eglise soit lié devant Dieu, et que celui que l'Eglise aura lié soit délié, quand il paraîtra devant Dieu qui sait toutes choses.

Au surplus, l'infaillibilité pontificale dont le Concile du Vatican nous doit une définition plus précise, a, comme l'absolutisme pontifical, ses limites. Elles n'ont jamais été mieux tracées que par Joseph de Maistre lui-même :

Combien les hommes, dit-il, sont sujets à s'aveugler sur les idées les plus simples ! L'essentiel pour chaque nation est de conserver sa discipline particulière, c'est-à-dire ces sortes d'usages qui, sans tenir au dogme, constituent cependant une partie de son droit public et se sont amalgamés depuis longtemps avec les caractères et les lois de la nation, de manière qu'on ne saurait y tou-

cher sans la troubler et lui déplaire sensiblement. Or ces usages, ces lois particulières, c'est ce qu'elle peut défendre avec une respectueuse fermeté, si jamais (par une pure supposition) le Saint-Siège entreprenait d'y déroger; tout le monde étant d'accord que le Pape et l'Eglise même réunie à lui peuvent se tromper en tout ce qui n'est pas dogme ou fait dogmatique, en sorte que, sur tout ce qui intéresse véritablement le patriotisme, les affections, les habitudes, et, pour tout dire enfin, l'orgueil national, nulle nation ne doit redouter l'infaillibilité pontificale, qui ne s'applique qu'à des objets d'un ordre supérieur.

Texte excellent, dont la citation ne sera pas pour déplaire à l'auteur de *l'Eglise Catholique en France*. S'il veut bien me permettre d'apporter ma contribution à l'œuvre qui l'intéresse, je suggérerai qu'un grand pas aura été fait vers la reconstitution d'un épiscopat français, le jour où l'on voudra bien se rappeler que la consécration épiscopale établit comme une union spirituelle, comme un mariage, entre l'évêque et l'église qui lui est confiée. Déplorable est la tendance à rompre ces unions, en envoyant un évêque d'un diocèse dans un autre. Un exemple typique est celui du cardinal Dubois, qui fut successivement évêque de Verdun, archevêque de Bourges, archevêque de Rouen et archevêque de Paris. De tels transferts ne devraient avoir lieu que dans des cas extrêmement rares. Quand il sera établi qu'un évêque doit rester fidèle à son église, les ambitions se calmeront, et ce sera un grand progrès.

A. BARTHÉLEMY.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Au pays natal de Jules Renard. — Quand on interrogeait Jules Renard sur ses origines, il affectait une complète ignorance du petit coin du pays « Mainiau » où il avait reçu le jour.

Dans le très beau discours, qu'au nom des jeunes littérateurs de la Nièvre prononça M. Maurice Mignon le jour de l'inauguration du monument de Corbigny (« journée grise et courte comme rognée à ses deux bouts »), il rapporta que lorsqu'il s'était agi d'attribuer le nom de Renard à une des rues de la ville de Clamecy, les journaux qualifièrent l'auteur

de *Poil de Carotte* de ce titre étrange : « Auteur Nivernais originaire de la Sarthe (1). » Était-ce de l'ironie à la manière du maître? Peut-être bien et lui-même aurait souri qui disait volontiers : « Mon vrai village est Chitry-les-Mines, près de Corbigny; je ne prétends pas que j'y sois né, non, puisque mon acte de naissance, dûment légalisé, affirme que ce mince événement arriva à Châlons-sur-Mayenne; je ne sais même pas où ça se trouve. »

Je ne sais même pas où ça se trouve! Oh! comme j'aurais été heureux, aux heures calmes et débonnaires d'une vieillesse que les destins n'ont pas voulu lui accorder, faire à cet humoriste, qui fut plus qu'un humoriste, un comique de race incomparable, les honneurs de cette campagne mayennaise qu'il ne connaissait pas, qu'il ne voulait pas connaître. Comme j'aurais été ému en la lui présentant dans sa simplicité charmante avec ses horizons mesurés, mais harmonieusement étendus, ses haies qui, elles aussi, savent « chanter comme des volières », ses chemins rugueux montrant « leurs veines et leurs os », « ses sillons fumant ». Il l'aurait aimée, sa terre natale, car elle est accueillante et discrète. Il aurait regardé avec joie le petit clocher de son église surmonté d'un coq s'étonnant « de la mobilité folle des hirondelles ». Il aurait aimé Châlons-du-Maine, cet humble village perdu dans les landes et les sapins, aux confins de la forêt d'Hermet, village ou Ragotte n'est pas morte et où Philippe lit toujours le *Petit Parisien*.

C'est en pensant à lui, *Les Histoires naturelles* en poche, que je suis venu un dimanche de juin dernier, alors que les genêts pleuraient leurs larmes d'or sur les chemins et que les aubépines s'épanouissaient aux joyeux reposoirs des haies, rendre visite à Châlons, village natal de Jules Renard.

Et je l'ai revu tel qu'il devait être en cet après-midi du 23 février 1863 où, par devant Pierre, François, Riandière maire, s'inscrivit son nom, sur le registre de l'Etat civil, vers une heure du soir, en présence des sieurs Louis Dufoyer, aubergiste, âgé de 48 ans, et de Jean Favrie, propriétaire, âgé de 41 ans, demeurant tous les deux au bourg et amis des époux François Renard, âgé de 39 ans, entrepreneur, et dame Anna-

(1) Maurice Mignon : *Les Cahiers du Centre*, « Jules Renard ».

Rose Colin, âgée de 27 ans, son épouse. Ces deux témoins présidant à son entrée dans la vie ne semblent-ils pas avoir été choisis par le destin avec un soin tout particulier? Un aubergiste, un modeste propriétaire, petites gens sans horizon dont il devait plus tard de son scalpel curieux disséquer l'âme pour en découvrir et en saisir tous les secrets. Le jour de ma visite, un franc soleil animait et vivifiait la pauvre bourgade qui, l'hiver, doit apparaître tout attristée, resserrée qu'elle est dans la ceinture mélancolique des landes et des pins.

Dominée vers le Sud par une longue lande de bruyère qui vient mourir à l'orée d'un bois de sapins formant une sorte de crête suivant la route vers Montsurs, Châlons est là, perdu, hésitant au carrefour des routes qui le relie à Gesnes (6 kil.), à Argentré, son chef-lieu de canton (9 kil.), à La Chapelle Authenaise (4 kil.) et à Montflours (8 kil.) : une croisée de chemins, quelques groupes de maisons, une église qui bénit le tout, tel est le berceau de Jules Renard, dénommé officiellement Châlons-du-Maine, et non Châlons-sur-Mayenne.

Sur une placette gazonnée se dresse son église comme un dessin silhouetté de Ricardo Florès; romane dans son ensemble, elle s'évase assez curieusement vers sa base, semblant demander au sol toute sécurité contre les vents qui l'assailent des quatre coins du ciel et ses murs s'appesantissent sur leurs arcs-boutants. Son chevet, plus ancien, à fenêtres rondes est envahi par les lierres qui étendent, un peu plus chaque année, leur chape vert sombre sur l'orgrenu des roussarts. C'est une église semblable à bien des églises mayennaises, sans élégance, mais si pieusement isolée, si accueillante au passant, si vraiment maison des humbles, si *parva domus*, qu'on ne saurait passer devant son seuil, sans le franchir, la prière aux lèvres.

Dédiée à saint Pierre et à sainte Bésaire, rien n'y a été changé depuis le joyeux éveil du petit Renard, car sa dernière restauration date de 1845; son maître autel, œuvre de Michel Lemesle de Laval, est de fin tuffeau angevin; il est orné de colonnettes et de plaques de marbre et son centre resserré dans cette armure sombre est occupé par un bas-relief assez curieux dans sa simplicité et sa charmante

naïveté, représentant l'adoration des mages. Il est flanqué de deux petits autels symétriques dédiés à la Vierge et au rosaire. Dans la nef, pavée de briques usées qu'un lavage récent rosit comme une jonchée de roses trémières, ont été inhumés messire René Garnier, curé, décédé en 1736, et discret Leconte Julien, curé, décédé le 22 novembre 1716. La corde de la cloche descend du clocher et frôle le visiteur qui regagne le porche; un oiseau chante au rebord d'une verrière entr'ouverte et le parfum des foins coupés embaume la calme retraite.

Tout autour de l'église serpente une ruelle bordée de maisons basses et derrière les vitres inégales de leurs croisées que fleurissent les giroflées et les trèfles perpétuels j'ai cherché la silhouette d'Honorine et je l'ai découverte près de l'allée conduisant à la Cure, avec ce visage sans expression et quelques lignes de *nos Frères farouches* sont revenues à ma mémoire : « On dirait qu'une bête l'a longtemps grattée pour y faire son gîte, c'était trop dur, la bête a renoncé. »

J'ai recherché en vain le café Dufoyer où logèrent pendant quelques mois les parents de Renard; peut-être était-ce celui-là que j'apercevais piqué en sentinelle, tout au bout du village, avec son enseigne en lettres noires sur le ciment blanc, prometteuse de confort : « Ici on loge à pied et à cheval. » Hélas, aucun souvenir des Renard n'est resté et ne peut plus être recueilli. Le registre poussiéreux de la mairie conserve seul la preuve indéniable de l'heureux événement.

Au nom de tous ceux qui ont gardé le souvenir de ce sage, de celui-là chez lequel, comme l'écrivit Tristan Bernard, « il était bon d'aller de temps en temps pour régler sa conscience (2) », j'ai voulu accomplir ce pèlerinage, revoir Châlons-du-Maine dans sa simplicité villageoise et tenter d'en fixer l'aspect morne et frileux; ce pauvre Châlons perdu à l'orée des bois sombres, où les hasards des fonctions paternelles voulurent que naquît Jules Renard et où il ne voulut jamais revenir.

Quelque court que fût son séjour en Mayenne, il est curieux de constater cependant comme il semblait bien de chez nous.

(2) Discours préparé par Tristan Bernard pour la cérémonie de Corbigny et lu par Alfred Athis.

Du Mainiau, il en avait l'âme si bien définie par Paul Ollivier : le ferme courage, l'âme probe et sans détours, éprise de paix et de clarté, de ferveur et de mystère, de gaieté et de curiosité, discrète et ingénue comme celle des enfants.

Son talent fait de sensibilité un peu froide, d'humour naturellement timide et inquiet, de philosophie claire et pitoyable, ne se livrant que peu à peu, mais tout entier, qu'après, si l'on peut dire, avoir fait complète connaissance avec son lecteur, ne rappelle-t-il pas en vérité bien souvent les traits les plus caractéristiques de l'esprit mayennais?

JULES TROHEL.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

René Peter : *Claude Debussy*, Librairie Gallimard.

On a beaucoup écrit dernièrement sur **Debussy**. Coup sur coup ont paru les livres de M. Maurice Boucher, celui de M. Jean Lépine, et, en dernier lieu, celui de M. René Peter. Des deux premiers, rien à dire, sinon que celui de M. M. Boucher, pédant et abscons, reste complètement illisible, et que celui de M. J. Lépine, goguenard et vulgaire, ne vaut pas mieux, quant au fond, que le précédent. Que nous voilà loin de la belle analyse de *Pelléas* que nous devons à M. Maurice Emmanuel, ou — à défaut d'études proprement techniques — des intuitions profondes d'André Suarès!

De M. René Peter, qui fut longtemps le familier de Debussy, le lecteur peut s'attendre à un livre riche de révélations sur la vie du grand musicien. D'autant plus que, de l'aveu de l'auteur lui-même, ce n'est qu'après de longues hésitations et sur de pressantes sollicitations qu'il se résolut à l'écrire. Or, lecture faite, on n'aperçoit pas très bien la raison de tant de scrupule, attendu qu'aucun des éléments nouveaux contenus dans le livre n'est de nature à alarmer qui que ce soit : ce sont, ou bien d'inoffensives anecdotes, souvent très drôles, et contées avec beaucoup de verve et de bonhomie, ou bien la relation de certaines péripéties de carrière (comme, par exemple, la rencontre de Debussy avec Antoine, au sujet du *Roi Lear*).

Tel qu'il est, d'ailleurs, hâtons-nous de le reconnaître,

l'ouvrage est fort bien écrit, dans un style vif, coloré, où le dialogue tient une large place. M. René Peter, « simple littérateur », nous dit-il, ne vise nullement à la théorie ou à l'exégèse, et nous ne saurions trop l'en louer : en ceci, il fait preuve d'esprit autant que de modestie. Il relate ce qu'il sait, et rien de plus, sur un ton de simplicité et de sincérité qui appelle la sympathie.

L'admiration infinie qu'il professe pour le génie de Debussy n'a rien de commun avec le zèle suspect de certains thuriféraires, et elle n'exclut pas, chez lui, d'autres admirations. C'est ainsi que — j'en connais qui se voileront la face, — c'est ainsi qu'il persiste dans son culte pour un dieu que de nombreux iconoclastes proclament déchu, pour Wagner ! Il va de soi que M. René Peter, tout jeune à l'époque de ses relations avec Debussy, brûla ce qu'il avait adoré et fit une crise d'antiwagnérisme. Mais ce n'était là qu'entraînement irréfléchi et passager de néophyte, et il ne rougit pas, aujourd'hui, d'être revenu, depuis longtemps, à ses anciennes amours. Il est vrai que M. R. Peter, honnête homme, n'est pas à la page... Nous aurons donc garde de le ranger parmi une certaine classe d'individus, pour la plupart dénommés « compositeurs », qui vous lancent en pleine figure et sans préambule, d'un ton péremptoire : « Je suis antiwagnérien », et : « Beethoven est mort », ou exsudent leur venin dans les colonnes hospitalières des journaux musicaux.

Une époque moins imbécile que la nôtre eût pris pour ce qu'elles étaient ces « boutades » — d'un goût discutable, — où Debussy, levé du pied gauche ce jour-là, malmenait les grands, ceux que lui, Debussy, savait être les grands ! Par contre, ne savait-il pas également que M. Massenet, « les délices du genre bourgeois » (sans parler des chefs de musique militaire et de certains criminels notoires), n'était qu'un mercanti et un plagiaire ? Aussi jugea-t-il opportun de décerner des éloges à ce confrère peu gênant...

Il faut le dire, cela devient odieux, à la fin, odieux de bêtise, de muflerie, de mauvaise foi et de ridicule, cette campagne que certains — le plus sérieusement du monde — prétendent mener contre Wagner, voire contre Beethoven.

Heureusement que ces colosses n'ont pas des pieds d'argile! Debussy, colosse lui-même, avait l'humeur déconcertante et la plaisanterie énorme : mais ce n'était là, avons-nous dit, que plaisanterie. On se souvient du fameux : « Après tout le Christ n'est qu'un Juif crucifié », proféré par Beethoven au cours d'un de ses « raptus ». C'est exactement du même ordre et cela n'empêcha pas la Messe en ré, pas plus que le soi-disant antiwagnérisme de Debussy ne le détourna de se souvenir fortement de *Parsifal* quand il écrivit les interludes de *Pelléas*.

D'ailleurs, dans ses bons moments, dans les moments où il n'était qu'un généreux artiste, exempt de toute méchanceté humaine, il a rendu le plus éclatant hommage au génie de Wagner... de même que, toujours par authentique générosité d'artiste (ô sensible et omniscient M. Vautel!), il a dit ce qu'il pensait de *Louise*, qui représente encore ce qu'il y a de plus acceptable parmi le fatras dit « vériste ».

Pour en finir, nous constaterons que, fort heureusement, les éjaculations d'une poignée d'individus impuissants et rageurs, Saint-Saëns-Beckmesser en tête (dont nous n'avons pas oublié les mensonges et les injures, dictés, comme l'on sait, par le plus beau zèle patriotique), ne font nul tort à la gloire de Wagner. Et ceux qui honorent le Titan ne sont pas absolument tous des retardataires ou des béotiens, quand on compte parmi eux un homme comme Paul Dukas, un des rares, qui, à notre époque, juge sainement des choses de son art, et ne confonde pas la musique avec le scepticisme. Mais Paul Dukas est lui-même un grand musicien... (Pourquoi, hélas! nous prive-t-il si longtemps de la joie de quelque nouveau chef-d'œuvre?)

Un des passages les plus intéressants du livre de M. Peter est celui où il relate ce que fut le différend Maeterlinck-Debussy, réglé à l'avantage de ce dernier. Au-dessus de toute considération de droit, il y a, dans cette affaire, la raison du plus fort : Debussy, génie majeur, a absorbé Maeterlinck et s'en est nourri. Ce n'est pas là un fait de destruction, mais un fait d'utilisation. Maeterlinck, qui l'a bien compris, se sentit fort humilié de cette « mort et transfiguration » en Debussy; aussi essaya-t-il de se venger des musiciens en

infligeant à l'irresponsable Paul Dukas, en guise de livret pour *Ariane*, « un prétexte à musique » que... la splendide symphonie dont il est revêtu fait heureusement oublier (ce qui constitue une nouvelle défaite à l'actif du malchanceux Maeterlinck).

Evidemment, à se placer à un point de vue purement dramatique, on peut regretter certaines suppressions opérées par Debussy dans le drame de *Pelléas*, notamment celle de la scène liminaire, toute shakespearienne, avec ces servantes fatidiques qui rappellent, dans une atmosphère différente, les sorcières de Macbeth. Mais le juge souverain en la matière, c'est Debussy lui-même; et le miracle de cette musique — jamais encore réalisé à ce point — c'est celui d'une identification parfaite et comme préétablie à un texte somme toute à peine modifié. Au reste, nous ne prétendons pas ici instruire les debussystes sur une œuvre dont ils ont pénétré, comme nous, l'insondable et inaltérable beauté, et nous jugeons plus opportun, quoique assez peu agréable, de dire quelques mots relativement au sort qui lui est fait, à l'Opéra-Comique.

Le Français n'aime pas la musique. A son esprit desséché de logicien superficiel et vaniteux, tout ce qui est profond, vital, demeure lettre close. Il se gargarise de Molière, et ignore Villiers. Il n'a pas « la tête épique ». Avec cela, sentimental à ses heures... Si donc la nef qui nous apporta Mélisande a pu, jusqu'à présent, éviter le naufrage, ce n'est certainement pas grâce aux soins obligeants d'une critique représentée par M. Bellaigue et autres juges non moins avisés, plus plus qu'à ceux d'un public frivole, dont l'appétit musical se rassasie de flonflons puccinesques et autres. C'est grâce, d'abord, à l'œuvre elle-même, et à sa puissance intrinsèque de rayonnement, grâce ensuite à quelques anonymes, qui ne sont ni des snobs, ni des officiels, et qui, lors de chaque « reprise » du chef-d'œuvre, du haut des dernières galeries, répercutent ponctuellement les ondes de leur enthousiasme sur le poli des crânes plus rationnels qui garnissent les étages inférieurs.

...de leur enthousiasme, et, quelquefois aussi, de leur indignation, lorsque la pagaïe, à l'orchestre, devient par trop

honteuse. Sur l'affiche, *Pelléas* se fait de plus en plus rare, à mesure que s'élève le niveau intellectuel de l'époque, et cette parcimonie n'est même pas compensée par la qualité des exécutions. Tant s'en faut! Lors d'une représentation du début de cette année, ce fut un gâchis lamentable, avec un infortuné chef d'orchestre, qui, n'entendant que peu ou prou à cette musique, dirigeait souvent au rebours du plus élémentaire sens musical (le deuxième acte, notamment, fut une débâcle), un « Pelléas... » dont nous préférons ne rien dire (la maison comptait pourtant, encore, parmi ses pensionnaires, M. Gaudin, qui tient admirablement le rôle), — un orchestre sans cohésion, où tel basson, tel cor, attaquant sa partie trop tôt ou trop tard, gratifiait soudain nos oreilles d'un savoureux contrepoint, et dont beaucoup de musiciens, venus en « remplacement », jouaient au petit bonheur (ce qui n'est nullement leur faute!), des machinistes qui ouvraient le rideau quand il leur plaisait, ce qui nous valut, au commencement de la dernière scène du second acte, un « da capo » imprévu, et enfin, brochant sur le tout, les sempiternelles, les idiotes « coupures », supplice des musiciens!

Paul Dukas, dans un des magnifiques articles qu'il publia dans *Le Monde Musical*, s'élève, à propos de Wagner, contre cette funeste manie des « coupures », qui mutilent l'œuvre, en faussent le sens dramatique, et, altérant les perspectives, en compromettent l'équilibre musical. Pratiquer des coupes sombres dans la pure symphonie de *Tristan*, de *Parsifal*, de *Pelléas*, c'est crever l'œil ou arracher le nez de quelque harmonieuse statue, c'est faire acte de vandalisme. Nous n'avons pas à nous occuper des pauvres raisons qu'allégueront ici nos directeurs de théâtre, mais nous constatons simplement qu'il y a là « un attentat à la pensée » (qu'on nous pardonne ce langage démodé) justiciable de tribunaux que notre époque, crétinisée par la machine, n'est pas encore près d'instituer.

Pour revenir à *Pelléas*, quel inconvénient y aurait-il à rétablir, outre les quelques mesures qu'un judicieux metteur en scène, pris d'on ne sait quels scrupules, décida de faire sauter, la scène du quatrième acte, dite « d'Yniold et des moutons », nécessaire à tous points de vue? Si d'ailleurs

Debussy, après avoir écarté certaines scènes, comme nous l'avons vu plus haut, décida de maintenir celle-ci, c'est qu'il avait ses raisons : d'abord le personnage d'Yniold, apparaissant une seconde fois, en acquiert plus de relief. Ensuite ces moutons qui passent, au loin, et qu'Yniold croit entendre pleurer, créent une symbolique atmosphère d'abattoir. Les derniers mots d'Yniold : « Je vais dire quelque chose à quelqu'un », se rapportent au moment où, à la fin de la première scène du même acte, Pelléas, donnant hâtivement rendez-vous à Mélisande, entend « du bruit derrière une porte ». Enfin cette page, musicalement très belle, écrite, comme il convient, dans le style un peu neutre d'un interlude, répond à une nécessité esthétique : elle équilibre l'acte en établissant une transition, un « pont », entre deux sommets dramatiques — la scène de violence et la scène de mort, — qui rapprochés, juxtaposés, s'étouffent mutuellement et forment un ensemble trop massif, — ce qui est en parfait désaccord avec les conceptions de l'auteur.

Il nous reste à dire que nous ne nous forgeons d'ailleurs aucune illusion et que nous ne comptons nullement sur la réintégration de cette scène, supprimée dès le début des représentations, il y a trente ans. Le public, en dehors de quelques musiciens isolés, reste imperméable à toute question d'art, et s'en moque, les directeurs de théâtre aussi, sans doute. Nous ne sommes plus aux temps héroïques d'Albert Carré. Et puis, le moyen d'exhiber des moutons sur une scène ! Il y a bien le cinéma... qui a déjà fait ses preuves, en tant qu'auxiliaire du théâtre. Mais ce que l'on a pu tenter avec succès, pour la *Tour de feu* — nous voulons parler de l'adjonction du cinéma — s'avérerait automatiquement impossible, dès qu'il s'agirait de *Pelléas*.

Les chefs-d'œuvre, en notre xx^e siècle, font figure de parents pauvres, et sont toujours les derniers servis. La gaudriole, la pornographie, le chiqué, voilà l'unique objet de la sollicitude de ceux qui ont cependant pour tâche et pour devoir, non de satisfaire servilement les instincts naturellement bas de la multitude, mais, dans la mesure du possible, de les refréner, de les éduquer, ou tout au moins de leur interdire l'accès des temples de l'Esprit. Mais nous prêchons

dans le désert... et nous ne pouvons nous défendre du plus amer pessimisme lorsque nous songeons, en frémissant, à ce que peut bien être l'avenir de l'Art et des artistes, dans une société que le plus atroce et implacable déterminisme scientifique transforme elle-même en une gigantesque Machine.

EDMOND MARC.

LETTRES CATALANES

Mossèn Caseponce : *Contes Vallespirencs*; — *Cent y una Faules de La Fontaine*; — *Altra manada de Faules de La Fontaine*; — *Espigolada en les Faules de La Fontaine* (Perpignan Indépendant, 1931). — Simone Gay : *Aigues Vives* (Occitania, 1932). — Charles Grandó : *Fa Sol i Plou* (La Revista, 1932).

Le Roussillon est un trop petit pays pour que la littérature catalane puisse s'y exprimer avec vigueur, et elle ne saurait y avoir un caractère absolu. Mais ce n'est point une raison pour négliger quelques livres qui y ont été publiés récemment, tandis que la langue populaire paraît rapidement décroître.

Mossèn Caseponce fait figure de doyen dans le léger groupe des écrivains roussillonnais. Il a d'abord écrit une série de **Contes Vallespirencs** puisés pour la plupart à la source populaire. Ce sont des récits transmis oralement d'âge en âge, mais qui sous sa plume paraissent conserver leur première fraîcheur, tellement ils sont traités avec naturel et bonhomie. Les personnages qui s'y animent sont ceux des vieilles gravures d'almanach, le charbonnier et ses trois filles, dont l'une a des cheveux d'or, le maréchal-ferrant, le menuisier, le sonneur de cloches, la vieille et son panier de figues blanches, le prince à la plume verte, Notre-Seigneur, saint Pierre et saint Jean, à travers le monde cheminant, et le diable sur un toit. Les paysages y paraissent parfois précis et parfois déroulés sur un large plan, avec un ciel où volent des oiseaux magiques. Ça et là des phrases rythmées et reprises au cours du récit sonnent comme une flûte enchantée et rendent l'espoir au héros soumis aux plus étonnantes épreuves. J'ai entendu plusieurs de ces contes dans mon enfance, mais il est probable que ce merveilleux a déserté les foyers. C'est pourquoi il faut louer Mossèn Caseponce de nous avoir apporté ce précieux témoignage

d'une époque où les villages de montagne n'étaient reliés à la plaine que par d'obscurs sentiers.

Conteur authentique et ingénu, connaissant à merveille les moindres dictons de sa vallée, il n'est littérateur que dans la mesure où l'exigent les convenances. Je ne m'explique pas d'autre manière le plaisir que l'on prend à lire ses récentes **Adaptations des Fables de La Fontaine**. Rien n'est plus naturel que cette affection naïve du conteur pour le fabuliste.

Si La Fontaine nous donne une vive interprétation de la sagesse populaire, il est plaisant de le voir convié à discourir en catalan, et il est certain que ses fables prennent ainsi une couleur de bure montagnarde. Il y perd son élégance et sa vivacité, mais en revanche ses propos affermissent le dialecte dans lequel il s'exprime. Plus conteur que poète, mais nullement insensible à la poésie, comme il l'a démontré dans quelques pièces exquises, Mossèn Caseponce accepte le langage donné. Il n'utilise pour servir La Fontaine que la tradition d'une vallée, une tradition dont il me plaît de répéter qu'il est le meilleur représentant.

Sa tendance naturelle l'invite à se livrer à une constante adaptation, et à tout prendre ce n'est pas là manquer de sagesse. Ce qui est essentiel, la rapidité du tour, risque fort de disparaître à ce jeu, mais par contre l'adaptation permet une certaine aisance; l'ingéniosité peut s'y donner libre cours. On conçoit bien que Mossèn Caseponce n'accepte pas toutes les pensées du modèle. Il n'admet pas toujours sa morale et ne supporte même pas l'ombre de la mythologie. Ainsi, il est question d'Apollon et de son sanctuaire dans *L'Oracle et l'Impie*. La fable recevra un nouveau titre: *L'Ermite et le mauvais Chrétien*, comme pour nous ramener au vieil esprit de Raymond Lulle, le premier des fabulistes catalans. Car il n'y a plus d'oracles, il n'y a même plus de satyres, et il convient d'en éviter le souvenir. *Le Satyre et le Passant* sera intitulé *Le Sauvage et le Passant*. De telles substitutions peuvent d'ailleurs nous conduire à un sens nouveau, mais ce travestissement importe peu, car il serait fort étonnant que le lecteur de ces fables ne soit pas tenté de reprendre le livre du bonhomme. Et ce sera pour lui un

enchantement de retrouver, comme des lignes tremblantes au delà de la traduction, mille tableaux bocagers et ces vers transparents qui côtoient la conversation et enserrent la pensée dans leurs courbes uniques.

L'adaptateur a senti combien le conte était voisin de la poésie lyrique. Il lui a plu de retrouver dans la fable les personnages éternels de ses contes, le soleil, le vent et le voyageur courbé sous sa houppelande.

Je dois ajouter que la ville de Céret et la société littéraire du Roussillon ont rendu hommage à Mossèn Caseponce en septembre 1931, après la vendange. Il était touchant d'entendre le grand vieillard remercier ses amis rassemblés dans cette langue catalane qu'il connaît mieux que tous les paysans de sa vallée. On trouvera un écho de cette simple fête dans l'un des quatre cahiers annuels de *Vallespir*, la publication littéraire de ce petit pays.

§

Puisque nous voici en Roussillon, demeurons-y; nous n'aurons certainement pas de longtemps l'occasion d'y revenir. A quelques jours d'intervalle, en ce mois d'avril, la poésie catalane s'est enrichie de deux nouveaux recueils. Je ne parlerai qu'avec discrétion du premier, **Aigues Vives**, de Mme Simone Gay. Et d'abord, une simple remarque : Pourquoi a-t-elle traduit le titre? Aigues-Vives est naturellement français, comme Aigues-Mortes. De même, il suffit de connaître le vieux français pour comprendre sans trop d'effort la langue du recueil. Car cette langue est extraordinairement simple et vive et pour ainsi dire de premier jet. Le vocabulaire de Mme Simone Gay est celui que l'on emploie le plus naturellement dans l'expression des sentiments. Essayer de retrouver le vocabulaire usuel, mais aussi celui qui peut être chanté, ce fut l'effort de Pere Talrich. Il semble que cet effort ait été épargné à Mme Simone Gay, et qu'elle ait bénéficié de quelques positions acquises, mais si le jardin a été préparé, sa démarche n'est que plus naturelle, et ainsi elle met de l'ordre dans la poésie dialectale. Mais encore, le livre n'aurait pas cette vive clarté si elle ne s'était pas laissé conduire par les sentiments les plus sponnés. Ces sentiments nous mettent en contact direct avec la vie, et cela est sensible dès la première strophe :

Est-ce la vie inconnue qui me dit son invite? Et je suis chose menue dans la nuit ample et profonde.

Voici l'émoi et l'attente de Psyché. Cette faiblesse avouée, ce sentiment de notre petitesse, qui est à l'origine de toute religion n'est peut-être pas exprimé d'une façon plus directe à travers ces légers poèmes, mais on le retrouve dans le final :

Cercle de l'infini, merveilleuse étendue où l'esprit se perd et ne mesure que sa faiblesse.

comme pour fermer la boucle poétique. Même s'il ne se réfléchit pas davantage sur le champ de ces pages, uniquement consacrées à la vie du cœur et aux promenades familières, il en est comme le lien spirituel. Ces poésies sont presque toujours situées dans le présent ou dans l'actuel; alors même qu'elles sont inspirées par l'absence, le désir y supplante le souvenir, et la chanson intime semble tout effacer.

Si l'amandier ne veut pas fleurir — quand le désire mon caprice — ah! comme lui ressemble la fleur légère — qui a mon cœur pour doux oreiller!

Et voilà qui est charmant. Et cependant on discerne un second courant dans ce livre, une couleur de nostalgie, un accent de mélancolie qui le plus souvent se résorbe dans l'acceptation ou même dans les simples forces de la vie et de la raison. On pense à une infante sensible et religieuse, qui par caprice s'est penchée sur le miroir de la poésie et qui y a laissé son image.

§

Dans le prologue de son volume, **Fa Sol i Plou**, M. Charles Grando écrit que la poésie n'est pas toujours humble et tranquille, comme on veut bien le dire, et il affirme son désir de retenir le « frisson universel ». Voilà donc, si je ne me trompe, une profession de foi romantique. Il revendique ainsi le droit d'écrire des poèmes de circonstance où se manifestent les élans de la Catalogne, notre voisine, et il chante une ode en l'honneur du 14 avril, c'est-à-dire de l'épopée du président Macià. On peut partager ces sentiments généreux, mais parmi ces poèmes, le mieux venu est celui qui s'intitule *l'Avia*, parce qu'il nous replace en Roussillon et aussi parce qu'il rappelle

la *Balenguera* de Joan Alcover. Ainsi tout s'atténue sous le ciel de France. Mais qu'est-ce au juste que le « frisson universel » ? Je l'ignore, puisque chacun l'entend à sa manière, et je suis de ceux qui voient d'abord l'homme et son ombre sur la courbe du chemin. L'inspiration de Charles Grando est en réalité toute populaire et comme son mérite est là, on voudrait qu'il soit moins tenté par le démon de la littérature. Il a découvert pour son usage des mots lumineux, ingénieux ou fantasques, des corpuscules de mots, des onomatopées sautillantes, et qui s'adaptent à sa vision. N'est-ce pas un flageolet alerte qu'il tient entre ses doigts ? On retrouve dans ses rythmes les notes aiguës, les notes brisées, les trilles, l'ardeur et la malice de cet instrument. C'est bien là ce qui nous amuse dans son jeu, sans compter que l'on y voit comme une transposition de l'observation comique dans le lyrisme. Auteur populaire jusque dans sa virtuosité, il crée un petit monde imagé et se montre fort habile à saisir son mouvement. Les garçons jouent à la marelle ; les fillettes sautent à la corde ; les lessiveuses frappent le linge sous le pont, les lézards cabriolent sur l'herbe et les araignées dansent au centre de leur toile. Et à travers telle miniature, comme celle du champ de foire en hiver, on sent passer toute la lumière agile du pays. Il semble bien que Un Tal, Albert Saisset, avait déjà prévu le genre en décrivant la foule réunie à la *Font del gat*, ou la déconvenue de cette jardinière qui au chant des crapauds nocturnes ne cueillit que des fruits verts. Les tableaux de l'auteur de *Fa Sol i plou* sont plus réduits mais les couleurs y vibrent davantage. Cette seule qualité l'élève parfois au-dessus de son premier modèle, dont il paraît avoir retenu l'observation malicieuse. Après avoir décrit avec quelques notes vives et scintillantes la rumeur d'une fête à Collioure, il conclut par ce trait : « Et dans la mer du péché, l'amour tend sa voile » où semble passer un écho de Théodore Aubanel, le voluptueux lyrique provençal : « Comme des toiles d'araignée, le diable a tendu ses filets. »

JOSEPH S. PONS.

LETTRES PORTUGAISES

Le Roman portugais. — R. Brandão : *O Pobre de pedir*, Seara Nova, Lisbonne. — P. Hourcade : *Guerra Junqueiro*, « Les Belles Lettres », Paris. — Hernani Cidade : *A Obra Poetica de J. Anastacio da Cunha*, Imprensa da Universidade, Coimbra. — Ferreira de Castro : *Emigrantes*, Guimarães, Lisbonne. — Ferreira de Castro : *A Selva*, « Civilização », Porto. — Campos Monteiro : *Œuvres*, Civilização, Porto. — L. de Sa Cardoso : *Amor do Coração, Amor dos Sentidos*, Civilização, Porto. — Antonio Ferro : *Hollywood...*, Portugal-Brazil, Lisbonne. — Mercedes Blasco : *Namoradas e Amantes*, Rodrigues, Lisbonne. — Mémento.

Plus un peuple se modernise, plus l'envahissement de sa littérature par le Roman marque le dessein de suivre l'impulsion donnée par la France. Aussi bien s'étonnera-t-on que le **Roman portugais**, en dépit d'œuvres marquantes, soit si complètement absent de nos collections d'auteurs étrangers, traduits en notre langue.

Peut-être n'avons-nous pas toujours donné ici même un compte rendu assez fidèle du mouvement en ce genre parfois galvaudé, mais qui, pour être dérivé à l'origine d'une sorte de laïcisation de l'épopée, s'est tantôt rapproché de l'histoire naturelle, tantôt de l'idylle rustique, tantôt de l'autobiographie pure et simple. Nul autre genre littéraire, au surplus, ne projette lumière aussi vive sur la mentalité d'une époque ou d'un pays. Certaines œuvres, comme le génial *Humus* de Raul Brandão, que Teixeira de Pascoaes appelle à bon droit « la peinture du Chaos, dans le tumulte originel de toutes énergies délirantes », peuvent se hausser jusqu'aux plus vertigineux sommets de la Poésie, parce que les forces primitives et mystérieuses du monde y prennent forme et figure. Il est certain que Raul Brandão, prématurément enlevé aux Lettres, le 5 décembre 1930, fut bien le plus humain et sans doute, par là même, le plus grand des prosateurs portugais de son époque. A la façon de Dostoïevsky, mais avec plus d'art, il a baigné des effluves de son âme tourmentée les moindres pages que la révolte et la pitié lui dictèrent tour à tour. Mais cet irréductible subjectivisme ne l'empêcha point, au contraire, de voir et de sentir jusqu'à la cruauté la peine des humbles sur lesquels il se penchait. Il est le Dante moderne d'un Enfer social, qu'il achève de nous révéler dans son œuvre posthume : **Le Mendiant**, et celui-ci complète en un symbole grandiose le chef-d'œuvre d'*Humus*.

Voici paraître Fortunato, qui n'a jamais mangé à sa faim et qui travaille à mourir, la vieille qui ne parle ni ne se plaint, Rosa et le larron qui va dans la montagne, le domestique qui continue de servir sans jamais toucher de salaire, le laboureur qui n'a pas de pain, le journalier épuisé par ses tâches, toutes les figures qui entourent le Pauvre, tous ceux à qui doit être donnée la terre selon la promesse de Jésus. Or, « aimer dans la douleur et la misère est la loi suprême de la vie ». Chez Raul Brandão l'Homme et le Poète dominent complètement le lettré. C'est là son mérite et sa faiblesse. Sans doute, pourtant, si la mort ne l'était venue inopinément surprendre, eût-il fortement modifié les détails de cette œuvre posthume, dont la piété d'une veuve éplorée a tenu à nous faire admirer le premier jet. Toutefois, je me demande si, chez les natures telles que celle de Brandão, le premier jet ne vaut pas souvent mieux que toutes les recherches artistes. Pages de poète et de grand poète, pages de visionnaire, et de quel visionnaire ! celles du *Mendiant* devraient pouvoir être lues sur place, pour être intégralement comprises, aux environs de la délicieuse petite ville historique de Guimarães par exemple, où le grand écrivain a voulu dormir son dernier sommeil, dans un cirque de montagnes dénudées.

Il n'est pas impossible que les *Simple*s de Guerra Junqueiro aient, à l'origine, servi de guide à Raul Brandão. Quand il publia ses *Pauvres (Os Pobres)*, c'est Junqueiro qui écrivit la préface du livre. Mais Raul Brandão est un poète d'une autre envergure ou plutôt d'une autre intensité, ce qui ne veut pas dire qu'il faille opposer l'un à l'autre. Chacun des deux garde sa personnalité, et celle de Junqueiro n'avait pas subi pour sa formation les mêmes influences. C'est lorsque Junqueiro est rentré en lui-même qu'il s'est rapproché le plus de l'âme portugaise, et par conséquent de ce qu'allait devenir son grand émule en prose. Mais l'œuvre de Junqueiro est essentiellement composite et, dans un livre qui doit faire époque : **Guerra Junqueiro et le Problème des Influences Françaises dans son œuvre**, M. Pierre Hourcade, qui appartient à la jeune et brillante pléiade de nos spécialistes de la Littérature comparée, a su pour la première fois dégager

l'œuvre du poète des partis pris et des légendes plus ou moins intéressées dont elle est enveloppée. Seul, depuis Moniz Barreto, mais avec une prudence qui cherche d'abord à s'entourer de preuves, le jeune critique français s'efforce « de voir Junqueiro dans son temps et non à travers les jugements de son temps ». L'écrivain est ainsi envisagé en lui-même et, sans soumettre le point de vue littéraire à une attitude philosophique ou politique, Junqueiro ne disposa ni de la puissante culture d'Eça de Queiroz ni du génie créateur d'Artero de Quental. Il ne fut ni un analyste, ni un esprit critique. Chose excusable pour un poète.

Avant tout sensible, dit M. Hourcade, aux aspects extérieurs des livres et de leurs auteurs, il a confondu ce qu'il avait puisé aux sources et ce qu'il recevait de seconde main, déjà interprété et déformé par ses informateurs directs. Il doit beaucoup à João Penha, à Guilherme de Azevedo, et, en fait, il a, surtout au début de sa carrière, été influencé par ses contemporains plus que par ses lectures. La plupart de ses œuvres sont ainsi de formation hybride.

Pour mieux jouer le personnage de Hugo, Junqueiro se serait composé une attitude au profit de laquelle il aurait exagéré certains de ses penchants naturels pour la rhétorique, l'antithèse, les vastes développements, la satire véhémement et l'alexandrin.

Beaucoup de pages de *La Mort de D. Juan*, de *La Muse en Vacances*, de *La Vieillesse du Père Eternel*, seraient ainsi formées de trois éléments superposés et difficiles à séparer : la création originale, la transposition de thèmes empruntés et l'effort vers une attitude hugolienne.

Selon M. Hourcade, Junqueiro n'aurait connu, apprécié, lu dans le texte et médité avec persévérance qu'un seul auteur français : Victor Hugo.

Le critique français ne veut pas dire par là qu'il ait ignoré tous les autres, mais il semble que le poète les ait trop mal lus ou trop indirectement connus pour leur devoir rien de solide. Par là même, les *Simples* ne sont pas un recueil symboliste apparenté directement à Verhaeren et à Verlaine, mais bien plutôt, pour quatre ou cinq pièces écrites en 1891, à Eugenio de Castro. Pour nous, il nous convient surtout de

retenir l'attitude prise par le poète dans ce recueil. Il a quitté le domaine de la satire sociale ou politique pour se pencher sur la vie, tout en s'interrogeant lui-même, et c'est là seulement ce qui le rapproche de Raul Brandão.

Si nul travail de mise au point n'avait encore été entrepris sur l'œuvre de Junqueiro avant le livre de M. Hourcade, ce n'est pas à dire que la critique scientifique n'ait point, à l'heure actuelle, de représentants en Portugal. En quatre volumes successifs, M. Hernani Cidade, dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs, encore que de trop succincte façon, analyse d'originale et savante manière l'évolution des idées et des formes, à travers le XVIII^e siècle littéraire portugais. Il consacre ainsi un gros volume de plus de 350 pages à l'**Œuvre poétique du Dr José Anastacio da Cunha**, mathématicien, qui fut également l'un des précurseurs du Romantisme, et le savant critique, dans une substantielle *étude sur l'anglo-germanisme chez les Proto-romantiques portugais*, nous désigne en lui un poète qui a su rompre avec les vieilles formules classiques, pour exprimer les mouvements secrets de son âme tourmentée. M. Hernani Cidade nous révèle, en même temps, qu'Anastacio da Cunha était un lecteur assidu de Shakespeare et des poètes anglais de son temps. Cependant M. Hernani Cidade ne croit point que le Romantisme portugais soit entièrement né d'influences anglaises, même à travers de mauvaises traductions françaises. Il incline à penser que le mouvement naturel des esprits penchait vers l'étude du Réel par opposition instinctive contre les insuffisances de la raison classique. Ainsi l'influence anglo-germanique au XVIII^e siècle aurait été beaucoup moins décisive que l'on ne fut jusqu'ici porté à penser. Il en fut sans doute de même, un siècle plus tard, lors de la formation de l'*Ecole de Coimbre*, au regard des idées françaises.

Mais n'est-il pas curieux que le Portugal, qui nous a légué les plus attachantes chroniques de voyage du XVI^e siècle, se soit depuis lors replié si fortement sur lui-même? Jusqu'à l'apparition des ouvrages de Wenceslau de Moraes sur le Japon, il est peu de livres de valeur en Portugal qui nous parlent des pays étrangers, et il faut attendre le XX^e siècle pour que s'y fassent jour quelques échos d'outre-mer. Aussi

faut-il saluer comme un événement littéraire de première importance l'apparition des romans de M. Ferreira de Castro consacrés à la vie des *Emigrants* au Brésil et à *la Sylve* amazonique... M. Ferreira de Castro y met en scène les épreuves de sa propre existence de fils de famille exilé par les vicissitudes de la politique, et il est poignant de voir comment ce royaliste impénitent découvre la triste vie des humbles aux prises avec les ruses infernales de leurs exploiters. Le Brésil réagit violemment contre les révélations de l'auteur, et les passions s'exaspérèrent autour de ses *Emigrants*. Pour nous, qui n'avons point à prendre parti dans ces questions, nous nous bornerons à signaler que Ferreira de Castro est un puissant évocateur de scènes exotiques et très modernes. Nous apprenons ainsi qu'il y a des milliers de pauvres gens, dont les bras sont tendus vers l'Europe, des hommes sans patrie, qui n'ont pas réussi à trouver chez eux une véritable patrie et qui ont en vain cherché à fonder ailleurs, par delà l'océan, un foyer digne de ce nom. Ces pauvres gens sont des Portugais, des Espagnols, des Russes, des Polonais, des Italiens, des Japonais. Ferreira de Castro a fait leur biographie, en écrivant une partie de la sienne. Ferreira de Castro dut, fort jeune encore, quitter le Portugal, et ses débuts furent précoces; car sa vocation était celle de la Littérature. Il crut aux paradis d'outre-Atlantique. Il est sorti de là-bas comme d'un cauchemar, dans la vision éblouie d'une nature fantastique, en contraste infernal avec la misère des émigrants. Ainsi a-t-il pu oublier ses propres souffrances; il n'a pu oublier la *Sylve*, et ce dernier roman est peut-être jusqu'ici son chef-d'œuvre. Dorénavant il ne peut évoquer la mystérieuse et grandiose Forêt sans un frisson d'épouvante. « L'étreinte cruelle de l'énigmatique Amazone lui a donné, dit-il, courage pour le reste de ses jours. » La *Sylve* complète les *Emigrants*, et c'est un livre tout à fait actuel, puisqu'il repose sur la crise du caoutchouc. Dans les *Emigrants*, c'est le paysage riant du Brésil méridional qui nous est présenté. C'est l'exil pour l'estomac. Dans la *Sylve*, c'est le décor majestueux du Nord, c'est l'exil pour l'esprit. Dans tous les deux gémit et s'arc-boute l'implacable lutte pour la vie, la conquête du pain, le mirage de l'or, un or noir qui est, dit

l'écrivain, misère, souffrance et chimère... Ferreira de Castro a œuvré, à travers d'injustes excommunications, pour l'Humanité. C'est pourquoi il a fini par prendre place éminente parmi les écrivains de son pays. C'est pourquoi l'on a commencé de le traduire en Europe. Certes, la genèse de ses meilleurs livres est toute subjective; mais le développement, dit à juste titre l'un de ses critiques espagnols, est entièrement objectif. « La Forêt lui fournit le scénario, les hommes qui la peuplent lui procurent le drame. » En même temps, il nous raconte ce qu'il a lui-même intensément vécu. On aura une idée de l'intérêt suscité par l'œuvre de Ferreira de Castro, quand l'on aura parcouru les vingt-cinq ou trente études qui lui ont été consacrées par divers critiques de langue espagnole ou portugaise, et qui ont été réunies dans un coquet volume préfacé d'une biographie inédite par Jaime Brazil. La place nous manque pour y insister davantage.

Dans l'ordre du Roman social, M. Campos Monteiro, directeur actuel du grand *magazine Civil i sação*, dramaturge et poète de valeur, traducteur de Bourget, d'H. Ardel, voire de Clément Vautel, possède un enviable don d'observation satirique. Il s'est voulu le peintre attentif de la vie moderne ou plutôt, selon sa propre expression, le photographe. Pourtant il se considère comme le Dernier des Abencérages du Romantisme, et il a cherché à éviter les abus de la tranche de vie réaliste. Mais la décomposition contemporaine n'est que trop évidente, et il ne considère pas que son roman **Les Deux Passions de Sabina Arruda**, dont la lecture inclina peut-être vers sa vocation le jeune et talentueux auteur de *La Femme qui semblait de glace*, soit une excellente distraction à proposer aux jeunes filles. Mais, comme dit Junqueiro : il y a deux sortes de pudeur, celle qui résulte de l'ignorance, et celle qu'engendre le sentiment de la dignité. *Miss Sphinge* et *Camilo Alcoforado* montrent en M. Campos Monteiro un disciple de Carlos Malheiro Dias, un admirateur de l'auteur d'*Amour de perdition*. *Monnaie courante* nous fait concevoir l'amer regret de tant de vertus périmées, remplacées par la fausse monnaie du débrouillage. Et l'on sent que M. Campos Monteiro est d'abord un moraliste.

De son côté, M. Luis de Sa Cardoso s'avère délicat conteur et, dans son nouveau roman : **Amour du cœur, amour des sens**, il excelle à peindre les ardeurs juvéniles de la passion et du rêve, en un style alerte et nuancé, qui cherche beaucoup moins à étonner le lecteur qu'à le captiver. M. de Sa Cardoso réussit parfaitement dans son entreprise, et déjà il connaît les beaux tirages.

Chroniqueur fringant de la vie cosmopolite, M. Antonio Ferro, qui dirige à Paris avec tant d'intelligente activité la *Casa de Portugal*, ne les connaît pas moins, et il a donné des pages délicieuses dans son **Hollywood, Capitale des images**, pages actuelles s'il en fut. De son côté, Mme Mercédès Blasco, dont l'œuvre est déjà considérable, nous conte avec bien du charme une moderne histoire d'amour dans **Amants et Maîtresses**, dont le titre dit assez le sujet essentiel. Mais place éminente doit être réservée au vicomte de Vila-Moura, et cette chronique n'a déjà que trop duré. Ainsi nous devons retarder l'analyse des derniers ouvrages de ce grand interprète de l'âme et de la sensibilité portugaises.

MÉMENTO. — A plus tard *Pâques heureuses*, roman par José Rodrigues Migueis, *Fogo nas Cinzas* par João Rico, *A Expressão física da colera na Literatura* par H. de Vilhena, etc., ainsi que les revues et *Diario romantico* d'Osorio d'Oliveira. La poésie nous apporte une contribution particulièrement riche, et il nous conviendra d'insister tout particulièrement sur le puissant poème d'Anonio Corrêa d'Oliveira : *Job*, mystère en quatre visions, sur les beaux vers frémissants et visionnaires d'Anrique Paço d'Arcos : *Peregrino da Noite*, sur *Sol na altura*, rhapsodies de la vie de saint François, par Dias Palmeira, sur *Meridionais* de Tomaz d'Eça Léal, sans oublier, venus de Galice, *O Cantar dos Cantares* d'Avelino Rodriguez Elias, poète et dramaturge. En même temps, nous dirons les mérites non pareils du *Santo Antonio* de l'incomparable érudit et poète, interprète infatigable du *lusisme* intégral, M. Afonso Lopes Vieira. Et c'est assez pour montrer que le Portugal ne s'abandonne point. Par la voix du Dr Bernardino Machado, *O Perigo Colonial* dénonce les mortelles erreurs des Puissances dans l'organisation de la Société des Nations. De Madère nous viennent des poèmes et des proses pleines de charme signées Jayme Camara, et du Cap Vert arrivent les *Mornas*, d'Eugénio Tavares, etc.

PH. LEBESGUE.

LETTRES POLONAISES

Trois ans d'activité du « Fonds de la Culture nationale ». — La Pologne s'enorgueillit d'avoir créé, la première en Europe, un ministère de l'Instruction publique (1). Il est possible qu'un jour elle soit fière d'avoir créé un « ministère de la Culture nationale ».

En effet, « en avril 1928, dit le compte rendu publié récemment, grâce à l'initiative du maréchal Joseph Pilsudski, président du Conseil des Ministres, a été créé le *Fonds de la Culture Nationale*... La manière d'employer le Fonds est déterminé par un Comité des Ministres, sous la direction du Président de la République en qualité de président du Comité, et du Président du Conseil des Ministres, son remplaçant. En outre, font partie du Comité les ministres des Finances, des Affaires Etrangères et de l'Instruction publique. Le Fonds est administré par le Président du Conseil assisté du directeur du *Fonds de la Culture Nationale*. Qu'on ne s'y méprenne point! Ce n'est pas une volonté « étatiste » et interventionniste qui a présidé à cette création. Bien au contraire, les diverses mesures y semblent être prévues pour éviter le danger d'un interventionnisme trop massif. Tout d'abord, une complexité voulue d'éléments d'appréciation pour juger « l'importance et l'urgence des affaires discutées » : 1° avis des commissions spéciales; 2° vœux des ministères compétents; 3° opinions des spécialistes — relatives à chaque demande de subvention. Ensuite, les ministères intéressés, celui de l'Instruction publique avant tout, n'ont pas été dépouillés de leur droit d'agir indépendamment du Fonds. Ils ont conservé, au contraire, les moyens, bien que fort modestes, d'une action parallèle ou complémentaire qu'ils harmonisent d'ailleurs spontanément avec celle du Fonds. Pour diminuer enfin les risques d'une certaine uniformité de tendances et de décisions — défaut inhérent à toute centralisation — le *Fonds de la Culture Nationale* combine en quelque sorte une action directe, examen de demandes et propositions individuelles, avec une action indirecte : aide fournie aux groupements et aux institutions

(1) En 1773, sous le nom de la *Commission de l'Education*.

scientifiques, littéraires et artistiques libres. C'est ainsi que l'*Académie Polonaise*, l'*Institut Mianowski*, l'*Société des Sciences et des Lettres de Varsovie*, et plusieurs autres organisations indépendantes, deviennent pour une part des intermédiaires bénévoles et, si l'on peut dire, des succursales autonomes du Fonds, utilisant, distribuant, canalisant sous leur propre responsabilité toute aide reçue. L'« action directe » demeure toutefois suffisamment importante pour permettre à la direction du Fonds d'exercer une influence considérable, sinon décisive, sur l'orientation générale de l'œuvre: Recherches scientifiques, publications, missions d'études — avant tout (2). Ainsi limité, équilibré, ouvert largement aux souffles multiples de l'époque, le *Fonds de la Culture Nationale* constitue un centre vivant de protection et de coordination. Il veut « protéger » et encourager non seulement telle ou telle discipline spirituelle, mais toute l'activité créatrice de l'esprit, et en coordonner les différentes « régies ». Tout en répondant à une orientation générale de l'esprit polonais et surtout à la situation anormale, héritage d'une longue occupation étrangère aux régimes si divers, le *Fonds de la Culture Nationale* semble aspirer à devenir le régisseur des biens culturels de la nation. Mais il voudrait bien plus gérer leur fortune que diriger leur essor, en s'efforçant d'épargner, en partie du moins, aux véritables novateurs les trop dures épreuves de faciliter enfin l'éclosion et le meilleur rendement d'imprévisibles facultés créatrices.

Pour comprendre « l'économie morale » du Fonds, il est cependant nécessaire de marquer encore le rôle du facteur d'ordre individuel, si important toujours, surtout « au départ » d'une pareille réalisation. La condition éminemment favorable fut ici non seulement la protection hautement éclairée, mais une participation active et constante aux travaux de direction du Chef de l'Etat qui est en même temps

(2) Au cours des années 1928-1931, le *Fonds de la Culture Nationale* avait disposé au total de 23 millions de francs en chiffres ronds, répartis équitablement entre les Sciences, les Lettres et les Arts. Il est à noter que pendant les trois ans, 500 bourses et « missions » ont été attribuées dont 235 comportant un séjour à l'étranger : en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Hollande, en Italie, dans les pays scandinaves, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

un très éminent savant lui-même : professeur-inventeur-organisateur à la fois, M. Stanislas Michalski enfin, qui dès la création du Fonds y exerce les fonctions de directeur, semble avoir incarné l'idée essentielle du nouvel organisme, ou mieux l'activité de toute sa vie, a préfiguré en quelque sorte celle du Fonds. La personnalité de M. Michalski se forma ou se forgea dans la période d'avant guerre. Elle se forma en agissant. L'action fut le mode essentiel de son existence, l'action à la fois passionnée et désintéressée, deux conditions indispensables pour faire quelque chose de grand, dirais-je en complétant la belle maxime de Saint-Simon. La grande passion de Michalski fut alors, je crois — à côté de son patriotisme généreux — le culte de la science. Mais ce culte semblait impliquer une évolution, une gradation : science comme instrument du progrès multipliant le bonheur sur la terre, science comme voie pour atteindre le vrai et même le beau, autrement dit science appliquée, science pure. A ces deux tendances démocratique et aristocratique ou exotérique et ésotérique — pour ainsi dire — correspondaient chez le futur chef du Fonds les deux aspects de son activité d'organisateur-éditeur : les 22 volumes du *Conseiller des Autodidactes* et les 15 volumes d'une publication plus récente : *La Science*. Si le premier est surtout une encyclopédie de différentes disciplines scientifiques et des méthodes inhérentes à leur diversité, la seconde apparaît comme une sorte de laboratoire doublé de vastes archives, où les questions concernant la vie de la science sont traitées dans l'esprit le plus large et le plus accueillant à toutes les hardiesses et nouveautés (3). Or, au contact de tous ces problèmes de créa-

(3) Ces 15 volumes représentent chacun 4 à 500 pages environ, et forment une sorte de revue paraissant depuis 1918. Voici le contenu d'un numéro pris au hasard : Z. L. Zaleski, *Le Rôle de l'imagination dans la création scientifique*. Z. Myslakowski : *Education du travailleur scientifique*. I. Matériaux autobiographiques : a) Notice autobiographique et considération sur la création scientifique, par C. B.; b) Voies de mon développement scientifique, par F. B. II. Biographie de la pensée créatrice. III. Archives de matériaux pour les recherches sur la création scientifique. — Histoire de l'organisation de la science polonaise : A. Wojtkowski, *Aperçu sur l'encouragement à la science et à l'enseignement en Grande Pologne, en Silésie et en Poméranie*. K. Krol, *Note sur les dons offerts pour des buts scientifiques dans le territoire du ci-devant Royaume du Congrès, depuis le commencement du XIX^e siècle à nos jours*. — La vie scientifique à l'étranger : A. Tretiak, *La science en Angleterre*. N. Van Wijk, *Organisation de la science aux Pays-Bas*.

tion et d'organisation, le culte de la science se transforma et s'élargit. Une religion plus souple et plus vaste en résulta. Elle a permis de concevoir toute activité créatrice de l'esprit dans les domaines scientifique, littéraire et artistique comme une seule fonction vitale de la société, se divisant, se diversifiant seulement selon les aptitudes individuelles, le genre d'imagination, la contrainte intérieure, l'influence du milieu et la poussée des circonstances. C'est précisément cette conception d'unité essentielle et en tous cas d'égalité morale et sociale de toutes les activités créatrices de l'esprit qui servit de base « métaphysique » à l'édification du Fonds. D'ailleurs, toutes les qualités de M. Stanislas Michalski — faculté de percevoir intuitivement la valeur morale de l'homme, facilité de se maintenir en perpétuel contact avec le jeune élan des nouvelles générations, manque absolu de vanité, mais non de fierté, tenace patience et bonté clairvoyante — l'ont désigné pour être le chef idéal de ce véritable ministère de la civilisation, qui veut harmoniser les forces créatrices de la nation et leur permettre un plus ordonné, un plus ferme épanouissement.

Z.-L. ZALESKI.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

OUVRAGES D'HISTOIRE ET D'ART TRADITIONNEL. — Gonzalo Bulnes : *Nacimiento de las Republicas Americanas*, Juan Roldan y Cia, Buenos Aires. — Hernan Robleto : *Sangre en el Tropico*, « Cenit », Madrid. — Guillermo Jimenez : *La Danza en Mexico* (sans indication typographique), Mexico. — Memento.

L'Histoire, et en général tous les genres appropriés à l'expression de la vie nationale, sont pratiqués aujourd'hui, en Amérique espagnole, avec prédilection. A l'occasion du centenaire de l'Indépendance qui ne s'effectua définitivement qu'après 1820, on a publié pas mal de livres consacrés à étudier ce mémorable événement ou les héros qui le réali-

Jan Tomesanyi, *Organisation actuelle de la science hongroise et ses conditions matérielles*. — Chronique : Dons faits par la nation polonaise pour des buts scientifiques polonais. Prix accordés aux travaux scientifiques. Part prise par le Gouvernement polonais à l'encouragement de la science polonaise. Tableaux statistiques concernant les hautes écoles en Pologne. Réforme des droits d'auteur. Relations scientifiques de la Pologne avec l'Etranger. Commission Internationale de Coopération Intellectuelle. — Index.

sèrent. D'autre part, à propos de la perte, en certaines républiques, de cette autonomie qui coûta tant de sacrifices, on nous a donné quelques ouvrages, parfois sous forme de roman, destinés à révéler les causes de tels désastres. Ce sont des témoignages de l'élévation de vues d'hier ou du relâchement d'aujourd'hui sur le continent, témoignages d'une grande valeur suggestive pour la nationalité qui se débat actuellement entre des difficultés de tout ordre.

Gonzalo Bulnes, l'éminent historien chilien à qui l'on doit divers livres de grand mérite sur l'histoire de son pays, nous a donné un ouvrage en deux volumes sur le commencement de la révolution de l'Indépendance : **Nacimiento de las Repùblicas Americanas**. Contrairement à la généralité des historiens qui n'ont étudié ce grand mouvement que dans leurs pays respectifs, il l'a considéré simultanément en tout le continent, et, pour cela, il s'est moins servi des travaux fragmentaires publiés que de ses propres investigations dans les documents de l'époque. Cela fait de son travail une œuvre complète, achevée et pleine d'intérêt. Le mouvement séparatiste prit naissance en Amérique espagnole pour des causes complexes d'ordre différent. L'absolutisme, le monopole économique de la métropole et surtout l'inégalité que celle-ci établissait entre les Espagnols et les Créoles, provoquèrent le mécontentement au sein de la classe supérieure des différentes régions. Les idées des encyclopédistes français, l'exemple de l'indépendance des Etats-Unis et de la Révolution de France vinrent ensuite stimuler les élites dans leur aspiration à un régime plus libre et plus équitable. L'attitude de l'Angleterre, qui combattait sans trêve le monopole commercial espagnol, parfois par le moyen barbare de la piraterie, contribua à son tour à exciter les vagues espérances des Créoles. Sans doute, l'Angleterre n'agissait pas ainsi pour servir la cause de la civilisation ni pour favoriser les hispano-américains, mais pour abattre l'Espagne, sa rivale dans la lutte séculaire pour la domination du monde, et pour la supplanter dans le Nouveau-Monde, comme le prouve le projet de Pitt de s'emparer de la partie méridionale du continent, et l'éphémère occupation du Rio de la Plata. Mais les bruyantes déclarations que faisait le gouvernement anglais en faveur

de la liberté du commerce ne pouvaient manquer d'illusionner les Hispano-américains. Le mouvement libérateur eut quelques précurseurs éclairés au XVIII^e siècle, comme Francisco Espejo, Equatorien, qui conçut un projet d'émancipation; Antonio Nariño, Colombien; J.-M. España, Vénézuélien, et surtout Francisco de Miranda, qui parcourut l'Europe à la recherche d'alliés pour la cause de l'Amérique espagnole et qui, avec l'aide de l'Angleterre, essaya une expédition libératrice en son pays. Néanmoins, en dépit de tout, le mouvement en faveur de l'indépendance n'aurait pas encore eu lieu si une occasion extraordinaire ne s'était soudain présentée. L'Amérique espagnole n'était pas mûre pour la vie autonome et moins encore pour le régime républicain. Cette occasion fut amenée par la conquête de l'Espagne par Napoléon, et la guerre à mort que le peuple espagnol, dirigé par des juntas nationales, déclara à l'envahisseur. Quand ces graves nouvelles arrivèrent en Amérique, les Cabildos ou municipalités des différentes capitales, composés en majorité de Créoles, déposèrent les vice-rois ou capitaines-généraux, les accusant de complicité avec l'empereur français ou avec la princesse Carlota Joaquina de Portugal, alors au Brésil, et prétendante à la couronne d'Espagne, en proclamant qu'ils sauvegardaient ainsi les droits du souverain, Ferdinand VII. Cette première insurrection fut étouffée cruellement presque partout. Mais, en 1810, quand la situation de la Métropole devint désespérée, les Cabildos réunis en séance publique élurent, à l'exemple de l'Espagne, des juntas gouvernantes, et décrétèrent quelques-unes des réformes désirées, comme l'égalité entre Espagnols et Créoles, la liberté du commerce. Ce vaste mouvement fut réalisé partout sans violences, sauf au Mexique où son promoteur, le curé Hidalgo, commença la lutte contre les Espagnols par le sang et le feu. Tout cela n'était cependant rien que le prélude de la révolution qui devait avoir pour résultat l'Indépendance de l'Amérique espagnole. Bulnes évoque et étudie ce grand mouvement à travers le continent, avec érudition, minutie et impartialité remarquables, mettant en évidence la simultanéité de la révolte et ses concordances dans les divers pays. Son ouvrage est ainsi plein de suggestions fécondes. Il nous apprend que les différentes vice-royautés,

bien que séparées entre elles, avaient un seul esprit formé par la communauté de la race et de la culture, et il nous fait voir que les précurseurs et les champions de l'Indépendance, guidés par cet esprit, aspiraient à l'union des diverses régions ou du moins à leur confédération. Espejo rêvait déjà d'une patrie continentale, Miranda luttait pour toute l'Amérique espagnole qu'il appelait Colombie, Hidalgo reçut le titre de capitaine général d'Amérique. Cet ouvrage constitue ainsi un stimulant précieux pour les jeunes républiques qui commencent enfin à chercher leur salut dans l'union. Par ses livres antérieurs, Bulnes méritait la gratitude de son pays; par son dernier ouvrage, il mérite l'hommage de toute l'Amérique espagnole.

Les jeunes républiques, qui n'étaient pas préparées pour la vie indépendante, ont gaspillé le temps en stériles querelles intestines et n'ont pas su garder leur liberté économique. Se servant du piège du panaméricanisme, les Etats-Unis se sont emparés des richesses naturelles de la plupart d'entre elles, et ont soumis de fait certaines à leur protectorat. Hernan Robleto, Nicaraguayen, a évoqué la tragédie de l'intervention yankee en son malheureux pays dans un roman très curieux : **Sangre en el Tropico**. Il y est question de la révolution soulevée contre le gouvernement qui a livré aux Etats-Unis la richesse, l'autonomie et l'avenir du pays. Les troupes révolutionnaires, pourvues d'armes par une expédition de jeunes Nicaraguayens venue de Mexico dans un voilier, attaquent les forces du gouvernement, les battent et voient leurs rangs se grossir de soldats ennemis. Mais les marins des Etats-Unis qui occupent divers points, sous le prétexte éternel de protéger les vies et les intérêts de leurs compatriotes que personne ne menace, les entravent dans leurs mouvements et jettent à la mer une partie de leurs munitions. Le chef d'un peloton de marins, Clifford Wilson, qui considère les Nicaraguayens comme des bêtes sauvages, dépouille les paysans de leur bétail pour faire bombance, et, trouvant dans un village abandonné une jeune fille qui est restée à la garde de son aïeule paralysée, il la viole ignominieusement. Qu'importe! Les révolutionnaires se dirigent vers la capitale à travers la forêt magnifique et terrible, pleine de moustiques voraces, de vipères, de fauves, traversant des marécages où les hommes

s'enfoncent jusqu'à la poitrine, passant à la nage des grands fleuves, et, bien que décimés et accablés par la fièvre, menacent la ville. Les marins yankees les molestent encore de diverses manières et le gouvernement leur oppose une armée trois fois plus nombreuse.

Mais une grande partie des soldats ennemis se joignent à eux et les femmes les aident. Alors Washington envoie un émissaire spécial qui impose la paix, en promettant des élections libres, qui jamais ne devaient avoir lieu. Ce roman est composé dans une forme très moderne de tableaux successifs, dans lesquels les groupes ont plus d'importance que les individus, où le protagoniste est toute une foule : l'armée révolutionnaire, et il est écrit dans un style cursif très vivant et très expressif; le récit de la traversée de la sylve est d'une grande beauté. Malheureusement, poussé par l'esprit de parti et aussi par le désir d'une conciliation impossible, l'auteur croit devoir dénigrer les catholiques tout en faisant l'éloge des pasteurs méthodistes, et il nous fait voir, vers la fin, le terrible Clifford transformé dans ses sentiments, courant à la recherche de la jeune paysanne qu'il a violée pour l'épouser. Embrasser la religion de l'ennemi équivaut à se dénationaliser, et croire à l'union légale des Etats-Unis et du Nicaragua, c'est une illusion fatale.

L'Amérique espagnole garde, dans son malheur, la force d'une tradition très riche : religion, langue, culture, art populaire, tradition qu'il faut conserver et fortifier. Guillermo Jimenez, Mexicain, qui nous avait déjà donné un petit roman lyrique très beau : *Costanza*, et un recueil d'impressions très vivantes : *Cuaderno de Notas*, vient de publier une étude sur les danses indigènes de son pays : **La Danza en Mexico**. Ces danses traditionnelles sont lentes, graves, presque dolentes, d'accord avec le rythme long et monotone des tambourins et des chirimias qui les dirigent. Les Indiens les dansent aux courses de taureaux ou autres jeux et surtout aux fêtes des saints, patrons des villages. Ils portent parfois des masques et ils revêtent des costumes étranges, ornés de plumes, de fragments de miroirs et de rubans bariolés. Toutes ces danses ont pourtant un certain caractère religieux d'adoration, d'idolâtrie, de superstition. Elles sont l'expression de « l'âme affli-

gée, fanatique, superstitieuse, de la race. » Elles constituent, au surplus, un spectacle d'une grande pureté plastique et d'un rare luxe décoratif. Les romanciers mexicains ne nous parlent pas de ces curieuses expressions de l'art populaire. Mais peut-être pourrons-nous un jour les voir sur une scène de Paris. En attendant, remercions Guillermo Jimenez de sa belle étude brève, mais sagace et révélatrice.

MÉMENTO. — *Archivo del General Miranda*, Editions « Sud-América », Caracas. Cet ouvrage d'un grand intérêt historique qui était perdu et vient de se retrouver en Angleterre, a été acheté par le gouvernement du Vénézuéla et paraît sous la direction de l'historien Vicente Davilla. Nous en avons déjà reçu dix tomes, contenant le récit des voyages du Précurseur et de nombreux documents. Nous reviendrons sur cet important ouvrage. — Toño Salazar : *Caricatures*, préface de Van Dongen, Agence technique de la Presse, Paris. Dessins très expressifs et d'une stylisation rare; qui ont quelque chose de ceux que l'on voit dans les vieux manuscrits aztèques et qui ont paru pour la plupart comme illustration aux « Visages à la Minute » publiés dans *l'Intransigeant*. Les plus curieux sont peut-être ceux de Francis de Miomandre, Henri de Régnier, Léon-Paul Fargue, Picasso, Mac Orlan, Valery Larbaud. Salazar dit que ces dessins « sont nés sur les tables des cafés... ou sur des nappes de restaurants »; ils révèlent pourtant un artiste de goût et de talent personnels, héritier des vertus artistiques de sa race.

FRANCISCO CONTRERAS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Docteur A.-F. Legendre : *L'Asie contre l'Europe*, Plon. — André Philip : *Sécurité et Désarmement*, Valois. — Le Drame de Meyerling.

Le Dr A.-F. Legendre, si apprécié des lecteurs du *Mercur* pour ses articles sur la Chine, a condensé ses idées sur *la crise mondiale* dans un admirable livre intitulé **L'Asie contre l'Europe**. Ayant constaté au cours de ses voyages en Chine la haine des Chinois contre l'Europe, M. Legendre déplore qu'on les laisse s'armer, l'embargo proclamé en 1919 sur le matériel de guerre à destination de la Chine ayant été levé en avril 1929. Il raille les dirigeants d'Europe et d'Amérique sur leur croyance à une grande république de Chine, un Etat indivisible; c'est, d'après lui, appliquer le principe

de « self-determination » à des peuples primitifs incapables de le comprendre. La Chine n'est pas maîtresse d'elle-même; elle vacille sous des influences antagonistes, d'une part celle des quatre puissances signataires du pacte de Washington, d'autre part celle des Soviets, derrière lesquels il y a l'Allemand. Les masses chinoises souffrent plus des rapines, des pillages et des massacres des généraux actuels qu'elles n'ont souffert autrefois des exactions des mandarins; le peu d'ordre qui y subsiste est dû aux flottilles de guerre européennes et japonaises.

Sévère pour les Chinois, le Dr Legendre est plein de sympathie pour les Japonais :

Au point de vue social, écrit-il, le bouddhisme a fortement imprégné l'âme japonaise : il a engendré l'altruisme, un sentiment profond de charité si rare en Chine, qui se manifeste non seulement à l'égard des proches, mais encore au bénéfice de toute famille qui est tombée dans le malheur... Cette charité s'étend même aux animaux... Le Japonais n'a point la vivacité d'intelligence de l'Européen, cette imagination créatrice qui a mis ce dernier à l'avant-garde du progrès scientifique, mais le Japonais compense cette infériorité par une capacité de tension de l'esprit, de la volonté vers le but, qu'aucune race ne saurait dépasser.

Mais le Japon est une exception. Ailleurs, la politique de « conciliation » a échoué. « C'est la haine que j'ai vue déchaînée partout en Asie et non l'amour », écrit le Dr Legendre. Contre les dangers qui en résultent, il préconise « une fédération des grandes puissances coloniales ». On ne peut qu'applaudir à cette idée, mais l'égoïsme, les rivalités et les jalousies de ces puissances permettent de moins en moins d'en espérer la réalisation. « En attendant, dit M. Legendre, que la Société des Nations laisse Chinois et Japonais régler leurs affaires! » C'est ce qu'elle a fait, et ç'a été « sa faille complète ».

Dans un des *Cahiers Bleus*, M. Philip expose le problème du jour : **Sécurité et Désarmement**. Comme tous ceux qui désirent passionnément la réalisation du désarmement, il se contente d'un trompe-l'œil en matière de sécurité. Il se résigne (et on ne peut faire autrement) aux conséquences du rejet du Protocole de 1924 : les conservateurs anglais

n'en veulent pas, dit-il. Mais les événements de Mandchourie ont bien prouvé que des engagements dépourvus de sanction sont sans valeur. M. Philip, pour cacher son désir de tout concéder sur la sécurité afin de faire accepter le désarmement, accepte comme vraie la plus grande imposture : « La désignation de l'agresseur restera une impossibilité », mais tombe ensuite dans la contradiction de demander « une clause prévoyant, au cas où un gouvernement quelconque serait défini comme agresseur par la S. D. N., que la non-coopération aux actes de ce gouvernement devienne pour chaque citoyen un devoir constitutionnel ». Il admet que « néanmoins une certaine pression sera parfois nécessaire », mais « qu'il s'agira non pas de sanctions militaires, qui provoqueraient aussitôt la réaction de tout le pays attaqué... mais d'une non-coopération ».

Après cela, M. Duvivier s'étonne que la France conserve autant de troupes (en particulier dans ses colonies). « Si la conférence [du désarmement], dit-il, n'a pas le courage d'abandonner, dès le début, la voie [respect des traités, assistance mutuelle, faible réduction des dépenses] que, sous l'influence du gouvernement français actuel, la Commission lui a tracée, elle aboutira inévitablement à une impasse. » M. Philip propose au contraire que les nations de l'Europe « établissent pour leurs armées une commune mesure et renoncent à la fois à l'armée de professionnels et à la conscription universelle ». Mussolini et Hitler tireraient contre nous profit de pareilles mesures si on les adoptait.

Le Drame de Meyerling. — De ceux qui y avaient assisté, aucun n'avait parlé jusqu'ici. Johann Loschek, le valet de chambre de Rodolphe, avant de mourir a écrit ce qu'il savait; le *Mercur* ayant souvent entretenu ses lecteurs de cette histoire, nous croyons bon d'y imprimer cet abrégé du récit de Loschek; le récit entier a paru dans le n° 16 de la *Berliner Illustrirte Zeitung* :

Le 29 janvier 1889, je partis pour Meyerling... L'après-midi, le comte Hoyos y arriva; il n'y avait que lui d'invité à la chasse. Rodolphe envoya le prince de Cobourg dire à l'empereur qu'il ne pouvait venir parce qu'il avait mal à la tête. C'est moi-même qui fis verbalement cette communication au prince. Rodolphe et

Vetsera, dans la voiture conduite par Bratfisch, n'arrivèrent que le soir; ils se rendirent aussitôt dans la chambre de Rodolphe. Le garde-chasse en chef Horsteiner vint pour parler à celui-ci sur la distribution de la chasse, mais il la décommanda, disant qu'il n'avait pas le temps. Hornsteiner vint me trouver et me dit : « Qu'a donc le Kronprinz? En parlant avec moi, il pensait à autre chose. » Pendant le repas du soir (que Rodolphe prit avec Hoyos seul), je remarquai qu'il me regardait de la tête aux pieds comme s'il voulait me dire : « Bientôt tu vas trouver mort ton bon et malheureux maître. » Tard le soir, nous allâmes tous dormir, mais pour Rodolphe et la Vetsera, il n'y avait plus de sommeil. Je dormis comme d'habitude dans l'antichambre et Rodolphe me dit en allant se coucher : « Ne laissez entrer personne, même l'empereur. » Vetsera attendait Rodolphe dans la chambre où elle avait aussi mangé pour la dernière fois. Toute la nuit, je les entendis parler sur un ton grave, mais je ne pouvais les comprendre. A 6 h. 40, Rodolphe sortit tout habillé de la chambre et me dit de faire atteler. Je n'étais pas dans la cour que j'entendis deux détonations. Je courus aussitôt en arrière, je sentis l'odeur de poudre et voulus ouvrir la porte de la chambre à coucher, mais Rodolphe, contrairement à son habitude, l'avait fermée. Que faire? J'allai chercher le comte Hoyos et, armé d'un marteau, je fis un trou dans la porte pour passer la main et ouvrir de l'intérieur. Quel spectacle effroyable : Rodolphe, inanimé, était étendu tout habillé sur son lit. Marie était également tout habillée sur le sien. Le revolver d'ordonnance de Rodolphe était à côté de lui. Tous deux ne s'étaient pas couchés. Leurs têtes penchaient à moitié hors de leurs lits. Du premier coup d'œil, on pouvait voir que Rodolphe avait d'abord tué Marie et s'était suicidé ensuite. Ce qu'on a dit de la présence d'une troisième personne, d'éclats de verre, etc., est faux... Sur la table de nuit de Rodolphe était un billet à mon adresse : « Cher Loschek. Allez chercher un prêtre et faites-nous enterrer dans une même tombe. Remettez à la mère de Marie ses bijoux et sa lettre. Je vous remercie pour vos longs, fidèles et dévoués services. Faites parvenir ma lettre à ma femme par les voies les plus courtes. » Alors mon courage faiblit, je m'agenouillai, la tête sur le bras de Rodolphe et je sanglotai amèrement, combien de temps, je ne sais. On frappa, cela me fit tressaillir : c'était le Dr Widerhofer qui arrivait avec un secrétaire pour faire les constatations...

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Général Pershing : *Mes souvenirs de guerre*, 2 v., Plon. — A. Vierset : *Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique*, Plon. — Général Ferrý : *Des Champs de bataille au Désarmement*, Quérelle.

Il ne nous serait pas venu à la pensée, l'esprit de sacrifice des troupes américaines ayant fixé à jamais notre reconnaissance, de tenter de sous-estimer la valeur de l'aide des Etats-Unis, après leur entrée en guerre en 1917, si M. le général Pershing, dans ses **Souvenirs de la Guerre**, ne s'attribuait, gratuitement, un rôle personnel qui l'a conduit à des erreurs, faciles à éviter avec un peu plus de modestie. Nous redresserons ces erreurs. Quant à l'aide de son gouvernement, nous nous en rapporterons, comme on le verra, à son propre jugement.

Après son débarquement à Boulogne, le 14 juin 1917, le général Pershing constate partout un affaissement du moral. « D'après Pétain et Ribot, écrit-il, la situation est plus sombre que jamais. » Il ajoute :

Dans notre conversation d'après-dîner chez les Harjes, Pétain revient confidentiellement sur la dépression morale en France, tant dans l'armée que dans le peuple, et me demande s'il ne serait pas possible d'obtenir que le Président Wilson usât de son influence pour déterminer certains membres du gouvernement à se montrer plus énergiquement résolus à tenir (p. 82).

Il insiste à nouveau, en mettant en cause un personnage qui, s'il vivait encore, ne serait peut-être pas enchanté de lui avoir fait confiance en un tel moment :

Le malaise politique en France eut son expression dans de fréquentes critiques à l'égard du gouvernement de M. Painlevé. Dans certains milieux, on parlait à mots couverts de la possibilité d'un coup d'Etat, dont une importante personnalité militaire prendrait la tête. Bien que relevé de son commandement, le Maréchal (Joffre) n'avait rien perdu de sa popularité : il restait l'idole du peuple, et il eût parfaitement pu être choisi pour diriger ce mouvement... Faisant allusion à cette éventualité, le Maréchal me confia qu'il en avait été question, en effet, et qu'elle n'eût pas laissé d'être plausible dans certaines circonstances. Mais, soit dit à son honneur, il s'empressa de se défendre catégoriquement... de toute ambition dans ce sens... « (T. I, p. 210).

On serait curieux de connaître les gens qui ont pensé au maréchal Joffre pour un coup d'Etat. M. le général Pershing est peut-être le seul à y avoir songé. Chose curieuse, lorsqu'il s'adresse à l'ambassadeur de son pays, M. Sharp, il en recueille un avis tout différent : « Tous les partis en France, lui dit ce dernier, travaillent ensemble en harmonie. » Enfin, il se rend sur le front. Aussitôt l'impression qu'il rapportait des milieux empoisonnés de la capitale se modifie :

La 47^e D. française, écrit-il, est détachée pour concourir à l'instruction de nos premières divisions. Les troupes françaises nous ont produit une belle impression. » (p. 136).

Le général Pershing avait reçu de son gouvernement des instructions dont il n'y a rien à critiquer. Elles ne faisaient d'ailleurs que reproduire l'esprit et la lettre de celles qui avaient été données à La Fayette. Mais son caractère devait le porter à les exagérer et à donner tous ses soins à celles de ces instructions capables de flatter son amour-propre, en lui donnant un rôle de premier plan. La situation exigeait-elle qu'il eût ce rôle de premier plan au cours des opérations? On peut répondre catégoriquement : non. Les opérations marchèrent beaucoup plus vite qu'on ne le croyait, et au moment de l'armistice, l'armée américaine, qui comptait 500.000 combattants, ne pouvait cependant se prévaloir d'être autonome, puisqu'elle était dépourvue d'artillerie, de tanks, d'aviation et de munitions, que les Alliés ont dû lui fournir en totalité. Autant, cependant, nous approuvons M. le général Pershing d'avoir opiniâtrément résisté aux demandes des Britanniques et des Français, qui avaient pour objet d'amalgamer ses troupes, dès leur arrivée, avec leurs propres troupes, autant il nous paraît blâmable d'avoir, pour des raisons de prestige, employé tous ses efforts à constituer une armée américaine dont l'autonomie, il le savait, ne pourrait être réalisée avant de longs mois. La solution seule acceptable consistait à insérer les divisions américaines, leur période d'instruction terminée, au point de soudure des fronts britannique et français, ou mieux encore à les grouper en réserve générale, où le généralissime aurait pu puiser, par unités constituées, divisions, corps d'armée ou armées, pour la conduite de ses opérations. Un incident grave, dont le

général Pershing nous a révélé tous les détails, montre le bien-fondé de notre manière de voir. Cet incident ne fait cependant pas grand honneur à son sens stratégique, pour ne pas dire plus. Foch avait approuvé, dès sa prise de commandement, la mission réservée en principe à l'armée américaine de résoudre la hernie de Saint-Mihiel. L'opération devait avoir lieu le 15 septembre. Mais, au lendemain des succès de juillet et d'août, Foch entrevoyait la possibilité d'agir plus efficacement sur le front allemand, déjà fortement ébranlé, en montant une manœuvre destinée à en faire tomber une des charnières, entre Argonne et Meuse, dans la direction de Mézières. L'affaire de Saint-Mihiel devenait dès lors secondaire, les Allemands devant évacuer la position lorsque l'avance de nos armées vers Mézières serait prononcée. C'est dans ce but que Foch vient trouver Pershing à son Q. G., le 30 août, pour lui remettre son nouveau plan d'opérations et le discuter avec lui. Pershing ne voit qu'une chose : on veut lui enlever la gloire d'emporter la position de Saint-Mihiel, qu'il prépare avec un luxe de moyens qui ne lui appartiennent d'ailleurs pas, puisque toute l'artillerie lourde de l'armée Mangin lui a été donnée, etc. Il se cabre et refuse d'obéir. La scène atteint un ton de violence tragique. « Vous ne voulez donc pas vous battre ? » lui dit Foch. — « Maréchal, répond Pershing, vous pouvez insister tant que vous voudrez. Je me refuse absolument à consentir à votre plan. Notre armée se battra, certes, où vous voudrez, mais elle ne se battra que comme armée américaine indépendante. » Le général Pershing, en s'exprimant ainsi, oubliait qu'il avait accepté d'avoir 100.000 hommes de troupes françaises, sous son commandement, pour l'opération de Saint-Mihiel; mais il ne lui convenait pas d'associer son armée à une armée française pour une manœuvre plus urgente. Foch ne put rien obtenir. « Il rassembla ses cartes et ses papiers, dit Pershing, puis il partit très pâle et paraissant épuisé. » Foch n'a fait, dans ses *Mémoires*, aucune allusion à cette scène pénible. Pershing, au contraire, s'y étend avec complaisance, sans doute pour accroître son prestige auprès de ses lecteurs américains. Peut-être s'est-il lourdement trompé à ce sujet.

Son excuse, en cette occasion, est qu'il n'a jamais rien compris à la bataille d'ensemble de Foch. Il ne l'a comprise que lorsque tout fut terminé. Il félicitera alors Foch pour la manière dont il a exercé son commandement, et les deux hommes émus, réconciliés, tomberont dans les bras l'un de l'autre. Ce qui apparaît certain est que Pershing, qui raille avec raison les officiers français de ne plus croire à la reprise de la guerre de mouvement, ne concevait lui-même cette reprise qu'à la suite d'une percée, qu'il réaliserait lorsqu'il aurait réuni un million d'hommes. Il est heureux pour les familles américaines que l'occasion ne lui ait pas été donnée de se lancer dans une pareille aventure. Sans doute aurait-il réussi à creuser des poches dans les lignes ennemies, mais de telles opérations auraient simplement abouti, après des sacrifices aussi sanglants que stériles, à l'épuisement complet des adversaires, et finalement à une paix blanche.

Il s'en fallut de peu, en une autre circonstance, que son influence ne fût néfaste et ne décidât de l'issue défavorable de la guerre. Au lendemain de l'attaque allemande du 21 mars 1918, lorsque les gouvernements alliés s'adressèrent directement au gouvernement des Etats-Unis pour obtenir que des divisions, armées seulement de mitrailleuses, fussent envoyées à cadence précipitée, pour étoffer nos armées, il n'est pas de protestations que le général Pershing n'ait fait entendre. Il ne voulait voir arriver en France que des divisions avec leur artillerie et leurs services secondaires, complètement équipées. Que serait-il arrivé si son gouvernement avait adopté son point de vue? Nous pouvons le dire aujourd'hui, où nous savons qu'au moment de l'armistice, de la nombreuse artillerie mise à la disposition de l'armée américaine, quatre canons seulement provenaient des usines d'Amérique (1). D'ailleurs, l'aveu de cette incroyable carence se trouve sous la plume du général Pershing lui-même :

Il n'en reste pas moins qu'après 18 mois de guerre, on eût pu raisonnablement espérer que l'organisation américaine eût été largement à même de fournir les approvisionnements et le maté-

(1) Déclaration des Experts américains, au cours des travaux préparatoires de la Conférence de réduction des armements en 1926.

riel voulu, et d'en assurer méthodiquement l'expédition. Il est fort heureux que nous n'ayons pas opéré tout seuls, car, s'il en eût été ainsi, les gros mécomptes que nous éprouvions du côté de la métropole nous eussent mis en fâcheuse posture, et peut-être conduits à un désastre irréparable. (T. II, 283).

Ainsi se trouve condamné, par son propre auteur, ce projet de constitution d'une armée autonome, auquel il a tout sacrifié. Il paraît inutile, maintenant, de nous étendre sur l'embouteillage et les fausses manœuvres de cette armée de 500.000 hommes, entre Meuse et Argonne, ou de nous indigner du silence du général Pershing sur le rôle de nos troupes dans les batailles de juillet. A le lire, seules les quatre divisions américaines qui y furent engagées furent le facteur de la victoire. Dans cet ordre d'idées, un autre Anglo-Saxon, H.-G. Wells, un ami de la France, lui aussi, l'a largement dépassé.

M. Auguste Vierset, directeur du Cabinet du Bourgmestre de Bruxelles, vient de publier : **Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique**. Ces souvenirs constituent le dossier le plus accablant des cruautés inutiles, sans excuse, de la dureté alliée à la mauvaise foi, des affolements, de la lourde sottise, qui restent à l'actif des autorités allemandes pendant ces quatre années d'occupation. On a pu croire, quelque temps, que les atrocités dont nous arrivait l'écho étaient le produit d'imaginations surexcitées. Le témoignage que nous apporte M. Vierset, plus de quinze ans après les événements, ne permet plus aucun doute. Il nous est donné, sous la forme la plus modérée, sans rien de haineux; il est relevé de l'esprit le plus fin et il ne dédaigne pas parfois de s'assaisonner de *swansee*, cette gouaille particulière de la population bruxelloise, si plaisante et si caractéristique de la race. Il est vrai qu'il a l'accent le plus méprisant pour les fortes têtes de cette Allemagne féodale, dont l'évolution marque un retard de deux siècles sur la civilisation occidentale et dont nous avons vu, il faut l'espérer, les dernières convulsions en 1918. Cette Allemagne prussifiée, rappelle M. Vierset, d'après Nietzsche, s'est toujours montrée complètement dépourvue de psychologie. On peut dire, en effet, que si les

armées allemandes, après le coup de force de Liège, rendu nécessaire par la résistance de la Belgique, avaient traversé le pays, dans un ordre impressionnant de calme, en s'abstenant rigoureusement de tout acte de répression, même si quelques coups de fusil avaient éclaté, dans un accès de patriotisme exalté, nul doute que la nation belge n'eût été subjuguée par le déploiement d'une telle force, qui gardait dans l'exercice de sa puissance la discipline et la modération, apanages de la véritable grandeur d'une race. Mais que nous sommes loin de cela! Jusqu'au dernier jour, l'humeur inquiète, tracassière des autorités allemandes, leurs folles exigences, ont entretenu la moquerie, l'esprit de révolte et la haine. Pour l'entretenir et la guider dans ces sentiments, s'il en avait été besoin, la population bruxelloise a eu le plus magnifique exemple de courage civique que l'Histoire nous ait donné dans la personne de M. Adolphe Max, son bourgmestre. Ses successeurs, après sa déportation, se montrèrent dignes de lui, et à leurs noms l'histoire ajoutera ceux des femmes héroïques : Mme Carton de Wiart, la comtesse de Mérode, Mme Louise Thuliez, la comtesse Jeanne de Belleville, la princesse Marie de Croy — que celles que j'oublie veuillent bien m'excuser, — qui eurent l'honneur d'encourir des peines de prison ou de travaux forcés pour avoir froissé de leur jolie impertinence les plumes de dindon de l'autorité allemande. Il nous faut féliciter enfin M. Vierset, dont la part dans cette courageuse résistance ne fut pas moindre, d'avoir ainsi dressé, dans son livre, un monument durable au courage civique de la population bruxelloise, en particulier, et de toute la nation belge.

Le général Ferry apporte un vibrant témoignage à la Division de Fer (11^e D.) qu'il eut sous ses ordres du 27 septembre 1914 au 11 avril 1916, date à laquelle il fut relevé de son commandement, sans explication. Ceux qui ne veulent pas oublier doivent lire **Des Champs de bataille au Désarmement**. C'est la plus véhémement protestation contre la stupidité des errements du Haut Commandement, qui ont coûté tant de sacrifices inutiles. Il est regrettable qu'elle se fasse entendre si tardivement.

JEAN NOREL,

MÉMENTO. — *Berliner Monatshefte für internationale Aufklärung*, Berlin NW6, Quaderverlag (n° de sept. 1931) : art. de Demartial : « L'Allemagne absoute par M. Poincaré » ; pour le prouver, il *falsifie les textes* ; c'est ainsi qu'il écrit : « L'Angleterre avait promis à la France son appui à condition, nous apprend le n° 240 des documents français, que celle-là ne passerait pas la première par la Belgique ». Or Poincaré y dit seulement : « C'est la crainte d'une invasion de la Belgique par l'Allemagne qui a été la cause de nos accords secrets avec l'Angleterre », accords *sans engagement*, seuls des *menteurs* et des *fous* ont soutenu le contraire. — Télégramme d'Ignatiev, l'attaché militaire russe, du 3 août 1914 : l'attaché militaire belge a demandé à Joffre « des indications sur la direction générale et le moment d'une offensive de l'armée belge contre le flanc des corps allemands qui s'avancent par le Luxembourg ; dans sa réponse, Joffre se montra prévenant, mais circonspect, car les intentions réelles de la Belgique ne se laissent pas encore reconnaître clairement » ; le comte Max Montgelaas a prouvé sa bonne foi en commençant ainsi son commentaire de ce texte : « En opposition à beaucoup d'autres chercheurs, j'ai toujours été d'avis qu'on ne connaît encore aucun document chargeant le gouvernement ou l'état-major belge ; leur acceptation imprévoyante, quand ils furent tentés par les Anglais en 1906, a été réparée par leur conduite exempte de tout reproche dans les années suivantes et en particulier par leur refus lors du sondage anglais en déc. 1912). — Madeleine Clemenceau-Jacquemaire : *Les Hommes de mauvaise volonté*, Editions des Portiques (en novembre 1916, l'auteur partit comme infirmière pour Verdun ; elle rencontra dans les ambulances des hommes qui n'avaient pas son dévouement et dont l'égoïsme et la routine l'exaspérèrent, car les blessés et les malades en pâtissaient ; sa déposition véhémement est une preuve qu'il faut du zèle pour bien faire, même dans l'administration, et que ceux à qui la routine du temps de paix a fait perdre l'habitude d'en avoir sont ceux qui ont le plus de peine à en acquérir de nouveau aux heures où tout le monde devrait être plein d'élan).

PUBLICATIONS RÉCENTES

Archéologie, Voyages

Geneviève Fauconnier : *Micheline à bord du Nibong*. Croquis de Marie Fauconnier ; J. de Gigord. 6,75

Divers : *La Hongrie d'hier et d'aujourd'hui*. Avec de nombr. il-

lustr. ; Les Œuvres représentatives. » »

Alfred Sibert : *Transafrique*, notes et souvenirs d'équipée ; I.D. E.O., Hanoi. 15 »

Art

- Madeleine Levinger : *Félix Trutat*. Avec 20 planches h. t. en héliogravure. Préface de Robert Rey; Rieder. 20 »
- Stendhal : *Ecoles italiennes de peinture*. Tome I : *Ecole de Bologne, Ecole romane, Ecole de Mantoue, Ecole de Crémone, Tome II : Ecole de Parme, Ecole de Venise, Ecole de Bologne*. Tome III : *Ecole de Bologne*. Etablissement des notes et préface par Henri Martineau; Le Divan. » »

Aviation

- F. Chevannes : *La gloire des ailes*. Préface de M. Louis Bréguet; J. de Gigord. 6,75

Ethnographie, Folklore

- Henri Brocher : *Le mythe du héros et la mentalité primitive*; Alean. 12 »

Finance

- Georges Devime : *La débâcle de nos finances*; Nouv. Libr. française. 12 »

Géographie

- Camille Vallaux : *Mers et Océans*. Avec 60 planches en héliogravure; Rieder. 20 »

Hagiographie

- Charles Baussan : *Domremy*. (Coll. *Les Pèlerinages*); Flammarion. 10 »
- Robert Rumilly : *Sainte Anne de Beaupré*. (Coll. *Les Pèlerinages*); Flammarion. 10 »

Histoire

- C. R. L. Fletcher et Rudyard Kipling : *Une Histoire d'Angleterre pour la jeunesse*, traduction de Louis Fabulet et lieut.-col. Ernest Cavallès. Compositions de Raymond Dendeville; Delagrave. 45 »
- Georges Lefebvre : *La grande peur de 1789*; Colin. 30 »
- G. Lenôtre : *D'une révolution à l'autre*. Avec 4 pl. h. t. en héliogravure. (Coll. *Hier et Aujourd'hui*); Flammarion. 3,75
- Marquis de Noailles : *Le bureau du roi 1848-1873. Le Comte de Chambord et les monarchistes*; Hachette. 12 »
- A. A. Vasiliev : *Histoire de l'empire byzantin*, traduit du russe par P. Brodin et A. Bourguina. Préface de M. Charles Diehl. Avec des illust.; A. Picard, 2 vol. » »

Linguistique

- Ferdinand Brunot : *Observations sur la Grammaire de l'Académie française*; Libr. Droz. 12 »

Littérature

- Maxime Alexandre : *Secrets*; S. n. d'édit. » »
- René Audriot : *Fra Diavolo*; Berger-Levrault. 12 »
- Charles Andler : *Vie de Lucien Herr*. Avec un portrait; Rieder. 30 »
- M. Berger-Creplet : *L'écrivain au pilori*; Figuière. 12 »
- Princesse Bibesco : *Le destin de*

- Lord Thomson of Cardington* suivi de *Smaranda* par le Brigadier général Lord Thompson of Cardington. Préface de James Ramsay Mac Donald; Flammarion. 12 »
- Gabriel Bonno : *La Constitution britannique devant l'opinion française de Montesquieu à Bonaparte*; Champion. 50 »
- Divers : *André Rivoire poète viennois, sa vie, son œuvre*. Avec des photographies; Blanchard frères, Vienne, Isère. » »
- Albert Dollinger : *Les Etudes historiques de Chateaubriand*; Belles-Lettres. 25 »
- Suzanne Duchatel-Bidault : *Illusions et réalités. Lettre de Sophie*; Les Heures nouvelles. 7,50
- Victor Giraud : *Brunetière* (Coll. *Chefs de file*); Flammarion. 12 »
- Lucien Herr : *Choix d'écrits*. Tome I : *Politique*. Tome II : *Philosophie, Histoire, Philologie*; Rieder. Chaque volume. 15 »
- Max Jacob : *Bourgeois de France et d'ailleurs*; Nouv. Revue franç. 15 »
- Emile Magne : *Le Château de Saint-Cloud* d'après des documents inédits. Avec 2 hors-texte et un plan. (Coll. *Châteaux, décors de l'histoire*); Calmann-Lévy. 15 »
- Platon : *Œuvres complètes*. Tome VI : *La République*. Livres I-III. Texte établi et traduit par Emile Chambry. Introduction d'Auguste Diès; Belles-Lettres. 30 »
- Plaute : Tome I : *Amphitryon. Asinaria. Aulularia*. Texte établi et traduit par Alfred Ernout; Belles-Lettres. 30 »
- François Tavera : *Le problème humain. L'idée d'humanité dans Montaigne*; Champion. » »
- Ondine Valmore : *Les cahiers de Ondine Valmore*. Avec une introduction et des notes de Albert Caplain et la reproduction de 3 dessins d'Ondine Valmore; Bosse. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Colonel A. Grasset : *La guerre en action. Surprise d'une division. Rossignol-Saint-Vincent, 22 août 1914*. Avec une carte et 9 croquis h.-t.; Berger-Levrault. 20 »
- Commandant Ladoux : *Les chasseurs d'espions. Comment j'ai fait arrêter Mata Hari*; Edit. du Masque. 7,50
- Robert Pimienta : *La belle épopée de l'Alsacienne 1914-1919*. Préface du général Brissaud-Desmaillet. Avec des illust.; Peyronnet, 2 vol. 50 »

Phonographie

- Henry Poulaille et Charles Wolff : *Le disque à l'école*; Cahiers bleus, Libr. Valois. » »

Poésie

- André Bourque : *Garrigues, le soir*. Avec des bois originaux de Noël Santon; Edit. Corymbe. » »
- Paul Heurtebize : *Poésies*; Messein. 5 »
- Charles Forot : *Odes*. Dessins de Marcel Gimond; libr. de France. » »
- Eugène Prat-Flottes : *Du proche au lointain*; Revue des Poètes, Perrin. 7,50
- Gérard Servèze : *Poèmes érotiques suivis d'Essais profanes et sacrés*; Renaissance du Livre. 15 »
- Arsène Yergath : *Les yeux limpides*; La Bouteille à la mer. 12 »

Politique

- Mario Bergamo : *De l'état barbare ou l'arbitraire comme conception juridique dans la législation fasciste*; E. S. I. L., Marseille. 10 »
- Raymond Escholier : *Souvenirs parlés de Briand*, recueillis par Raymond Escholier son ancien chef de cabinet; Hachette. 12 »
- Léo Ferrero : *Paris, dernier modèle de l'Occident*; Rieder. 15 »
- Jean Prévost : *Histoire de France depuis la guerre*; Rieder. 15 »
- A. S. *La vérité sur le conflit actuel polono-allemand*; Soc. nouv. des Imprimeries toulonnaises, Toulon. » »

Préhistoire

Georges Goury : *L'homme des cités lacustres*. Avec les illust. documentaires; A. Picard, 2 vol. » »

Questions coloniales

P.-Louis Rivière : *Colonies*, histoire des Nouvelles Frances. Avec 48 photographies et 5 cartes. Lettre-préface de M. le Maréchal Lyautey; Delagrave. 28 »

Questions militaires et maritimes

Léon Lemonnier : *La grande légende de la mer : Sir Francis Drake; Renaissance du Livre.* 15 »

Questions religieuses

André Piganiol : *L'Empereur Constantin*; Rieder. 25 »
 Joseph Turmel : *Histoire des dogmes. II : La Trinité. L'Incarnation. La Vierge Marie*; Rieder. 60 »

Roman

Marcel Allain : *Deux blondes...*; Férenczi. 3,50
Aventures du Baron de Munchhausen. Chronique des trois sœurs. Rubezalth et le paysan. Adaptation de M. Paul Berlin. Illustr. de René Giffey; Delagrave. 4,50
 Henri Béraud : *Les Lurons de Sabolas*; Edit. de France. 15 »
 Massimo Bontempelli : *La vie et la mort d'Adria et de ses enfants*, traduit de l'italien par la Baronne d'Orchamps; Albin Michel. 15 »
 J.-M. Boucq : *Raphaëla*; Nouv. Editions Argo. 15 »
 Ferdinand Duchêne : *L'incroyable histoire de Tali-Thó la décolorée*; Albin Michel. 15 »
 Otto Flake : *La jeunesse déchaînée*, traduit de Pallemant par Guy Faroux. Introduction de Marguerite Yerta Melera; Edit. du Siècle. 15 »
 William Floyd : *Le peuple contre Wall-Street*, traduit de l'anglais par Maurice Bec; Nouv. Revue Franç. 15 »
 Nicolas Gogol : *Tarass Boulba*, adapté par B. Jérôme. Illust. de M. Lecoultre; Delagrave. 4,50
 Charles Guibier : *Où rêve un homme s'éveille un dieu*; Les Œuvres représentatives. 12 »
 Jules-Philippe Heuzey : *L'amour qui sépare*; Flammarion. 12 »
 Henri Jaisse : *Rapides*; L'Equipage. 12 »
 Gabriel de La Rochefoucauld : *Les chances du Capitaine Brown*; Edit. de France. 15 »
 Renée Lemaire : *Variations*; Nouv. Editions latines. 12 »
 Lina Leroux : *La chanson de toujours*; Figuière. 12 »
 Robert de Long-Champ : *Hocquet*, burlesque aventure d'un grave personnage; Peyronnet. 12 »
 Denise Van Moppès : *Mercredi*; Grasset. » »
 Henri Mylès : *Perdreux manqués*; La France combattante. 12 »
 Samuel Ornitz : *Monsieur Gros-Bidon*, traduit de l'anglais par Andhrée Vaillant; Nouv. Revue franç. 15 »
 Charles Plisnier : *Figures détruites*; Edit. Labor. 12 »
 Jean des Vallières : *Tendre Allemagne: Spartakus Parade*; Albin Michel. 15 »
 Mary Webb : *Le poids des ombres*, traduit de l'anglais par Odette Micheli. Introduction de Daniel Rops; Edit. du Siècle. 15 »
 Raoul Whitfield : *La mort du maestro (Death in a Bowl)* traduit de l'anglais par Marcel Duhamel. (Coll. *Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Nouv. Revue franç. 7,50

Sciences

H. Gérard : *Nouveau manuel pratique de T. S. F.*, ouvrage mis à jour des derniers progrès de la radiophonie; Chiron. » »

Sociologie

- E. Gascoïn : *Réforme de l'Etat*; 12 »
 Edit. Bossard. 15 » Henri Queuille : *Le drame agricole.*
 Ella Maillart : *Parmi la jeunesse Un aspect de la crise économi-*
russe. De Moscou au Caucase. que; Hachette. 10 »
 Avec des illust.; Fasquelle.

Théâtre

- Louis Brun : *Le Tzar rouge*, drame *tainier. La posada. La mer*; Ol-
 en 5 actes; Jouve. » » lendorff. 35 »
 Robert de La Villehervé : *Œuvres.* François Porché : *Tsar Lénine*,
 Tome VIII : *Théâtre.* V : *La mystère en 3 actes et un épilo-*
princesse Grundhill. Jacques gue; Flammarion. 12 »
Beautier le merveilleux. Le fon-

Varia

- Annuaire de la Presse française et étrangère et du monde politique, 1932;*
 Maurice Roux-Bluyssen, 7, rue Portalis, Paris. » »

MERCURE.

ÉCHOS

L'Académie Goncourt aura son siège social dans la maison des Goncourt. — Prix littéraires. — A propos d'Hamlet. — Antiquité et moyen-âge. — A propos de jumeaux. — La fortune d'une comparaison. — Une dédicace de Victor Hugo à Emile Zola. — Au sujet de plaques commémoratives. — Le théâtre de Bussang. — Le signe d'Hitler. — Sedaine ou Sédaine. — Jules Vabre et « De l'Inconfort des commodes ». — Le Sottisier universel.

L'Académie Goncourt aura son siège social dans la maison des Goncourt. — M. Edouard Renard, préfet de la Seine, a fait distribuer, le 29 juin, aux Membres du Conseil municipal un mémoire daté du 23 et tendant à l'acquisition, par la Ville de Paris, de la maison du 67, boulevard de Montmorency (ancien 53) où habitèrent les Goncourt à partir de 1868, où ils installèrent leur Grenier et où ils moururent.

Cette acquisition aura lieu moyennant le prix forfaitaire de 820.000 francs, l'usufruit de l'immeuble, aux conditions qui sont de règle en pareille matière, étant réservé au propriétaire actuel, M. Georges-Paul Liger père, jusqu'au jour de son décès.

Le préfet, dans les diverses considérations de son mémoire, prévoit que cette maison pourra devenir un musée et le siège social de l'Académie Goncourt. Il dit notamment :

Le devoir d'une collectivité, et surtout d'une cité comme la nôtre, est tout tracé lorsqu'elle a l'occasion de classer et de conserver un immeuble historique. L'honneur est plus grand que la charge... Les deux salons du bas, le cabinet d'Extrême-Orient, le cabinet de travail, musée du XVIII^e siècle, la chambre à coucher, le boudoir sont, il est vrai, dépouillés aujourd'hui de toutes les œuvres d'art, meubles et livres qui en faisaient la précieuse parure; mais le cadre architectural n'a subi aucune modification; sa conservation une fois assurée par les soins de la Ville de

Paris, il n'est pas interdit de penser qu'un jour les collections dispersées seront, au moins en partie, reconstituées par des dons ou des legs, en sorte qu'il sera possible d'ouvrir un musée où l'Académie Goncourt trouvera enfin un siège social digne de la mémoire de son fondateur...

On peut ajouter : et répondant parfaitement au vœu de celui-ci qui a prévu dans son testament « l'achat d'un hôtel comme lieu de réunion et de séances ».

Bien qu'éloigné de l'Académie Goncourt depuis 1917, M. Lucien Descaves n'est pas étranger à cette heureuse initiative pour la réalisation de laquelle il a trouvé en M. Edouard Renard le plus dévoué des auxiliaires. — L. DX.

§

Prix littéraires. — L'Association des écrivains combattants a reçu de M. Goldschmied, pour une durée de trois ans, une donation annuelle de 25.000 francs, destinée, en commémoration de la mort tragique du Président Doumer, à deux bourses de voyage attribuées à deux écrivains professionnels, pour un voyage en Italie, dans un but de rapprochement intellectuel franco-italien. Le jury, composé de MM. Claude Farrère, Roland Dorgelès, José Germain et Henri Malherbe, a désigné deux humanistes français : Mario Meunier et Paul Cazin.

Le prix Sully-Prudhomme pour 1932 a été décerné à Mlle Marie-Louise Bondat pour son recueil de poésies intitulé *Eve*.

§

Paris, le 30 juin 1932.

A propos d'Hamlet.

M. Louis Mandin, dans sa pénétrante critique, a certainement eu raison en déniaut à l'hypothèse de M. Abel Lefranc tout caractère de vraisemblance. Mais il exagère tout aussi certainement quand il veut priver *Hamlet* de sa profonde signification politique. Si M. Louis Mandin déplace l'axe de la discussion (Jacques VI d'Écosse et Marie Stuart) et s'il fait pivoter tout le drame autour de la malheureuse affaire d'Essex, il approchera, à coup sûr, la vérité politique du moment; en groupant les faits historiques, étroitement liés à la conspiration d'Essex, on arrive à un parallélisme d'événements (historiques et ceux décrits dans *Hamlet*) infiniment plus vraisemblable que celui proposé par M. Abel Lefranc. La chose devient d'autant plus plausible que l'un des principaux acteurs de la dramatique aventure d'Essex, lord Southampton, était ami et protecteur de Shakespeare.

Voici le canevas historique : le père du malheureux Essex meurt

en 1576 dans des circonstances étranges (la rumeur publique accuse sa femme de l'avoir empoisonné); trois mois après la mort du mari, sa veuve épouse lord Leicester, amant de la reine Elisabeth. On voit combien ces données sont proches de celles du drame.

Le fils de la victime, le jeune Essex, était un être bizarre, plein de contradictions, résigné et impulsif à la fois. En lisant sa correspondance, qui nous est heureusement restée, nous sommes frappés de la parenté psychologique entre Essex et le personnage d'Hamlet: certaines de ses lettres nous donnent l'impression d'être écrites par le héros du drame shakespearien. Pour caractériser Essex, nous ne pouvons mieux faire que de croire ce que nous dit Ophélie dans l'acte III, sc. I de la folie d'Hamlet. Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir le moindre doute sur l'identité du personnage dont Ophélie dit les grands mérites.

Le protecteur et ami de Shakespeare, lord Southampton, était le compagnon le plus fidèle d'Essex. C'est à ces deux amis qu'appartient l'initiative de la révolte de 1601 (cette invraisemblable tentative ne démontre-t-elle pas la folie du principal acteur du drame?) et c'est Southampton qui a eu l'idée de faire jouer, devant le parterre d'insurgés, *Richard II*, de son ami Shakespeare.

On connaît les suites de cette folle aventure : Essex décapité, Southampton sauvé au dernier moment, etc., etc. L'imbroglio final du drame shakespearien (massacre général) cache bien la terrible vérité, mais nous nous doutons de la difficulté qu'avait Shakespeare pour déguiser la mort d'Essex. Pour ne pas trop allonger cette notice, nous résumerons ainsi l'esquisse de notre hypothèse :

Faits historiques. Le père d'Essex meurt probablement empoisonné (le père d'Hamlet meurt de la même façon). Sa veuve se remarie trois mois après la mort du mari (la reine Gertrude épouse le roi Claudius quatre mois après la mort du père d'Hamlet) avec lord Leicester (amant d'Elisabeth qui espérait pendant des années le mariage avec sa maîtresse royale). Le jeune Essex, c'est Hamlet, le héros du drame shakespearien et Horatio, son ami, c'est lord Southampton, le protecteur de Shakespeare.

VALENTIN DUPUY,
ingénieur.

§

Antiquité et moyen-âge.

Bruxelles, le 26 juin 1932.

Monsieur le Directeur,

Dans sa très intéressante étude sur la prétendue nuit du moyen-âge, parue dans votre numéro du 1^{er} mai 1932, le commandant Lefebvre des Noëttes écrit que « la maison antique, sans autre

ouverture extérieure que l'entrée, ne recevait l'air et la lumière que des portes donnant sur l'atrium ». C'est sans doute exact, si on attribue au mot « antique » le même sens qu'il avait pour les contemporains de Cicéron. En tout cas, Pompeï, ensevelie en 79 après J. C., nous offre des exemples de maisons dont le premier étage était pourvu de fenêtres donnant sur la rue (v. Thédenat, *Pompeï*, fig. 55, 56, etc.) et tout le monde sait que la célèbre extase de saint Augustin eut lieu, alors que lui et sa mère, appuyés à une des fenêtres de leur maison d'Ostie (*incumbentes ad quandam fenestram*), contemplaient le ciel.

D'après un autre passage de cette étude, la scierie à moteur hydraulique n'aurait été créée qu'au XII^e siècle. Cette industrie a dû sans doute prendre un grand développement à cette époque, tout comme le moulin à eau; mais comme ce dernier, la scierie mécanique était connue au Bas-Empire; c'est, du moins, ce qu'il faut conclure d'un passage d'Ausonius. A la suite d'un voyage au pays de la Moselle, notre compatriote nous fait savoir dans ses vers que l'Erubrus (aujourd'hui la Ruwer, affluent de la Moselle où elle se jette en aval de Trèves) non seulement faisait tourner les meules des moulins, mais faisait fonctionner des scies à travers les blocs de marbre tirés de la contrée, ce qui emplissait, dit-il, la vallée d'un bruit continu et strident :

..... marmore clarus Erubrus
 Praecipiti torquens cerealia saxa rotatu
 Stridentesque trahens per laevia marmora serras
 Audit perpetuos ripa ex utraque tumultus.

Veillez agréer, etc...

PAUL PICARD.

§

A propos de jumeaux.

Paris, 30 juin 1932.

Mon cher Vallette,

Je voudrais mettre d'accord, par cette déclaration, MM. Louis Mandin et José Théry : le 1^{er} mai 1922, j'ai publié dans le journal *Excelsior* un conte intitulé : « Une générosité du Code Napoléon ». Il traite d'une femme qui met au monde une fille et un fils jumeaux, lesquels sont déclarés à la mairie de deux pères différents, ceux-ci étant les amants attitrés, en partie double, de l'accouchée.

Je dois ajouter que c'est d'une conversation avec José Théry qu'est né mon récit. Je l'ai bâti sur ce fait que la loi permet d'attribuer à des jumeaux des pères différents. J'entends encore, après dix ans, mon ami Théry me dire : « Vous feriez quelque chose

d'amusant avec ça. » « Ça » signifiait la faculté pour la mère des jumeaux d'en répartir la paternité entre deux hommes.

Veillez croire, mon cher Vallette, à ma vieille amitié.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

§

La fortune d'une comparaison. — Guez de Balzac dit que l'obscurité du style de Tertullien est comme la noirceur de l'ébène, qui jette un grand éclat. (*Menagiana*, t. I, p. 244. Edition de La Monnoye, Paris, 1715.)

Ici, les rapports sont tous exprimés, classiquement, dans leur ordre logique. C'est l'obscurité d'un style brillant qui est comparée à la noirceur éclatante de l'ébène.

En traçant cette *Pensée* : « Le style de saint Jérôme brille comme l'ébène », le délicat Joubert n'a-t-il pas pilloté son miel dans le jardin touffu du *Menagiana*?

Le raccourci de sa comparaison la rapproche de la métaphore, d'une métaphore décolorée, telle que pouvait l'admettre dans son style en demi-teinte l'ami de Chateaubriand. Si saint Jérôme prend la place de Tertullien, c'est sans doute au titre de mieux pensant. A moins que ce ne soit petite habileté de démarqueur érudit.

Cette habileté, Théophile Gautier la dédaigne. Lui qui lit tout, il a lu le *Menagiana*. Et dans son étude sur Baudelaire, il nomme franchement « ce Tertullien dont le style a l'éclat noir de l'ébène ». Mais il ne nomme pas Balzac et ne cite pas le *Menagiana*. Que cela lui soit pardonné pour la beauté de la métaphore, qui lui coûta si peu. — ED. MORIN.

§

Une dédicace de Victor Hugo à Emile Zola. — Les dédicaces de Victor Hugo à Emile Zola sont fort peu nombreuses. Celle que nous reproduisons ci-dessous se trouve sur le titre de la brochure *La Voix de Guernesey* (Genève, Ghisletty, 1867, in-16 de 16 pages), dans la volumineuse correspondance reçue par Zola au cours de sa vie littéraire et déposée récemment par M. Eugène Fasquelle à la Bibliothèque Nationale :

A M. Emile Zola
remerciment cordial à un robuste et noble esprit.

Victor Hugo

H. H.

21 mai 1869.

Ce remerciement répondait sans doute à l'envoi de *Madeleine Férat*, publiée à la fin de l'année précédente. — L. DX.

§

Au sujet de plaques commémoratives. — Les démarches entreprises en vue d'apposer une plaque commémorative sur la maison où mourut, à Paris (77, boulevard Saint-Michel) Jules Vallès ont échoué, le propriétaire de l'immeuble ayant refusé son autorisation. Le souvenir du *Réfractaire* reste aussi vif chez ses adversaires que chez ses amis et cela ne lui aurait sans doute pas déplu.

Au surplus, ce genre d'opposition est plus fréquent qu'on pourrait le croire. Dans son livre sur *les Maisons historiques de Paris* (Paris, A. Dupret, 1888), Alfred Copin signale que tel propriétaire a refusé, pour des raisons toutes politiques, de laisser mettre sur sa maison une plaque rappelant le souvenir de Danton. Tel autre, rue de Bellechasse, n'a pas voulu que son immeuble « soit remarqué » parce qu'on se proposait d'y inscrire le nom de Bernardin de Saint-Pierre! Tel autre hésita des années devant la mention : « Ancien hôtel des Comédiens ordinaires du Roi, de 1689 à 1770. » Pourquoi? A cause du mot *comédiens*.

Enfin, il fallut attendre vingt-cinq ans et un changement de propriétaire pour obtenir une plaque à la mémoire d'Emile Zola, sur sa maison mortuaire, 21 bis, rue de Bruxelles. — L. DX.

§

Le Théâtre du Peuple, de Bussang, annonce pour cette saison trois représentations, les 7, 14 et 21 août.

Avec une reprise de *La Reine Violante*, tragédie en 3 actes et de *T'es pris, Grillot! ou Le Sorcier improvisé*, comédie en un acte de M. Maurice Pottecher, jouées l'an dernier avec un vif succès, on donnera *Le Sotré de Noël*, farce rustique en 3 actes de Richard Auvray et Maurice Pottecher, mêlée de chants et de rondes populaires recueillis par Lucien Michelot.

On a souvent décrit l'originalité de ce Théâtre, unique en son genre par son site au seuil de la montagne vosgienne, par sa scène au fond mobile, permettant de combiner le décor naturel avec les décors peints, par son orchestre souterrain, sa salle d'une architecture rustique et d'une acoustique excellente. Des artistes réputés se mêlent volontairement dans la troupe à des acteurs sortis du peuple; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'extrême variété et la qualité littéraire de son répertoire, que le fondateur, poète et dramaturge, M. Maurice Pottecher, a tiré de la légende, de l'histoire ou du folk-lore local.

Depuis l'époque déjà lointaine de sa fondation, en 1895, cette scène, indépendante de toute préoccupation commerciale et soutenue uniquement par un idéal artistique commun et par la foi désintéressée de tous ses collaborateurs, n'a cessé de se développer et de donner plus de soins et d'éclat à ses spectacles. Sans que la mode et le snobisme l'aient encore gâtée, elle est devenue un lieu de pèlerinage pour les curieux d'art et les touristes, aussi bien que pour la foule des spectateurs de tout rang, venue de Lorraine et d'Alsace.

§

Le signe d'Hitler. — Les journaux se sont fort préoccupés du signe adopté par Hitler, le Swastika ou croix gammée. On sait que les Allemands ont, peut-être plus que tous les peuples modernes, le culte du symbole et volontiers empruntent à l'antiquité la plus reculée les signes qu'ils adoptent comme signe de reconnaissance et de ralliement.

Ceux qui ont parlé du Swastika (ou croix gammée) ont maladroitement affirmé que le chef des national-socialistes l'a pris aux antisémites de l'Europe. A l'exemple et à l'imitation de l'ex-kaiser, Hitler l'a emprunté à un passé indéniablement plus lointain. Je l'ai dit, les Allemands sont coutumiers du fait. Quand il inaugura le canal de Kiel, Guillaume II avait découvert le vieux génie du Rhin, à la stupéfaction de nos savants de Sorbonne qui pensèrent tout d'abord à une élucubration cérébrale de l'empereur d'Allemagne et trouvèrent, par la suite, dans de très vieilles chartes teutoniques, la mention du nom de cet antique génie du fleuve.

Nous pouvons donc affirmer sans erreur qu'Hitler n'a adopté, pour lui et ses partisans, ce symbolisme du Swastika que parce qu'il répond à ses aspirations. Sans prétendre que la croix gammée est la forme la plus ancienne de la croix latine, le swastika rappelle surtout la forme de la croix grecque, qu'on retrouve dans la pierre gravée d'anciens temples (et que reproduit la broderie sous ce même nom de « grecque »); c'est le tau et la croix ansée qui sont le plus anciens.

Le savant et érudit Burnouf fait dériver ce mot Swastika du sanscrit *Su-asti-ka*, signe de *bénédictio* et de *bon augure*, et de *Svasti*, qui signifie *santé* et *vie*; et, comme la croix gammée se retrouve dans les temples consacrés au soleil, on en déduit qu'elle signifie la révolution quotidienne de cet astre. Chez les Bouddhistes, elle symbolise la flamme de vie et le feu sacré au pouvoir de la déesse Maia. Et voici d'autres significations: pour les Aryens,

Dieu unique, Dyaus ou Zeus; chez les vieux Scandinaves, c'est *Thor*; chez les Slaves et les Teutons, *Perrun* ou *Perkun*; chez les Troyens, les Pélasges, *Dieu unique*; le Swastika exprimait figurément le mot *0806*, qui correspond à *Déva*. — PAUL-REDONNEL.

§

Sedaine ou Sédaine. — Comme plus tard Georges Clemenceau, Sedaine avait-il jugé indésirable un accent aigu sur son nom? Ou la postérité a-t-elle pris sur elle de faire subir cette amputation au patronyme de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*?

L'acte de mariage de son père reproduit par Jal dans son *Dictionnaire* orthographe bien, cependant :

« Jean-Pierre Sédaine, architecte, entrepreneur des bâtiments de Son Altesse Sérén. Madame la Duchesse ».

alors que la signature de Sedaine, donnée en fac-similé dans la colonne voisine, ne porte pas d'accent.

Oui, mais... les actes des registres paroissiaux ne tenaient-ils pas lieu d'état civil? — P. DY.

§

Jules Vabre et « De l'incommodité des commodes ».

— Le traité *De l'incommodité des commodes*, dont Théophile Gautier, dans son *Histoire du Romantisme*, semblait mettre en doute l'existence, a bien été écrit; seulement, comme tant d'autres ouvrages annoncés qui n'ont jamais paru, il n'a pas, faute d'un éditeur complaisant, connu la gloire de l'impression. Vengeance d'une commode sans doute. L'auteur, Jules Vabre, perdit son manuscrit à Londres, où son admiration pour Shakespeare l'avait entraîné pour apprendre à lire son théâtre dans le texte original. Il l'apprit si bien qu'il traduisit *Roméo et Juliette*, mais, nouveau meschief, il perdit cet autre manuscrit, à Paris, cette fois, où il était de retour et vivait pauvrement de quelques leçons d'anglais.

Sans Gautier, et plus encore sans Pétrus Borel, ce lycanthrope auquel il avait voué une affection fraternelle, ce fantaisiste architecte serait oublié de tous.

On cite toujours les premiers vers de cette pièce des *Rhapsodies* (dont M. Aristide Marie a donné une luxueuse réédition), mais, généralement, on ignore les suivants :

A JULES VABRE

Architecte

De bonne foi, Jules Vabre,
Compagnon miraculeux,
Aux regards méticuleux
Des bourgeois à menton glabre,
Devons-nous sembler follet
Dans ce monde où tout se range
Devons-nous sembler étrange,
Nous faisant ce qu'il nous plaît!

Dans Paris, ville accroupie,
Passant comme un brin sur l'eau,
Comme un vagabond ruisseau
Dans une mare croupie,
Bohémiens, sans toits, sans bancs,
Sans existence engainée,
Menant vie abandonnée,
Ainsi que des moineaux francs
Au chef d'une cheminée!

Chats de coulisse, endêvés
Devant la salle ébahie
Traversant, rideaux levés,
Le théâtre de la vie.

Quand Jules Vabre revint à Paris, les beaux temps de la bohème romantique étaient passés. Mort Théophile Gautier, et mort Pétrus Borel, ancien inspecteur de la colonisation, à Haute-Pensée, près Mostaganem, le 17 juillet 1859, revenu à cette première misère qui, jadis, lui avait fait partager avec Jules Vabre une cave dans un immeuble que l'architecte avait été chargé de réparer. Mais, au bout de peu de temps, le propriétaire se lassa et les expulsa, comme de vulgaires locataires. Seul survivait Auguste de Châtillon, qui de peintre non dénué de talent, était devenu poète médiocre. Il avait, lui aussi, tenté une traduction de Shakespeare et confié son adaptation de *Comme il vous plaira* au Dr Antoine Cros. Jules Vabre revit peut-être l'auteur de *La Levrette en paletot* dans sa mansarde de la rue Bréda, où il gémissait moyennant un loyer de 50 francs par trimestre; par contre, il est probable qu'il ne franchit jamais le seuil de l'avenue d'Eylau, où nullement bohémien, celui-là, Victor Hugo continuait à avoir « horreur des parasites ».

Jules Vabre était alors un petit vieillard, trottant à pas menus, chauve à son tour, dont la barbe soyeuse, d'un blanc d'argent, était taillée en pointe; il habitait un sixième de la rue Saint-Sulpice et personne n'aurait soupçonné son existence si, à la mort de Charles Rouvenat de La Rounat, cet ancien homme de lettres

qui fut à deux reprises directeur de l'Odéon, survenue en décembre 1884, on n'avait vu, à l'étonnement de beaucoup, Jules Vabre figurer sur les faire-part, comme frère du défunt.

Le même jour, — ces rencontres, non dépourvues d'ironie, sont fréquentes, — un décret mettait à la retraite André-François-Joseph Borel d'Hauterive, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, le frère du Lycanthrope.

Quant à Jules Vabre, il sut s'en aller discrètement, comme il était revenu. Il avait dépassé sa quatre-vingtième année. — P. DY.

§

Le Sottisier universel.

Verse, comme autrefois Marthe, sœur de Marie,
Verse tout ton parfum sur les pieds du Seigneur.

VICTOR HUGO, *La Prière pour tous* (dans les *Feuilles d'automne*.)

Le Téméraire disait : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre » ; mais il était précisément le *téméraire*. — *Le Quotidien*, 19 juin.

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — Paris, 11 juin. — L'Académie a procédé à l'élection d'un correspondant à la place devenue vacante par suite du décès de M. Marcel Morand. M. Louis Rivière a été élu. — *Le Courrier du Maroc*, 12 juin.

La cérémonie qui devait avoir lieu cet après-midi au cimetière du Père-Lachaise pour la commémoration du centenaire de Jules Vallès a été ajournée. Un hommage cependant a été rendu à l'auteur de *L'enfant de cinq heures*, 16, rue Cadet, sous la présidence de M. Lucien Descaves, assisté des membres du comité « Jules Vallès ». — *Le Courrier du Maroc*, 12 juin.

En 1920, il [Charles Derennes] publie le premier volume de ce *Bestiaire sentimental* qui le range aux côtés du Maeterlinck de *La Vie des Abeilles*, et à la suite de Ferdinand Fabre. — *Figaro*, 20 juin 1932.

— Oui, cela me ferait deuil, répéta, en ce soir d'hiver de l'autre équateur, Felipe Etcheparre... — J.-H. ROSNY jeune, *L'Argentine*.

UNE AFFAIRE D'EXPORTATION CLANDESTINE D'OBJETS POMPÉIENS. — Plusieurs objets d'or massif, notamment un veau et de la vaisselle d'argent, venant des fouilles de Pompéï et d'Herculanum... — *Le Nouvelliste de Lyon*, 20 juin.

Après la viande creuse des éloges mortuaires [à l'inauguration du monument à Louis Pergaud], le banquet où figurèrent les mets francs-comtois : jésus chaud de Morteau, brézi et beurre de la montagne, croûte aux morilles noires des sapins, concoïllotte... le jurançon coule à pleins bords. — JEAN-JACQUES BROUSSON, *Candide*, du 23 juin.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1932.